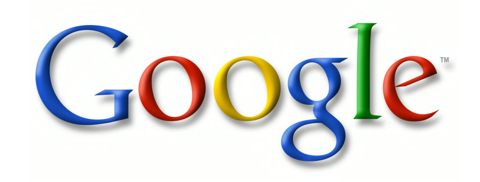
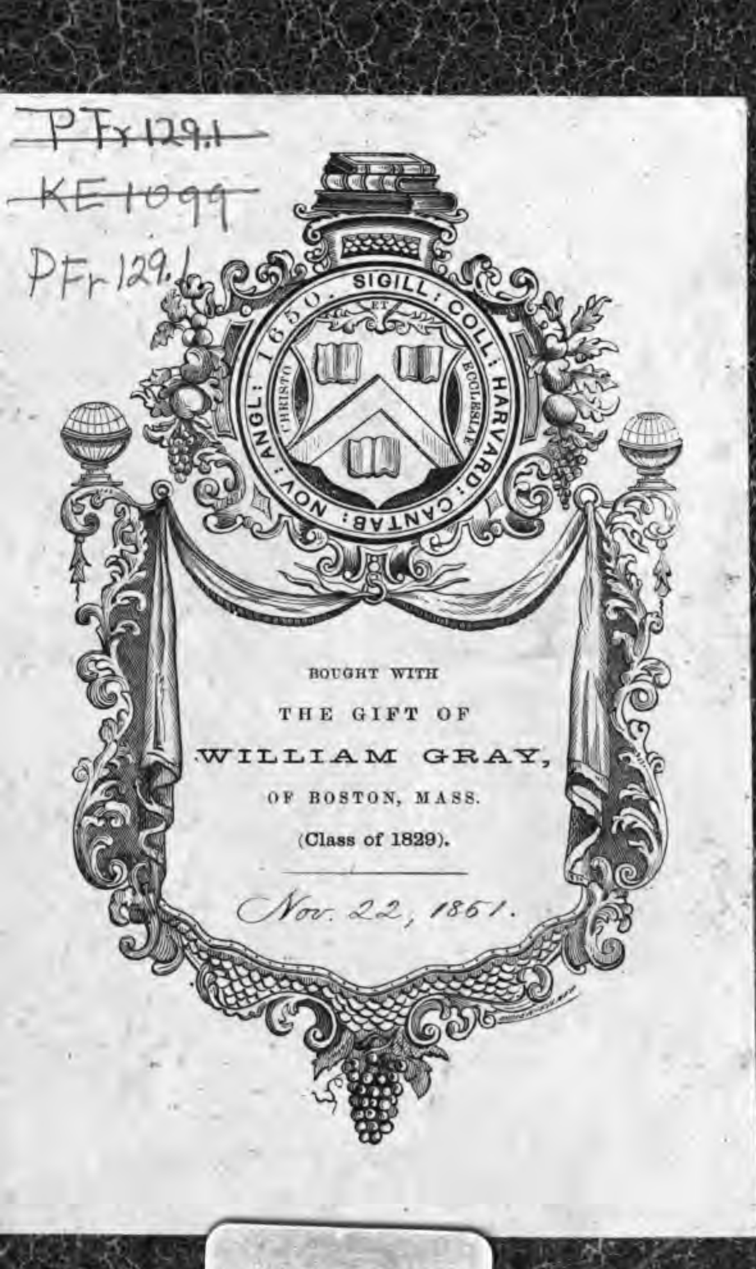

Google


WIDENER LIBRARY
HX K2KC I
Digitized by Google


P Fr 129.1
KE 1099
PFr 129.1
SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE GIFT OF
WILLIAM GRAY,
OF BOSTON, MASS.
(Class of 1829).
Nov. 22, 1861.



BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS,

RÉDIGÉE A GENÈVE.

1833. — TOME III.

LITTÉRATURE.

GENÈVE,
IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.
PARIS,
ANSELIN (SUCCESSEUR DE MAGIMEL), LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.
BRUXELLES,
L. HAUMANN ET COMPe, LIBRAIRES, RUE NEUVE, N° 103.

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS,

RÉDIGÉE A GENÈVE.

FAISANT SUITE A LA BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE.

XVIIIme ANNÉE.

LITTÉRATURE. — TOME LIV.

GENÈVE,
IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.
PARIS,
ANSELIN (SUCCESSEUR DE MAGIMEL), LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.
BRUXELLES.
L. HAUMANN ET COMPE, LIBRAIRES, RUE NEUVE, N° 103.

1833.

1861, Nov. 22.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Seconde lettre à M. le Docteur Villermé, membre de l'Institut.

Genève, 1^r^ novembre 1833.

Monsieur,

Le travail que je vous avais annoncé sur le mouvement des populations de la France est terminé; mais avant d'y mettre l'*imprimatur*, j'ai besoin de le relire à tête reposée pour m'assurer si je ne me suis point exagéré les avantages qu'il décerne à sa population sur toutes celles du continent. Le budget que je viens d'en dresser, présente en effet un parallèle si avantageux et si inattendu pour vos compatriotes, que je ne serais point surpris que tels d'entr'eux l'imputassent au désir de me faire pardonner mes anciens libelles contre leurs assignats.

C'était, toutefois, pour préparer à ce florissant budget, que j'avais préludé par exposer l'immense profit que retirent les Normands de la faiblesse relative du chiffre proportionnel de leurs décès et de leurs naissances. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous annoncer, Monsieur, que le mouvement général de vos populations prises en masse, est autant supérieur à celui des grandes populations continentales, que l'est le mouvement spécial de la Normandie à celui de la France moyenne.

Mais voilà que j'éprouve le besoin de faire encore précéder ce travail d'une autre introduction non moins nécessaire, d'un relevé

des principales erreurs que nos devanciers ont versées, à pleines mains, sur une matière déjà suffisamment complexe, et que plusieurs d'entr'eux ont embrouillée à qui mieux mieux.

Signaler les erreurs qui interceptent la vérité, est souvent le chemin le plus abrégé pour les déraciner et la faire triompher. J'ai cru y voir un moyen détourné, mais sûr, de mettre en relief ma thèse favorite : pour les populations qui ont déjà fait leur effort et atteint leur niveau, le vrai *desideratum* consiste à *se maintenir au grand complet avec le moins de renouvellemens possible.*

Le fil qui aidera à sortir du dédale où se sont égarés nos prédécesseurs, ne saurait se trouver que dans un exposé raisonné de leurs égaremens.

L'inconvénient de cette marche est de donner une tournure polémique à des discussions d'une haute gravité. C'est une épine, sans doute, surtout quand je considère que la plupart des statisticiens dont je vais passer les aberrations en revue, sont encore vivans et siègent dans les principales Académies de l'Europe. Mais cette considération ne saurait m'arrêter, quoiqu'appelé à prendre à partie le maître de la science, en relevant, dans le bel ouvrage de M. Malthus, une concession tellement gratuite, que si elle ne l'est pas, ses doctrines et les miennes devront être décidément réputées fallacieuses. Il a admis que la nation russo-grecque est celle de toutes qui peuple le plus et meurt le moins.

Quand un navigateur aussi exercé s'est brisé contre cet écueil, personne n'a le droit de se croire à l'abri du naufrage, ni de se formaliser de ce que ses opinions sont soumises à un examen sévère.

La publication récente et si tardive de vos registres de l'état civil et des recensemens de la France me donne, sur ce point, un avantage incontestable, et dont j'entends me prévaloir. Dans le temps où M. Malthus prit la plume, les débats n'étaient encore établis que sur le champ des conjectures. Ils le sont aujourd'hui sur un terrain solide, celui des chiffres officiels.

Or, le travestissement des chiffres hasardés par quelques-uns des statisticiens qui font encore autorité sur la matière, passe toute con-

ception ; sans parler des principes qu'ils ont cru pouvoir en déduire.

L'exposé que je vais présenter des uns et des autres, a pris son origine dans des *notes* relevées, chemin faisant, pour ma propre instruction. En les relisant, j'ai cru qu'elles ne seraient point inutiles à l'instruction de quiconque voudra approfondir la question vitale relative à la mortalité proportionnelle des peuples civilisés. Le champ de la controverse une fois bien déblayé, les budgets que je prépare sur les populations française, russo-grecque, anglaise, prussienne, napolitaine et suisse, paraîtront clairs aux esprits les moins exercés, et les conséquences qui en dérivent se dérouleront d'elles-mêmes.

Les erreurs dont nous allons parcourir le long catalogue, trouvent, sinon leur excuse, du moins leur source, dans les idées confuses que s'étaient faites et se font encore beaucoup de lecteurs et même d'écrivains, d'ailleurs éclairés, sur ce qu'on doit entendre par *mortalité proportionnelle* des peuples, *vie probable* des nouveau-nés, et *vie moyenne* des décédés.

Quiconque n'en aura pas des idées nettes et bien distinctes, est sûr de faire fausse route. Aussi vais-je débuter par ces indispensables définitions, qui ne se trouvent encore réunies nulle part.

Agréez, Monsieur, etc.

D'IVERNOIS.

EXPOSÉ DES PRINCIPALES ERREURS QUI PRÉVALENT SUR LE SUJET DES POPULATIONS : GRAVES ET NOMBREUSES ABERRATIONS DES ÉCRIVAINS QUI FONT AUTORITÉ SUR LA MATIÈRE.

La mortalité *proportionnelle* des peuples, la vie *probable* des nouveau-nés, et la vie *moyenne* des décédés, trois expressions que tant de gens considèrent comme à peu près synonymes, ne le sont point, ni tant s'en faut; non qu'elles ne dérivent des mêmes élémens, mais d'après des combinaisons différentes.

Une population de cent mille têtes, dont il meurt, année commune, deux mille cinq cents, subit une *mortalité proportionnelle et moyenne* de 1 sur 40; c'est-à-dire, que la 40e partie de cette population disparaît chaque année. Tel est ce que j'appelle son *chiffre mortuaire*, et tel est aujourd'hui celui des Français pris en masse.

Si les 2,500 individus ainsi atteints, chaque année, par la mort, ont vécu tous ensemble, disons 87,500 années, cette somme divisée entr'eux avec égalité, et sans distinction de vieillards ou d'enfans, répartira à chacun des décédés, l'un portant l'autre, 35 ans de vie ; c'est celle-ci qu'on appelle *vie moyenne*. Quoique ce partage égal des années vécues par l'ensemble des décédés ne soit, à la vérité, qu'une fiction, puisqu'un grand nombre disparaissent dès l'année qui suit leur naissance, cette fiction ne laisse pas d'avoir son utilité. Le chiffre qui, de cette manière,

exprime si la vie des habitans d'un pays va croissant, ou décroissant, et de combien elle s'accroît ou décroît, présente le témoignage le plus irrécusable de leurs progrès, ou de leur recul. Tout peuple où la vie, ainsi calculée, augmentera sur un pied régulier, ou à peu près régulier, ne fût-ce en quelque sorte que d'une semaine chaque année (ce qui ferait deux ans par siècle), est un peuple dont on peut affirmer que la condition s'améliore et qu'il est dans la bonne voie.

Le même relevé des décédés, classés par âges, qui aura ainsi fait connaître à ce peuple le taux de leur vie *moyenne*, lui fera connaître en même temps la vie *probable* de ses nouveau-nés.

Leur vie *probable*, qui exerce une influence décisive sur la précédente, se rencontre et se fixe à l'époque où arrivent la moitié d'entr'eux, c'est-à-dire, à l'époque au-dessus et au-dessous de laquelle il disparaît un nombre égal de vivans. Ainsi, telle ville où meurent annuellement 1000 individus, dont 500 au-dessus de vingt-cinq ans et 500 au-dessous, est une ville où la vie *probable* des nouveau-nés se suppute à vingt-cinq ans. Tel est, entr'autres, ce qui se passe dans les deux cités de Bruxelles et de Francfort sur le Mein, où il y a par conséquent également à parier pour et contre, que les enfans qui vont suivre leurs devanciers n'atteindront point ce terme, ou qu'ils le dépasseront. C'est ici, ce qu'on appelle la vie *probable* des enfans pris à leur naissance.

Le chiffre qui l'établit est, à tout prendre, celui dont la recherche mérite la priorité, car c'est aux portes même de la vie, c'est au berceau, qu'il faut étudier la viabilité

de la race humaine, pour comprendre pourquoi, entre tel pays et tel autre, la vie *moyenne* des hommes, ainsi que la vie *probable* des nouveau-nés, peuvent différer du simple au double, et quelquefois du simple au triple (1).

La vie *moyenne*, celle qui indique la somme des *années vécues*, et qu'on ne connaît encore que dans un bien petit nombre de villes, offre, pour être établie, cette difficulté, que sa connaissance exige celle de l'âge de tous les décédés. En l'absence d'un pareil document, qu'aucun grand État n'a encore mis au jour, mais dont on s'occupe enfin en Angleterre, il existe un moyen de s'en faire une idée,

(1) La recherche de la vie *probable*, ou du nombre d'années qu'ont *probablement* à vivre les enfans au maillot, les enfans pubères, les adolescens, les hommes faits, les vieillards et en général tous les individus de divers âges, est devenue l'objet de ce qu'on appelle *Tables de mortalité.*

On n'en possède encore aucune digne de confiance ; ce dont je dirai ailleurs les causes. Seulement dois-je avertir que je ne me servirai de l'expression générale de *vie probable* que pour mentionner celle des enfans pris à leur naissance.

Vers le milieu du siècle passé, MM. Buffon et Dupré de Saint-Maur affirmèrent que la *vie probable* des nouveau-nés français ne s'étend pas au-delà de *huit* ans. Ils crurent « s'être *assurés*, par un grand nombre d'observations faites en France, qu'il ne fallait que 7 à 8 années pour qu'une *moitié* des enfans nés en même temps fût *éteinte.* »

On trouvera ci-après, dans les Tables de la conscription, qu'il s'en faut de beaucoup que la *moitié* des enfans mâles y soit éteinte au bout de *vingt* ans. Ainsi, dans l'ordre des dates, ce furent deux savans des plus distingués qui ouvrirent la marche des erreurs dont cet exposé relève la série.

qu'on tient pour à peu près approximative, lorsqu'un pays connaît ses deux rapports entre les vivans, les naissances et les décès. Le Dr. Price l'a adopté, et c'est celui dont s'est servi M. Malthus, en estimant à 38 ans la vie *moyenne* des Russes. Ce procédé consiste à prendre le chiffre intermédiaire entre ces deux rapports. Or, comme il sont en France de 1 sur 33 et de 1 sur 40, ceci porterait à 36 ½ ans la vie *moyenne* de ses habitans pris en masse; et telle est l'idée qu'on peut, à ce que je crois, s'en faire, sans s'exposer à un écart sensible (1).

Un dernier document, facile à se procurer à chaque recensement, serait celui de l'*âge commun* de tous les individus recensés, en le tirant de la même manière qu'on a vérifié maintes fois l'âge commun des têtes couronnées

(1) Cet écart serait plus ou moins grand, selon que le procédé s'appliquerait à une population plus ou moins croissante. Aussi est-ce en raison de ce que celle de la France est l'une des plus stationnaires connues, que M. Bigeon de Toulon y a eu recours, pour évaluer entre 35 et 36 ans la vie moyenne de ses habitans pris en masse. Cet écrivain, bien maître de son sujet, a produit, en même temps, une formule algébrique en preuve que le procédé ci-dessus serait inadmissible lorsqu'on opèrerait sur des populations rapidement croissantes.

Dans une population stationnaire, où le nombre des naissances serait identiquement le même que celui des morts, cas très rare, mais qui s'est réalisé, en 1826, dans le département de la Manche, et paraît être le train régulier de la population islandaise, le taux de la mortalité indiquera celui de la vie moyenne. Dans toutes populations croissantes, cette dernière se trouve quelque part entre le rapport des naissances et celui des décès avec le nombre des vivans : seulement elle s'approche plus ou moins de l'un ou de l'autre, selon que le taux de l'accroissement est plus ou moins rapide. La

et des Cardinaux. Aucun Gouvernement ne s'est encore occupé de la recherche de ce chiffre, d'autant plus précieux qu'il servirait de contrôle aux précédens et pourrait, en quelque sorte, en tenir lieu jusqu'à ce qu'on les possède.

Quiconque met à l'étude du *mouvement des populations* l'intérêt qu'elle mérite, s'expose infailliblement à faire fausse route, s'il ne commence par avoir une idée nette des définitions ci-dessus, sans lesquelles on ne saisirait qu'à demi ce que le travail du Dr. Odier va présenter d'extraordinaire.

Son travail, très-consciencieux, et auquel on fit peu d'attention lorsqu'il parut, a été exhumé, dans ces derniers temps, par la plupart des doctrinaires dont la thèse favorite est que la progression de la vie est ascendante dans toute l'Europe.

difficulté consiste à découvrir si elle se rapproche davantage du chiffre des décès ou de celui des naissances.

Ce qui m'inspirerait quelques doutes sur la convenance d'accorder trop de confiance à ce procédé abréviateur et commode, c'est que j'ai vérifié qu'il est tout-à-fait inapplicable à la *vie moyenne* des habitans de Genève *ville*, dont la population est encore plus stationnaire que celle des Français. Calculée à plusieurs reprises, sur de fortes moyennes, et sur des registres mortuaires d'une parfaite exactitude, on a acquis la preuve qu'elle est de 38 ans, ou plus précisément de 37 ans, onze mois et seize jours. Or, elle devrait être de quelques années plus longue d'après le procédé ci-dessus.

Peut-être faut-il attribuer ce mécompte, soit au nombre de Genevois qui vont mourir au dehors, soit à l'affluence des étrangers domestiques et artisans, qui viennent dans l'âge des forces habiter cette ville, deux causes de perturbation par trop difficiles à évaluer.

Le procédé adopté par le Dr. Price, et par MM. Malthus et Bigeon, ne doit être employé qu'avec beaucoup de réserve.

Voici l'extrait qu'en a présenté M. Bérard, professeur d'hygiène, et les étranges inférences qu'il en a tirées.

« A Genève, dans le seizième siècle, la vie *probable*, « (il s'agit de celle des nouveau-nés pris à leur naissance), « n'était que de 4,883, ou un peu moins de $4\frac{9}{10}$ ans. »

« Dans le dix-septième siècle, elle était de 11,607, un « peu plus de $11\frac{1}{2}$ ans. »

« Dans le dix-huitième siècle, elle s'était accrue jusqu'à « 27,183, environ $27\frac{1}{5}$ ans. »

« Ainsi, dans l'espace de trois cents ans seulement, la « vie *probable* de l'homme est devenue CINQ FOIS plus « grande. Il est donc ÉVIDENT, que les hommes en masse « sont devenus CINQ FOIS *plus vivaces et plus sains* qu'ils « ne l'étaient dans le seizième siècle... Je veux que l'aug- « mentation de la vie *probable* ne soit pas aussi considé- « rable dans les autres pays qu'à Genève; toujours est-il « certain qu'elle l'est encore beaucoup, et beaucoup plus « qu'on ne l'aurait imaginé (1). »

Feu M. Say a tiré de ce même document, mais avec beaucoup plus de réserve, des inductions du même genre et sur l'une desquelles je conserve quelques doutes. Dans celui de ses chapitres qui porte pour titre, que LA VIE DE L'HOMME S'EST PROLONGÉE, et où il avance que, *dans les pays policés elle va se prolongeant tous les jours davantage*, il s'appuie, comme le Professeur d'hygiène,

(1) *Discours sur les améliorations progressives de la santé publique par l'influence de la civilisation*, par F. Bérard, Professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Montpellier. *Paris* 1826. p. 68 et 69.

sur ce fait vrai, et selon toutes les apparences, unique en son genre, que du XVIe au XVIIIe siècle, la vie *moyenne* des Genevois doubla, ou à peu de chose près; à quoi il ajoute : — « Si nous pouvions avoir des registres anciens « et nouveaux dans tous les pays de l'Europe, il est pro- « bable que nous aurions des résultats *analogues* et qui « ne différeraient que dans leurs proportions. »

En pressant trop cette analogie, le savant économiste a perdu de vue que l'électorat de Brandebourg possède des registres tout aussi anciens et tout aussi exacts que celui de Genève, registres dont le dépouillement, commencé il y a long-temps par Sussmilch, et poursuivi de nos jours par M. Hoffmann, témoigne que depuis quelques années la mortalité moyenne est un peu plus forte en Prusse que dans les siècles précédens.

M. Say a également perdu de vue un autre fait historique, à lui bien connu, puisque Genève se croit des droits à le ranger au nombre de ses citoyens, fait dont résulte que le merveilleux accroissement de vie qui, durant les XVIIe et XVIIIe siècles, survint dans la vie probable des enfans, fut dû à une circonstance, si exclusivement locale, qu'on ne saurait en faire l'application à aucune autre ville, ni à aucun autre État.

Si vers la fin du XVIe siècle, qui servit de point de départ au Dr. Odier, une moitié des nouveau-nés y mouraient avant leur cinquième année révolue, c'est qu'à cette époque reculée, la petite république, encore naissante, eut à subir des pestes destructives, et que la défense de son indépendance lui suscita, de la part de la Maison de Savoie, une lutte qui exposa ses citoyens à de fréquentes

famines, dont les enfans sont toujours les premières victimes. Mais la progression de *vie* qui se manifesta avec tant d'éclat à Genève vers la fin du XVII[e] siècle, ne tint pas seulement à la cessation des deux fléaux ci-dessus; elle s'explique aussi par une circonstance toute particulière. Ce fut précisément l'époque où elle mérita l'honorable appellation de *ville de refuge*, en accueillant une foule de protestans italiens et français, chassés de leur pays par les persécutions religieuses. Comme la plupart des réfugiés qu'elle s'empressa de naturaliser, y arrivèrent dans l'âge des forces et parvinrent à une vieillesse avancée, le grand nombre d'années qu'ils vécurent jeta tout-à-coup un poids prépondérant, bien qu'étranger, dans la balance de la vie *moyenne* des Genevois proprement dits.

Essayons d'éclaircir ceci par un exemple.

Le père du Dr. Odier, émigré français, mourut à Genève âgé de 76 ans. Supposons que le jour de son décès, il y fût mort trois Genevois qui eussent vécu entr'eux, disons 54 ans; ce qui assignait à chacun des trois, dix-huit ans de vie, (et ce chiffre, qui est aujourd'hui plus que double, était celui du XVII[e] siècle) les 76 années qu'y ajouta le vieillard étranger, repartirent à chacun des quatre décédés, trente-trois ans et demi de vie *moyenne*, et doublèrent ainsi, ou à peu de chose près, celle des trois individus nés à Genève. D'où l'on voit que ce doublement n'autorise en aucune manière les Professeurs d'hygiène à proclamer que les hommes sont devenus CINQ *fois plus vivaces et plus sains* que dans les siècles précédens.

Bien que l'explication décolore, en quelque sorte, le document statistique dont on a trop fait honneur à Ge-

nève, il n'en est pas moins vrai que ses habitans, et surtout leurs enfans, ont éprouvé depuis la réformation, un très-notable accroissement de vie. Celui-ci fut l'œuvre de l'accroissement général de l'aisance, fruit combiné de la liberté politique et de celles des institutions de Calvin, qui valurent à ce peuple l'instruction publique et presque gratuite à laquelle il fut redevable de l'esprit de réflexion et de prévoyance, devenu l'un de ses traits caractéristiques.

Au surplus, M. Say ne s'en est point tenu au registre de Genève; il en appelle aussi à ceux de Paris qui témoignent que depuis une centaine d'années, la valeur de la vie s'y est sensiblement accrue; mais c'est ici le lieu d'observer que les améliorations survenues dans la vitalité des habitans de Paris, ou de toute autre capitale, ne sauraient servir pour en inférer qu'il en ait été de même dans les villes provinciales, ni surtout dans les campagnes.

La raison en est que les cités populeuses, toujours et nécessairement malsaines par le grand entassement de leurs habitans, sont susceptibles de diverses mesures de salubrité, dont l'effet peut être non moins efficace que prompt.

Pour assainir les quartiers malsains d'une grande ville, il suffit quelquefois d'y creuser un égoût (comme on l'a vu récemment à Vincennes). L'éloignement des cimetières et des abatoirs, la construction d'aqueducs qui amènent des eaux courantes, le percement ou l'alignement des rues qui gênent la circulation de l'air, enfin l'établissement ou l'amélioration des hôpitaux destinés aux maladies contagieuses, sont autant de mesures qui, en marchant de front, peuvent en certains cas assainir presque

instantanément une ville populeuse et rendre ses habitans plus vivaces, sans toutefois qu'on pût rigoureusement en conclure qu'ils en soient devenus plus aisés, et bien moins encore que la population des villes provinciales et des campagnes ait participé au prolongement de vie des habitans de la capitale. D'où résulte que ce qui a eu lieu à Paris, n'est ni une preuve, ni même un indice d'un prolongement *analogue* dans la vie moyenne du peuple français pris en masse. Depuis quelques années, la mortalité a diminué à Berlin, encore plus qu'à Paris; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait un peu augmenté dans les anciens États prussiens.

On ne saurait tenir avec trop de soin les registres funéraires des villes, pour s'assurer par de fréquens relevés comparatifs, si la durée de la vie de leurs habitans est progressive, stationnaire ou rétrograde; mais on ne saurait non plus trop se tenir en garde contre toute tendance à appliquer la marche ascendante ou descendante de leur mortalité, à celles des populations rurales où la marche de la mortalité reste ignorée. Cette tendance a donné lieu à de bien graves méprises, entr'autres à celle de MM. Moheau, Monthyon, Laplace, Necker, etc., qui, dans l'espoir de découvrir le montant inconnu des habitans de la France, adoptèrent pour multiplicateur des décès le chiffre 30, lequel était probablement alors, comme il l'est encore, le rapport général des décès avec les vivans dans le petit nombre de villes où l'on croyait le connaître. En procédant aujourd'hui d'une manière semblable, et en prenant pour guide la mortalité de Paris ou de Lyon, à peine trouverait-on dans le royaume, 27 à 28 millions de têtes.

En récapitulant ce qui précède, j'opine bien avec M. Say, que la vie humaine s'est prolongée en Europe depuis deux à trois cents ans, surtout dans les grandes villes et chez les classes aisées, où l'art de vivre a fait des progrès visibles : mais quant aux basses classes, je douterais qu'elles eussent participé à cette prolongation de vie, n'était qu'elles ont été délivrées des pestes qui les décimaient périodiquement, et que la facilité des communications internationales, ainsi que la variété des cultures a rendu les famines beaucoup plus rares qu'autrefois.

On ne saurait aller à pas trop mesurés dans cette matière encore presque neuve, ni trop se défier de certains chiffres produits par ceux des statisticiens qui ont un système quelconque à faire prévaloir.

Ceux qui écrivent que le *progrès est la plus noble des croyances modernes*, méritent plus d'un reproche à cet égard. Le vent du libéralisme a si fort enflé leurs voiles qu'ils en sont venus à adopter, et ont réussi à faire adopter, sans le moindre examen, certains chiffres d'une mortalité tellement diminutive, qu'on croirait lire les voyages de Gulliver, tant leurs récits portent le cachet du fabuleux.

Un médecin anglais, dont l'ouvrage n'a pas laissé d'obtenir quelques succès, a annoncé que les nouveaux registres mortuaires indiquent *partout* des proportions de décès de plus en plus faibles, et a appuyé cette heureuse découverte sur le chiffre mortuaire de la ville de Manchester, qu'il affirme s'être graduellement abaissé jusqu'à $\frac{1}{74}$; phénomène sur lequel il s'étend *con amore*, sans avoir pris la peine de consulter les documens parlementaires

où il aurait appris que de 1811 à 1821, la mortalité a flotté à Manchester entre $\frac{1}{44}$ et $\frac{1}{45}$ (1). Ce dernier chiffre, assez semblable à celui de Genève, n'est même croyable qu'en raison de l'affluence continuelle des jeunes gens de la campagne qui vont s'y fixer, après avoir heureusement traversé chez eux toutes les éventualités de l'enfance.

Pour admettre comme possible une mortalité de 1 sur 74 dans une ville quelconque, mais surtout dans une grande ville manufacturière, il faut être singulièrement étranger à tout ce qu'on connaît jusqu'ici du mouvement des populations urbaines. Un pareil phénomène ne s'est jamais vu et ne se verra vraisemblablement jamais.

Telle est, toutefois, la rapidité avec laquelle les presses du Continent traduisent et répandent tout ce qui se publie à Londres ou à Édimbourg sur ce sujet, que l'un des meilleurs journaux de Paris, s'est emparé du prétendu chiffre mortuaire de Manchester, pour le placer en tête d'un tableau synoptique de la mortalité moyenne dans les principales villes de l'Europe (2).

Mais voici un chiffre non moins merveilleux que celui de Manchester. Le même Docteur qui l'a produit, affirme aussi que les progrès de la vie sont si extraordinaires en

(1) « *In* 1770, *Manchester mortality was* 1/28; *forty years after, in* 1811, *the annual deaths are diminished, almost* beyond belief.... *to one in* 74! *But the improvement dos not stop even there; for in* 1821, *they appear to become still fewer.* » Elements of medical statistics, *by Bisset Hawkins* M. D. London 1829.

(2) Voyez dans la *Revue Britannique*, mars 1830, l'article intitulé: *Durée comparée de la vie humaine dans les principaux États de l'Europe.*

France, que la mortalité moyenne des forçats dans les bagnes, n'y est plus aujourd'hui que de 1 sur 49; chiffre qu'il fait de son mieux pour rendre croyable (1).

Certes, s'il m'eût été possible d'admettre que dans ces lieux de souffrance, d'abjection, d'esclavage, de remords et de désespoir, la durée de la vie fût égale à ce qu'elle est dans la France moyenne, j'aurais bien vite abjuré la doctrine qui rattache, en première ligne, cette durée au bien-être matériel et à la tranquillité d'esprit qui l'accompagne. Mais avant de me laisser déconcerter par un chiffre si inattendu, j'ai eu la précaution de le vérifier moi-même sur les livres de l'infirmerie du bagne de Toulon, où je me suis assuré, qu'en 1827 et 1828, la moyenne de la mortalité annuelle des forçats (hommes en général fortement constitués), flotta entre $\frac{1}{16}$ et $\frac{1}{17}$.

Et ce chiffre coïncide exactement avec celui qu'a produit M. de Martignac, dans son rapport au Roi, sur le *terme moyen* de la mortalité dans les maisons centrales destinées aux condamnés à plus d'un an de détention. On y lit que ce terme est d'un homme sur 16, et d'une femme sur 26 (2). Comme la vie probable des individus

(1) « *The galley-slaves in France, are better fed and clothed than the other prisonners. They work in the open air and are usually* callous *to the impression of memory or of hope. The mortality of these beings is* so low *as* 1 *in* 49, *while that of the whole french nation is* 1 *in* 40. *But that small proportion of deaths is partly due to the absence of children as well as of men beyond* 70, *at which last age they are released.* » p. 159.

(2) Ce rapport, inséré au *Moniteur* du 20 janvier 1829, explique cette différence entre la mortalité des deux sexes, en observant

arrivés en France à l'âge des forces ne saurait être moindre d'une 30e ou 40e d'années, il s'ensuit que la sentence qui prive de sa liberté un homme de vingt à vingt-cinq ans, lui retranche tout au moins une moitié de l'existence qu'il eût été appelé à parcourir. Je doute que ce retranchement se soit jamais présenté à l'esprit des législateurs dont les lois pénales ont déterminé la durée des emprisonnemens.

que la vie *sédentaire* influe sur la santé des hommes plus que sur celle des femmes.

Quoique le Ministre eût raison sans doute, il n'en est pas moins tombé dans une méprise qui mérite d'être relevée, lorsqu'il ajoute que — « pour les femmes, cette proportion (de 1/26) n'excède guère les *proportions communes* dans la population qui vit en liberté. »

Il n'est, ni possible, ni probable que dans un pays où la proportion commune des décès de l'un et de l'autre sexe (ceux des enfans compris) oscille entre 1/39 et 1/40, la mortalité générale des femmes et filles qui ont déjà traversé les casualités de l'enfance, puisse s'élever à 1/26. Je la supputerais plutôt à 1/52, et tel est le chiffre qui me fut fourni à la sous-préfecture de Toulon, comme celui qui, dans cet arrondissement, indique la moyenne des individus dont l'âge correspond à celui des forçats.

Au surplus, pour ne point s'exagérer la mortalité des vagabonds et mendians des deux sexes ramassés sur les grands chemins et entassés dans les maisons de dépôts, il ne faut pas perdre de vue que nombre d'entr'eux y arrivent dans un état d'exténuation qui les fait déjà toucher au terme de leur existence.

Ce n'en fut pas moins, de la part du ministère Martignac, un acte hautement méritoire d'avoir voulu connaître au juste la mortalité générale des prisonniers, et surtout, d'avoir publié sans déguisemens, que celle des mâles s'élève à 1 sur 16.

Il y aurait un moyen non moins simple que facile de connaître le degré d'aggravation qu'exerce sur la durée de leur vie, la sentence qui condamne en masse les hommes détenus à une mortalité moyenne de 1 sur 16. Il suffirait, à cet effet, de dresser quelques statistiques vitales des classes d'employés à l'égard desquelles le Gouvernement français possède des répertoires qui indiquent exactement le nombre des individus, leur âge, celui auquel ils quittent la vie, et par suite, la proportion de leur mortalité. Ceci comprendrait les pensionnaires civils, ecclésiastiques, et tous les fonctionnaires attachés aux divers départemens publics, en commençant par les armées de terre et de mer.

Le Ministre des Cultes rendrait, par exemple, un vrai service à la science administrative, s'il publiait chaque année, mais sans interruption, une statistique vitale du clergé, en adoptant, à cet effet, quelque formule semblable à celle qui suit.

Ecclésiastiques salariés.

ANNÉE.

NOMBRE DES VIVANS.	LEUR AGE COMMUN.	MORTALITÉ MOYENNE.	VIE MOYENNE DES DÉCÉDÉS.
	ans.	1 sur	ans.

Ainsi présentées en une seule ligne et en quatre cases, des statistiques aussi simples éclairciraient beaucoup d'idées confuses et feraient mieux comprendre à quel point est empiré le sort des détenus par le retranchement de

vie auquel les condamne une longue détention. Elles populariseraient en France, une étude d'une utilité inappréciable pour quiconque admettra que le chiffre croissant ou décroissant de la mortalité des diverses classes d'une nation, ou des différentes nations, est un miroir fidèle où se réfléchissent toutes les vicissitudes de leur adversité et de leur prospérité.

Il est à présumer que, si la France donnait l'exemple d'une bonne statistique vitale et mortuaire, il serait ailleurs promptement imité, ainsi que l'a été, par Sir Robert Peel, celle des crimes dont M. de Peyronnet avait fourni le premier modèle (1).

(1) L'idée de ces statistiques de *criminalité*, aujourd'hui si fort en vogue, est neuve, et pourra fournir, avec le temps un compas, pour mesurer la dégénération ou la régénération morale d'un peuple : mais il ne faut cependant pas se faire illusion sur ce que les délits contre la propriété sont de nature à s'accroître avec l'accroissement de la richesse publique, de même que se multiplient nécessairement les faillites dans les villes où se multiplient les transactions commerciales. Le fruit de toute industrie perfectionnée est l'augmentation du fond de réserve, ou en d'autres termes, la création de nouvelles valeurs, dont l'étalage stimule, avec les convoitises de la classe qui s'en voit privée, les entreprises de ses membres immoraux pour s'en emparer. C'est ici l'un des cortèges inévitables de l'enrichissement, et si la France y marche, elle doit s'attendre, comme la riche Angleterre, à voir marcher de front les attentats contre la propriété, et en subir les conséquences, sans se laisser effrayer outre mesure, si le nombre comparatif des délits vient à lui révéler l'augmentation de ceux contre la propriété.

A ces statistiques de *criminalité*, le successeur de M. de Peyronnet en a ajouté une d'un autre genre, celle des procès civils qu'il a cher-

Ce serait vraiment là un assaut digne des deux peuples placés en tête de la civilisation européenne.

Malheureusement le public français a mis jusqu'à ce jour si peu d'intérêt à ces chiffres, que l'importante investigation entamée en 1828, par M. de Martignac, a été abandonnée ou suspendue par ses successeurs, sans que personne s'en soit plaint ni même aperçu.

Aussi est-il bien à craindre que l'ancienne indifférence du public français pour ces utiles recherches, ne s'enra-

ché à perfectionner en l'accompagnant de certains détails inattendus. S'il se fût borné à dire que le rapport du chiffre de la population, avec celui des causes civiles jugées en 1830, a été d'un procès pour 196 habitans, ce rapport eût pu servir à en mesurer la proportion, soit avec ce qui se passe ailleurs, soit avec ce qui se passera dans l'avenir. Mais lorsqu'il ajoute : — « Le rapport du nombre des procès avec l'étendue superficielle, qui est pour tout le royaume de 53,197,198 hectares, établit *un procès sur* 320 *hectares*, » il a rapproché des quantités qui cessent d'être comparables, puisqu'à égalité de procès, la Russie, vingt-neuf fois plus grande que la France, présenterait des hectares vingt-neuf fois moins *processifs*.

En outre, quoique toute statistique judiciaire des causes civiles présente des quantités très-comparables, il pourra survenir tels cas où l'on devra plutôt se réjouir que se plaindre de leur accroissement, en raison de ce que de fréquens appels aux lois et aux tribunaux sont autant de preuves de respect pour les premières et de confiance dans leurs organes.

Il y a précisément un quart de siècle que le roi de Prusse actuel immortalisa son règne en détruisant, dans ses États, jusqu'aux dernières traces du servage sous le régime duquel les serfs ne pouvaient ou n'osaient guère poursuivre leurs maîtres en justice. Si dans ces provinces affranchies, on vient à comparer les statistiques judiciaires d'alors à celles d'aujourd'hui, il est possible que le nom-

cine de plus en plus par la masse d'erreurs que propage depuis long-temps la presse, et sans que personne ait encore pris la peine de les relever.

En m'imposant cette tâche, j'aurais dû, d'après l'ordre des dates, commencer par la statistique vaudoise du Pasteur Muret, entreprise vers le milieu du siècle passé. Ce fut lui qui le premier démêla que le but de toutes recherches utiles sur le mouvement des populations, devait tendre vers la découverte du nombre des *années vécues*, pour arriver à celle de la vie *probable* et de la vie

bre croissant des procès civils pour eque le gouvernement prussien a complétement atteint l'un des buts qu'il avait en vue.

Même observation pour tel pays où les frais trop élevés des Cours de Justice les rendent inaccessibles aux classes gênées. *Nos tribunaux sont heureusement et également ouverts au pauvre comme au riche*, disait le Chancelier d'Angleterre au spirituel Horne Took. *Oui*, *Mylord*, lui répondit celui-ci, *et il en est de même de la Taverne de Londres.*

Peut-être risque-t on de fatiguer et de dégoûter le public à force de statistiques, ou trop multipliées, ou trop chargées de chiffres, et dont il n'est pas toujours facile de bien démêler les dernières conséquences. Quant à nous, dont le domaine se borne à la triste fonction d'explorer les archives des tombeaux; nous tenons les statistiques vitales et mortuaires pour les plus instructives de toutes, et nous inclinons à croire qu'il eût été pour le moins aussi utile de poursuivre celle de M. de Martignac sur la mortalité proportionnelle des détenus, que de la remplacer par celle des procès civils, dont le nombre décroissant pourra fort bien n'être point un témoignage vivant d'une civilisation croissante.

Mais la statistique qui signalera le degré de lenteur, ou de vitesse, avec lequel les générations d'un peuple ont été, à telles ou telles époques, superposées dans la tombe, sera un flambeau pour l'histoire à laquelle il manque encore.

moyenne dont on ne s'est plus occupé dès-lors. Il eut, à cet effet, la patience de déchiffrer les registres de 43 paroisses du Pays de Vaud, déchiffrement où il apprit que la vie *probable* des enfans s'y élevait à 41 ans 4 mois, la vie *moyenne* des décédés à 35 ans 5 mois, et que les deux rapports des naissances et des décès avec la population étaient de 1 sur 36 et de 1 sur 45 $\frac{1}{9}$. Les tables qu'il en dressa sont un document qu'on ne possède dans aucun autre pays, ou qui n'a été imité que par le médecin genevois. Aussi la valeur en est-elle inappréciable, et M. Malthus est loin d'avoir rendu à cette première partie des vastes recherches du Pasteur de Vevey, l'éclatante justice qu'elle mérite. Je me propose d'y suppléer dans quelque travail spécial sur la Suisse. Mais celui-ci étant exclusivement destiné à relever les *erreurs*, il m'est pénible d'avoir à ajouter que Muret se déclara l'ardent apôtre d'une grande fécondité à laquelle il associait une grande population et à celle-ci une grande prospérité. Son erreur fut pourtant excusable en ce qu'en fouillant les plus anciens registres vaudois, qui avaient inscrit les naissances et très-incomplétement les morts, il s'assura que depuis deux siècles les premières n'avaient cessé d'aller en déclinant et toujours de plus en plus. Les cris de détresse que lui arracha leur déclin, se seraient changés en cris de joie s'il avait eu les registres mortuaires de ces temps reculés, où il se fût convaincu que les décès avaient simultanément diminué encore plus que les naissances. Cette conviction, s'il y était arrivé, eût, par avance, déroulé sous ses yeux le redoublement de vie dont Leyzin fournissait alors et fournit encore un exemple à peine

croyable. Cette petite peuplade, perchée au haut des Alpes, fut signalée par Muret, comme celle qui, comparativement au nombre de ses habitans, comptait le moins d'accouchemens, le moins de sépultures, le moins d'enfans au-dessous de la puberté, le plus d'adultes amenés à une virilité vigoureuse et le plus de mariages co-existans. Grâce au nombre inférieur de ses naissances, cette commune a conservé tous ses avantages et est encore aujourd'hui celle où brille dans son plus grand éclat l'oriflamme de la vitalité helvétique.

Mais la réduction soutenue et avérée des naissances préoccupa tellement notre ecclésiastique de l'idée que la population vaudoise avait été en diminuant, diminuait et était en quelque sorte menacée de s'éteindre, qu'il termina son méritoire travail en exhortant ses compatriotes à MULTIPLIER COMME LES ÉTOILES DU CIEL. Deut. X, 22. *C'est là mon* SOUHAIT, *c'est aussi ma* DEVISE.

Encore n'en demeura-t-il pas là, car afin de réaliser plus promptement ce *souhait*, en forçant tous les célibataires au mariage et en encourageant les familles les plus pauvres à mettre au monde le plus d'enfans possible, le bon Pasteur alla jusqu'à proposer et recommander une série de mesures tellement extraordinaires et violentes, que si, par impossible, elles eussent été adoptées et exécutables, elles auraient fait du florissant Pays-de Vaud, un vaste cimetière.

Des mesures de ce genre étaient, à la vérité, si populaires parmi les écrivains qui faisaient loi à cette époque, que Voltaire y donna son assentiment, quoique d'une manière dubitative : — « Je ne sais s'il ne serait point à

propos d'augmenter la taille et la capitation de quiconque ne serait pas marié à 25 ans.»

Mais Voltaire avait trop de justesse pour ne pas se raviser, ce qu'il fit en ces termes : —« Le point *principal* « n'est pas d'avoir du SUPERFLU en hommes, mais de ren« dre ceux que nous avons, le *moins malheureux qu'il* « *est possible* (1).»—Pour utiliser cette idée, qui est en effet ici le vrai point de mire, son auteur aurait dû examiner si les surnuméraires qu'il appelle, avec raison, le *superflu* des hommes, ne sont pas l'un des principaux obstacles à ce que les classes laborieuses soient le *moins malheureuses qu'il est possible*. Sans l'accompagnement de cet examen, et toute lumineuse que fût d'ailleurs sa conception, elle resta inachevée et comme perdue parmi les lueurs philosophiques dont abondent ses écrits.

Et Muret aussi se ravisa, car il découvrit que la *force de la vie est en* RAISON INVERSE *de la fécondité*, ce dont il eut la candeur de convenir en ces propres termes, mais sans discerner combien cette découverte était en opposition avec son fatal *souhait*.

Tirons le rideau de l'indulgence sur ces déplorables aberrations d'un statisticien qui n'en mérite pas moins une place distinguée dans les fastes de la science qu'il fut un des premiers à éclairer. Muret eut entr'autres le mérite de poser, comme par intuition, ce principe fondamental qu'on peut regarder comme le correctif de son écrit. Les trois lignes que je vais en transcrire devraient l'être sur le manuel de tant d'administrateurs, qui, tout en

(1) *Dictionnaire philosophique*, art. *Fertilisation*.

se disant convertis aux doctrines de M. Malthus, ne laissent pas de rétrograder quelquefois en secret vers le vœu de Muret, celui de voir tous leurs administrés environnés de troupeaux d'enfans.

« Peu importe qu'on se *marie* PEU *ou* BEAUCOUP; la pa-« roisse ou le pays qui a l'AVANTAGE sur les autres, est ce-« lui où il meurt le *moins d'enfans* sur le nombre donné « de mille baptêmes. »

L'apophthegme est, à tout prendre, le meilleur antidote du téméraire *souhait* qui l'accompagnait.

L'auteur de cet aphorisme digne de Platon, n'en resta pas moins, jusqu'à son dernier jour, sous l'empire de la même déception qu'a subie si long-temps après M. Ch. Dupin, lorsqu'il a exhorté ses compatriotes à faire un *grand effort pour passer du dernier degré d'accroissement au premier*, et la municipalité de Paris à pourvoir, chaque année, aux dots de trois mille jeunes ménages trop pauvres pour se procurer un lit nuptial.

Comment n'a-t-il pas vu que ces nouveaux mariages auraient été autant de nouvelles pépinières d'enfans *abandonnés* à la pitié publique, partie honteuse de la métropole de la France?

Il est hautement probable que l'ecclésiastique suisse aurait cessé de voir le *beau idéal* dans un accroissement indéfini de naissances s'il eût pu lire dans l'ouvrage de M. Dupin, l'étrange aveu dont cet auteur a accompagné et appuyé les exhortations ci-dessus : — « Dirai-je qu'il est « des manœuvres et des paysans qui, *surchargés de fa-« mille*, voient avec une *secrète espérance* les *ravages*

« du fléau périodique de la petite vérole qu'ils regardent « comme un *soulagement* (1)? »

Ce fait, s'il est fondé, n'est guère moins instructif qu'attristant; et comment le révoquer en doute, quand l'aveu s'en trouve sous la plume de l'un des plus ardens promoteurs d'une fécondité sur-humaine?

Peu de gens ignorent que le souhait du Pasteur vaudois fut immédiatement partagé par le célèbre citoyen de Genève, qui, étranger aux principes élémentaires de l'économie politique, reproduisit dans son *Contrat Social*, la partie fausse des doctrines de Muret, en leur imprimant le cachet de son éloquence. Il y jeta en avant, et comme axiome, que le *signe* le *moins disputé* et le plus *infaillible* de l'état florissant d'un pays, est une *multiplication* indéfinie de ses habitans.

Avec plus de justesse dans l'esprit, Voltaire, qui exerça tant d'influence sur ses contemporains, répandit de son côté d'autres erreurs presque également dangereuses : il posa en fait qu'il faut des circonstances fort heureuses pour qu'une population augmente d'*un vingtième* en CENT années (2). »

Long-temps après, et depuis qu'une foule de recense-

(1) *Forces productives et com.* V. I, p. 41.

(2) *Lettre à M. de la Michodière*, Intendant d'Auvergne. Novembre 1757.

Les recensemens officiels de la Bohême, que j'ai sous les yeux, témoignent qu'à dater de l'époque où Voltaire posait ainsi ses chiffres fantastiques, cette population a *doublé* dans le court intervalle d'un demi-siècle. Le dénombrement de 1762 y compta 1,670,690 têtes, et celui de 1826 y en a compté 3,752,061.

mens effectués en différens pays eurent bien mis au jour le mécompte des calculs de Voltaire, M. Garnier, qui s'est fait un nom en économie politique, a encore affirmé de son côté, qu'à l'exception de la Russie et de la Prusse occidentale, la population *paraît être partout dans un état stationnaire*.

Ce traducteur d'Adam Smith en a enrichi la traduction d'un commentaire dans lequel il cherche à établir que la guerre, par ses demandes de travail et de travailleurs, donne aux populations un *essor exagéré*, mais qu'à la paix cet *essor se ralentit*, et qu'on *peut* RAISONNABLEMENT *en* INFÉRER *que la population de l'Angleterre est, comme celle de la France, dans un état* PRESQUE STATIONNAIRE.

En 1821, année qui précéda celle où fut publiée cette *inférence*, le troisième census effectué en Angleterre venait d'y révéler que, dans l'espace de vingt ans, sa population s'était accrue de 10,942,646 à 14,391,631, et que, malgré la paix, qui selon l'économiste français aurait dû la faire rentrer dans ses limites, elle prenait un essor qui est devenu l'objet des alarmes de tout ce que cette île contient d'administrateurs et d'administrés judicieux.

L'échafaudage élevé par M. Garnier doit-il être attribué au désir de rassurer ses compatriotes sur le mécompte de l'accroissement qu'il avait annoncé dans leurs naissances, ou au désir de ravaler la puissance nationale des Anglais? C'est ce qu'il importe assez peu de tirer au clair (1). Mais ce dernier but s'est manifesté plus claire-

(1) Peut-être ai-je à me reprocher d'avoir innocemment contribué à la construction de cet échafaudage de l'ancien Président du

ment, quelques années après, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, par M. Benoiston de Châteauneuf, que je ne puis me dispenser de mentionner dans une notice exclusivement destinée à exposer les principales erreurs propagées de nos jours, sur le sujet de la population.

D'une part, l'auteur du Mémoire y posa en fait, « qu'il

Sénat de Napoléon. Voici, du moins, ce qui m'induit à le craindre.

L'écrit où, en 1799, je hasardai à Londres, la *conjecture* que les naissances avaient subi en France une diminution de près *d'un septième* pendant le régime de la Terreur, me valut de sa part une réponse où il certifia qu'elles avaient pris un *essor exagéré* pendant la guerre, sans pouvoir toutefois en préciser le chiffre, attendu que, ni le gouvernement républicain, ni le gouvernement impérial, n'avaient jugé à propos de publier aucun registre des décès ni des naissances. Dans cette polémique, M. Garnier me témoigna tant d'animadversion et mit tant de colère que je me tins pour dispensé de répondre.

Long-temps après, en 1821, lorsque le gouvernement de la Restauration prit enfin le sage parti de publier ses registres, où l'on vit que malgré la paix, les naissances se trouvaient réduites, en 1818, à 914,351, c'est-à-dire, à tout près *d'un dixième* au-dessous du *million* qu'avait accusé M. Necker en 1785; mon réfutateur s'en trouva naturellement fort déconcerté : tout en convenant qu'elles *n'étaient pas plus nombreuses qu'elles ne l'avaient été quarante ans auparavant*; il supprima de ses œuvres *l'introduction* où se trouvait la diatribe mentionnée ci-dessus, et la remplaça par une allocution d'un rare mérite.

Dans sa *Note* XXII[e], où mon nom n'a plus reparu, feu M. le Marquis Garnier a mis au jour un système non moins nouveau qu'ingénieux, pour expliquer comment, bien que les naissances eussent diminué depuis la paix, il était *raisonnable* d'en *inférer* qu'elles avaient dû prendre, durant la guerre, un *essor exagéré*; mais cette in-

paraît bien CONSTATÉ que la mortalité *diminue* en Europe, et que la vie moyenne y *augmente*, ainsi que la longévité. (1)» De l'autre, il éleva des doutes sur le progrès de la conservation des nouveau-nés en Angleterre. Ces deux opinions marchaient de front, et au décroissement de la mortalité des enfans anglais, le statisticien français opposa un témoignage très-propre à faire autorité, celui

férence qui, si elle est fondée, m'a laissé la défaite, au lieu de la victoire, n'en fut pas moins accompagnée d'aperçus si lumineux que j'invite à les méditer quiconque s'occupe du sujet.

Voici, entr'autres, ce que je qualifie d'aperçus *lumineux* et de principes incontestables : — « La population se continue par la *mutation* des êtres, c'est-à-dire, par le remplacement continuel des décès par les naissances. Chaque *fait* de ce genre est un échange dans lequel la société est toujours en PERTE, attendu que la mort enlève indistinctement des hommes plus ou moins formés, plus ou moins utiles, et toujours plus âgés que le nouveau-né destiné à remplacer le vide causé par le décès. Il est donc très-AVANTAGEUX pour la société que ces *mutations* ne se fassent que le *plus rarement possible.* »

AVANTAGEUX..... sans aucun doute; mais alors comment concilier cet avantage avec celui qu'aurait tiré la France des *incessantes levées conscriptionnelles* qui, en multipliant les demandes de travailleurs pour alimenter la guerre, durent multiplier si fort ces mêmes *mutations* où la société se trouve *toujours en* PERTE, et qu'elle a un *si grand intérêt* à rendre le PLUS RARES *possible* ?

Il est cependant vrai de dire que M. Garnier écarta cette difficulté, en posant en fait que chaque campagne n'avait coûté à la France qu'environ 45 mille hommes au-delà du nombre de ceux qui, sans la guerre, se seraient éteints de mort naturelle dans leurs foyers.

Quarante-cinq mille hommes seulement!!!

(1) Voyez le *Moniteur* du 16 février 1826, où fut insérée tout au long cette dissertation, tellement pleine d'erreurs que le chiffre mortuaire des Anglais y est assimilé à celui des Napolitains.

de M. Glenny, lequel aurait déclaré devant un Comité parlementaire, que la vie des enfans ne lui paraît point s'être prolongée au-delà d'*un cinquantième*. En interrogeant le document original, j'y lis, *at least one fifth;* ce qui est précisément *dix* fois plus que *one fiftieth* (1).

Je me fusse abstenu de mentionner cette méprise évidemment involontaire et qui échappa à l'Académie, si le même écrivain, associé dès lors à ses travaux statistiques, ne venait de soulever devant elle une question d'état d'un haut intérêt, dans un Mémoire sur *la mortalité de l'armée française*. L'auteur l'y suit dans ses cantonnemens de paix, pour découvrir le tribut annuel qu'elle paie à la mort, et qu'il estime à 1 sur 44, en en séparant celui des officiers et des sous-officiers, dont la mortalité est toujours plus faible que celle des simples soldats.

Tel est le chiffre qu'il a signalé comme plus élevé que

« (1) *Since the time of Dr. Price, health has improved by the improvement of medical science, not much in adults, but* very much *in children. I should almost think the lives of children has increased a* FIFTH, at least *from my experience.* » — Evidence of M. Glenny. Report from the select committee on the laws respecting friendly societies. 5 july 1825, p. 40.

La difficulté de quelques investigateurs français à débrouiller les enquêtes parlementaires et à en saisir les résultats, paraît si grande que l'un des ex-ministres de Charles X, M. le Baron d'Haussez, vient de composer sur les lieux, un ouvrage intitulé, *De la Grande Bretagne en* 1833, où on lit T. I, p. 260. — *La longévité est à peu près la même qu'en France.* Le chiffre mortuaire ténorisé dans les derniers documens officiels des deux nations, diffère néanmoins de 1/35 à 1/40 !

celui des forçats de Brest (1), différence qu'il n'a pu s'expliquer que par l'*obéissance aveugle et la discipline barbare qui réduit* les militaires *à l'état de l'esclave ou de la brute!*

Son chiffre n'a cependant rien d'excessif, rien à quoi l'on ne pût ou dût s'attendre, bien que les conscrits choisis pour un service dont la durée cesse à leur 26e année, ne participent au tirage qu'autant que leur constitution physique a traversé l'épreuve d'un examen qui les reconnaît sans infirmités et sans germes apparens de maladies. Quelle proportion de ces jeunes gens, ainsi choisis, seraient morts annuellement dans leurs foyers, s'ils y eussent été laissés à leurs occupations habituelles? A peine si l'on peut la supputer à 1 sur 100, ou tout au plus à 1 sur 88. De cette

(1) En rendant compte de cette séance de l'Académie, le *Journal des Débats* du 25 juillet 1833, mentionne que l'un des assistans, tout ébahi de voir remettre ainsi en scène la grande longévité des forçats, et pour le bagne de Brest pris isolément, observa que ce n'est que *sur des chiffres beaucoup plus élevés que ceux présentés par l'auteur, qu'on peut établir* une loi de mortalité pour les forçats. Ce fut M. Poisson qui fit l'observation, en promettant de reprendre lui-même les calculs sur lesquels s'est appuyé le mémoire.

Ce serait, en quelque sorte, peine perdue de revenir sur cette question déjà suffisamment résolue dans le Rapport où M. de Martignac avait fait connaître que les détenus mâles, pris en masse, subissent en France une mortalité annuelle de 1 sur 16. Mais le savant géomètre rendrait un service essentiel à la science et à la statistique de son pays, si par l'analyse des probabilités, qui lui est si familière, il était en son pouvoir de découvrir quelques formules propres à résoudre le problème suivant.

« Étant donnée une population où le double rapport des naissances

dernière hypothèse, si on l'admet, résulterait que cent mille conscrits sur le pied de paix en perdront environ 2272, au lieu de 1136 seulement qui auraient payé leur tribut à la mort, si la France n'avait ni armées ni conscription. On peut et doit, sans doute, regretter cette perte, ainsi que les frais énormes qu'entraînent les grands États militaires, et par dessus tout, celle des travaux productifs auxquels est périodiquement enlevée la jeunesse parvenue à l'âge des forces, pour n'apprendre qu'à manier le mousquet et à brûler de la poudre. Mais voici où git le nœud de la question, sinon pour les statisticiens, du moins pour l'homme d'État.

Lorsqu'en partant de l'ancien adage, *si vis pacem, para bellum*, les administrateurs et législateurs français se réunissent à l'opinion, fondée ou non, que soit pour sa défense, soit pour maintenir au dedans l'ordre public, et

et des décès avec les vivans est connu, ainsi que l'accroissement annuel et régulier de ces derniers, trouver la *vie moyenne* des décédés et *l'âge commun* des vivans. »

Je crains fort que les données ci-dessus ne soient trop incomplètes pour pouvoir en dégager les deux inconnues. En ce cas, je prends la liberté d'inviter l'illustre géomètre, membre du Bureau des Longitudes, à y employer son influence pour que ce Bureau, chargé de mettre en ordre les registres annuels de l'état civil en France, le fasse enfin de manière à ce que les décès y soient classés d'après les âges, ainsi que cela se pratique partout ailleurs.

Un simple commis, intelligent et laborieux, suffirait pour effectuer, en peu de temps, ce travail qui, en Prusse, est toujours parachevé et mis sous les yeux du Roi dans le septième mois qui suit l'année dont on relève les registres, tandis que l'Annuaire français pour 1834 ne relèvera que ceux de l'année 1831.

au dehors le rang qu'il occupe en Europe, ce Royaume a indispensablement besoin d'un état militaire de paix, qui appelle deux ou trois cent mille hommes à l'apprentissage des armes, (question hors du ressort des Académies), doit-on s'en laisser détourner par la perspective d'un sacrifice annuel de trois à quatre mille conscrits, pris sur une population qui, malgré ce sacrifice, présente chaque année un excédant régulier de plus de 158 mille naissances sur les décès?

En laissant de côté ce point de vue, et en s'appitoyant sur ce que les jeunes soldats français de 20 à 25 ans, fournissent à la mort *un tribut* PLUS ÉLEVÉ *que celui des hommes de* 50 *à* 60 *ans*, l'auteur du mémoire en a accusé les rigueurs de la discipline qui pèse sur eux.

Non, ce n'est point une discipline trop sévère qui éclaircit, en temps de paix, les rangs des soldats français. Ce qui leur manque, ce n'est ni une nourriture suffisante, ni des soins dans leurs maladies; c'est la surveillance paternelle que rien ne remplace dans l'âge des passions; ce sont surtout les affections de famille dont ils étaient entourés. Ce qui altère la santé de plusieurs d'entr'eux, c'est le changement d'état, et par dessus tout la privation de l'air natal; car le conscrit du centre de la France, caserné au nord ou au midi, y subit une expatriation qui, à cet âge, brise le cœur, et qui, sous les drapeaux du Grand Capitaine, moissonna cette foule de conscrits réfractaires dont furent encombrés les hôpitaux, les prisons et les cimetières.

Après tout, une mortalité de 1 sur 44 est vraisemblablement l'une des plus faibles qui existe dans les armées

de l'Europe (1); et ce serait ici une raison additionnelle pour que le Département de la guerre donnât le premier l'exemple de publier lui-même chaque année, une statistique mortuaire des hommes confiés à ses soins.

Au reste, les statisticiens anglais ont leur large part dans les erreurs que je me suis imposé la tâche de relever.

En 1827, à la première annonce d'un projet du ministère britannique pour encourager et faciliter l'émigration des Irlandais surnuméraires au haut Canada, M. Sadler,

(1) Si aux calculs de M. B. de C., je comparais les *notes*, à la vérité douteuses, que j'ai recueillies sur la mortalité régulière des anciennes armées prussienne et piémontaise, elles lui révéleraient une discipline bien autrement *meurtrière* que celle qu'il déplore pour les soldats français. Mais voici un fait à peu près certain. Les troupes suisses capitulées au service de France, y supputaient leur perte annuelle à 1 sur 25, différence qui s'explique par celle de leur âge qu'on évaluait, en commune, à 33 ans. Tout élevé que puisse paraître ce déficit, comparé à celui des troupes françaises actuelles, je n'ai pas ouï dire qu'il soit entré dans les considérations, d'un ordre bien supérieur, qui ont enfin déterminé les conseils les plus éclairés de la Suisse à s'interdire tout service capitulé.

La seule instruction solide à tirer des chiffres mortuaires produits ci-dessus, tient à la manière dont ils sont échelonnés, et d'où il appert que la mortalité des sous-officiers serait de moitié inférieure à celle du simple soldat. A quelle autre cause attribuer cette énorme différence, si ce n'est à ce qu'une éducation un peu mieux soignée leur inspire une conduite mieux réglée, et à ce que leur paye, de quelques sous supérieure, leur procure quelques comforts de plus?

Tant il est vrai qu'il faut toujours en revenir aux comforts de la vie pour mesurer sa durée, et qu'aisance et vitalité sont des expressions en quelque sorte synonymes!

membre de la Chambre des Communes, dénonça tous projets semblables, mais surtout leur principe, comme *anti-social, patricidal, diabolical, affronting God*, etc.

A dater de cette annonce, il a enfanté trois volumes de deux mille pages couverts de milliards de chiffres, ou en se mettant à cheval sur le paradoxe de Rousseau, il a visé à son éloquence et en a quelquefois approché. Les deux peuples qu'il présente à l'imitation des autres, sont les Russo-Grecs, dont il signale la mortalité comme *remarquablement faible*, et les habitans de la Chine qu'il signale aussi comme *paradis. de nos antipodes*.

Ce nouvel économiste nie non-seulement l'existence, mais jusqu'à la possibilité de populations exubérantes, et soutient, entr'autres, qu'on doit se réjouir plutôt que s'alarmer d'un redoublement indéfini de naissances, attendu qu'à quelque degré qu'elles vinssent à s'élever, on peut être sûr qu'il aurait nécessairement un terme.—Nul doute que partout où une population arrive au *trop-plein*, sa plénitude l'empêchera de se remplir comme auparavant. Mais si elle ne commence à se désemplir qu'à la suite d'une misère et d'une mortalité simultanément croissantes, peut-on, doit-on se consoler par avance de ces deux fléaux en se fiant sur eux? Est-il permis d'exhorter la race humaine à aller courageusement au-devant d'eux, en cherchant ainsi le remède dans le mal même, en donnant à la fécondité le plus grand essor dont elle soit susceptible, et cela dans l'espoir que cet essor s'arrêtera par la seule force des choses, par les ravages de la mortalité? Telle est la doctrine mise en lumière à Londres,

sous ce titre : *The* LAW *of population in* DISPROOF *of the* SUPERFECUNDITY *of human beings* (1).

Les doctrines qu'il contient ne pouvaient manquer d'être bien vîte appréciées sur le théâtre où il les mettait au jour. Dans cette terre classique du *bon sens*, comme l'appelait le Suisse Muralt, la plupart des journaux scientifiques, littéraires et politiques, se sont em-

(1) On voit déjà par le titre même de l'ouvrage, que l'auteur y repousse toute possibilité de populations assez prolifiques pour devenir surabondantes, proposition dont le développement le conduit à s'étendre sur les *félicités* résultant d'un accroissement continu : — « *The variation in fecundity is effectuated, not by the* wretchedness, *but by the* happyness *and* prosperity *of the human species.* Introduction, p. VII.

Il ne peut s'empêcher toutefois de reconnaître que cette masse de *prospérités* est nécessairement accompagnée d'une masse considérable de *privations* : — « *I maintain that a considerable degree of labour and even* PRIVATIONS, *is a more efficient cause of an increased degree of fecundity.*

S'il entend par là que la fécondité des populations déjà surabondantes, n'est, ni limitée, ni même ralentie par leurs *privations*, il n'est que trop fondé ; mais la question à résoudre consiste à démêler si la durée de la vie des masses est limitée ou non par leur *misère*, et si une population exubérante peut dispenser à ses membres le nombre d'années qu'il leur était donné de vivre.

En dernière analyse, ces trois volumes, qui n'en sont pas moins l'œuvre d'un homme d'esprit, mais toujours emporté par son imagination, ont pour objet d'assigner la palme de la félicité publique aux populations les plus *denses*, et c'est dans ce but qu'en désignant comme telle la population des Pays-Bas, M. Sadler leur reproche de n'être point aussi peuplés qu'ils pourraient et devraient l'être : — « *The kingdom of the Netherlands is* UNDERPEOPLED, *either in*

pressés à ouvrir sur elles un feu croisé, et en ont même traité l'auteur avec une rudesse impardonnable, s'il n'en avait donné l'exemple à l'égard de M. Malthus et de ses disciples, en nous accusant d'*impiété*.

Aussi pour occuper de nouveau la Chambre basse de populations et s'en faire écouter, le doctrinaire s'est-il vu comme forcé d'y faire volte-face. En août 1831, où il

reference to its own interests, or those of the surrounding nations. Vol. I, p. 453.

L'auteur en est si sincèrement convaincu, que dans les trois dernières lignes de son ouvrage, il s'applaudit d'avoir solidement établi — *a system of political philosophy*, the obvious tendency of which, would be to administer the *greatest possible degree of individual happyness to the* UTMOST POSSIBLE NUMBER *of human beings.*

Son principal critère de la civilisation et de la perfectibilité des peuples, est dans une fécondité très-forte, le nôtre est dans une mortalité très-faible.

Si, comme il est trop vraisemblable, tel partisan de ses doctrines les pousse jusqu'à voir dans la survenance du choléra qui lui paraîtrait menacer l'Europe de dépopulation, quelque avertissement d'en haut, pour obtenir, coûte que coûte, un approvisionnement de vies équivalant au décroissement de celles que tranche ou tranchera ce fléau dévastateur, je crois devoir consigner ici quelques chiffres mortuaires tout récemment mis au jour et qui méritent d'être vérifiés, mais surtout médités.

La Prusse, où la peste hindoue a exercé ses ravages pendant les années 1831 et 1832, vient de publier le compte rendu de ses pertes. En produisant les registres de ces deux années calamiteuses, la *Gazette d'État de Berlin* du 22 juillet 1833, a saisi cette occasion d'y reproduire ceux des douze années précédentes, afin que chacun puisse en faire la comparaison, et la voici :

Durant les six premières années (1819 à 1824), la moyenne des décès avait été de........................... 311,818

l'a sollicitée avec verve, d'associer l'Irlande au bienfait d'une taxe en faveur des pauvres, il a eu enfin le bon esprit de ne plus mesurer la condition matérielle des peuples que sur le taux de leur mortalité proportionnelle.

Hors d'état de se procurer le chiffre des Irlandais, qui reste encore inconnu, ainsi que celui des Anglo-Américains, l'orateur y suppléa à l'aide du recensement qui en 1821 eut lieu dans les deux îles, et où l'âge des recen-

Durant les six années suivantes, celles qui ont précédé l'invasion du choléra, cette moyenne s'est élevée à....... 366,651

Et pendant les deux années calamiteuses, cette même moyenne a été de.............................. 441,889.

Jusqu'ici, on voit une mortalité graduellement et constamment croissante; mais il faut savoir que l'accroissement des naissances s'en est si faiblement ressenti et si peu ralenti, que leurs trois moyennes correspondantes ont été 498,057, 505,364 et 486,261. C'est-à-dire qu'au milieu des ravages du choléra, les Prussiens ont réalisé un *surplus annuel* de 43,371 naissances sur la totalité des décès! Et ce surplus, quoiqu'à la vérité inférieur à celui des années précédentes, suffirait encore pour *doubler* leur population en 204 ans, même sous l'action continue et destructive du choléra!

Résultat tout semblable en Belgique où les registres de l'année désastreuse 1832, viennent d'annoncer un *excédant* de 12,136 naissances sur les décès!

Ces chiffres ont quelque chose de tellement inattendu que, si le fameux professeur de Halle n'était pas mort avant la survenance du choléra, de pareils résultats l'auraient infailliblement confirmé dans ses pronostics sur le *paupérisme* dont l'Allemagne est menacée par ce débordement continu de naissances. Il n'eût pas manqué de revenir à la charge sur la nécessité démontrée de soumettre à ses INFIBULATIONS tout individu en âge de créer des enfans et hors d'état de les maintenir.

sés ayant été inscrit, on peut découvrir lequel des deux peuples insulaires, amène la plus grande proportion d'individus à un âge avancé.

D'après ses calculs, sur chaque millier d'êtres qui apparaissent en Irlande, 629 disparaissent avant d'avoir accompli leur 40e année, ou en d'autres termes, à chaque période de quarante ans, l'Irlande perd $\frac{629}{1000}$ de ses nouveau-nés.

« Quelle épouvantable masse d'angoisses et de misères ne doit pas précéder et accompagner une semblable déperdition! (s'est écrié ici le même orateur qui n'a cessé de recommander aux peuples un redoublement de fécondité). Ne serait-il pas plus humain d'imiter les Athéniens, en se débarrassant des enfans qui viennent de naître, que de les lancer sur un théâtre dont les souffrances n'ont besoin d'aucun autre commentaire que ce chiffre de $\frac{629}{1000}$ des nouveau-nés éliminés avant leur 40e année, etc.?»

Si au lieu de prendre son point de comparaison dans le Pays de Galles, dont les habitans sont les plus vivaces de l'Europe, M. Sadler l'eût cherché chez ceux des peuples dont il a si laborieusement dépouillé les registres mortuaires, rien ne lui aurait été plus facile que de présenter un rapprochement aussi rassurant pour l'Irlande, qu'était désolant celui qu'il y substitua.

En effet, s'il est vrai, comme il croit l'avoir duement vérifié, que sur mille enfans, cette île en amène 371 à l'âge de 40 ans accomplis, ce chiffre, qu'il promena avec effroi sous les yeux de ses collègues, ne laisse pas d'être supérieur à celui de la première des tables de mor-

talité insérées dans les Annuaires français (1). Le statisticien britannique y aurait vu que sur un million de nouveau-nés, il n'en reste, après 40 ans, que 362,419. Qu'eût-ce été s'il avait établi son parallèle avec la population russe, dont la *faible* mortalité est pour lui un texte perpétuel d'éloges, bien que les registres du synode grec témoignent qu'une *moitié* des enfans mâles y sont rayés du nombre des vivans avant d'avoir traversé leur dixième année?

S'il eût pris la peine de parcourir tout le cercle des comparaisons auxquelles il était tenu de soumettre le déficit des nouveau-nés irlandais pour en fixer la valeur relative, il aurait découvert que le chiffre vital qu'il leur assignait, est l'une des meilleures réponses aux lugubres rapports qui présentent cette île comme un gouffre de misères toujours ouvert pour dévorer ses enfans au moment où ils reçoivent l'investiture de la vie. Aussi le Secrétaire d'Etat pour l'Irlande, M. Stanley, qui ne pouvait avoir présens à l'esprit tous les registres funéraires de la chrétienté, se borna-t-il à repliquer qu'il avait par devers lui des preuves que l'Irlande, quoi qu'on en dise, est dans un état *croissant et prospère*. Il eût fort embarrassé son détracteur en l'invitant à articuler avec pré-

(1) Cette table, de feu M. Duvillard, à laquelle je suis loin de donner la confiance qu'on lui accorde, a répandu des idées fort exagérées sur la mortalité proportionnelle des Français. On verra, ci après, une NOTICE SUPPLÉMENTAIRE A, destinée à montrer que ce document doit être rangé dans le cercle des erreurs dont j'ai entrepris la nomenclature.

cision ; — 1°, si ses laborieuses recherches sur la vitalité proportionnelle des peuples les plus prospères du Continent, lui en ont fait découvrir qui perdent moins de nouveau-nés que les insulaires irlandais ; — 2°, s'il juge la perte de ces derniers plus forte qu'elle n'est en France et dans l'Amérique-Unie (1).

(1) Le résumé du recensement des Anglo-Américains par âges, qu'a analysé M. Sadler, se termine par ces mots, peu en harmonie avec ses lamentations sur la brièveté de vie des Irlandais. « *It is sufficiently apparent that the numbers in the more advanced period of life, are in the American census,* beyond all due proportion, SMALLER than those of the corresponding ages in the european ones. » Tab. IV, Vol. I, p. 537.

Cette brièveté relative de vie chez les Anglo-Américains, n'est que trop vraie, quoiqu'on manque des documens indispensables pour déterminer leur chiffre mortuaire, qui doit varier du tout au tout selon qu'il s'agit de telle ancienne province dont les défrichemens sont achevés, ou de telle autre où ils commencent.

Ce n'en est pas moins une chose remarquable, que la mortalité prématurée de ce peuple, évidemment due à sa grande fécondité, ait été si bien découverte et tracée par le plus grand apôtre de cette même fécondité. La comparaison des deux census effectués en 1820 dans l'Amérique-Unie et dans la Principauté de Galles, a mis M. Sadler en mesure de s'assurer que sur *vingt mille* individus existans, l'Amérique-Unie n'en comptait au-dessus de 45 ans, que 2436, tandis que le Pays de Galles en compte 3886!

Cependant, et quoiqu'une mortalité très-forte soit partout l'apanage inévitable d'une population très-croissante, loin que le rapide accroissement des Anglo-Américains arrête le cours de leurs prospérités, il accélère, au contraire, chez eux, le redoublement des forces intrinsèques, de l'aisance individuelle et de la puissance nationale. Mais pourquoi? sinon, parce que tout peuple neuf, dans la crise de sa co-

La confusion d'idées que dut laisser dans l'esprit des assistans ce débat non débattu, et dont l'orateur eut l'air de sortir triomphant, par cela seul qu'aucun d'eux n'eut la malice de le remercier d'avoir abjuré ses dangereuses théories (1), m'a déterminé à ne point reculer devant l'entreprise de dresser, s'il se peut, quelques tableaux synoptiques des chiffres mortuaires des différens peuples de la chrétienté où ces chiffres sont connus. Le travail qui marquera, par quelques jalons, le défilé où il est si facile d'égarer, j'allais presque dire de mystifier les meilleurs esprits, ne saurait être un travail inutile.

Mais voici une autre production anglaise et semi-officielle qui, à plusieurs faits nouveaux et précieux, a associé quelques erreurs de nature à en annuler la valeur.

lonisation, fait exception à la règle que doivent prendre pour guide ceux des anciens peuples déjà élevés au niveau, ou à la limite de leurs moyens de subsistance et d'existence. Ce qui mène infailliblement les uns à la richesse, conduirait infailliblement les autres au *paupérisme*.

(1) Ce discours où l'orateur sembla s'être appliqué à infirmer de son mieux l'ouvrage dont on vient de parcourir l'analyse, prouve assez que la logique de la tête n'accompagne pas toujours celle du cœur. Mais M. Sadler n'en a pas moins déployé l'une et l'autre dans un discours postérieur qui paraît avoir terminé sa carrière parlementaire. C'est lui qui a eu le mérite de proposer et la jouissance de faire adopter le bill qui a restreint le nombre d'heures de travail qu'on ne pourra dépasser dans les filatures de coton, où l'on exigeait souvent de l'enfance, des travaux dont la durée excédait ses forces et altérait sa santé. Combien des mesures conservatrices de cette nature, ne sont-elles pas plus paternelles et plus utiles que des encouragemens à la fécondité !

Un fonctionnaire attaché à la trésorerie de Londres, pour le département de la dette nationale, M. Finlaison, distingué par son aptitude aux calculs les plus compliqués, a été chargé de compulser tous les anciens et nouveaux registres des tontiniers, des rentiers viagers et des pensionnaires de l'État, dans le but d'y découvrir, par l'âge respectif des décédés au commencement de ce siècle et du précédent, de combien a augmenté la vie dans ces trois classes. Ce travail lui a appris que, depuis une centaine d'années, elle s'est prolongée d'*un tiers* en sus, ou comme 4 est à 3 (1).

Jusqu'ici l'on peut et doit croire à l'exactitude de ce résultat sommaire, du moins pour ce qui concerne les trois classes dont l'arithméticien a comparé les décès. Mais voilà qu'il est sorti tout-à-coup de son domaine spécial, celui des chiffres, pour se lancer dans certaines considérations générales où l'on va voir que l'art de débrouiller des chiffres mortuaires est tout autrement facile que celui de démêler les conclusions à en tirer pour l'avancement de la science sociale. Il en est venu jusqu'à contester le principe si bien mis en lumière par M. Villermé, dans son dépouillement des registres de Paris, principe qui établit la grande influence de la misère sur

(1) *There has been, as I have discovered, a very extraordinary prolongation of human life in the course of the last hundred years.... The difference is very great upon each sex.... The duration of existence now, compared with what it was a hundred years ago, is as* FOUR to three *in round numbers.*» — Report of M. Finlaison, Actuary of the national debt. 5 july 1825.

la mortalité. Que si M. Finlaison n'a pas pris sur lui de nier expressément cette vérité de fait, tout au moins a-t-il donné à entendre qu'elle lui paraît hasardée, attendu que ses investigations ne lui en ont fourni aucune preuve.

Comment l'auraient-elles pu, lorsqu'elles n'ont roulé que sur la confrontation de l'âge des décédés chez trois des classes les plus aisées du peuple anglais? Si, comme on peut le présumer, ses doutes lui ont été suggérés par le rapprochement de la durée de la vie des invalides de la marine ou de l'armée, avec la durée de la vie de leurs officiers placés à la demi-solde; s'il a été frappé de ce que l'existence des premiers s'est trouvée tout aussi longue et vraisemblablement plus longue que celle des seconds, c'est à quoi il aurait dû s'attendre. Rien n'autorise à ranger dans la classe souffrante, ni même gênée, les pensionnaires de Greenwich et de Chelsea. Le soir de leur vie est si doux, accompagné de tant de tranquillité d'esprit, il ressemble si peu aux orages qui l'avaient jusqu'alors agitée, et dont les fatigues, une fois surmontées, doivent avoir fortifié leur constitution physique; ces invalides sont si bien soignés, tellement environnés des commodités de la vie, que tout, dans ces hospices nationaux, est calculé pour leur en faire atteindre les dernières limites. Bien que nombre de ces guerriers aient été mutilés dans les combats, c'est vraisemblablement dans cette catégorie de pensionnaires du fisc, où doit se trouver la plus forte proportion d'octogénaires. Leur vie est l'image de la vie monastique délivrée de ses mortifications, de ses matines, de ses jeûnes, etc., etc.

Mais si M. Finlaison réussit jamais à se procurer un

registre séparé des décès dans les familles indigentes *assistées* par la taxe des pauvres, et qu'il le confronte avec celui des familles *assistantes*, c'est là qu'il pourra se convaincre qu'en Angleterre, comme partout ailleurs, la mortalité proportionnelle est considérablement plus forte dans les classes pauvres qne dans les classes aisées.

S'il pouvait surtout recueillir et dépouiller les registres mortuaires des maisons de correction, son relevé de ce qui meurt dans ces réceptacles de l'indigence et de l'abjection, aurait le mérite de servir de pendant à celui de M. de Martignac.

La proposition dubitative de M. Finlaison étant la première et la seule de ce genre que j'eusse encore rencontrée, je pouvais d'autant moins me dispenser de m'y arrêter que, pour peu qu'elle fût fondée, mes travaux ne propageraient que des erreurs, puisqu'ils ont pour but unique de constater que la mortalité proportionnelle des classes misérables et des peuples misérables est remarquablement plus forte qu'on ne l'avait cru jusqu'à ce jour.

On en a déjà assez vu pour démêler que la principale différence entre la mortalité des classes dont la vie est commode, et de celles qui sont aux prises avec les privations, porte beaucoup moins sur les individus déjà arrivés à l'âge des forces, que sur les enfans qui viennent de naître. Personne n'ignore que c'est principalement avec ceux-ci que s'engage le grand choc entre la vie et la mort, et que l'extrême misère ou le défaut de soins qui en est toujours la suite, moissonne dès le berceau un nombre prodigieux de nouveau-nés.

Aussi quand on saura que M. Finlaison a eu la can-

deur de reconnaître n'avoir jamais recueilli *aucuns faits* sur la mortalité proportionnelle des enfans riches ou pauvres, durant les *trois* premières années qui suivent la naissance (1), on concevra mieux sa méprise, tout en s'étonnant davantage qu'il l'ait commise.

Ce qui la rend surtout inexplicable, c'est qu'il a pris sur lui d'avancer une autre opinion dont on doit presqu'également se défier; savoir, que la supériorité des soins dont sont environnés au berceau les enfans des classes aisées, leur assure un avantage *décisif* vers l'âge de vingt-cinq ans (2). Il est bien plus probable que cet avantage n'est *décisif* que dans les cinq premières années de l'existence, et qu'une fois arrivés à l'âge des forces, ceux des enfans pauvres qui ont trouvé dans la vigueur de leur constitution de quoi surmonter la crise des premières souffrances, en sortent, en quelque façon, retrempés dans le creuset de la misère et ne sont, ni moins vigoureux, ni moins vivaces, que ceux de leurs contemporains qui avaient reçu tous les secours que réclame l'enfance.

Si toutefois, et en définitive, les premiers vivent moins, c'est que l'intempérance, la débauche, les déréglemens, les disettes et l'excès des travaux tranchent leur vie avant le temps.

Tous ces paradoxes peuvent être hardiment écartés

« (1) *I have never had the means of knowing from* facts, *the mortality, from birth to one year old, and very imperfectly under the age of* three. »

« (2) *The superior nursing of infants gives a manifest and* decided *advantage to the children of those of higher classes* at the age of 25. »

comme insoutenables et doivent l'être comme illibéraux, en ce qu'ils tendraient à refroidir l'intérêt que méritent les classes pauvres par la position toute désavantageuse qu'elles occupent dans l'échelle sociale.

Avancer que les classes nécessiteuses, mais surtout leurs enfans, ont une chance de vie égale à celle de la classe aisée et des enfans de cette classe, serait vouloir remettre en problème une vérité expérimentale qui n'a encore été contestée par personne, et à laquelle l'un des pères de l'économie politique, Sir James Stuart, digne précurseur d'Adam Smith, avait donné, il y a déjà un siècle, toute l'importance qu'elle mérite. C'est lui qui, le premier, invita les gouvernemens à s'en convaincre, en prenant la peine de faire dresser un registre séparé de la mortalité des classes pauvres, de façon à pouvoir s'assurer, et par des chiffres, de combien elle dépasse celle des classes aisées (1).

« (1) *If it be true, as I think it is, from what I have seen and observed, that* numbers, especially of children, among the lower classes, perish *from the effects of* INDIGENCE, *either directly by want of food, or by diseases contracted gradually from the want of convenient ease, and that others perish from want of care, where the slightest assistance of a surgeon to let them blood would be sufficient to preserve them against the inflammatory distempers to which they are cheefly exposed; if these things be so, must we not infer that calculations formed upon a conclusion drawn from the births and the deaths of mankind in general, cannot possibly be so exact as if the like were drawn from those of every class* TAKEN SEPARATELY? » An Inquiry into the principles of political economy. Vol. I, p. 100.

Tôt ou tard, les *statistiques comparées* qu'il sollicita vainement

Mais ce serait trop s'occuper de deux ou trois phrases hasardées, décousues et sans connexion aucune avec les travaux officiels d'un arithméticien qui reconnaît franchement l'impossibilité de les appuyer sur rien de plausible, si ces premières méprises de M. Finlaison ne l'avaient pas entraîné dans une autre qui s'y rattache et pour laquelle il se trouve placé de manière à faire autorité. Croira-t-on qu'il se soit mis dans l'esprit que le *choix* des têtes, pour asseoir une assurance sur la vie ou une rente viagère, n'influe que peu ou point sur la durée de cette rente (1)?

et que je sollicite encore avec les mêmes instances, présenteront à l'Europe le thermomètre des civilisations respectives. Il est comme impossible que des législatures représentatives ne réunissent pas un jour leur voix pour demander et exiger le document destiné à découvrir si les peuples qui leur ont confié leurs intérêts, avancent vers le bien-être ou reculent vers le mal-aise.

(1) *The most interesting question is, in what degree*, if any, *are* picked *and* chosen *lives*, (*such as those presented at an insurance office*) *superior in longevity to the rest of the same rank in society from among whom they are so chosen?* Without entering on this question, *I may* venture *to state concerning it*, *that no small pains have already been taken to arrive at certainty; and if* MERE OPINION *founded on what has yet appeared be worth notice*, *it is this*, that there is very little, IF ANY advantage in the SELECTION.—*National debt office* 28 march 1829, p. 19.

Le rapporteur aurait il entendu par là qu'il est indifférent de prendre ces têtes au hasard, dans la classe pauvre ou dans la classe aisée, et sans même y choisir ceux des individus qui paraissent le mieux constitués?..... En pareil cas, c'est une chose contrariante de voir un rapporteur élever une question qu'il annonce avec raison

Si M. Finlaison persiste encore dans cette opinion, qu'il reprenne l'un des registres qui ont passé sous ses yeux, celui des tontines constituées en Irlande; il y verra que les têtes genevoises inscrites sur ce registre, ont déjà acquis, en fait de survivance, un avantage marqué sur l'ensemble des têtes. A quoi l'attribuer? Nullement à ce que la vie des Genevois, pris en bloc, serait plus longue que celle du peuple anglais, car c'est le contraire, mais à ce qu'ils procédèrent à ce choix avec un discernement qui leur fit mieux distinguer les *têtes d'élite* (1). Tant on se trompe en regardant la vie humaine comme un *loto* dont il ne nous serait donné, ni de calculer, ni d'améliorer les chances! Une pareille doctrine conduirait droit au fatalisme.

J'éprouve ici le besoin d'interrompre un moment la série d'erreurs que je passe en revue, pour un épisode historique singulièrement propre à mettre sur la route du vrai les hommes qui s'occuperont de l'étude des lois de la vie.

Les faits dont je vais rendre compte, se sont passés sous

comme étant d'un *haut intérêt*, et l'abandonner sans l'avoir résolue autrement qu'en jetant en passant une *opinion* qu'il ne prend pas même la peine de discuter ni de soutenir.

(1) Pendant que la totalité des têtes de toutes nations, originairement colloquées sur les tontines de l'Irlande, ont perdu 33 sur 100 (ce qui est assurément peu dans l'intervalle de plus d'un demi-siècle), celles choisies à Genève, par et pour l'association des capitalistes genevois, ne se sont éteintes que dans la proportion de 23 sur 100; et cet avantage, elles l'ont remporté, non contre des têtes prises au hasard, mais qui elles-mêmes avaient été l'objet d'un choix moins intelligent.

mes yeux, dans un âge où ils laissent des traces ineffaçables, et celles-ci un texte de réflexions pour le reste de la vie. Ils feront comprendre comment et pourquoi le principe qui règle la durée des générations sur la mesure de leur bien-être, est devenu depuis long-temps, pour moi, une *idée fixe*.

(*La suite au Cahier prochain.*)

VOYAGES.

CALCUTTA, DÉCRIT PAR UN OFFICIER ÉCOSSAIS (1). (Traduit de la 7me livraison du *Botanical Miscellany* de M. W. J. HOOKER).

Peu de jours avant d'approcher de terre, un changement manifeste dans la mer nous avertit que nous avancions vers l'entrée du golfe du Bengale. Le bleu foncé de l'Océan se changea imperceptiblement en un vert-olive sombre. Nous trouvâmes la même couleur dans

(1) Le Capitaine Dugald Carmichael, connu par des observations intéressantes d'histoire naturelle, et surtout par la publication d'une flore de l'île de Tristan d'Acunha.

la passe de Balasore, où nous restâmes toute une nuit à l'ancre; le lendemain matin, une heure avant de partir pour traverser les bancs de sable, nous la vîmes se changer brusquement en une teinte de *brique brûlée*, venant comme un torrent rapide de la pointe de Palmyre, et avant que nous eussions levé l'ancre, cette couleur régnait sur toute la baie, aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Le phénomène était causé par les eaux de la rivière Rannalha, qui descendaient avec la marée et se répandaient dans toute la baie. Nous ne restâmes que quelques heures à l'ancre; puis nous rencontrâmes un schooner, d'où on nous envoya un pilote à bord, pour conduire le vaisseau. Le bureau de marine de Calcutta a douze de ces bâtimens sous ses ordres; plusieurs d'entr'eux croisent constamment en dehors des bancs de sable, afin de fournir aux navires des pilotes, qui puissent les diriger dans la navigation difficile du Hoogly (1). Ils sont de la contenance d'environ 150 tonneaux, et sont commandés par un pilote, qui a sous ses ordres deux maîtres, quatre matelots et autant de volontaires. Le prix du pilotage, de la mer à Calcutta, est de 100 roupies pour un vaisseau tirant neuf pieds d'eau, jusqu'à 600 pour les navires qui tirent vingt-trois pieds. Les vaisseaux étrangers sont taxés au double, et l'on ajoute un dixième pour ceux qui ont une destination plus éloignée.

Les *Sand-Heads* sont la fin de cinq ou six bancs divergens, séparés les uns des autres par autant de branches

(1) Le Hoogly est le bras du Gange sur lequel se trouve Calcutta.



du Hoogly et formant un Delta sous-marin de cinquante milles de diamètre, lequel s'augmente chaque année des dépouilles du continent, entraînées par la rivière durant la période d'inondation. Nous fîmes voile au travers de ces bancs, par ce qu'on appelle le canal de l'est. Au-delà de l'île Saugur nous fûmes arrêtés par la marée qui nous obligea à jeter l'ancre pour y passer la nuit. A cet endroit l'embouchure de la rivière a quinze milles de largeur, et déploie une surface uniforme d'une eau bourbeuse, dont le courant a une vitesse de cinq milles à l'heure. Après que nous eûmes dépassé Saugur, le vaisseau fut constamment entouré d'essaims de bateaux qui sortaient des anses et des bords de la rivière, chargés de grains, de poissons, de fruits, d'œufs (gâtés pour la plupart), et d'une quantité d'autres articles de peu de valeur. Ces bateaux ont une forme particulière, ressemblant jusqu'à un certain point aux embarcations des côtes occidentales de l'Écosse, connues sous le nom de canots norvégiens. Ils se composent de quelques planches de bois de Teck attachées ensemble avec les fibres de la noix de coco; on les dirige avec une rame très-grossière, qui consiste en un morceau de bambou auquel est attaché un bout de planche d'une forme ovale. Les rameurs sont tapis comme autant de tailleurs sur une espèce de pont construit en planches vacillantes, et placées en travers du bateau, tandis que le pilote se tient sur la poupe avec un large aviron au moyen duquel il dirige le bateau. Toute la rivière est couverte d'embarcations de cette espèce employées à la pêche. Les filets sont tendus en travers du courant, flottent avec la marée

et sont supportés par de petites calebasses ou par des morceaux de bambou.

A part la forme grossière de leurs bateaux, et leur manière de ramer, je ne pourrais établir aucune différence entre les Bengalois qui naviguent sur le Hoogly et les sauvages de la mer du Sud, tels que nos navigateurs les décrivent. Les caractères les plus saillans des uns et des autres sont les mêmes; une figure régulière, des traits agréables, une peau noire et luisante, des cheveux plats, coupés de la manière la plus bizarre, un babil bruyant, des gestes animés et une nudité toute primitive.

Après avoir passé le hâvre du Diamant, la scène devint plus intéressante. La marée s'élève ordinairement de vingt à vingt-quatre pieds, et le courant, produit par le reflux, descend à raison de huit milles à l'heure. L'effet de ces variations prodigieuses, si souvent répétées, était extrêmement curieux. A la marée basse, le vaisseau flottait, pour ainsi dire, au fond d'un large canal, bordé par des pentes boueuses, inclinées à 20 degrés; mais à la marée haute, il était soulevé au-dessus du niveau de ces bords, et nous pouvions voir l'eau les surmonter avec force et inonder les plaines voisines. Dans cet espace étaient dispersées de nombreuses îles, couvertes de bosquets de *mango* et de Palmyra, ainsi que de cocotiers qui ombrageaient de leur large feuillage les cabanes des paysans. Le terrain inondé portait une récolte de riz, dont l'épi croissant en proportion de la crue de l'eau, s'élève au-dessus de sa surface, et répand une douce verdure sur les plaines.

Nos gens étaient détournés de ce riche et délicieux

tableau, par des objets d'une nature bien différente. Lorsqu'un Hindou est sur le point de mourir, ses parens le portent au bord de la rivière, où ils l'étendent tout de son long, et dans le but d'accélérer sa fin, remplissent de limon sa bouche et ses narines. Aussitôt qu'il a expiré, il est jeté dans la rivière, où il descend et remonte avec la marée, jusqu'à ce qu'il ait été avalé par un alligator, ou jeté à terre pour devenir la proie des jackals et des vautours.

Cette horrible coutume, fondée sur les principes de la religion des Hindous, rend le passage de la mer à Calcutta très-dégoûtant pour les Européens, et détruit entièrement le plaisir qu'ils sont disposés à éprouver, lorsqu'après un ennuyeux voyage, ils découvrent les beautés de ce pays. Ils ne peuvent jeter un coup-d'œil sur la rivière, sans être repoussés par la vue de nombreux cadavres humains blanchis par le soleil, flottant par l'effet de la corruption, et dévorés par des oiseaux de proie qui se posent sur eux et flottent avec eux. S'ils jettent les yeux sur les bords du fleuve, ils les voient couverts de milans, de vautours, de hérons et de chiens de Parias, activement occupés au même travail. Les ombres de la nuit voilent ce spectacle dégoûtant; mais à peine l'obscurité a-t-elle commencée que les hurlemens des loups et les cris des jackals frappent les oreilles, et annoncent qu'ils s'approchent pour prendre part à cet affreux repas. Un séjour de quelque temps dans le pays accoutume les Européens à tous ces objets, et l'eau du Hoogly est regardée par nos marins comme la première après celle de la Tamise. Les indigènes, il est à peine nécessaire de

le dire, sont si indifférens à tout cela, que je vis un jour un Hindou se laver la figure dans une petite anse de la rivière, où se trouvait un cadavre flottant précisément sous son nez. Les bords du Hoogly à cinq ou six milles au-dessous de Calcutta, portent le nom de *Quai du jardin*, probablement à cause du jardin botanique qui occupe un grand espace sur la rive droite, tandis que la gauche est ornée d'une multitude de maisons de campagne élégantes. En remontant à Calcutta, après avoir passé l'arsenal de marine, on arrive au Fort William situé sur la gauche du fleuve et sur une plaine de terrain d'alluvion. L'apparence extérieure de cette forteresse n'a rien de grand ni d'imposant; mais en entrant dans l'intérieur, on est frappé de l'étendue, de la régularité et de la beauté des ouvrages. Du côté de la rivière, les approches se trouvent à 100 yards de l'eau. Un fossé très-large se remplit à moitié à chaque marée. Les revêtemens sont doubles et rendus impénétrables par une haie de *trophis aspera*..... (Nous omettons ici quelques détails purement militaires sur le service du Fort).

A l'époque de notre arrivée au Bengale, l'inondation annuelle du Gange était parvenue à son plus haut degré, et les eaux commençaient à s'abaisser. La chaleur était accablante, et rarement tempérée par une brise rafraîchissante. Des averses, accompagnées d'éclairs, tombaient presque chaque jour. Le thermomètre se soutenait ordinairement entre 86 et 90° F. (24° et 26°,8 R.), à l'ombre, et il descendait rarement de plus de 2 ou 3 degrés pendant la nuit.

Les soldats ne tardèrent pas à souffrir des maladies inhé-

rentes au climat. Des fièvres billieuses, et des affections du foie dégénérant en dysenteries persistantes, conduisirent au tombeau un grand nombre d'entr'eux. Ces maladies, mortelles dans les circonstances les plus favorables, furent aggravées au centuple par cet usage immodéré des liqueurs fermentées qui imprime la tache la plus profonde sur le caractère du soldat anglais. La ration allouée à un soldat par la Compagnie des Indes est très-libérale; mais l'usage d'y joindre des liqueurs est suivi des plus funestes conséquences, et cause, j'en suis convaincu, la perte d'une moitié des soldats européens qui périssent dans les Indes. Les recrues qu'on envoie aux régimens du roi, sont pour la plupart de jeunes hommes légèrement atteints, pour la majeure partie, si ce n'est tous, du vice de l'ivrognerie. Une règle générale et pernicieuse fournit à ces jeunes gens, chaque jour durant la traversée, une demi-pinte de liqueurs spiritueuses, que le plus grand nombre d'entr'eux commencent par repousser avec dégoût. Mais la force de l'exemple et les plaisanteries de leurs camarades plus avancés qu'eux sous ce rapport, ne tardent pas à triompher de leurs scrupules, et ils apprennent en peu de temps à avaler leur eau-de-vie sans répugnance; de manière qu'à l'époque de leur arrivée aux Indes, ils sont tout préparés à l'usage immodéré de ce poison, que la modicité extrême de son prix les met à même de se procurer en abondance. Ils ne tardent pas à s'adonner à l'ivrognerie qui les entraîne à une mort prématurée, ou les change en autant de fardeaux inutiles.

On a remarqué que, malgré les distributions journa-

lières de liqueurs aux troupes à bord du vaisseau, les soldats sont moins souvent malades durant la plus longue traversée, qu'ils ne le sont ensuite dans leurs casernes. La raison en est évidente. Dans le premier cas, ils sont restreints à une ration modérée, régulièrement distribuée; et s'il était possible de réduire la consommation à la même quantité dans les casernes, il ne résulterait aucun mal de cette coutume. Mais dans l'état actuel des choses, il est évident que l'eau-de-vie accordée n'agit que comme un stimulant, qui provoque une soif irrésistible, laquelle ne peut être apaisée sans sortir des limites de la tempérance.

Un grand nombre de palanquins se tiennent constamment au Fort, où ils attendent, comme autant de fiacres, que l'on en fasse usage, moyennant une roupie (demi-couronne) par jour. Chaque palanquin est porté par quatre hommes, qui sont ordinairement suivis d'un cinquième armé d'un large parasol, pour protéger le côté de l'équipage exposé au soleil. On peut à volonté s'asseoir ou s'étendre dans l'intérieur, et l'on est transporté de la manière la plus agréable qu'on puisse imaginer, à raison de 4 ou 5 milles par heure. Les officiers qui arrivent d'un climat froid, sont enclins à dédaigner ce moyen de transport, comme trop efféminé; mais quoiqu'on en puisse dire en Europe, le palanquin est indispensable à Calcutta, où la foule des piétons, des charrois et des bêtes de somme, élève une telle quantité de poussière et obstrue les chemins d'une telle façon, qu'ils en deviennent impraticables. En outre, la chaleur est si intense, et l'air si lourd, si suffoquant, que l'on languit promptement accablé par une

abondante transpiration, qui mouille les vêtemens, comme si l'on venait de se plonger jusqu'aux oreilles dans le Hoogly.

La théorie de la division du travail, n'est peut-être pas très-familière aux habitans du Bengale; mais quant à la pratique, je puis affirmer que nulle part on ne l'a portée aussi loin. Dès-l'instant de votre arrivée à Calcutta, vous êtes entourés d'une race de gens appelés *Circars*, qui vous montrent une multitude de certificats, attestant leur honnêteté, leur activité. Ce sont des espèces de courtiers, qui se présentent pour être employés à vous fournir des habits, des meubles, en un mot, tout ce dont un étranger peut avoir besoin, sans savoir où aller le chercher lui-même. Ils fournissent aussi des domestiques, et répondent même de leur probité. Les voyageurs qui arrivent ici sans avoir des amis qui les reçoivent, sont obligés de recourir à l'entremise de ces gens, quoique cela puisse les exposer à être étrangement dupés.

On rirait beaucoup en considérant la foule de ces drôles, qui s'évertuent pour entrer à votre service, si ce n'était une charge des plus pesantes pour la bourse. Dans le but d'augmenter leur nombre, ils prétextent les usages de leur religion; la caste de l'un ne lui permet pas de nettoyer les souliers, celle de l'autre lui défend de brosser les habits; le barbier qui vous rase perdrait son rang, s'il touchait le bassin dans lequel vous vous lavez; et l'homme qui fait votre lit se garderait bien de remplir tout autre office. Lorsque j'arrivai au Fort William, mon circar me donna trois domestiques; je le trouvai bien libéral; mais lorsque j'eus à faire mon compte, à la fin du mois, je trouvai

ma maison portée à rien moins que neuf domestiques; chacun des principaux avait un aide, et quelques-uns des aides avaient leur délégué.

Il est bien difficile de se préserver des friponneries de tant de domestiques oisifs, toujours alertes à profiter de votre négligence ou de votre inexpérience. Tout objet oublié disparaît; quelque petite que soit sa valeur, ils peuvent en tirer parti. Mais le danger est plus sérieux quand le circar qui a soin de vos clefs et de votre bourse, est infidèle. Pour un homme dont la dépense journalière est moins qu'un *penny* (2 sols de France,) quelques centaines de roupies seraient un capital inépuisable. Aussi résiste-t-il rarement à une si grande tentation, dans un pays où les moyens de s'échapper sont si faciles. S'il y succombe et réussit à s'évader, il y a dix à parier contre un que le circar qui vous l'a recommandé, disparaît aussi, et vous laisse sans la plus petite chance de recouvrer votre bien.

La ville de Calcutta est située au nord du Fort William, dont elle est séparée par une esplanade d'un millier de yards. Quel qu'ait été le système relatif aux possessions territoriales, l'accroissement de cette capitale, sous l'administration de la Compagnie, a été d'une rapidité sans exemple. Des milliers d'hommes vivans aujourd'hui, se souviennent d'avoir vu Calcutta un misérable village indien, bâti en jonc, sans commerce ni police. Actuellement, il compte un demi-million d'habitans; dans son port, qui comprend tout le cours inférieur de la rivière, se déploient les pavillons de toutes les nations de l'univers, et les marchands indigènes, tranquilles possesseurs de

leurs richesses, parcourent les rues et les environs, dans des carosses construits à Londres et traînés par des chevaux arabes. Le quartier anglais, appelé Chouringee, est bâti avec la plus grande élégance. Les précautions adoptées pour obvier aux effets d'un climat brûlant, ont fait déployer encore plus de goût dans l'architecture. Les maisons sont entourées de verandahs, supportées par des colonnes de tous les ordres anciens et peut-être de quelques-uns de plus. Les fenêtres sont nombreuses, afin de permettre une plus grande circulation de l'air : l'éclat du jour est tempéré par des jalousies vertes. Pendant la durée des vents chauds, les portes et les fenêtres sont ombragées de nattes faites avec les racines du *kuskus* (*Andropogon muricatus*); qui maintenues dans une constante humidité, communiquent une fraîcheur délicieuse et exhalent un parfum agréable. Pour augmenter encore la fraîcheur des appartemens, ils sont ordinairement fournis de *punkahs*, sortes d'évantails gigantesques, consistant en un cadre de bois carré long, recouvert en calicot, et qui s'étend presque dans toute la longueur de la chambre. Cette machine est suspendue au plafond, et maintenue dans un mouvement perpétuel, au-dessus de la société, par un domestique qui tire une corde attachée à la partie inférieure.

Calcutta est entouré de vastes terrains boisés et marécageux, qui, dans la saison chaude, envoient de tels essaims d'insectes ailés, que les habitans souffrent les tourmens d'une des plaies d'Égypte, et se montrent à peine le jour; dès que les appartemens sont éclairés, ces animaux se jettent par myriades vers la lumière et l'éteignent sous

des monceaux de morts et de mourans. Ceux qui s'échappent après la perte de leurs ailes, tombent et rampent sur la table, dans les plats et dans les verres de vin, laissant aux convives le choix de les avaler ou de les repêcher. Pour se préserver de ce désagrément, les lumières sont couvertes de globes en verre. Mis à l'abri d'une destruction certaine, ces petits aggresseurs volent de côté et d'autre, et vous avez à défendre votre bouche, vos yeux et toute votre personne, contre leurs attaques indiscrètes. Leur variété est infinie, et le plus offensif de tous est un petit *cimex* vert, qui s'attache plus particulièrement aux vêtemens et répand une véritable odeur de punaise. Le seul qui s'abstienne de vous tourmenter à cette époque, c'est le mosquite; mais ce n'est que pour vous attaquer plus à loisir, après que vous êtes couché.

Le Jardin Botanique est situé sur la rive droite du Hoogly, quelques milles au-dessus de Calcutta, et occupe un espace de cinq milles de circonférence. Il existe depuis environ 30 ans, et grâce aux soins assidus du Dr. Roxburgh, qui l'a dirigé jusqu'à ces dernières années, son catalogue de plantes s'élève déjà à 4,000. Après le retour du Dr. Roxburgh en Europe, le jardin fut négligé pendant quelque temps; mais il se trouve maintenant sous la direction d'un autre botaniste distingué, le Dr. Wallich, dont le zèle pour la science rivalise avec celui de son prédécesseur. La collection des plantes de la partie orientale du Bengale, de Silhet, de Garrow, des montagnes du Nepaul, est particulièrement intéressante. Les plantes du Cap ne prospèrent pas dans ce pays, et cela n'est pas étonnant, car rien n'est plus opposé aux riches terres d'alluvion du Bengale, que le sol graveleux de l'Afrique méridionale.

Le Jardin est particulièrement riche en palmiers; le commerce constant entre le Bengale et l'Archipel indien ayant fourni les moyens d'introduire une grande quantité d'espèces de cette élégante famille de plantes. On remarque entr'autres un beau bosquet d'une espèce très-rare, le *Sagus Rumphii*. Beaucoup de personnes ont supposé que la première idée de la colonne et de l'arche gothique a été suggérée par la tige et les rameaux du palmier; si quelque chose peut confirmer cette opinion, c'est la vue de ce bosquet, car on ne peut rien voir qui approche plus du style gothique. Les arbres sont plantés en avenues régulières qui se croisent à angle droit, et la hauteur des tiges est si égale, l'arc formé par les rameaux est si régulier, que l'on peut à peine se persuader qu'une symétrie pareille ne résulte pas de l'art. Le feuillage est tellement épais qu'aucun rayon de lumière ne peut pénétrer; et telle est l'absence de végétation qui en résulte dans les allées, que lorsque je les traversai, je m'imaginai être sur les dalles froides d'une cathédrale gothique.

J'observai aussi au Jardin, quelques beaux échantillons du *Palmyra* ou *Tod dypalm* (*Barassus flagelliformis*) appelé en indien *Taul* ou *Tala*. Le palmyra et le cocotier (*Cocos nucifera*), sont cultivés généralement au Bengale, et tous deux sont remarquables par la variété de leurs emplois. On extrait de tous les deux une liqueur appelée *Toddy*. Elle s'obtient en coupant la hampe florale, et en attachant à la place une bouteille, un morceau de bambou, ou une calebasse, pour recevoir le suc qui découle en abondance de la blessure; son goût est exactement celui du lait de la noix de coco. Il possède

une qualité apéritive qui le fait rechercher de la plupart des Européens ; mais il faut s'en servir très-prompte- à fermenter, et acquiert aussitôt la propriété d'enivrer. ment après qu'il a été recueilli, sans quoi il commence Cette liqueur fermentée, soumise à la distillation, donne une eau-de-vie de la mauvaise qualité connue sous le nom d'*arrak des Parias*. Le produit annuel de l'un de ces arbres est estimé à huit ou dix roupies. La surface du tronc du *Palmira* est de la plus grande dureté, et divisée en cinq ou six fragmens, elle sert à construire des huttes. Les feuilles ressemblent à celles du *Latania*, et on en fait des éventails, en coupant les extrémités d'une certaine manière et en assujétissant les bords par des fils-de-fer. Ces éventails sont ordinairement peints de couleurs voyantes. Les indigènes se servent des segmens de cette feuille pour écrire dessus, en la divisant dans la longueur des fibres, comme son tissu l'indique. Ils tracent les caractères avec une pointe de fer, par une série de piqûres au travers de l'épiderme de la feuille. L'écriture est rendue visible en répandant dessus une composition de noir de fumée et d'huile de noix de coco.

Les environs de Calcutta sont fréquentés pendant la saison des pluies, par un oiseau singulier, du genre des hérons, que je crois être l'*Ardea dubia* de Linné. Il a cinq pieds de haut ; son bec triangulaire, pointu, a 18 pouces de longueur, et devient rude au toucher par l'exfoliation de sa substance ; ses yeux petits, sont d'un bleu clair ; au lieu de plumes, sa tête et son col portent des poils rares et noirs ; la poitrine, le ventre, la région interscapulaire, les plumes du haut des aîles et les troi-

sièmes de la queue, sont grises; le reste des aîles, le dos et la queue, sont d'un bleu foncé; les pattes blanches sont singulièrement longues et déliées. Mais ce qui le distingue de tous les autres oiseaux, c'est une poche membraneuse cylindrique, qui pend de la base du col, tandis que la partie supérieure paraît comme un goître entre les épaules. L'animal peut enfler ou diminuer ce sac à volonté : dans le premier cas, il prend une grandeur de 18 pouces de long et environ 4 de diamètre. Je n'ai jamais pu découvrir l'usage de ce grotesque appendice. On croit généralement que c'est le magasin où les os, qui font une grande partie de la nourriture de cet oiseau, sont macérés. Je ne puis me ranger à cette opinion, car, quoique j'aie observé plusieurs centaines de ces oiseaux lorsqu'ils avalent de gros os, je n'ai jamais pu en voir un seul entrer dans la poche.

Ces oiseaux, nommés par dérision *adjudans*, peut-être à cause de la solennité particulière de leur démarche, se rendent en foule au Fort William, où la grande consommation de bœufs et de moutons, leur fournit amplement leur nourriture favorite. Chaque jour à une heure, ils se postent régulièrement en face des casernes, et font l'amusement des soldats, par leurs disputes et leurs querelles à l'occasion des débris qu'on leur jette. Les gros os de bœuf leur donnent quelque peine à introduire dans le bec, mais je n'en ai jamais vu un seul rejeté à cause de sa grosseur.

La voracité des adjudans engage les soldats à se divertir à leurs dépens, d'une manière par fois cruelle. On en eut dernièrement un exemple. Un os de mouton chargé

de poudre et pourvu d'une fusée allumée, fut jeté au milieu de la troupe, et le malheureux qui s'en empara fut immédiatement mis en pièces. L'auteur de cette barbare plaisanterie, fut jugé par un tribunal militaire et fouetté comme il le méritait (1).

Ces oiseaux ont une bonne part de la tristesse et de l'aspect stupide de tous ceux de la même classe. De jour, ils restent des heures entières sans bouger, dans le Fort William; les uns sur une et les autres sur deux jambes; quelquefois, pour varier leur position, étendus sur le côté ou sur le ventre. De nuit, ils se perchent sur les créneaux du Fort, et parmi les branches les plus élevées des *Uvaria longifolia* qui en ombragent les places. Ils s'y huchent sans s'inquiéter d'une légion de chauves-souris appelées *Renards volans* (*Vespertilio Vampirus*), qui s'y rendent pour se nourrir des fruits de cet arbre.

La fête annuelle en l'honneur de la divinité indienne *Doorga Pooja*, se célébra à Calcutta les 9, 10 et 11 octobre. Pendant ce temps toute la ville fut en émoi, et offrit un spectacle analogue à celui que présente Venise pendant le carnaval. Durant le jour avaient lieu les processions religieuses; puis les maisons des principaux habitans étaient illuminées et restaient ouvertes la nuit entière, pour recevoir toutes les personnes bien mises. Ces maisons sont construites

(1) L'auteur dit cependant plus haut, dans l'article que nous avons omis, que l'usage du fouet diminue sensiblement dans les armées anglaises; mais c'est un des traits du caractère britannique d'avoir horreur des cruautés envers les animaux, tellement que les lois mêmes les punissent, tandis qu'il est permis aux hommes de se boxer à outrance. (*Note du Trad.*)

en carré, et pendant les fêtes, la cour intérieure est recouverte d'une tenture et le sol d'un tapis. Trois des côtés sont occupés par des sièges pour la compagnie; du côté opposé à l'entrée est une niche élevée, où l'on expose une image de la divinité, dans une attitude couchée, sculptée en bois et richement décorée. Cette niche est une place sanctifiée que tout le monde peut regarder, mais dont personne n'ose approcher. Au centre de la cour se trouvent deux ou trois *Natches*, ou danseuses, vêtues de robes de soie chargées de clinquant, qui chantent en l'honneur de la divinité, accompagnées d'autant de musiciens qui jouent d'une espèce de guitarre. Cette musique a peu d'intérêt pour les Européens, les chants encore moins, et la danse point du tout. Ces femmes avec leur teint noir, leurs cheveux en désordre et leurs attitudes disgracieuses, paraissent autant de sorcières en mascarade.

Les Européens sont admis aux *Natches*, comme on appelle ces fêtes, sans aucun scrupule. Les officiers en uniforme y sont accueillis avec des distinctions particulières, leur visite étant regardée comme une grande faveur. Aussitôt qu'ils sont entrés, le maître des cérémonies les place en avant, au poste d'honneur, à côte de Doorga, et après qu'ils se sont assis, les asperge d'eau de rose. Ces fêtes sont le moyen par lequel la fortune des riches Hindous rentre dans la circulation. Les dépenses ordinaires de ces gens sont très-faibles; mais une seule fête peut coûter 20 000 à 200 000 roupies, en aumônes, donations aux prêtres, ornemens d'une idôle en bois, qui, après quelques jours de parade, est jetée sans cérémonie

dans la rivière. Tel individu qui est religieux, fait une dépense extravagante par des motifs de conscience; tel par vanité, ou pour dépasser les autres. Mais en considérant l'ensemble de la population, on peut assurer qu'il y a peu d'individus, qui, après s'être entièrement dévoués à accumuler de l'argent, dissipent avec si peu de jouissance de grandes sommes, sans éprouver de la répugnance; aussi je crois que cette partie des devoirs religieux des Indous, est mise en pratique par eux avec peu de zèle, et que, si elle revenait souvent, elle ébranlerait beaucoup leur foi. Si les Européens pouvaient, par leur exemple, conduire les riches Hindous à augmenter leur dépense habituelle, cela contribuerait à leur faire abandonner les fêtes ridicules de Doorga Pooja, et les conduirait probablement à une croyance plus économique.

Néanmoins ce changement n'arrivera pas promptement. Le talent principal des Anglais ne paraît pas être celui de se concilier les populations. Nous avons de grands établissemens dans l'Inde depuis plus d'un siècle, et notre influence s'étend maintenant sur toute cette vaste région; cette influence, toute puissante qu'elle est, pour les affaires politiques et commerciales, n'a pas eu le moindre effet pour rapprocher les indigènes de nous, sous le point de vue social. Les habitudes, le costume et les arrangemens domestiques, de ceux même qui nous fréquentent tous les jours et à chaque heure, sont exactement les mêmes que le jour où nous sommes arrivés pour la première fois.

La religion a enraciné et perpétué les différences qui existaient dès l'origine entre les habitudes des Hindous, et

celles de leurs conquérans. Chez les premiers, la religion est toute puissante; elle prescrit leur nourriture, leurs vêtemens, leur commerce et chacune de leurs actions; pour les autres, au contraire, ses préceptes restent souvent sans influence, ou, s'ils en ont une, c'est tacitement et sur la conduite morale. Les Hindous ont une superstitieuse vénération pour tout ce qui respire. Les Anglais ne respectent rien, et sacrifient tout, sans distinction, à leur appétit ou à leurs plaisirs. Les premiers adorent 333 millions de dieux, mâles ou femelles, les uns, avec deux bras, d'autres avec deux cents; les seconds, autant que l'on peut en juger d'après leur conduite, n'adorent, ni dieux, ni déesses. La religion paraît avoir si peu d'influence sur nos habitudes, que les Hindous les plus intelligens nous considèrent comme une nation d'athées éclairés, et regarderaient toute conformité avec notre foi comme l'équivalant de l'abjuration de toute religion.



ANTIQUITÉS.

I MONUMENTI DELL' EGITTO E DELLA NUBIE, etc. *Les monumens de l'Égypte et de la Nubie, dessinés par l'expédition scientifico-littéraire toscane en Égypte, distribués par ordre de matières, interprétés et illustrés par le Dr.* HIPPOLYTE ROSELLINI, *Directeur de l'expédition, Professeur de lettres, histoire et antiquités orientales à l'Université de Pise*, etc. Première Partie : Monumens historiques. Vol. I et II (1).

La double expédition scientifique qui, sous les auspices des gouvernemens français et toscan, a visité l'Égypte et la Nubie, pour y recueillir les documens de nature à illustrer l'ancien état de ces contrées, était dirigée, comme l'on sait, par l'illustre Champollion et par le Dr. Rosellini, Professeur de lettres orientales à l'Université de Pise. Les notes recueillies par chacun de ces deux érudits, et les dessins exécutés, sous leur inspection, par

(1) Pise, chez Cappurro et Ce, avec des caractères neufs de Didot. — L'ouvrage entier se composera de 10 volumes de texte, et de 400 planches gravées, distribuées en 40 livraisons, dont les cinq premières ont déjà paru. — Prix de chaque livraison, pour les souscripteurs : 20 francs.

les artistes de l'une et l'autre nation, furent mis en commun, et au moyen d'exactes copies levées sur chaque original, les porte-feuilles de chacune des deux sections de cette noble confraternité, se trouvèrent parfaitement semblables par leur contenu : chacun d'eux renfermait une moitié des *fac-simile* originaux, et les copies authentiques de ceux qu'il ne possédait pas. Il avait été convenu entre Champollion et le Prof. Rosellini, que la publication de leurs travaux solidaires aurait lieu en commun, bien que chacun d'eux eût les moyens de la faire séparément; la mort prématurée du célèbre français a privé le public de sa coopération à l'ouvrage que son collègue met actuellement au jour. La tendre amitié qui liait le Prof. Rosellini à celui qu'il se glorifiait d'appeler son maître, lui a fait déplorer doublement son isolement; cependant les circonstances que nous venons d'exposer, feront comprendre qu'il ne pouvait reculer devant l'obligation de satisfaire, sans nouveau délai, la vive curiosité des amis de la science et des saines études, qui, de toutes les parties de l'Europe, attendaient impatiemment le résultat d'une expédition si judicieusement entreprise, si courageusement poursuivie, au milieu des plus cruelles fatigues, et si importante par le but qu'elle se proposait. Ce but, on peut se flatter de l'avoir atteint, et les travaux du Prof. Rosellini vaudront au monde la connaissance complète et raisonnée de ce que fut une nation à laquelle les conjectures les mieux fondées font remonter l'origine de notre civilisation.

La chronologie et l'histoire proprement dite de l'Égypte, depuis les âges les plus reculés jusqu'à l'époque

où l'introduction du christianisme renversa les institutions religieuses et les usages civils qui avaient constitué jusqu'alors la nationalité égyptienne; la mythologie, les doctrines philosophiques, les rites et les cérémonies des peuples de la vallée du Nil; leurs arts, leurs sciences, leur littérature, spécialement cette branche mystérieuse de leur savoir, connue sous le nom de *système hiéroglyphique*; l'influence que leurs conquêtes et leurs colonies ont eue sur le développement social et les progrès intellectuels des nations voisines de l'Europe et de l'Asie; tout, jusqu'aux moindres détails de la vie intérieure et domestique des habitans de Thèbes et de Memphis, trouvera place dans les publications successives du Dr. Rosellini. Les lumières que les monumens originaux ont conservées sur la législation civile et criminelle, les lois politiques et les institutions sacerdotales de l'Égypte, seront enregistrées dans cet ouvrage; on y trouvera des recherches approfondies sur l'idiôme de cette contrée, sur les notions que les habitans avaient de la géographie et de l'histoire naturelle de leur propre région et de toutes celles avec lesquelles la guerre ou le commerce les avait mis en rapport. Les planches qui accompagnent le texte ne laisseront rien à désirer sur les monumens des Pharaons et des Lagides. Les caractères de l'architecture, de la peinture et de la sculpture égyptienne y deviendront familiers à tous les yeux; la représentation des bas-reliefs et des peintures conservées dans les salles des temples et sur les voûtes des tombeaux, transportera le spectateur dans l'intérieur des sanctuaires d'Ammon et sur les champs de bataille de Sésostris. On verra dériver des

faits exposés par le Prof. Rosellini, la connaissance d'une foule de détails importans, qui rentrent dans le cadre d'autres histoires plus familières aux études générales; l'autorité des Livres Saints est pleinement confirmée, et leur chronologie fréquemment éclaircie par les fastes des dynasties égyptiennes. Cette partie, souvent aride, mais toujours essentielle, des travaux de l'expédition française et toscane, remplit les deux premiers volumes de texte publiés par le Prof. Rosellini. L'iconographie des Pharaons, des Lagides et des princes du sang royal, dont les traits et les costumes sont conservés sur des monumens contemporains, occupe les quatre premières livraisons des planches et une partie de la cinquième, dont le reste est consacré à l'histoire naturelle, telle que les anciens Égyptiens la concevaient et en peignaient les élémens sur leurs édifices. Au surplus, il était du devoir de l'expédition de ne point s'en tenir à l'étude des monumens dont la recherche et l'examen formaient le but principal de sa mission, mais de les comparer et de les coordonner avec les monumens que d'autres sources fournissent sur l'ancien état de l'Égypte. On verra par l'analyse suivante de la *Chronologie égyptienne*, quelle étude scrupuleuse le Prof. Rosellini a faite de tous les témoignagnes de l'antiquité, qu'il rapproche en toute occasion des données monumentales recueillies par son collègue et par lui.

Le résultat général de l'examen des monumens égyptiens, et de la lecture des inscriptions qu'ils portent en caractères hiéroglyphiques, a été de confirmer la véracité de Manéthon, dans toute la partie de son histoire qui se rapporte aux temps postérieurs à *Ménès*. Malheureusement

il ne nous reste des écrits du prêtre de Sébennyte que des extraits conservés par Jules l'Africain, Eusèbe de Césarée, Georges le Syncelle, et Flave Josèphe, témoignages qui, confrontés les uns avec les autres, se trouvent fréquemment en désaccord, non-seulement pour ce qui concerne le comput des années, mais encore quant aux noms des rois et à la succession même des dynasties. Chaque abréviateur, ou plutôt chaque citateur, avait un système arrêté d'avance, dans lequel il voulait faire entrer le corps de la chronologie égyptienne, et pour atteindre ce but, il n'hésitait point à défigurer le texte impartial de Manéthon. On peut accorder habituellement plus de confiance à l'Africain qu'à ses adversaires; toutefois le secours des monumens était nécessaire, non-seulement pour confirmer un ensemble de données que les meilleurs critiques inclinaient à rejeter, rebutés qu'ils étaient par tant de contradictions, d'additions et de retranchemens purement arbitraires, mais encore pour mettre dans un meilleur ordre les documens de Manéthon, tels que nous les a transmis le moins fautif de ses transcripteurs. Il faut observer, en outre, qu'aux véritables noms des rois de l'ancienne Égypte, Manéthon, ou plutôt ses abréviateurs, ont très-fréquemment substitué des prénoms, des titres d'honneur, des surnoms d'espèces différentes, auxquels la physionomie grecque qu'ils leur ont donnée, pour qu'elle leur servît de passe-port dans l'occident, enlève presque entièrement leur caractère national. Les monumens donnent souvent les moyens de rétablir l'orthographe authentique et la prononciation véritable de ces noms.

Les chroniques égyptiennes commencent par l'indication du règne des dieux, pendant des millions d'années; elles passent ensuite à la domination des demi-dieux, puis à celle des *Mânes* ou *Images* (1). Ici commence la première lueur de réalité historique. Le Prof. Rosellini conjecture avec beaucoup de finesse que le gouvernement des *Images* était celui des ministres de la divinité, représentée elle-même par ses statues. En d'autres termes, la théocratie aurait été chez les Égyptiens, comme elle le fut beaucoup plus tard chez les Hébreux, le premier régime de la société.

Vient ensuite le gouvernement des hommes. *Ménès* ouvre, de l'accord de tous les écrivains, la liste des trente-une dynasties qui précédèrent la conquête d'Alexandre. Ce premier homme couronné était de *This*, ville située presque au centre de l'Égypte, dans la Thébaïde septentrionale. A sa dynastie succèda la première des *Tanites*, qui établit sa résidence dans la partie orientale du Delta. Les troisième et quatrième dynasties régnèrent à Memphis, ville plus centrale, bâtie au-dessous de la division du Nil en deux branches qui embrassent le Delta. La cinquième s'établit à Éléphantine, près de la première cataracte et sur la frontière d'Éthiopie. Le siège du gouvernement revint ensuite à Memphis, où régnèrent les sixième, septième et huitième dynasties. Les neuvième et dixième eurent pour résidence *Héliopolis* (2), capitale de la basse Égypte, située à l'en-

(1) Νέκυας.

(2) Cependant Eusèbe écrit, au lieu d'Héliopolis, *Héracléopolis*, ville de la moyenne Égypte, dont le véritable nom était *Hnès*.

trée du désert d'Arabie. La onzième et toutes les suivantes jusqu'à la vingt-unième, (si l'on en excepte la quatorzième, qui s'établit à *Xoïs*, dans le centre du Delta), régnèrent dans la grande Thèbes, que les Égyptiens appelaient ville d'Ammon (1), nom traduit par le grec *Dïospolis*.

Avec la quinzième dynastie se termine la première époque de l'histoire d'Égypte, celle dont presque tous les monumens contemporains ont péri, et dont une obscurité à peu près impénétrable enveloppe la durée. L'Africain réunit les quinze premières dynasties sous le nom collectif des « quinze familles du Cycle Cynique » ; il leur assigne une durée de 443 ans ; mais cette somme paraît arbitrairement fixée, et celle de 3596, qu'on relève de listes d'Eusèbe et de l'Africain, est inadmissible, en raison de l'exagération manifeste de la somme et de la complète invraisemblance des détails dont elle se compose. Il faut donc reconnaître que tout est incertitude, quant à la durée des premiers règnes, et à l'époque où vécut Ménès, sous lequel la société égyptienne prit la forme dans laquelle elle persévéra si long-temps, forme qui, malgré ses défauts, avait élevé la nation à un point si extraordinaire de splendeur.

Le Prof. Rosellini combat par des argumens de la nature la plus convaincante, l'opinion communément et trop légèrement adoptée, que les premières dynasties égyptiennes furent *parallèles* et non *successives*. L'étude des monumens originaux lui a démontré que, dès les

(1) *Amon-éi.*



temps les plus reculés, et sauf l'époque de l'oppression des Égyptiens sous les *Pasteurs*, la vallée du Nil toute entière, depuis la Nubie jusqu'à la mer, reconnut constamment un souverain unique, dont les lois recevaient une obéissance également prompte et absolue à Thèbes, à Memphis et à Tanis.

Il n'est cependant pas nécessaire d'admettre que quinze familles distinctes et successives aient gouverné l'Égypte avant le commencement de la seizième dynastie, que le Prof. Rosellini, à l'aide de recherches profondes et de raisonnemens compliqués, fixe à l'an 2272 avant Jésus-Christ. L'histoire d'Égypte offre des exemples d'un chef de dynastie, successeur immédiat de son propre père, lequel avait terminé la dynastie précédente. Il y a beaucoup d'obscurité dans les notions que nous sommes à portée de nous former, au sujet des changemens et du renouvellement des dynasties égyptiennes. Les seuls faits que nous sachions avec certitude, sont que plusieurs familles, complétement étrangères l'une à l'autre, ont successivement porté le sceptre, et que l'on comptait comme renouvellement de dynastie la translation de la résidence royale d'une ville dans une autre. Vraisemblablement encore, le passage de la couronne d'une branche à l'autre de la même tige royale, était regardé comme un changement de dynastie.

Les monumens de la dix-huitième dynastie constatent l'existence de Ménès et le culte honorifique qu'on lui rendait dès-lors comme *Proto-monarque* (1) de l'Égypte.

(1) Le titre des Rois était *Neb-to*, « Seigneur du monde, » appel-

Son nom authentique est *Ménéi*, c'est-à-dire, « fils ou protégé d'Ammon, » nom qu'Eratosthène traduisait en grec par Διόνιος. Hérodote lui attribue la fondation de Memphis, et il ajoute l'assertion plus hasardée qu'aux temps de ce roi le Delta était encore couvert d'eaux stagnantes, qui, desséchées par les immenses travaux de ses successeurs, laissèrent à l'agriculture et à la population le vaste champ de la Basse-Égypte. La tradition attribuait à Ménès un règne de 62 ans, au bout desquels il aurait été dévoré par un crocodile.

Après Ménès, les monumens nous ont conservé la mémoire du fondateur de la grande pyramide de Dgizéh, le *Chéops* d'Hérodote, le *Souphis* de Manéthon, le *Saophis* d'Eratosthène. Le véritable nom de ce monarque (second roi de la quatrième dynastie Memphite) est *Choûfo* (le Chevelu). Son successeur, appelé *Souphis II* dans les listes de Manéthon, et *Chephren* par Hérodote, se nommait véritablement *Sénéchoûfo* (frère de Choûfo). Son *cartouche royal* a été retrouvé par le Prof. Rosellini dans l'un des tombeaux de Dgizéh, auprès de son illustre prédécesseur. C'est à *Sensaophis*, comme l'appelle Eratosthène, que les anciens documens s'accordent à attribuer

lation fastueuse substituée à celle de *Khemi*, qui, dans la langue des Coptes, comme dans celle de leurs ancêtres, désigne l'Égypte. On sait que l'Écriture donne invariablement à ces Princes le nom de פרעה, que la Vulgate prononce *Pharaoh*. C'est le *Phrah* des Égyptiens, mot qui signifie *Soleil*. Le nom des Rois d'Égypte était toujours précédé des titres de *Soleil*, *Fils du Soleil*, *Gouverneur* ou *Souverain*, *Seigneur du monde*. Les Grecs traduisaient simplement Βασιλευς, « Roi. »

l'érection de la seconde pyramide. L'époque de ces monumens gigantesques ne saurait être fixée même approximativement ; mais leur excessive antiquité est mise hors de doute par la certitude que leurs fondateurs régnèrent nombre de générations avant la seizième dynastie, dont le synchronisme avec l'époque d'Abraham est solidement établi.

Suivant les conjectures ingénieuses du Prof. Rosellini, le fondateur des dynasties thébaines se nommait *Reneb-nâa* (Soleil Seigneur Grand). Son image et son *cartouche* suivent immédiatement ceux de *Ménès* dans un bas-relief du palais de Sésostris, qui représente le monarque rendant hommage à ses ancêtres et aux plus illustres d'entre ses autres prédécesseurs.

La seizième dynastie était thébaine. Des monumens contemporains nous ont conservé les noms de ses deux derniers rois, *Osortasen Ier et Aménemhé*. Osortasen régna au moins 43 ans ; c'est l'*Amessès* des listes de Manéthon. Deux obélisques érigés par lui près de Fayoum et d'Héliopolis, et diverses inscriptions qui ont échappé à la destruction presque générale des monumens d'une si haute antiquité, attestent que, sous ce prince, qui porta ses armes victorieuses dans l'intérieur de l'Afrique, l'art égyptien s'était élevé déjà à un degré de savoir, de hardiesse et même d'élégance, rarement surpassé depuis. *Aménemhé* fut renversé du trône et privé de la vie par l'invasion de *Pasteurs*. C'est le *Concharis* du Syncelle, et le *Timaüs* de Manéthon. Son règne dura six ans, et se termina par une catastrophe qui bouleversa l'état social de l'Égypte inférieure.

Les *Pasteurs* (1) étaient, d'après le témoignage irrécusable des monumens (2), des hommes du nord, portant tous les caractères des races boréales, stature haute et mince, teint blanc, cheveux et barbe d'un blond roussâtre, yeux bleus et vêtemens longs. Le Prof. Rosellini les croit d'origine scythique, et formant une branche de la grande nation que les Égyptiens appelaient *Cheto*. Les traducteurs de Manéthon se bornent à dire qu'ils venaient de l'orient. Le nom que les monumens antiques de l'Égypte donnent constamment à ces étrangers détestés, est celui d'*Hykchos*, « pasteurs captifs. » La première syllabe semble une épithète de mépris ajoutée après la chute des conquérans, dont l'appellation véritable demeurerait *Chôs*, « bergers », et dans le copte moderne « destructeurs », ou bien « infâmes. » C'est qu'effectivement pour l'Égyptien laboureur et profondément attaché au système social dont sa profession sédentaire était la base, le berger, homme du désert, étranger aux plaisirs comme aux devoirs de la vie civilisée, mais toujours avide d'en arracher les fruits par des rapines et des guerres, était non-seulement méprisable comme sauvage, mais encore odieux comme ennemi naturel; c'est que le *désert* était, dans la mythologie égyptienne, représenté par le génie du mal (Typhon), de même que la *terre fertile* l'était par le dieu bienfaisant (Osiris).

(1) Les traducteurs grecs de Manéthon ne donnent à ces envahisseurs d'autres noms que celui de *Bergers*, Ποιμένες.

(2) Les Pasteurs n'ont élevé en Égypte aucun monument qui subsiste aujourd'hui; ceux qui nous ont conservé leur représentation, sont l'œuvre des Pharaons de la dix-huitième dynastie.

Ce fut la sixième année du règne d'*Aménemhé* à Thèbes, et la dernière du cycle « cynique « ou « sotiaque » que les *Pasteurs* envahirent l'Égypte, dont une seule victoire leur livra la plus grande partie. Les villes furent brûlées, les monumens religieux détruits ou profanés, la population décimée par des massacres réitérés et réduite à une dure servitude. La maison royale des Pharaons se retira vers la Haute-Égypte dont elle garda la domination. Des guerres continuelles entre les Pasteurs et les indigènes qui avaient conservé leur autonomie, firent flotter les frontières du double royaume entre Thèbes et Memphis. Cette dernière ville devint la capitale des rois étrangers; mais la place d'armes de leur nation était *Accaris*, citadelle voisine de Péluse et du désert (1). Les Pasteurs eurent six rois (2), dont le premier commença son règne l'an 2082 avant notre ère. La dynastie précédente avait duré 190 ans, suivant les listes de Manéthon, et par conséquent son commencement remontait à l'an 2272 avant J.-C.

La domination des Pasteurs pesa sur la Basse-Égypte pendant 259 ans et dix mois. Leurs mœurs s'adoucirent graduellement; ils adoptèrent la langue des indigènes, mais ils persistèrent à conserver des intérêts isolés de la masse

(1) Accaris, construite par *Salatis*, chef de la dynastie des Pasteurs, reçut des Égyptiens le nom de *Ville du Mauvais Génie*, (Typhonia), et des Grecs celui d'*Héroopolis*.

(2) Leurs noms, conservés par Flave Josèphe, mais qu'il a défigurés pour les adapter à la prononciation grecque, sont *Salatis*, *Bæon*, *Apachnas*, *Apophis*, *Sanias* et *Asseth*.

commune et des institutions différentes de celles de leurs sujets, qui ne cessèrent de les regarder comme des usurpateurs. C'est, d'après toutes les vraisemblances, sous le règne de leur troisième monarque *Apachnas*, que Jacob et sa famille vinrent s'établir en Égypte. Joseph administrait la contrée sous le titre de « Sauveur du siècle (1), » que lui avait donné la reconnaissance de son souverain. Il fit accorder aux siens la contrée fertile de Goshen, sur la lisière du désert d'Arabie, et près de la place d'armes des Pasteurs, qui accueillirent les Israëlites avec d'autant plus de faveur que l'analogie de leur propre genre de vie avec celui de leurs nouveaux hôtes les leur faisait considérer comme des alliés naturels (2).

La dix-septième dynastie des listes manéthoniennes est celle des *Pharaons*, ou rois légitimes, c'est-à-dire indigènes, dont la résidence était habituellement à Thèbes, mais qui semblent avoir été plusieurs fois repoussés par les Pasteurs jusqu'à la ligne de fortifications qu'ils élevèrent dans le défilé de *Sissilis*, près de la première cataracte, pour arrêter les excursions des Barbares dans la vallée du Nil. Cette dix-septième dynastie n'est, à proprement parler, qu'une continuation de la seizième, car elle commence par un fils d'*Aménemhé I*, auquel les monumens

(1) *Pisoti an Phenèch.* Moïse écrit *Tzaphnat Panganéh*, et la Version des Septante, Ψονθομφανὴχ.

(2) Aussi les Égyptiens confondirent-ils les Hébreux dans l'aversion qu'ils portaient aux *Hykchôs.* Joseph avait prévu que les indigènes éloigneraient d'eux ses proches, « parce que tous les pasteurs « de troupeaux sont en haine et mépris aux *Mitzraïm.* »

donnent le même nom qu'à son père. Il eut pour successeur *Osortasen II*, dont le cartouche royal se lit dans les tombes de Beni-hassan, très-voisines de Memphis; preuve certaine du peu d'étendue qu'avait, dans la moyenne Égypte, la domination *stable* des pasteurs. *Osortasen III* fut le troisième roi de cette dynastie (1). Le nom du quatrième est inconnu; mais son prénom, conservé par les monumens, a le sens de « Soleil de vérité. » Il existe une date authentique de la 44e année de son règne. Le prénom du cinquième roi (dont le nom est pareillement inconnu), signifie, « Soleil appelé en justice. » Il eut pour successeur *Aahmes* ou *Thoutmes* (2), qui rétablit la domination des Pharaons sur toute l'Égypte, et força les Pasteurs à se concentrer dans leur citadelle d'Accaris.

Ce roi que les Grecs ont appelé indifféremment *Amosis* ou *Thetmosis*, régna, d'après les monumens contemporains, au moins 22 ans. Flave Josèphe, qui écrivait d'après Manéthon, lui attribue un peu plus de 25 années de règne, dont vraisemblablement les cinq dernières suivent l'expulsion des Pasteurs. La restauration des monumens religieux dévastés par les Barbares, semble avoir été son principal soin, et cette œuvre pieuse a conservé pour la postérité les traces les plus authentiques de l'existence de ce roi. Avec lui finit la dix-septième dynastie, mais non point

(1) Ce Prince semble avoir régné sur une portion considérable de la Nubie, où sa mémoire était conservée avec une vénération religieuse.

(2) C'est-à-dire : *fils du dieu de la lune*, ou *fils de Thot*. C'est le *Mispha-Thoutmosis* de Manéthon.

le pouvoir de sa race, puisque le fondateur de la dynastie suivante était son fils. Cette période de l'histoire égyptienne comprend un espace de 260 années, et commencée l'an 2082 avant notre ère, elle finit l'an 1822.

La dix-huitième dynastie a laissé, à elle seule, des monumens plus nombreux et plus splendides que toutes les autres réunies. L'espace de temps qu'elle embrasse (de l'an 1822 avant J.-C. jusqu'à l'an 1474), est l'époque la plus brillante de l'histoire d'Égypte, celle où la puissance de cette contrée, la civilisation, les arts, le nombre et la valeur de ses habitans, parvinrent à leur apogée.

La chute des Pasteurs fut seulement funeste aux Israëlites. « Il s'éleva, » suivant le sens énergique du texte hébreu, « il s'éleva sur l'Égypte un roi nouveau et res- « tauré (1), lequel ne connaissait point Joseph. » Les descendans de Jacob, comme anciens alliés des Pasteurs, furent considérés comme suspects; étant bergers eux-mêmes, ils demeurèrent odieux aux agriculteurs de l'Égypte, et leur condition devint graduellement celle du plus pesant esclavage.

(*La suite au Cahier prochain.*)

(1) Melek Chadasc (Khadasch), *rex novus*, *restauratus*, *represtinatus*.



VARIÉTÉS.

ITINÉRAIRE MORAL, OU ÉTUDE DES CARACTÈRES.

Laissant au géologue le soin de parcourir les montagnes, à l'antiquaire l'amusement de visiter des ruines, au paysagiste la joie de retracer dans son *Album* des sites pittoresques ou gracieux, je pars pour un voyage qui ne fatiguera pas mes jambes; l'objet à explorer étant le cœur humain, il est toujours à ma portée; je peux même faire des découvertes importantes sans quitter mon fauteuil; la première personne qui entre dans mon cabinet, peut me fournir un sujet d'observation, comme moi-même, lorsque je suis seul, si je prends la peine d'annalyser mes impressions et d'en rechercher la cause.

Les divers élémens qui composent le caractère, sont peu nombreux, et en quelque sorte invariables. Tandis que les expériences des chimistes modernes découvrent chaque jour de nouvelles substances dans les combinaisons de la matière, il n'apparaît pas un défaut nouveau, pas une qualité, ni même un sentiment, qui n'ait été observé de tout temps. En revanche les résultats de leurs modifications sont tellement variés que l'on ne rencontre pas plus aisément deux personnes qui se ressemblent moralement, que physiquement.

Une manière de parler usitée semblerait assigner un

siège différent aux qualités de l'âme, du cœur et de l'esprit, quoiqu'elles ne soient réellement que des manifestations diverses de ce qui se passe en nous. Ce qui rend l'étude des caractères difficile, ce qui fait que l'on se trompe si souvent dans les jugemens que l'on porte, ce sont les contrastes. On suppose que telle qualité ne peut s'allier à tel défaut, tel vice à telle vertu; cependant rien n'est plus fréquent que ces oppositions. Quelqu'un aura le cœur bon et l'esprit méchant; un autre, véritablement méchant, capable de faire du mal, se laissera attendrir par un mot, pour peu qu'il soit sensible, s'il a de l'imagination. Les gens bons, mais dépourvus de sensibilité, vous dérouteront bien autrement dans l'occasion; car ils ne comprendront pas le moins du monde ce qui peut vous affecter, quelque malheureux que vous soyez, si ce n'est pas quelque grand évènement; ils n'entendent rien aux peines du cœur, «car les âmes tendres tiennent seules la baguette divinatoire, qui ne tourne qu'à côté de la véritable source.»

La sensibilité me paraît tenir, au moral, la même place que le fluide électrique au physique, se manifestant comme lui sous diverses formes; plus prompte que la pensée, c'est par elle que l'on se comprend, que l'on s'entend. Elle atténue les défauts, donne du charme aux manières et pourrait suppléer à l'esprit; lorsqu'elle est jointe à une imagination vive, elle fait souvent notre malheur et celui des autres. Il est des personnes chez lesquelles elle se trouve à la superficie, d'autres chez lesquelles elle est comme enfouie; il faut *frapper fort* pour faire vibrer la corde; on est tout étonné de la voir répondre juste, quoique *tardivement*, à toutes nos émotions.

Les dons du génie, les talens sont indépendans du caractère et du sentiment, puisqu'on les trouve également réunis à ce qu'il y a de meilleur, comme à ce qu'il y a de plus mauvais chez les humains.

On peut faire des qualités et des défauts un tableau assez semblable à ceux que l'on place à la tête des ouvrages de botanique ; en essayant celui que je joins ici (*V. plus bas p.* 96), j'ai cru remarquer que les unes, comme les autres, ont entr'elles plus de rapports qu'on ne le suppose ordinairement. Il est aussi plus aisé qu'on ne l'imagine, de les démêler promptement ; il faut seulement s'attacher à en reconnaître les symptômes ; c'est la manière la plus sûre d'en juger. Dans les grandes occasions on se tient sur ses gardes ; mais dans le courant de la vie il est mille petits indices qui ne peuvent tromper un œil exercé.

Je ne saurais vivre à côté d'un caractère que je n'aurais pas cherché à approfondir ; j'éprouverais la même terreur que l'on a dans l'obscurité, lorsque les objets qui nous entourent nous sont inconnus ; et vraiment il est aussi naturel d'avoir peur de ce qui se passe dans un caractère, que de ce que l'on pourrait rencontrer dans une forêt, puisque dans le premier cas notre bonheur peut être compromis, tout comme notre vie dans le second. Il est donc essentiel de savoir *à qui l'on a affaire* ; ensuite il faut s'arranger des personnes avec lesquelles on est appelé à vivre, ou ne vivre qu'avec les personnes dont on peut s'arranger ; il n'y a pas un troisième parti à prendre. Comme il n'est pas aussi aisé de choisir ses relations que des étoffes, que l'on ne peut pas demander un tissu solide, ou une couleur qui nous plaise, voici ce

qu'il convient de faire; si l'on ne peut modifier les autres, on peut toujours du moins se modifier soi-même, de manière à souffrir aussi peu que possible, des défauts avec lesquels on se trouve aux prises.

Une femme d'esprit a dit: « Il faut s'arranger avec ses « circonstances, avec sa fortune, avec son visage, avec « son esprit, etc.; » faisons de même avec les faiblesses de notre prochain; ne soyons pas impératifs avec les gens absolus; évitons de disputer avec les personnes opiniâtres ou violentes; ayons soin de ne pas négliger celles qui sont susceptibles; ne soyons pas pressés avec les gens lents, ni indécis avec les impatiens; ne nous soumettons pas aux caprices des gens bizarres; ne formons ni projets ni entreprises avec des personnes d'un caractère irrésolu; éludons le tête-à-tête avec les ennuyeux; n'attendons rien des égoïstes; mais surtout ne confions pas notre bonheur à des gens sans principes, et ne froissons l'amour-propre de personne. Ayons beaucoup de prévenance pour les gens que nous aimons, une grande politesse vis-à-vis des indifférens, et nous vivrons bien avec tout le monde. « Rien n'est au-dessus du charme de faire plaisir aux autres, » ai-je lu quelque part; « mais il est des personnes auprès desquelles il faut remplir ce devoir, *la raison à la main.* »

Les divers effets de chacune des qualités et de chacun des défauts indiqués sur le tableau que j'ai tracé, varient à l'infini, à raison de leur association avec d'autres élémens, qui peuvent, non-seulement les modifier, mais les neutraliser complétement.

Ainsi, l'on verrait les qualités qui dérivent de la bonté,

neutralisées par la présence de l'avarice, la dissimulation vaincue par l'empire de la violence, l'esprit d'ordre par la paresse, la bienveillance par la hauteur, la justice par l'égoïsme, etc. On trouverait sans doute de même, que la réunion de certains élémens moraux, au lieu de diminuer l'énergie de ceux qui auraient pu prévaloir, tend à en augmenter la force. Par exemple, si la justice et la générosité se rencontrent dans le même individu, l'effet de la première sera d'autant plus marqué, tandis que la parcimonie en combattrait le développement. La douceur sera toujours favorisée par la paresse, l'indolence par l'indifférence, l'économie par l'activité, la franchise par le courage, etc.

A côté de tout cela, se trouveront les modifications résultant du degré de sensibilité, et celles qui tiennent au plus ou moins de justesse des idées, à la promptitude des perceptions, à la plus ou moins grande *impressionabilité* de l'individu, comme à la vivacité de son imagination.

Il y a des qualités qui peuvent dégénérer en défauts, et des défauts qui peuvent tourner en qualités : le grand art de l'éducation consiste à prévenir la première de ces métamorphoses, et à favoriser la seconde. Si l'on est forcé de reconnaître des dispositions naturelles et des traits primitifs dans chaque individu, on ne peut pas davantage nier le pouvoir de l'éducation; mais pour qu'elle opère, il faut de toute nécessité s'y prendre presqu'au moment de la naissance. Cette vérité, développée par une femme que la profondeur de ses pensées distingue autant que l'élévation de ses sentimens, cette vérité, dis-je, qu'il lui était

réservé d'*établir* et de *prouver*, est indissolublement liée à une autre que le même auteur ne développe pas avec moins de bonheur, c'est qu'il faut considérer l'éducation dans ses rapports avec l'existence entière, c'est-à-dire non-seulement relativement à notre court séjour sur cette terre, mais aussi, et principalement, en vue du perfectionnement moral, auquel nous devons tendre, si l'immortalité de l'âme entre dans les objets de notre conviction, comme il faut l'espérer pour notre bonheur actuel et futur.

Une chose fort remarquable, qui prouverait que les élémens constitutifs du caractère, totalement indépendans des facultés de l'esprit, ne sont en aucune manière influencés par la manière de voir, c'est que l'espèce d'entente qu'établit une même opinion politique ou religieuse, entre des caractères entièrement disparates, n'opère en eux aucun changement. On ne voit pas qu'un caractère particulier soit plus apte que tel ou tel autre, à se saisir de tel ou tel principe, de tel ou tel dogme. En revanche, l'opinion se modifie suivant le caractère, et se moule en quelque sorte sur lui, puisque l'on voit des libéraux impérieux, des absolutistes indulgens, des orthodoxes tolérans, et des tièdes véhémens; du moins tout cela peut se rencontrer: les mêmes principes admis par une âme tendre et par un cœur froid, restent bien les mêmes, mais ont une manifestation toute différente; rien d'étroit, rien de repoussant dans le premier cas; dans le second c'est le contraire.

S'il s'agit de soi, de ce que l'on fait, de ce que l'on voudrait faire, nul doute que ce à quoi l'on est disposé,

ce que l'on désire, n'influe sur la manière de raisonner, *bien plus que le raisonnement n'influe sur les actions*.

La première chose que l'on rencontre, quand on pénètre dans un caractère, c'est l'*amour-propre*. Quelque petite dose qu'il y en ait, il se tient là comme une garde avancée, prête à repousser toute agression; l'amour-propre, *son propre amour, l'engouement de soi-même*, nous fait savourer, admirer tout ce qui émane de nous, l'idée qui est éclose dans notre cerveau, le talent que nous avons, ou croyons avoir. Nous tenons une lunette qui nous fait voir en beau tout ce qui nous est personnel; malheureusement nous la retournons quand il s'agit des autres, et alors par une propriété inverse elle ne nous montre plus que les taches et les ombres. Jusque là il n'y aurait pas grand mal, puisque cette disposition ne nous procurerait que du contentement; mais le mauvais côté de l'affaire, c'est que notre prochain, en général, se servant pour nous, *comme nous pour lui*, du mauvais bout de la lunette, ne peut nous cacher son opinion sur l'image qu'elle lui présente, image fort différente de celle que nous nous étions formée. Nous trouvons très-mauvais qu'il ne partage pas notre opinion, et de cette différence dans la manière de voir résulte de l'irritation et de l'aigreur. Ne serait-ce point à cela que l'on doit attribuer les haines de parti en politique, et la partialité de la plupart des jugemens que l'on porte en pareil cas?

Tant que la présomption qui nous égare, ne nous rend que ridicule, tout va bien; ordinairement nous ne nous en apercevons pas; mais elle nous fait agir, et alors nous éprouvons, non-seulement de cruels mécomptes, mais

souvent *de vrais malheurs*, par suite de fausses démarches et d'entreprises mal combinées. Ces malheurs risquent de s'étendre au loin, quand ce sont des objets d'un intérêt public qui se trouvent le sujet de nos illusions, et que nous avons le moyen de les faire partager.

Une disposition qui s'aperçoit aussi aisément que l'amour-propre, dont elle semble l'opposé, c'est la défiance de soi-même, ainsi que la timidité qui en est la suite; elle rend fort malheureux, nuisant à tout ce que l'on fait, précisément parce que l'on voudrait faire bien, et que l'on craint de ne pas obtenir les suffrages que l'on désire. Je pensais qu'une personne timide ne devait pas avoir un caractère décidé; mais en ayant rencontré qui offraient ce contraste, je me le suis expliqué en observant que, comme c'était ordinairement sur les choses d'agrément que portait cette crainte de ne pas réussir, il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que, dans les cas où le jugement et quelquefois la conscience pouvaient faire prendre une détermination, on n'attachât plus la même importance à l'opinion d'autrui.

Deux manières d'être sur lesquelles il est aisé de se tromper, c'est la réserve et la froideur. Pour les distinguer, il n'y a qu'à faire attention au sourire et au regard; quel que soit le sujet de la conversation, la physionomie des gens froids reste impassible et immuable; s'il n'y a que la *réserve*, elle ne tient pas contre ce qui peut intéresser le cœur ou l'esprit. Les gens réservés ont cet avantage sur ceux qui ont de l'abandon, qu'on leur sait gré de tout ce qui leur échappe, en même temps que de l'empire qu'ils ont à l'ordinaire sur eux-mêmes, parce

que c'est une qualité que l'on apprécie, lors même qu'on ne la possède pas. La franchise en regard de la dissimulation paraît une vertu ; mais elle ne doit pas prétendre à ce titre, quoiqu'elle soit l'indice d'un cœur droit. La ligne de démarcation a été tracée par une main habile, dans un parallèle entre la véracité et la franchise. *Il faut ne jamais dire ce que l'on ne pense pas, mais ne pas dire tout ce que l'on pense.*

On voit des gens nés pour être égoïstes, mais qui par principe et par *volonté*, peuvent être officieux et bienveillans, tandis que d'autres seraient par nature affectueux et obligeans, quoique leurs manières ne semblent pas toujours l'indiquer ; ces derniers sont ceux qu'un esprit de calcul empêche de céder à leur inclination, de peur d'être dupes, à raison de l'égoïsme et de l'inquiétude qu'ils s'attendent à rencontrer chez les autres ; il résulte de là que les premiers sont obligeans quand ils ont le temps de la réflexion, et les autres quand ils ne l'ont pas. Je ne sais pourquoi l'idée du devoir semble diminuer le mérite de ce que l'on fait, puisque c'est un sentiment louable qui donne l'impulsion ; mais l'on est plus reconnaissant de ce qui paraît une disposition naturelle, ou l'effet de l'entraînement, et l'on sait moins de gré à ceux qui nous aident par vertu.

Quand on explore un caractère, il ne suffit pas d'avoir pénétré sous l'écorce, pour voir d'un coup-d'œil ce qui reste à observer ; les choses ne sont pas rangées par ordre, comme dans une bibliothèque ; tout est pêle-mêle ; ce qui se trouve au-dessus chez les uns, est au-dessous chez les autres. Une qualité se trouve quelquefois masquée par

un défaut, ou un défaut par une qualité; puis il y a des plantes parasites qu'il faut démêler de celles qui ont leurs racines dans le sol. Cette attention est nécessaire pour n'être pas dupe d'une feinte douceur, d'une politesse intéressée, d'une simplicité étudiée, comme d'une indolence jouée, ou d'une bonté factice. La simplicité de caractère et la simplicité de manière, qui vont ordinairement ensemble, sont deux choses différentes. Une personne qui aurait conservé la première, pourrait avoir pris dans le monde, ou par inoculation, des manières affectées.

Après tout cela, il y a bien d'autres choses à considérer, l'âge, le sexe, la position sociale, etc.; ce n'est pas que les circonstances changent rien aux élémens du caractère, mais elles influent sur son apparence, font prédominer tel ou tel penchant, telle ou telle disposition, en favorisant les unes et combattant les autres. L'influence du siècle peut aussi se faire sentir; elle travaille particulièrement la jeunesse actuelle. C'est une joie de voir comment son amour-propre se complaît et s'ébat dans les théories nouvelles. On pourait faire un ouvrage dont ceci serait à peu près le texte : *Que l'expérience est une chose inutile ; que le commerce des hommes, non plus que l'observation, n'apprennent rien ; que dans ce siècle de lumières, elles sont infuses à la jeunesse ; que l'âge où les passions sont les plus vives, est celui où la raison domine, attendu que le point culminant du bon sens et du jugement se rencontre entre* 20 *et* 25 *ans, rarement au-dessus.*

Le cachet de nationalité imprimé à chaque individu par le pays où il est né, et qu'il conserve lors

même que les circonstances l'en ont éloigné de bonne heure, est empreint dans ses traits et dans sa démarche ; mais à l'exception de quelque défaut ou de quelque qualité nationale bien prononcée, ce n'est point en général par le caractère, ni par les goûts, que l'on peut juger du pays qui nous a vus naître. La position géographique et le climat ne sont cependant pas sans effets ; les habitans des pays découverts sont vifs et spirituels, tandis qu'un air pur ayant été refusé à ceux qui vivent dans des plaines marécageuses, leurs facultés intellectuelles s'altèrent, et ils perdent jusqu'à l'énergie indispensable pour entreprendre des travaux qui pourraient leur rendre la santé.

L'influence d'un beau ciel paraît nécessaire au développement des talens; sa brillante lumière qui embellit tous les objets, a dû produire le désir d'imitation qui a donné naissance à la peinture et à la sculpture ; la Grèce et l'Italie semblent le prouver. Si les inspirations du poète dépendent souvent des objets qui l'entourent, s'il peut être électrisé par une belle nature, il est possible que le genre de vie des pays tempérés ou froids convienne mieux aux études sérieuses. Durant leurs longs hivers, les littérateurs allemands, par exemple, entièrement séparés des objets du dehors, et sans aucune impression extérieure, sans autres matériaux à mettre en œuvre que leurs propres pensées, les approfondissent, les combinent de manière à produire ces ouvrages extraordinaires qui paraissent admirables ou ridicules, suivant qu'ils sont le fruit du génie ou d'une imagination désordonnée, mais qui ont toujours le mérite de l'originalité.

Une influence qui tient incontestablement au local,

puisqu'elle prend sa source dans le genre de vie, c'est celle des habitudes, dont la puissance est telle qu'on lui attribue cette maladie connue sous le nom de *mal du pays*, qui avait fait défendre dans les régimens suisses à l'étranger, l'air national du *Ranz des Vaches*; il rappelait sans doute, aux uns les délicieuses vallées du Hasli, à d'autres, les sommités glacées du Titlis, ou les vertes prairies de la Gruyère ; ils croyaient entendre les clochettes de leurs troupeaux et pensaient trop vivement au toit paternel.

On peut croire aussi que ce sont les habitudes qui conservent aux colons de chaque nation tant de rapports avec la métropole, qu'une longue guerre et la différence de leurs institutions n'ont pu ôter aux Américains des États-Unis la physionomie anglaise.

La religion, non plus que la forme du gouvernement, les mœurs et les usages, n'apportent nulle part que de légères modifications aux traits distinctifs qui forment le caractère individuel : seulement la variété produite par la diversité des esprits, le plus ou moins d'imagination et le degré de sensibilité, donnent lieu à une telle différence *dans la manière d'être*, qu'elle mérite d'être examinée séparément et indépendamment du caractère. Ceci fera le sujet d'un second chapitre, dans lequel nous explorerons *les vallées latérales*, c'est-à-dire, ce qui ne fait pas partie des *dispositions primitives* qui ne dépendent en rien des circonstances extérieures, ce que j'appellerais *les dispositions secondaires* qui sont le résultat des dispositions primitives, combinées avec les impressions du dehors et modifiées par la tournure de l'esprit et la manière de sentir.

- CARACTÈRES
  - VERTUEUX
    - *Énergie*: Courage. Activité. Persévérance.
    - *Justice*: Impartialité. Ordre. Véracité. Économie.
    - *Bonté*: Bienveillance. Bienfaisance. Douceur. Modestie.
    - *Grandeur*: Loyauté. Générosité. Franchise.
  - VICIEUX
    - *Orgueil*: Violence. Hauteur. Dureté.
    - *Égoïsme*: Avarice. Envie. Indifférence.
    - *Fausseté*: Hypocrisie. Mensonge. Dissimulation.
  - NÉGATIFS: Indolence. Paresse. Faiblesse. Lâcheté.

LES BAINS DE SAINT-GERVAIS.

Dans la province du Faucigny, près de la route qui conduit aux glaciers de Savoie, s'ouvre la vallée de Montjoie, moins connue, mais peut-être aussi belle que celle de Chamounix. A son entrée, et à une centaine de toises du cours de l'Arve, est placé le village de Saint-Gervais, dont on voit de loin briller le clocher, gardien plus paisible de la vallée qu'il semble protéger, que ces vieilles tours et ces restes de fortifications qu'on voit souvent encore au débouché des gorges des Alpes. Le Bonnant, torrent impétueux qui descend des hauteurs du Bonhomme, a creusé près du village un enfoncement de trois à quatre cents pieds de profondeur, où il se précipite avec fracas; c'est à l'extrémité de ce vallon, qui n'a pas un quart de lieue d'étendue, et qui en de certains endroits laisse à peine une largeur suffisante au torrent et au sentier qui suit ses bords, qu'on a découvert, il y a peu d'années, une source d'eau thermale. Long-temps ce fond inculte n'a été fréquenté que par des bergers; on s'aperçut que la neige y fondait plus promptement qu'ailleurs, que la végétation y était plus hâtive, et on forma l'établissement qu'on voit aujourd'hui.

Je me rappelle mon étonnement la première fois que j'entrai dans cette fissure de rochers, qui semblait destinée à être la retraite d'un proscrit; je suivais le sentier

qui serpente dans les bois de vernes qui en cachent l'entrée ; à côté coule le Bonnant encore écumant de sa chute ; bientôt le vallon s'élargit, les taillis disparaissent ; on voit une suite de maisons blanches adossées aux rochers, de petits jardins conquis sur les eaux et défendus par des murs, des ponts sur le torrent, et à l'extrémité d'une pelouse, le principal bâtiment avec ses tours et ses galeries au-dessous du rocher à pic qui ferme le vallon, le long duquel s'élève en ondoyant, la vapeur des sources chaudes. Une population qui semble dérobée aux regards, forme là une colonie à demi-souterraine ; des domestiques vont et viennent ; des chevaux et des chars du pays attendent les promeneurs ; je vois des robes blanches se dessiner sur les noirs sapins, et au milieu de ce mouvement, un Cardinal dont les bas rouges font plus d'effet dans cette gorge des Alpes, que sous le portique de Saint-Pierre de Rome.

La situation des bains placés dans les montagnes, est en général remarquable, et la foule qui vient dans la belle saison animer une contrée solitaire, pour l'abandonner bientôt, ajoute à l'effet de leur position. Celle des bains de Saint-Gervais l'emporte sur beaucoup d'autres par sa singularité. Dans l'après-midi des jours les plus longs, le soleil disparaît de bonne heure dans le vallon ; alors les baigneurs s'armant de bâtons ferrés, gravissent les sentiers tracés en zig-zag dans les rochers, et vont chercher sur les hauteurs, une vue étendue. En s'arrêtant pour reprendre haleine, ils découvrent à leurs pieds la maison et le torrent plongés dans l'ombre ; les malades qui sont restés dans ce fond obscur, trop faibles pour suivre

leurs camarades, disparaissent presqu'aux regards, tandis qu'ils voient les groupes de promeneurs s'élever peu à peu, couronner les rochers et atteindre les lieux éclairés par le soleil.

Je connais peu de pays aussi beaux que le plateau qui domine les bains; on y a le choix d'une foule de promenades, qu'on fait en char, à cheval, ou à pied; on y rencontre des ponts pittoresques, de petites chapelles, de jolies habitations à demi-cachées dans les arbres. Un sentier dans les prairies et au milieu des hautes tiges du chanvre et seigle, conduit à un banc d'où l'on découvre toute la vallée, depuis la cîme du Mont-Joly, jusqu'au point le plus bas, où le Bonnant arrive en poussière; on suit sur ces immenses étages la marche du soleil qui se retire. Quand ses rayons couronnent de feux les bases du Mont-Blanc, quand les coups de l'angelus sortent de la masse sombre des vieux ormeaux qui entourent l'église, alors les troupes éparses reprennent le chemin des bains et descendent le sentier rapide qui y conduit; le bruit du torrent sert de guide dans l'ombre; tout-à-coup on voit briller les lumières de la maison, et cette façade éclairée rappelle les châteaux enchantés que le voyageur découvre au milieu de la forêt.

Les promenades étaient quelquefois plus longues. Celle que nous fîmes au village de Saint-Nicolas, nous obligea à partir au milieu du jour. Les branches des pruniers et des cerisiers qui se courbaient sur nos têtes, et ensuite l'ombre plus épaisse des sapins, nous protégeaient contre un soleil ardent. Un grand nombre de paysans étant établis avec leurs troupeaux sur le haut des mon-

tagnes, la vallée avait alors un aspect solitaire; les villages étaient déserts; nous ne vîmes presque personne, en arrivant à celui de Saint-Nicolas. Le ciel s'était peu à peu couvert de nuages; le curé nous offrit d'entrer dans sa maison; de la galerie en bois qui règne le long de la face du couchant, on a la vue des glaciers de Bionnassey, de Trez-la-Tête et de Miage, descendant de la masse de neige et de glace qui forme le Mont-Blanc. Le curé nous disait le nom des cîmes qui s'élevaient à peu de distance; il nous racontait la tentative qu'il avait faite pour atteindre le sommet du Mont-Blanc; il nous indiquait les crêtes qu'il avait côtoyées, et le plateau où il avait été forcé de s'arrêter.

Pendant ce temps, l'orage éclatait sur les hautes montagnes, une brume épaisse les dérobait à nos yeux, le vent portait de longues traînées de nuages jusqu'à leurs pieds; nous entendions le tonnerre gronder dans ce fond obscur, et nous voyions l'éclair percer la nue.

Le village de Saint-Nicolas est bâti sur une masse de rochers, qui, comme une forteresse, domine la vallée au bas de laquelle serpente la route qui conduit au Bonhomme, passage dangereux, souvent fermé par les neiges, fréquenté seulement par les marchands qui veulent se rendre promptement en Italie, et par quelques curieux dans la belle saison. A mesure qu'on avance, le pays prend un aspect plus sérieux, les habitations deviennent rares, les arbres disparaissent. Le village des Contamines offre un asile aux passagers surpris par le mauvais temps; il est dominé par des bancs de rochers nus et d'une grande élévation. En passant à leurs pieds nous enten-

dîmes un coup de feu qui fut répété à plusieurs reprises par les échos : « C'est un chasseur de chamois, » nous dit-on ; mais nous cherchâmes en vain, dans ces immenses solitudes, le point d'où le coup était parti, et le chasseur qui avait sans doute abattu sa proie.

A l'extrémité de la vallée, là où la route prenant une autre direction se jette sur les hauteurs de la droite, s'élève l'église solitaire de Notre-Dame de la Gorge, ombragée par de vieux arbres, les seuls que l'on voie à cette élévation. Elle ne sert point habituellement au culte ; c'est un lieu de pélérinage, et le 15 août, les habitans des environs s'y rendent en très-grand nombre. Ils remplissent, non-seulement l'église, mais encore la petite plaine qui l'entoure ; on les voit tous se prosterner à genoux, au moment de l'adoration, et se disperser ensuite dans ces lieux ordinairement déserts, dont l'aspect sauvage ajoute à la solennité de cette fête.

Si je voulais céder à l'attrait de mes souvenirs, il me serait facile de multiplier les descriptions de nos courses ; mais j'en ai dit assez pour faire comprendre quelles étaient nos impressions habituelles. Les promenades étant souvent interrompues, il fallait trouver d'autres ressources. Dans les différens séjours que j'ai faits à Saint-Gervais, j'y ai vu des hommes intéressans. Un ancien religieux attaché à l'hospice du Mont-Cenis, racontait la vie qu'il y menait, singulier mélange de solitude et de société ; les évènemens politiques qui avaient réuni l'Italie à la France, amenaient dans sa maison un grand nombre de voyageurs, allant de Turin, Milan, Naples, à Paris, et revenant à leur poste ; des généraux, des évêques, des rois,

l'Empereur lui-même, étaient heureux de trouver un asile si commode au milieu des glaces, et se montraient reconnaissans de l'hospitalité qu'ils y obtenaient; là les lois de l'étiquette et la réserve des cours disparaissaient, et le bon religieux avait une foule de détails à raconter sur les grands personnages avec lesquels il s'était familièrement entretenu.

Le Cardinal Doria parlait du Conclave dans lequel Pie VII avait été élu, et de l'exclusion qui fut donnée par l'Autriche au Cardinal Gerdil, religieux natif d'un village peu éloigné de Saint-Gervais, qui sans cette opposition, eût occupé la chaire de Saint-Pierre.

Un planteur de la Guyane, conduit par ses affaires en France, et de là par sa santé aux eaux, donnait des détails sur les productions de la colonie, sur les chasses au tigre, sur son genre de vie dans ses immenses possessions entourées des cases de ses esclaves. Nous voyions souvent un habitant du village voisin qui, amené très-jeune à Paris pour y chercher un état, y avait pris le goût de l'étude, avait développé des talens remarquables, et s'était placé dans le nombre des savans les plus distingués de la capitale; il venait passer quelques jours dans son pays, où il recevait les félicitations de ses amis. Un diplomate attaché à un puissant prince du nord, qui avait joué un grand rôle dans la révolution de 1814, et avait été initié aux secrets des souverains, venait aussi chercher le repos à Saint-Gervais et oublier dans ce vallon la politique des cours. Le Comte Capodistrias ne se doutait probablement pas alors de la destinée qui l'attendait.

Le hasard qui réunissait des gens d'états et de pays si différens, donnait du piquant aux entretiens; le récit d'une bataille ou d'un voyage au-delà des mers, la manière de vivre d'une province éloignée, un incident de la révolution française, une anecdote du règne de Bonaparte, racontée par les témoins mêmes, avaient plus d'intérêt au pied de ces immenses montagnes.

La conversation n'était pas toujours aussi amusante; mais elle était facile et de tous les momens. On devenait bientôt ami et confident de gens qu'on ne devait peut-être jamais revoir. Les bains, les repas, la promenade remplissaient les heures, on oubliait tout autre intérêt; dans cette absence de devoirs on avait besoin de société; on se cherchait réciproquement. Au retour de la course du soir, on éprouvait le désir de faire succéder aux grandes et mélancoliques impressions de la contemplation, les impressions plus légères, plus gaies, plus variées, de la conversation. Quelques baigneurs que des affaires attendaient à leur retour, craignaient de sortir de cette vallée où les soucis ne pénètrent point, et ceux mêmes auxquels le manque d'occupation se faisait sentir, auront quelquefois regretté une vie qui coulait si doucement.

C'était un tableau frappant et en raccourci de la vie. Quoique les journées, dans leur uniformité, passassent rapidement, le temps pendant lequel on était demeuré aux bains, employé d'une manière si différente des habitudes ordinaires, paraissait long; et quand on se reportait au moment de l'arrivée, on croyait en être séparé par une immense intervalle. Alors la société et les amusemens

n'étaient pas les mêmes. Que de gens s'étaient succédé! Que de nouvelles relations formées et interrompues! Un instant suffit pour apprendre à se connaître; la même table, le même salon vous rassemblent chaque jour; on se rencontre à toute heure. Le moment de la séparation arrive; c'est une peine bien vive que de voir partir ses amis. Quel changement, quel vide! Peu d'heures après, on s'est accoutumé à leur absence; le lendemain ils sont remplacés.

Cependant lorsque la fin de la saison des bains approchait, lorsque la foule diminuait, on éprouvait le désir de suivre le mouvemeut général, et ceux qui étaient condamnés à voir le départ de tous leurs amis, se croyaient des prisonniers oubliés. La vue de la voiture qui emmenait, même des indifférens, faisait de la peine; chaque jour le soleil se levait plus tard et disparaissait plus tôt; le feuillage prenait la teinte d'automne; on ne voyait plus le mouvement et la presse des premiers jours; la chambre à laquelle on s'était accoutumé à heurter à chaque instant, était vide; alors on devenait plus précieux les uns aux autres, et une plus grande intimité régnait dans la petite troupe qui se pressait autour du feu que la saison rendait nécessaire.

Le changement était surtout frappant lorsqu'on arrivait dans le salon à manger, longue pièce dans la partie du bâtiment la plus rapprochée de la montagne, dont les fenêtres s'ouvrent, d'un côté sur un rocher si élevé qu'il ne laisse pas aperçevoir le ciel, et de l'autre sur une petite cour, dont un bosquet de sapins occupe le centre. Le torrent, après sa chute, vient se briser encore contre

les murs, avec un bruit que les voix et le tumulte pouvaient seuls couvrir; dans la solitude son fracas retentissait partout. Une fois la table, s'étendant d'un bout du salon à l'autre, suffisait à peine aux convives; maintenant l'extrémité seule, près de la cheminée, était occupée. Chaque jour le nombre des baigneurs diminuait; on ne parlait que de ceux qui étaient partis, de ceux qui allaient partir, et de la route qu'ils devaient suivre. Pour s'égayer, on disait en riant : « Nous passerons l'hiver ici; nous aurons mille occupations, mille moyens d'amusement; » et bientôt on apprenait que les infidèles compagnons qu'on s'efforçait ainsi de retenir, devaient nous abandonner le lendemain.



MÉLANGES.

---

1) *Sur Miss Henriette Martineau.* — Une réclamation nous a été transmise de la part d'un des compatriotes de Miss Henriette Martineau, relativement aux détails que nous avions donnés sur cet auteur dans le premier extrait que nous avons publié de ses *Illustrations d'Economie Politique* (1). D'après cette réclamation nous aurions dépeint d'une manière beaucoup trop défavorable la position sociale de Miss Martineau, et nous l'aurions représentée à tort comme étrangère aux lettres avant la composition de cet ou-

(1) T. I de 1833; Cahier de janvier et février, p. 20.

vrage. Très-désireux de rectifier les erreurs que nous pouvons avoir commises, à l'égard de cet estimable auteur, nous nous empressons de faire connaître les détails que nous transmet notre correspondant. Miss Martineau a vécu jusqu'à présent à Norwich (à 30 ou 40 lieues de Londres) dans une situation sociale avantageuse, et en relation avec toutes les personnes instruites qui distinguent la société de cette ville; elle s'est livrée, dès sa première jeunesse, à des études sérieuses, et a commencé à écrire de très-bonne heure. Pendant plusieurs années elle a fourni des articles d'un grand intérêt au *Monthly Repository* (journal religieux) et à d'autres recueils périodiques. Elle n'a jamais éprouvé de difficultés dans la publication de ses ouvrages. Trois lettres d'elle sur la religion chrétienne ont été couronnées et imprimées par la Société Unitaire de Londres; ces lettres écrites avec talent, sont adressées, l'une aux catholiques, l'autre aux Juifs et la troisième aux Mahométans : elles ont pour but de les amener aux convictions de la secte des Unitaires. Il ne lui manquait qu'une caution pour la publication de son dernier ouvrage; elle l'a trouvée sans peine auprès de sa famille et de ses amis, et les trois premières livraisons se vendirent avec une telle promptitude, que le libraire fut aussitôt payé de ses avances. Le Lord-Chancelier lut ces productions, et comme il désirait trouver quelque écrivain populaire qui dirigeât l'attention publique vers le paupérisme, il s'est adressé à elle pour cet objet.

---

2) *Quelques documens relatifs aux établissemens mortuaires.* — Dans une note sur ces établissemens (1), je citais une lettre de Hufeland (1792) et un mémoire de Mayer (1794), où l'entrepôt de Weimar était décrit. « Dès lors, » disais-je, « on doit avoir acquis, « sur les effets d'une telle institution, des notions très-précises, et il « serait à désirer qu'elles fussent pleinement connues. » Ces notions me sont parvenues et je me hâte de les faire connaître (2).

(1) T. I de 1833, Cahier de janvier et février, p. 200.

(2) Le premier document (daté du 15 octobre) est inséré ici sans

PREMIER DOCUMENT.

Weimar, 15 *octobre* 1833.

Je m'empresse de vous donner les renseignemens que vous désirez au sujet de la maison de dépôt pour les morts. Elle est bâtie à l'entrée du cimetière et sert d'habitation à l'enterreur des morts, qui est en même temps le surveillant du cimetière. Au premier étage se trouve une chambre vitrée, dans laquelle sont plusieurs lits avec des matelas recouverts de toile cirée. Le corps est déposé sur ces lits, après avoir été lavé et convenablement enveloppé. Rien ne gêne la respiration, s'il y a quelque retour à la vie. La main passe dans un cordon qui au moindre mouvement ferait partir un carillon qu'on peut entendre de très-loin et qui correspond d'ailleurs à la chambre du garde. Le médecin préposé à la visite des morts vient les examiner tous les jours; aucun corps ne peut être enterré dans les 36 premières heures, à moins de la demande expresse du médecin, et lorsque les signes de la mort sont devenus indubitables. Après le temps voulu, un permis d'enterrer est délivré. Les parens des morts ont seuls l'entrée dans le dépôt.

On n'est point contraint d'envoyer les morts dans la maison du dépôt; au contraire il faut payer une légère rétribution pour avoir ce droit.

Tout le monde use de cette faculté, soit à cause de l'embarras qu'on éprouve à garder un cadavre dans des appartemens souvent très-petits, soit pour éviter tout danger de contagion, soit enfin par le sentiment de sécurité qu'on éprouve, en mettant le défunt sous une surveillance scrupuleuse avant les funérailles. Si l'on avait voulu user de moyens de contrainte, toute la ville ce serait soule-

aucun changement. Le second (extrait d'un journal allemand de médecine légale) contient plusieurs détails administratifs. L'un et l'autre sont dus à des observateurs aussi éclairés que bienveillans.

vée contre cette bienfaisante institution, dont chacun reconnaît maintenant l'extrême utilité. Lorsqu'une personne meurt, on se contente de faire avertir la femme chargée d'habiller les morts, et dans le courant de la nuit, on transporte le corps au dépôt, dans une corbeille couverte. Là se trouvent aussi des bières fort simples, d'un prix fixe qu'on ne peut dépasser; l'on n'y dépose le cadavre qu'au dernier moment. Une fois la bière fermée, il n'est plus permis de la rouvrir, chose qui se faisait anciennement sur la fosse même, et qui était sujette à de graves inconvéniens.

SECOND DOCUMENT.

En 1828, le gouvernement de Magdebourg (1) insista sur l'établissement de maisons d'entrepôt, ou la nomination de visiteurs des morts (*Feuille officielle de ce gouvernement*, p. 7); et pour ce qui concerne les maisons d'entrepôt, il arrêta un règlement, dont les principes sont les mêmes que ceux de l'établissement de Weimar. A Munich et à Wurzbourg, on voit, à côté des cimetières, des maisons mortuaires fort bien établies. L'établissement de ce genre le plus récent est celui de Francfort, ouvert le 1er juillet 1828 et qui peut servir à tous de modèle.

On y a introduit des améliorations suggérées par l'expérience, dont nous jugeons inutile de donner ici le détail, et que nous mettrons, avec empressement, à la disposition de l'administration et de tous ceux qu'elles pourraient intéresser.

P. P. *p*.

---

(1) Le gouvernement royal de la province de Magdebourg *insista* (sans doute auprès de la municipalité de la ville.)



BULLETIN LITTÉRAIRE.

Revue mensuelle d'économie politique, publiée à Paris, par Théodore Fix, premier Cahier, juillet 1833. — Les journaux spéciaux rendent de grands services aux sciences, pourvu qu'ils soient dirigés dans un esprit assez différent des Revues générales. S'adressant aux hommes du métier, qui pour chaque science sont peu nombreux et ont déjà beaucoup lu, un journal spécial doit les supposer instruits dans leur science ; il doit donner des idées nouvelles, des mémoires approfondis, de véritables monographies ou dissertations. Telles sont les bases du succès de quelques journaux, qui, comme la Thémis, les Annales de physique et de chimie, la Linnæa, etc., restent dans les bibliothèques comme des livres souvent consultés, après avoir joui du succès passager d'un journal. Mais pour atteindre ce genre de réputation, le concours de plusieurs écrivains paraît nécessaire ; car il n'est guère possible à un savant isolé, quels que soient son degré d'activité et son talent, de produire périodiquement un écrit qui contienne des idées nouvelles. S'il se borne à énoncer son opinion sur les ouvrages qui paraissent, l'ennui le gagne au bout de quelques mois, et le lecteur se lasse aussi du style et des jugemens uniformes d'un seul auteur. Telles sont les réflexions que nous a fait naître, *à priori*, l'apparition d'un nouveau journal spécial, dirigé par un seul écrivain. Nous souhaitons à M. Théod. Fix d'éviter les écueils de ce genre de publication, et nous nous bornerons pour le moment à indiquer ce que contient son premier numéro.

Il débute par un article intéressant sur l'histoire de l'économie politique, sorte de prospectus du journal. Selon M. Fix, les modernes ont trop limité la science de l'économie politique, en la bornant à l'examen des causes de la richesse des nations. Les Grecs

en faisaient la science de tout ce qui peut rendre une société florissante, en sorte qu'elle embrassait la législation, le gouvernement, l'administration, la morale privée et publique, la religion même, témoins les ouvrages de Platon, Xénophon et Aristote. Ce dernier cependant, dont le génie plane au-dessus de l'antiquité, et auquel toutes les sciences viennent se rattacher, parce qu'il les a toutes fondées sur la base impérissable de l'observation; Aristote, disons-nous, avait fait de l'économie politique, dans le sens moderne, une branche distincte de la science, qu'il nommait *chrematistique* ou *chrysologie* (science des richesses). Il en parle dans son traité de la Politique, de même qu'il a parlé de toutes les sciences, sachant très-bien en quoi elles se lient les unes aux autres et comment elles se divisent. Jusqu'à présent nons avions cru que le partage des sciences, que le philosophe de Stagyre saisissait dans leur ensemble, parce qu'il était le premier en date, avait été une heureuse nécessité, qui avait opéré dans le monde intellectuel tout ce que la division du travail a fait de bien dans le monde matériel. M. Th. Fix est d'une autre opinion. Il regrette que la *chrysologie* d'Aristote, soit devenue une science spéciale, que l'on étudie séparément; et la raison qu'il en donne, c'est qu'il y a des questions qui doivent être envisagées sous d'autres points de vue que le bien-être matériel des peuples, par exemple, sous le point de vue de la morale, de la religion, de la politique proprement dite, etc. Ainsi, dit-il, la taxe des pauvres, a été signalée jusqu'à l'évidence comme une institution vicieuse, par les économistes modernes, qui ne considèrent que la richesse des nations; tandis qu'ils auraient dû voir, en moralistes, que c'est une juste compensation des dommages causés aux classes laborieuses par l'invasion des machines, ou en hommes d'état, que c'est le gage assuré de la paix publique, en établissant un partage moins inégal des revenus. Il est très-vrai qu'un même fait peut être ainsi analysé et jugé sous divers rapports, qui dépendent de sciences diverses; mais pourquoi vouloir réunir ces sciences à cause de cela? Laissons plutôt chacune discuter à sa manière chaque question, et prononcer sans équivoque son jugement, sauf à subordonner les conséquences de l'une à celles de

l'autre. Supposons que l'économie politique, dans le sens précis de *chrysologie*, décide que tel projet de loi nuit à la richesse de la nation; la morale publique, les opinions religieuses dominantes, la nécessité politique, peuvent réclamer un sacrifice de richesse, et faire négliger les aphorismes de l'économie politique. Mais ce sera au législateur à peser ces divers motifs tirés de sciences différentes, et non à l'économiste à mélanger dans ses écrits des considérations aussi diverses; sans cela toutes les sciences rentreraient les unes dans les autres, chaque livre parlerait de tout, et les questions, au lieu d'être éclaircies par l'analyse, seraient de plus en plus compliquées.

L'auteur explique très-bien la marche de l'économie politique jusqu'à J. B. Say inclusivement; mais on conçoit, d'après ce que nous venons de dire, qu'il ne rend guère justice aux écrivains plus récens, tels que Malthus et Macculloch, qui, au lieu de donner des aperçus simultanés de philosophie, de politique, de législation et d'histoire *in-globo*, ont au contraire tendu à diviser la science, à suivre chacun une veine différente de cette mine inépuisable, afin de l'examiner et de l'exploiter d'autant mieux.

Le second article de la Revue est sur l'amortissement, question bien débattue de nos jours dans les journaux et à la tribune. L'auteur arrive à conclure, avec le Parlement anglais, que le seul amortissement réel se trouve dans l'excédant annuel des recettes sur les dépenses, car sans cela on emprunte d'une main ce qui se rembourse de l'autre. Mais comme dans l'état actuel des choses en Europe, on est loin de pouvoir économiser sur les revenus publics, l'auteur voudrait que l'on se bornât à maintenir les dettes dans une certaine proportion convenable relativement aux revenus, sans viser à un remboursement total impossible. Il propose, dans ce but, que la caisse d'amortissement soit seule chargée de racheter et de vendre les rentes. Ainsi dans les temps ordinaires elle rachéterait aux créanciers qui voudraient vendre, et lorsqu'on aurait besoin d'emprunter, la loi ordonnerait la revente par parcelles d'une certaine quantité de rentes rachetées. On objectera sans doute à l'auteur, que dans ce plan, l'état rachéterait toujours à un prix élevé et emprunterait à un taux onéreux.

M. Th. Fix se montre partisan de la liberté du commerce, et attaque à plusieurs reprises le système des douanes. Heureusement cette question, qui n'en est plus une pour les économistes, commence à s'éclaircir pour toutes les classes de la société. Il faut en général la durée d'une génération pour qu'une théorie s'établisse ou soit renversée, et il y a bien plus de 40 ans que l'on invoque le *laissez faire et laissez passer*.

Sur un point plus controversé, celui de la population, l'auteur n'admet pas les opinions de Malthus, ni celles émises dans notre journal, par M. d'Ivernois. Il consacre plusieurs pages à analyser l'opuscule de notre savant compatriote, sur la mortalité des populations normandes considérée comme mesure de leur aisance et de leur civilisation. Sans contester les faits, il les attribue à d'autres causes; mais il n'est pas toujours aussi éloigné de l'auteur qu'il combat, que lui-même ne le pense. Il admet, par exemple, que la faible mortalité des Normands tient « à des habitudes laborieuses, aux mœurs et à l'ordre » qui règnent chez eux; *donc* une faible mortalité peut être prise, comme le veut M. d'Ivernois, pour une indication de l'existence de ces qualités chez un peuple. « Corrigez les mœurs, » dit plus loin M. Fix, « vivifiez l'industrie et l'agriculture, donnez aux populations des habitudes de travail et d'ordre, et imprimez le sceau de la stabilité aux institutions politiques du Mexique, et vous ne tarderez pas à augmenter la vie moyenne des habitans. » Donc, aurait dû ajouter le même auteur, je penserai avec M. d'Ivernois, que la vie moyenne, selon qu'elle est plus ou moins longue, indique que l'on a, ou que l'on n'a pas, vivifié l'industrie et l'agriculture, donné des habitudes de travail et d'ordre, etc. Nous ne pousserons pas plus loin cet examen, qui entraînerait trop de longueurs.

ERRATA pour le Cahier de juillet.

Page 275, lig. 5, effacez les guillemets.
276, 22, découragement, *lisez* délassement.



ANTIQUITÉS.

I MONUMENTI DELL' EGITTO E DELLA NUBIE, etc. *Les monumens de l'Egypte et de la Nubie, dessinés par l'expédition scientifico-littéraire toscane en Égypte, distribués par ordre de matière, interprétés et illustrés par le docteur* HIPPOLYTE ROSELLINI, *Directeur de l'expédition, Professeur de lettres, histoire et antiquités orientales à l'Université de Pise*, etc. — Première Partie : Monumens historiques. Vol. I et II.

(*Second et dernier article, V. p. 69 du cahier précéd.*)

La dix-huitième dynastie (septième des Thébains) se compose de dix-sept ou dix-huit rois, dont la domination dura trois cent-quarante-huit ans. *Aménophtép*, fils d'*Aahmos*, en fut le chef; Josèphe le nomme *Thoutmosis*, et les listes manéthoniennes, *Thetmosis;* on lui donna aussi le nom d'*Aménophis*, plus exact que les précédens. Ce roi compléta l'expulsion des Pasteurs, en faisant le blocus d'Accaris, d'où les barbares sortirent par capitulation, se retirant en Syrie avec leurs familles (1) et leurs troupeaux. La mémoire

(1) Ils formaient, selon Josèphe, une masse de 240,000 individus.

d'Aménophtép demeura long-temps en honneur, comme celle du restaurateur de l'indépendance nationale et de la paix. Sa femme semble avoir été éthiopienne, et fut presque divinisée après sa mort.

Thoutmès Ier, le Chébron des listes grecques, fut le successeur d'Aménophtép. Après lui régna *Thoutmès II*, dont le prénom (*offert à Ammon*) forme le nom grec d'Aménophis, que lui donnent les traducteurs de Manéthon. Il laissa le trône à sa fille *Amensé*, qui le partagea successivement avec ses deux maris *Thoutmès III* et *Amenemhé*. Le règne de cette princesse dura vingt-un an et neuf mois. Le plus grand des obélisques de Karnack est son ouvrage. *Thoutmès IV*, qui lui succéda, était son fils, et vraisemblement du premier lit. C'est le *Miphrès* de Manéthon et le *Mœris* d'Hérodote, célèbre par l'excavation du lac connu maintenant sous le nom de Birket-El-Haroun. Son règne se rapporte aux années 1740 — 1727 av. J.-C. Il subsiste dans la Nubie septentrionale, à Memphis et à Thèbes, de magnifiques vestiges des constructions de ce roi, après lequel *Aménophtép* ou *Aménoph II*, *Thoutmès V* et *Aménoph III*, montèrent successivement sur le trône. Ce dernier est le *Memnon* des Grecs; on sait quelle célébrité acquit la statue colossale qu'il se fit ériger à Thèbes, et qui, frappée par les rayons de l'aurore, rendait un son harmonieux (1).

(1) Une inscription grecque, gravée sur une des jambes du colosse, atteste que « Publius Balbinus a entendu les divins accens « de Memnon, appelé par les Egyptiens Phaménoph (Φαμενοφ), » corruption évidente d'*Aménophtép*.

La magnificence de ce prince, qui régna depuis l'an 1692 jusqu'à l'an 1661 avant notre ère, est attestée par les immenses ruines qui portent ses *cartouches* à Luqsor. Il eut pour successeur *Hôr*, après lequel le trône appartint à sa fille *Tmauhmot* (1), et ensuite à son fils *Ramsès Ier*. Ce dernier est le *Rathotis* de Manéthon. Au petit-fils de Memnon succéda le père de Sésostris. *Ménephtah Ier* régna vingt-quatre ans et huit mois. Il préluda par ses conquêtes à celles de son fils, et prépara la grandeur à laquelle s'éleva ce monarque, qui cependant ne fut point son successeur immédiat. *Ramsès II* (l'*Armaïs* des listes manéthoniennes) occupa d'abord le trône, et le laissa, au bout de quatorze ans, à son frère *Ramsès III*, surnommé le Grand, appelé *Sésostris* par Hérodote, et *Sésoosis* par Diodore.

Ménephtah et Ramsès II avaient porté leurs armes dans les régions de l'Afrique et de l'Asie qui confinent avec l'Egypte. Mais la première partie du règne de Sésostris fut un tissu de victoires qui obscurcirent la renommée de ses prédécesseurs, et laissèrent peu de place à la gloire même des princes qui régnèrent après lui. Le véritable nom de ce conquérant a été connu par Tacite, qui a tracé, dans ses *Annales*, le tableau le plus complet et le plus rapide de ses exploits. L'ensemble de ce nom, que les Egyptiens ont inscrit en mille lieux sur leurs monumens les plus illustres, est « Soleil gardien de la Vérité, approuvé par le Soleil,

(1) L'*Akenchrès* ou *Chencherrès* des listes de Manéthon.

» chéri par Ammon, Ramsès. » Son règne de soixante-six ans et deux mois, commencé 1565 ans avant notre ère, finit l'an 1499. C'est à lui qu'appartiennent deux des obélisques transportés à Rome, quatre temples en Nubie, dans lesquels l'architecture égyptienne fut élevée au point de hardiesse, de magnificence et d'immensité, le plus étonnant qu'elle ait jamais atteint, un palais à Abydos, et deux à Thèbes, dont celui de la rive gauche du Nil, résidence habituelle de Sésostris, a reçu de lui le nom de *Ramsesséion*. Deux reines, dont les noms nous ont été conservés (*Hinofre* et *Nofre-Ari*) partagèrent successivement sa couronne; les monumens constatent l'existence de vingt-trois de ses fils, dont le treizième lui succéda sous le nom de *Méneph-tah II.*

La servitude des Hébreux fut aggravée sous le règne de Sésostris, qui leur fit construire, par de cruelles corvées, deux villes (1) dont la seconde portait son nom. Le Prof[r] Rosellini incline à croire que la sortie des Hébreux arriva la dernière année du règne de Sésostris. D'autres conjectures, auxquelles le savant écrivain reconnaît beaucoup de force, rapportent ce célèbre événement à la troisième et dernière année de *Ménephtah II*. Ce prince, appelé dans les histoires grecques Armessès (2), Sésostris II et Phéron, eut pour successeur son fils *Ménephtah III*[e] du nom, qui

(1) Pithom et Rahmessès.

(2) Avec l'addition : Fils de Miammo, c'est-à-dire de *Méiamôn* (adorateur d'Ammon), l'un des surnoms les plus habituels de Ramsès-le-Grand.

porta le sceptre près de vingt années. Vers cette époque, on trouve dans les monumens le cartouche royal d'une reine *Taôsra*, qui partageait le gouvernement avec son mari *Siphtah*, dont toutefois les droits au trône, comme ceux des deux maris d'*Amensé*, ne dérivaient que de son union avec l'héritière du pouvoir royal; mais, pour une raison qu'il est impossible de retrouver, ces princes, dont le règne a été de très-courte durée, n'ont aucune place dans les listes de succession de la dix-huitième dynastie, dressées, soit par les processions monumentales sculptées dans les temples de l'Egypte, soit par les historiens grecs qui ont eu connaissance du texte de Manéthon. Le dernier Pharaon de cette époque brillante avait pour prénom : « Soleil » soutien des dominateurs, aimant Ammon, (Méiamôn); » quant à son nom propre, ce n'est que par conjecture que l'infatigable restaurateur de la chronologie égyptienne propose la lecture *Ouerri* (1). L'empire de Sésostris était tombé, depuis la mort de ce conquérant dans un état d'épuisement et de langueur; une nouvelle invasion des *Pasteurs* fut fatale à *Ouerri*, qui s'enfuit en Ethiopie avec son fils encore enfant. Ce dernier fait ne repose que sur l'assertion de Josèphe, mais on ne voit point de motif pour le rejeter. L'écrivain juif ajoute qu'au bout de treize ans, le jeune Pharaon, fils du monarque détrôné, rassemblant une forte armée, expulsa promptement les usurpateurs

(1) Flave Josèphe l'indique sous le nom d'*Aménophis*, père de *Séthos*, que nous trouverons à la tête de la dix-neuvième dynastie.

étrangers, dont la seconde domination (si pourtant elle fut aussi complète, et surtout aussi longue que le prétend Josèphe) n'apporta nul dommage aux monumens religieux et civils dont la dix-huitième dynastie avait couvert l'Egypte. *Ouerri* régna seulement deux ans et cinq mois, et n'ayant pu se préparer, suivant l'usage, une tombe particulière dans la « Vallée des Rois », il fut déposé dans le caveau sépulchral que Taosra et Siphtah avaient creusé pour leurs restes.

La dix-neuvième dynastie (huitième des Thébains) commence, comme la dix-huitième, par un prince issu du sang royal, restaurateur des droits de sa maison et de l'indépendance nationale. *Ramsès IV*, qui en fut le chef, monta sur le trône vers l'an 1744 avant notre ère. C'est le *Séthos-Ramsès* de Josèphe, l'*Ægyptus* des historiens grecs. Il équipa des flottes, qui guerroyèrent contre Cypre et la Phénicie; sa cavalerie rétablit momentanément, dans la Syrie, aux bords de l'Euphrate et du Tigre, l'ancienne supériorité des Egyptiens. Son frère *Armaïs*, banni pour crime de haute-trahison, conduisit dans le Péloponèse une petite colonie ; c'est le célèbre *Danaüs* de l'antiquité grecque ; on peut fixer approximativement à l'an 1450 avant notre ère, l'époque de son établissement à Argos. Les Hébreux erraient dans le désert, lorsque Ramsès IV portait ses armes victorieuses au-delà de l'isthme de Suez; et comme les tribus, alors nomades, d'Israël ne rencontrèrent pas l'armée de Pharaon, il est assez naturel que l'Ecriture garde le silence sur son expé-

dition en Asie. Ramsès IV régna cinquante-cinq ans. Après lui, quatre de ses fils montèrent successivement sur le trône. Tous portèrent le nom de *Ramsès*, qui, dans les deux dernières dynasties des Thébains, semble avoir été héréditaire, comme celui de Ptolémée le fut plus tard dans la maison des Lagides. Le sixième et dernier roi de la dix-neuvième dynatie, *Ramsès IX*, est le *Thuoris* des listes de Manéthon; on a voulu établir son identité avec le *Kétès* ou *Protéus* d'Hérodote, qui, selon le Père de l'histoire grecque, régnait au temps de la guerre de Troie; mais ce synchronisme repose sur des suppositions et sur des rapprochemens que le savant Professeur considère comme ayant peu de valeur. Le règne de Thuoris (Ramsès IX) doit avoir été très-long, et se termina l'an 1280 avant notre ère; or il semble très-difficile de reculer la prise de Troie jusqu'à une époque aussi éloignée.

Le renouvellement du cycle sotiaque ou cynique, de 1460 ans, qui finit, suivant le témoignage de Censorinus, l'an 138 de notre ère, eut lieu l'an 1322 avant J.-C., c'est-à-dire, d'après toutes les vraisemblances, sous le règne de Ramsès IX. Un passage de Théon fait conjecturer que la mémoire de ce prince s'était conservée sous le surnom de *Ménophrès* (Méné-Phrê) « le Serviteur du Soleil. »

On ne sait à quel événement attribuer le renouvellement de dynastie qui arrive après le règne de Ramsès IX. La vingtième dynastie fut la neuvième et dernière des Thébains. Elle se compose de douze rois, qui, tous ensemble, ne régnèrent pas plus de 178

années, entre l'an 1280 et l'an 1102 avant notre ère. Cette courte durée, qui ne laisse à chaque règne qu'une moyenne de quinze ans, semble indiquer, ou de fréquentes révolutions, ou plutôt une dégénération de la race royale, semblable à celle qui frappa les dernières générations des Mérovingiens, dont aucun prince ne parvenait plus à la virilité. Les trois premiers rois de la vingtième dynastie se nommèrent *Ramsès X*, *XI*, et *XII;* le quatrième, *Aménemsès;* les cinquième et sixième, *Ramsès XIII* et *XIV;* les noms du septième, du huitième et du neuvième n'ont pas été conservés par les monumens; le dixième fut *Ramsès XV*, avec lequel s'éteignit la race royale qui, vraisemblablement depuis le chef de la onzième dynastie, tenait le sceptre de l'Egypte. Peut-être cette maison, dont six rameaux parvinrent successivement au trône, avait-elle rempli dans les annales de l'Egypte un espace de dix siècles; elle comptait d'illustres conquérans et des bienfaiteurs de leur pays : toutefois il semble que sa chute ne produisit aucune sensation. On peut l'attribuer à l'épuisement du sang royal, et plus vraisemblablement encore à la dégénération totale de la caste militaire, dont le roi se trouvait le chef naturel. L'abaissement des guerriers devait laisser le champ libre à l'ambition des prêtres. Effectivement Ramsès XV fut remplacé sur le trône de Thèbes par « le Pontife principal d'Ammon, le roi fils du Soleil, » *Amendi-Péhôr*. Après lui régna un autre chef de la caste sacerdotale, *Phischiûm*, fils de *Piônch*, qui s'abstint longtemps de prendre le titre et les insignes du pouvoir

dont il exerçait la réalité. Toutefois on trouve son *cartouche royal* dans quelques parties peu apparentes du temple de Chons, à Thèbes.

C'est à l'un des rois de la vingtième dynastie que se rapporte ce que Diodore et Dicœarche racontent d'un monarque égyptien qu'ils appellent *Niléôs*. Le *Rampsinite* d'Hérodote, célèbre par ses trésors et son avarice, semble correspondre au chef de cette même dynastie.

Avec le règne de *Phischiâm* cessa la prépondérance des prêtres d'Ammon; la caste militaire ressaisit le pouvoir, et le siège du gouvernement fut enlevé de Thèbes, où il ne revint jamais. La vingt-unième dynastie établit sa résidence à Tanis, ville dont le véritable nom était *Djani* (1), construite, dès la plus haute antiquité, à l'extrémité orientale du Delta, près du désert d'Arabie et de la côte de Palestine. La vingt-unième dynastie eût sept rois, appelés par Manéthon, *Smendis*, *Psusennès Ier*, *Nepherchérès*, *Aménophthis*, *Osochor*, *Psinachès*, et *Psusennès II*. Ils régnèrent ensemble 130 ans, depuis 1102 avant notre ère jusqu'à 972. Les monumens contemporains n'ont conservé la mémoire que de deux princes que le Prof.r Rosselini croit devoir rapporter à cette dynastie. C'est *Mandeftép* (Smendis?) et *Aasen* (Psusennès Ier?) Le même savant conjecture que c'est à la cour de ce dernier que se réfugia (vers 1030 avant J.-C.) le jeune héritier de la couronne d'Idumée, Adad,

(1) La Bible écrit צען, qu'on prononce *Tzhan*, *Tzohan*, *San*.

poursuivi par les armes de David. Et le Pharaon dont Salomon épousa la fille, serait Osochor, qui régnait de 1009 à 1004. La résidence des rois d'Egypte à Tanis favorisait naturellement l'établissement de relations amicales avec l'état, alors puissant, des Israélites.

On ignore complètement quels événemens déterminèrent, l'an 972 avant notre ère, la chute de cette dynastie, et par suite la translation du siège royal à *Pacht*, ville du Delta, que les Grecs appelèrent *Bubastis*. La vingt-deuxième dynastie eut neuf rois, dont le gouvernement embrasse un espace de cent-vingt années, depuis 972 jusqu'à 852 avant J.-C. Son fondateur, originaire de la ville dont il fit la nouvelle capitale de l'empire, est appelé dans les inscriptions monumentales : « Soleil du monde méridional, approuvé par le Soleil, fils du Soleil, chéri d'Ammon, *Chech*, ou *Chichônk*. » C'est le *Sésonchis* des listes de Manéton, le roi conquérant que la Bible appelle *Schischâk* (1). L'Ecriture nous apprend qu'il comptait parmi ses tributaires les Lybiens, les Ethiopiens et les *Sukkiim* ou Troglodytes, qu'il saccagea la Palestine, et vainquit Roboam. Un bas-relief du palais de Karnak représente le roi de Judah (2) conduit en triomphe devant le trône de *Chichông*, avec d'autres princes des pays vaincus. Ce monarque, sous lequel la gloire

(1) La Vulgate prononce *Sésac*; son expédition à Jérusalem se rapporte à l'an 971 avant notre ère.

(2) Yônd Ha-Malek-Ka. « Seigneur de la terre de Juda. »

militaire de l'Egypte se releva d'une longue décadence, régna vingt et un ans. Son successeur, *Osorkon*, n'était pas l'aîné de ses fils. Champollion a cru retrouver dans ce roi, le *Zarach* des Paralipomènes, qui fit la guerre au roi des Juifs Asah ; mais, quoique les dates coïncident d'une manière satisfaisante, le Prof.r Rosellini ne se prononce point en faveur de cette identité ; en effet, l'Ecriture appelle *Zarach* « un Ethiopien ; » elle ne lui donne point le titre de Pharaon, et ne nomme pas les Egyptiens parmi les peuples qui lui fournissent des soldats. Osorkon régna quinze ans ; il eut pour successeur *Chichônk II*, distingué sur les monumens par le surnom de « fils de la déesse *Pacht* » (1). Son règne fut d'au moins vingt-neuf ans. Les noms des deux rois qui le suivirent sur le trône, sont inconnus ; *Takelot*, qui vient après eux, est le Tachellothis des listes manéthoniennes. *Osorkon II*, son fils, fut le septième roi de la vingt-deuxième dynastie ; les deux derniers n'ont laissé aucune trace de leurs noms.

Les monumens se taisent entièrement sur la vingt-troisième dynastie, dont le siége fut *Tanis*, circonstance qui indique assez clairement que le trône dut passer à une autre famille. Celle-ci eut quatre règnes qui embrassent un espace de 89 ans, entre les années 852 et 763 avant notre ère (2).

(1) Assimilée par les Grecs à leur Αρτεμις, et par les Romains à leur *Diana*.

(2) Manéthon (dans Jules l'Africain) nomme ces quatre rois, Petubastes, Osorcho, Psammos et Zet.

La vingt-quatrième dynastie, dont l'époque correspond avec celle de la fondation de Rome, ne se compose que d'un seul monarque, le premier qui ait régné à *Saïs*, illustre cité du Delta occidental : c'est le *Bocchoris* des listes de Manéthon ; aucun monument contemporain ne nous apprend la véritable forme de son nom. Il régna quarante-quatre ans, depuis l'an 763 jusqu'à l'an 719 avant J.-C. Une révolution sanglante le précipita du trône : l'Egypte fut subjuguée par un conquérant éthiopien.

Les Nubiens (nom que pour plus de précision nous donnerons par anticipation aux Ethiopiens du Nord) avaient souvent passé sous la domination des Pharaons ; leur langue sacrée, leur écriture monumentale, étaient celles des Egyptiens ; et même, sous leurs rois indigènes, ils se conformaient aux institutions religieuses et civiles de l'Egypte. Pendant la durée de la vingt-cinquième dynastie, si la race royale était étrangère, en Egypte, le gouvernement ne l'était pas ; et les monarques éthiopiens, respectant et complétant les ouvrages de leurs prédécesseurs, s'efforcèrent de se substituer complètement à ceux-ci. Des traditions recueillies par Hérodote feraient penser que, toutefois, un noyau d'insurrection ou d'opposition armée se maintint, pendant le règne des Ethiopiens, dans les cantons marécageux du Delta maritime.

Châbak fut le fondateur de la vingt-cinquième dynastie. Il régna douze ans, et son nom s'est conservé sur des monumens qu'il fit exécuter à Thèbes (Luqsor). C'est le Sabbakon de Manéthon et de Diodore.

Son successeur *Sévek* ou *Châbatok*, eut pareillement douze ans de règne. Manéthon l'appelle *Sévéchos*, et l'Ecriture *Soûa*. Osée, roi d'Israël, recourut vainement à sa protection contre Salmanasar, roi des Assyriens, et destructeur de Samarie. Le troisième monarque de cette dynastie est appelé, sur les monumens contemporains, *Tahraka*; il répond au *Séthon* d'Hérodote, et au Tarakos de Manéthon : l'Ecriture nous a conservé son nom et le souvenir de son alliance avec Ezéchias contre Sennachérib, lorsque ce conquérant fondit sur Jérusalem; l'un des passages les plus sublimes des Livres inspirés a rendu ce fait historique familier à tous les esprits.

Tahraka régna vingt ans, et après sa mort, on peut conjecturer qu'un quatrième prince éthiopien, l'*Amméris* d'Eusèbe, voulut continuer la domination de ses compatriotes sur la Haute-Egypte. Mais une réaction générale des indigènes restaura le gouvernement national, non pas cependant sans que des habitudes anarchiques, introduites par cette secousse dans le corps de la nation, n'aient commencé dès-lors l'œuvre de sa décadence.

La vingt-cinquième dynastie dura quarante-quatre ans, et fit place, en 674, aux nouveaux rois Saïtes. Manéthon ne fait pas mention de la capitale des princes éthiopiens; mais, il est probable, qu'ils avaient fixé leur résidence dans la Haute-Egypte, à portée de leur pays natal.

A l'époque où nous sommes arrivés, les historiens grecs de l'Egypte placent une anarchie de deux an-

nées, ensuite l'administration de douze rois, égaux en naissance, dont l'un, *Psammétique*, à l'aide d'auxiliaires ioniens, détrôna ses collégues et rétablit l'unité de pouvoir dans sa patrie. Le Prof.r Rosellini expose les graves difficultés, qui militent contre l'admission de cette *Dodécarchie*. Manéthon n'en fait aucune mention, et nomme au contraire deux rois successifs, antérieurs à Psammétique, et par lesquels commence la vingt-sixième dynastie; aucun des monumens qui se sont conservés en Egypte, n'autorise à supposer l'existence contemporaine de chefs de province, coalisés dans l'absence d'un monarque général; enfin, une telle division serait opposée à toutes les habitudes de l'Egypte, et aux lois qu'une durée de deux mille ans avait rendues non-seulement vénérables, mais encore sacrées pour toutes les classes de la population.

Quoi qu'il en soit de cette question, sur laquelle le savant écrivain n'a pas voulu se prononcer d'une manière absolue, Manéthon nomme comme premiers rois de la vingt-sixième dynastie (seconde des Saïtes) *Stephinates*, *Nerepsos* et *Néchao Ier*. Ils occupent ensemble un espace de vingt-un ans, depuis l'an 675 jusqu'à l'an 654 avant J.-C. Aucun édifice ou fragment égyptien, étudié jusqu'à présent, n'a fait retrouver les noms authentiques de ces princes; mais celui de *Psammétique*, fils de Néchao Ier, est grand dans l'histoire, et conservé sur les monumens. « Le roi, bienfaiteur dans son cœur, fils du Soleil, *Psamétik*, » est l'auteur de l'obélisque érigé à Rome sur la place de Monte Citorio, et de constructions encore debout dans la Haute-Egypte.

Le temps n'a rien épargné des ouvrages magnifiques, qu'il dut ériger à Saïs, son berceau, sa résidence et son tombeau. Psammétique introduisit les Grecs dans l'intérieur de son royaume, leur confia des charges publiques, en fit l'élite de ses troupes, et désorganisa les institutions solides de sa patrie, en s'appuyant principalement sur les étrangers. Son règne fut de 45 ans (de 654 à 609 avant J.-C.). *Néko II*, son fils, le Néchao des historiens grecs, entreprit de creuser un canal de communication entre la Mer Rouge et le Nil, travail repris ensuite par Darius, et terminé par Ptolémée Philadelphe. Ce même Pharaon disputa l'empire de la Syrie aux Babyloniens, défit à Méghiddo le roi des Juifs, Josias, détrôna son fils Joachaz, et demeura souverain de la Palestine jusqu'à ce que le célèbre Nébuchadnetzar, l'ayant vaincu sur l'Euphrate, à Karkhemisch, l'obligea à se retirer définitivement en Afrique. Néko régna six ans (609—603). *Psamétik II*, le Psammuthis ou Psammos des Grecs, son fils et son successeur, occupa le trône quinze ans (603—588). *Hophrâ*, qu'Hérodote appelle Apriès, et Manéthon Ouaphris, fut le dernier monarque de la race de Psammétique. C'est à ce roi, que l'Écriture nomme Haphrah, et dont le nom copte peut encore se prononcer *Haphrê*, qu'appartient l'obélisque érigé à Rome devant l'église de Sainte-Marie *Sopra Minerva*. Il fut défait par les Cyrénéens, et les milices indigènes se révoltèrent contre lui. En vain il s'efforça de se défendre à l'aide des Ioniens et des Cariens; bientôt il tomba entre les mains d'*Amasis*, simple soldat que les mu-

tins avaient mis à leur tête, et qui fut contraint d'abandonner sa vie à la rage populaire. Haphrê avait régné dix-neuf ans, et périt l'an 569 avant notre ère. Après sa mort, l'usage paraît s'être introduit de le désigner sous le nom du « Pharaon abhorré, » *Ramesto*, titre que la bassesse du vulgaire prodigue aux grandeurs qu'il ne craint plus.

Le relâchement des liens sociaux, commencé dès les premiers règnes de cette dynastie, fit de rapides progrès sous la longue administration d'Amasis. C'est à cette époque qu'appartient un *papyrus*, dans lequel l'autorité des rois est représentée comme une tyrannie brutale, et où les doctrines sacerdotales sont tournées en dérision; symptôme remarquable chez un peuple si long-temps obéissant et religieux. Amasis continua la dynastie de ses prédécesseurs. Les monumens de son règne l'appellent *Aahmes*, « fils de Neith, » la divinité protectrice de Saïs. Il mourut l'an 525 avant notre ère, après un règne de quarante-quatre ans, et au moment d'être attaqué par toutes les forces de la monarchie des Perses, que Cambyse conduisait contre lui. *Psamétik II* son fils, le Psamménitos d'Hérodote, appelé par Manéthon Psammachérites, ne porta le sceptre que six mois. Une seule bataille décida du sort de l'Egypte; son malheureux prince fut empoisonné dans sa prison, et d'affreux ravages signalèrent l'établissement de la domination des Asiatiques depuis Péluse jusqu'à Syéné.

La vingt-sixième dynastie avait eu neuf rois, qui, tous ensemble, gouvernèrent l'Egypte pendant cent-

cinquante ans et six mois, depuis 675 jusqu'à 525 avant J.-C.

L'indépendance des Egyptiens fut détruite à l'époque où Pisistrate usurpait la souveraineté d'Athènes, et où le second des Tarquins affermissait la domination romaine sur le Latium.

Le gouvernement sanguinaire et persécuteur de Cambyse en Egypte dura trois ans. Il est fait mention du fils de Cyrus sur plusieurs monumens contemporains : on lui donne le nom de *Kambôth*, ou *Kembett*, qui doit se rapprocher beaucoup de la véritable prononciation. Après sa mort, l'histoire indique vaguement des révolutions multipliées dans le palais de Babylone, que se disputèrent les chefs des castes sacerdotale et militaire, Oropastes, Moraphis, Intaphernes, jusqu'à ce qu'enfin Darius, fils d'Hystaspes, écartant tous ses compétiteurs, s'établit solidement sur le trône. Ce chef d'une nouvelle dynastie obtint l'estime et l'affection des Egyptiens par la manière équitable dont il les traita. Des monumens conservés à Kosséir et dans l'Oasis d'El-Khardjéh le nomment, « Roi, chéri d'Ammon, fils du Soleil, *Ntarioûch;* » un papyrus écrit en caractères démotiques l'appelle *Trioûch;* l'Ecriture dit *Dariaoûech;* les monumens de Persépolis semblent autoriser la lecture *Darheoûch;* enfin les Grecs écrivent Δαρειος, et les Persans modernes *Darâb*.

Le fils d'Hystaspes régna trente-six ans (de 522 à 485). C'est à Memphis que résidait le satrape qui administrait l'Egypte en son nom. La dernière année de

Darius fut marquée par une insurrection générale que Xercès comprima l'an 484 avant J.-C. Le frère du nouveau monarque, Achœménès (peut-être Djemschid), fut préposé au gouvernement du pays reconquis. Xercès est appelé sur les monumens d'Egypte, tantôt *Khchirch*, tantôt *Khchearcha*, sons très-difficiles par lesquels les Egyptiens s'efforçaient de rendre le nom original *Kcherché* (1). Les titres qu'on lui donne sont ceux de « *Dieu bienfaisant*, Seigneur » du monde, Roi de l'Iran et de Fars. » Toutefois, son administration fut oppressive, et quand il mourut, après vingt-un ans de règne, 464 avant J.-C., les Egyptiens s'armèrent de nouveau pour leur indépendance sous la conduite d'*Inarus* et de son fils Thannyras. Les Athéniens prêtèrent secours aux insurgés, qui toutefois succombèrent encore, en 463, sous les forces prépondérantes des Perses. *Artaxercès Ier*, surnommé Longue-Main, fils et successeur de Xercès, régna quarante ans, et quelques monumens existant encore à Kosseir, font mention de lui sous le nom d'*Artkhchêch*, «Seigneur du monde, Roi d'Iran et de Fars.» Aucune indication monumentale des règnes de ses trois successeurs ne se retrouve en Egypte: ce furent *Xercès II*, et *Sogdianus*, dont le gouvernement ne dura que neuf mois, et *Darius II*, fils de Xercès, qui, monté sur le trône en 424, garda pendant dix-neuf ans la souveraineté de l'Egypte.

La vingt-septième dynastie de Manéthon comprend

(1) Ainsi qu'il paraît écrit à Persépolis.

donc huit rois tous étrangers, résidant en Asie, et dont les délégués vivaient à Memphis : elle embrasse un espace de cent-vingt ans et quatre mois, depuis 525 jusqu'à 404 avant J.-C.

Les Egyptiens n'avaient pu s'accoutumer au joug d'étrangers dont la langue, la religion et les mœurs étaient en tout différentes des leurs; ils les considéraient comme des usurpateurs, et ne cessaient d'aspirer à la restauration de leur autonomie. Depuis les revers de Xercès, la décadence rapide de l'empire Perse, l'affaiblissement de la discipline dans les troupes asiatiques, et la fréquente intervention des républiques grecques dans les combinaisons politiques de de l'Orient, encourageaient les Egyptiens à faire un nouvel effort; ils pouvaient se promettre l'appui de peuples dont les forces de terre et de mer avaient alors une prépondérance décidée sur celles de leurs oppresseurs. Aussi la dix-neuvième année du règne de *Darius*, surnommé Nothos, les Egyptiens se remirent en liberté par une insurrection générale, et donnèrent leur couronne à *Amyrtæus*, de Saïs. Ce roi, qui forme à lui seul la vingt-huitième dynastie, est appelé sur les monumens *Meihôr* ou *Mihôrt*. Suivant les historiens grecs, son fils Pausiris acquit une gloire signalée dans la guerre que les Egyptiens soutinrent sans relâche contre leurs anciens maîtres. Amyrtée régna six ans, et l'on ignore le sort de son fils. Une nouvelle famille, originaire de Mendès, se mit, en 398, à la tête de la nation, armée toute entière contre le successeur de Darius-Nothus.

Mendès (1) était située dans la Basse-Egypte, à portée de la mer, d'où les Egyptiens recevaient tous leurs secours, et de la frontière de Syrie, sur laquelle ils faisaient continuellement la guerre. La vingt-neuvième dynastie eut cinq rois, qui se suivirent dans l'espace de vingt-un ans et quatre mois, entre les années 398 et 377 avant J.-C. Son fondateur *Néphéritès*, ou plutôt *Nofreôpt*, régna six ans. *Hakor*, qui lui succéda, et que les listes manéthoniennes appellent Achoris, eut à sa solde le célèbre *Chabrias*, général athénien, et véritable *Condottiere* de ces âgés classiques. Il reste dans les monumens de l'Egypte, beaucoup de traces du règne de Hakor, qui fut de treize ans. *Psimont* lui succéda pour une seule année, et les révolutions ignorées qui le firent tomber si rapidement du trône, entraînèrent aussi les deux derniers rois de cette dynastie, *Anaphérites*, qui gouverna quatre mois, et *Muthis* une seule année. Le Prof[r] Rosellini conjecture que le roi *Naifnoni*, dont le cartouche existe sur un sphynx du musée de Paris, répond à l'Anaphérites de la vingt-neuvième dynastie. Après sa chute, une famille issue de Sébennyte s'empara de la couronne que trois monarques, les derniers princes nationaux de l'Egypte, portèrent pendant trente-huit ans, depuis 377 jusqu'à 339 avant J.-C. Sébennyte, la *Djemnonti* des Coptes, était voisine de Mendès. *Nectanébès*, chef de la trentième dynastie, défit, avec l'aide des Grecs, l'armée des Perses à Péluse;

(1) En Copte, Chémoun-an-Erman.

il fournit plus tard des secours aux Spartiates contre la ligue dirigée par Epaminondas et les Thébains. Les monumens le nomment *Nahchténebf* (Seigneur victorieux) ; il eut dix-huit ans de règne, et laissa le trône à *Téos*. Ce prince ne nous est connu que par le récit des historiens grecs, qui l'appellent aussi *Tachos*. Chabrias commandait sa flotte, et Agésilas son armée de terre contre les Perses ; il leur faisait la guerre avec bonheur, quand son neveu *Nectanébès*, demeuré dans la capitale, la fit déclarer en sa faveur, et usurpa le diadême. Téos se réfugia près de l'ennemi naturel de sa patrie ; il est douteux qu'il en ait obtenu des secours efficaces, et Manéthon fixe la durée de son règne à deux ans ; le nouveau roi, *Nectanébès II*, se défendit dix-huit ans contre Artaxercès-Ochus, qui parvint enfin, la vingtième année de son règne, et la 339e avant J.-C., à réduire l'Egypte sous son obéissance.

Parmi les rois de Perse successeurs de Cyrus, *Artaxercès II*, surnommé Mnémôn, fils de Darius II, est le seul qui n'ait pas exercé de souveraineté sur l'Egypte, à laquelle toutefois, pendant son règne de quarante-six ans, il fit une guerre implacable. Son fils *Artarxercès III* en recueillit les fruits, et les traces de sang qui marquèrent sa nouvelle conquête n'étaient pas encore effacées quand l'eunuque Bagoas l'assassina, 337 ans avant notre ère. *Arsès*, le seul des nombreux fils du roi que Bagoas eût épargné, lui succéda sous la tutelle de ce misérable qui s'en défit trois ans plus tard. Le dernier rejeton de la race royale fut alors

appelé au trône : c'était *Darius*, surnommé *Codoman*, fils d'Arsane et petit-fils d'Ostane, l'un des enfans de Darius II. Cependant *Alexandre*, à la tête des Macédoniens, des Grecs confédérés et de plusieurs nations illyriennes, avait déjà franchi l'Hellespont : Darius tomba devant lui. Les Égyptiens, découragés par tant de revers, abattus par tant de guerres malheureuses, et lassés de la domination insolente et rude des Perses, accueillirent comme un libérateur le conquérant macédonien. Le Profr Rosellini croit bien fondée l'opinion des chronologistes qui fixent à l'année 332 avant notre ère, l'occupation de l'Egypte par Alexandre.

La trente-unième dynastie de Manéthon avait duré sept ans, et se compose des trois derniers rois de Perse : il n'en demeure aucune mémoire sur les monumens originaux de l'Egypte, où peut-être il n'en exista jamais.

La trente-deuxième dynastie fut celle des *Lagides*, grecque de mœurs comme d'origine, mais non d'intérêts, car elle confondit de bonne heure tous les siens avec ceux du peuple qu'elle régissait en Afrique.

Alexandre était mort en 323. Le conseil de généraux qui disposait des destinées de son empire, confia le gouvernement de l'Egypte à *Ptolémée*, fils de Lagus. Ce politique habile tendit, dès les premiers jours de son administration, à obtenir la souveraineté absolue de cette contrée et à la transmettre à ses descendans. Mais il sut ménager les habitudes des Macédoniens et les affections de l'armée, en reconnaissant pour ses maîtres les princes du sang d'Alexandre, qui portèrent successivement un fantôme de cou-

ronne, d'abord *Philippe*, surnommé Arridœos, fils d'Euridice et de Philippe, fondateur de l'empire macédonien, et après la mort de ce jeune homme, massacré en 317 par Polysperchôn, *Alexandre*, fils du conquérant et de Roxane. Ce premier est nommé, dans les monumens égyptiens, « le Roi fils du Soleil, *Plipos*, » et ailleurs *Phioulioupos*. Alexandre *Œgus* y est mentionné sous les titres de « Roi, approuvé » et chéri par Ammon, le fils du Soleil, *Aleksantrs*. » Au bout de cinq ans, cet enfant, jouet infortuné de l'ambition des lieutenans de son père, fut égorgé par Cassandre; et la maison d'Alexandre étant déserte, Ptolémée prit, en 312, les insignes et le titre de roi : il en avait, depuis long-temps, la puissance.

Les Lagides furent assis deux cent-quatre-vingt-quatorze ans sur le trône, en comptant au chef de leur maison les années du règne nominal de Philippe Arridée et d'Alexandre Œgus. Il y eut dix-sept souverains de cette tige, en y comprenant Césarion, fils de Cléopâtre et du dictateur perpétuel. Trente ans avant notre ère, César Octavien réduisit l'Egypte en province romaine. L'intervention de la République dans les affaires intérieures de cette contrée avait commencé sous le règne de Ptolémée Epiphane, deux cent-quatre ans avant J.-C. Les Lagides respectèrent et favorisèrent les institutions et les doctrines, tant religieuses que politiques, du pays dont la fortune les avait rendus maîtres; cependant, sous leur administration, les arts et les sciences de l'Egypte marchèrent

uniformément dans la route d'une décadence progressive. L'usage des caractères hiéroglyphiques se maintint sans altération, mais avec une infériorité dans l'exécution, et en même temps une recherche dans l'invention et la combinaison des signes, qui font au premier coup-d'œil distinguer une inscription du temps des Ptolémées d'une autre appartenant aux Pharaons nationaux.

Des recherches multipliées, un examen consciencieux des systèmes différens qui ont été soutenus relativement à la chronologie des Lagides, ont donné pour résultat la table suivante, que le Profr Rosellini propose comme renfermant les données les plus vraisemblables sur ce période des annales égyptiennes :

	Noms des rois.	Années de leur avénement, avant J.-C.
1	Ptolémée Soter Ier, fils de Lagus.	323
2	Ptolémée Philadelphe.	284
3	Ptolémée Evergète Ier.	246
4	Ptolémée Philopator.	221
5	Ptolémée Epiphane.	204
6	Ptolémée Philométor.	180
7	Ptolémée Evergète II.	146
8	Ptolémée Soter II.	117
9	Ptolémée Alexandre Ier et Cléopâtre Ire.	107
	Soter II rétabli.	89
10	Ptolémée Alexandre II.	81
11	Ptolémée Dionisios.	73
12	Bérénice.	57

Noms des rois.	Années de leur avénement, avant J.-C.
Dionisios rétabli.	55
13 Cléopâtre II et Ptolémée XII. . .	51
14 La même et Ptolémée XIII. . .	49
15 La même et Ptolémée César. . .	44 jusqu'à 30.

Parmi ces princes, Ptolémée Aulètes ou Dionisios, Bérénice et les deux frères de Cléopâtre II, qui partagèrent successivement sa couronne, sont les seuls dont les noms ne soient pas inscrits sur des monumens authentiques et contemporains, en légendes hiéroglyphiques. La langue copte disait *Tolmis* et *Ptolmis* au lieu de Ptolémée; la séduisante et criminelle Cléopâtre est appelée dans les inscriptions du temple de Dendérah, « la Modératrice, reine du monde, *Kléo-* » *patra.* » Ce précieux monument atteste que le fruit de sa liaison avec César partageait avec sa mère le titre et les honneurs de véritable roi de l'Egypte, car l'inscription ajoute : « Et son fils, fils du Soleil, Sei- » gneur de la domination, *Ptolmis*, surnommé nou- » veau César (*Kaisrs*), toujours vivant, chéri par » Phtah et par Ammon. » Césarion fut mis à mort, à vingt ans, par celui qui se disait le vengeur de son père. L'inscription réunit Cléopâtre et son fils sous le titre de « Déesse qui chérit son père, Dieu qui chérit » son père et sa mère. »

Sous le gouvernement des Empereurs, la décadence des arts et du savoir de l'Egypte se poursuivit avec encore plus de rapidité. D'un autre côté, les progrès de la religion chrétienne changèrent graduelle-

ment le caractère national, qu'une dégénération complète et irrémédiable avait atteint dans sa vieille forme. Ce que les violences de Cambyse et d'Ataxercès Ochus, les séductions de la Grèce et l'éclat de Rome n'avaient pu faire, s'accomplit sans difficulté par la persuasion de l'Evangile; avec le système religieux d'Osiris, le système hiéroglyphique de Thot fut condamné : étroitement lié aux usages et aux croyances mythologiques, il ne devait pas leur survivre; bientôt même, la tradition s'en perdit. Les dernières inscriptions hiéroglyphiques se rapportent à la fin du second siècle de notre ère. On trouve sur les monumens de l'Egypte les cartouches royaux d'Auguste, de Tibère, de Caïus, de Claude, de Néron, d'Othon, de Vespasien, de Tite, de Domitien, de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Lucius Vérus, de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime Sévère, de Géta, et enfin de Caracalla. Les noms des Empereurs y sont copiés, quoique d'une manière ordinairement fautive, sur les légendes grecques de leurs médailles frappées à Alexandrie. Tous sont qualifiés d'*Autokrator;* le nom de *César* (Kaisr), qui, lorsqu'il est seul, désigne Auguste, est invariablement joint à ceux de ses successeurs, et le titre de *Sébastos* accompagne les noms de tous les empereurs depuis Néron. Les cartouches impériaux sont précédés des titres accoutumés de « Seigneur du » monde, Soleil, fils du Soleil, maître des domi» nateurs, toujours vivant, approuvé par Phtah et » chéri par Ammon. » Le mauvais style de ces sculptures les distingue seul de celles qui remontent à l'an-

tiquité la plus reculée; et telle était l'obstination des Egyptiens dans leurs coutumes, telle était la force indomptable de ces traditions, par lesquelles ils continuaient à former un fantôme de peuple, qu'ils modelaient encore, dans leurs grossières imitations, le costume et les traits de Marc-Aurèle sur ceux de Sésostris.



ÉCONOMIE POLITIQUE.

EXPOSÉ DES PRINCIPALES ERREURS QUI PRÉVALENT SUR LE SUJET DES POPULATIONS : GRAVES ET NOMBREUSES ABERRATIONS DES ÉCRIVAINS QUI FONT AUTORITÉ SUR LA MATIÈRE.

(*Second et dernier article. V. p. 1 du cahier précédent.*)

Vers le milieu du dernier siècle, plusieurs gouvernemens obérés ouvrirent des emprunts viagers, sans prendre la précaution de tarifer, sur l'âge des têtes, le taux de la rente à leur assigner, taux qui fut assez généralement de 10 pour 100.

Une association de banquiers genevois profita de cette latitude pour ouvrir des constitutions de ces rentes et les organiser de façon qu'en plaçant un capital de vingt ou

trente mille écus sur vingt ou trente têtes *choisies*, le prêteur ne perdait que la vingtième ou la trentième partie de sa rente, à mesure que venait à s'éteindre l'une des têtes sur lesquelles elle était assise.

Pour mieux ralentir les chances de cette extinction, on ne choisit que des filles, dont, chose en apparence bizarre! la supériorité de vie semble se manifester même avant leur naissance, puisque sur douze enfans morts en naissant, à peine en compte-t-on cinq du sexe féminin.

C'est à cette occasion que le docteur Odier entreprit le premier dépouillement des registres funéraires de Genève, pour en déduire la *vie moyenne* des décédés de chaque sexe, pris d'abord à leur naissance, puis à tous les âges. Son travail, qui remonta jusque vers la réformation, mit au jour, que la probabilité de vie du sexe féminin y avait été à celle de l'autre, comme 107 $^9/_{10}$ à 100, et que des filles de trois, quatre à cinq ans, ont la meilleure chance possible de vivre longtemps.

Il est superflu d'ajouter que l'aisance de leurs familles fut la principale condition qui présida au choix des filles sur lesquelles furent colloqués ces prêts viagers. On eut soin qu'elles eussent traversé les premières maladies de l'enfance, qu'elles fussent bien constituées, et, sur toutes choses, qu'elles appartinssent à des parens reconnus à l'abri du risque de tomber dans la pauvreté ou même dans la gêne.

Sur 395 filles de trois à cinq ans, successivement choisies pour asseoir les rentes constituées en France,

depuis l'année 1760 jusqu'au début de sa révolution, il en existe, en 1833, environ moitié (1).

En juillet 1780, on constitua de la même manière, à l'Echiquier de Londres, des rentes viagères sur trente têtes genevoises, dont il n'est mort que sept depuis plus d'un demi-siècle!

J'ai vérifié sur les livres du banquier qui la perçoit, l'existence d'une rente semblable, constituée en 1793, à la trésorerie de Turin, sur quatre-vingts têtes, dont il ne s'est éteint que neuf. Au moment ou j'écris, toutes les autres sont pleines de vie, et selon les apparences vivront long-temps encore, bien que quelques-unes d'entr'elles soient déjà devenues grand'-mères.

Mais voici un fait plus récent et qui aurait paru peu croyable sans ceux qui le précèdent. Une société de jeunes médecins de Genève, convaincus que l'étude des probabilités de la vie est l'une des bases de l'art conjectural qu'ils professent, eurent recours, il y a trois ou quatre ans, à une expérience d'un genre nouveau : ils firent, en commun, un capital destiné à agioter à Paris, non sur les fonds publics, mais sur la vie des nourrissons confiés à leurs soins. Ils y inscrivirent auprès

(1) Je cite cette proportion, sans pouvoir en garantir le chiffre, parce qu'à la suite des catastrophes de la France, et après que la plupart des rentes viagères eurent subi, soit des remboursemens en assignats, soit une conversion forcée en rentes perpétuelles, les banquiers genevois chargés de percevoir les rentes alors supprimées, n'ont plus eu de motifs pour tenir note des vies éteintes; mais les mieux qualifiés pour estimer le nombre de celles qui existent encore l'évaluent à près de moitié.

d'une compagnie d'assurance, dix-neuf enfans âgés de trois mois, aux conditions prescrites par son tarif, lequel exige le dépôt immédiat d'une somme qui, si l'enfant succombe, devient la propriété des assureurs, mais qui, s'il traverse sa cinquième année, est remboursée aux déposans avec intérêts, sur le pied de 14 3/5 pour 100, pour chaque année de jouissance.

Il n'est pas besoin de dire que la constitution physique de ces êtres frêles aura subi à Genève, avant leur inscription, un examen des plus sévères, et que, s'il est donné à l'hygiène de prolonger la vie, ce n'est vraisemblablement pas des secours de l'art qu'ils auront manqué. Le terme de la gageure approche sans qu'il en soit mort au-delà d'un seul; encore s'est-il accidentellement noyé.

Tout annonce que nos médecins auront le mérite d'avoir mis dans un nouveau jour, et d'une manière pour eux peu couteuse, l'immense différence de viabilité entre des enfans nés sous les langes de l'aisance, ou sous les haillons de la misère. 18/19 d'enfans de trois mois, déjà amenés à leur quatrième année, dans cette même ville, qui au XVIe siècle voyait disparaître une *moitié* de ses nouveaux-nés, avant leur cinquième année révolue ! Ce fait valait la peine d'être consigné dans les annales de l'hygiène.

C'en est plus qu'assez pour établir : 1° que la *vie moyenne* des têtes genevoises choisies dans la classe aisée, s'est trouvée hors de toutes proportions avec la vie moyenne de leurs contemporaines, prises en masse; 2° que la vitalité des classes au-dessous de l'aisance

doit avoir été plus courte de tout ce dont la vitalité de la classe aisée s'est trouvée plus longue que la commune.

Si au lieu de prendre ces têtes dans les familles aisées, on eût pris indifféremment toutes celles nées la même semaine ou le même mois, la probabilité est que le nombre des survivantes serait aujourd'hui de moitié moindre.

Ce qui les avait placées dans une catégorie si remarquablement exceptionelle, fut, sans aucun doute, le soin particulier qu'on eut de ne les recruter que dans les rangs de l'aisance. Mais il s'agit ici plutôt d'aisance que d'opulence, puisqu'elles appartenaient, pour la plupart, à l'état marchand, à l'ordre ecclésiastique, etc., etc.

Le retour continuel des certificats de vie de ces mêmes têtes, retour qui a, plus d'une fois, très-péniblement fixé l'attention des payeurs de rentes à Paris, à Londres, à Dublin et à Turin, fait ressortir d'une manière transcendante, la principale des lois qui régissent la mortalité. Celle-ci est nécessairement beaucoup moins fréquente, ou la *vie probable* ainsi que la *vie moyenne* beaucoup plus longues, chez les classes à l'abri des privations et des angoisses du besoin.

Et il ne faut point regarder les résultats ci-dessus comme particuliers à la ville de Genève. Partout, la proportion de la mortalité entre les classes pauvres et aisées reproduira les chiffres qui, à Paris, ont révélé que chez les premières elles est double

et *plus que double* de ce qu'elle est dans la classe qui jouit des commodités de la vie. Partout, on se convaincra que pour les enfans de l'homme, la maladie la plus mortelle est la misère de leurs familles.

Je quitte maintenant cet épisode pour en revenir à M. Finlaison, seul écrivain à moi connu qui ait jamais mis en doute que la mort pèse autant sur le riche que sur le pauvre.

L'erreur que je vais relever dans ses écrits, est l'une des plus propres à faire pressentir dans quels écarts on risque de tomber, lorsqu'on entreprend d'écrire sur le *mouvement des populations*, sans avoir une idée nette des différences entre la *mortalité proportionnelle* d'un peuple, la *vie probable* des nouveaux-nés, et la *vie moyenne* des décédés.

Nous avons vu que ses calculs sur *l'augmentation* de vie, tant des rentiers viagers que des pensionnaires de l'Etat, la supputent, depuis une centaine d'années, comme 4 est à 3; et nous verrons, dans la suite, que l'enquête nationale de M. Rickman, publiée en 1821, supputa, sans remonter au-delà d'un demi-siècle, la *diminution* du chiffre mortuaire général des Anglais, de 1/40 à 1/58.

Bien que ces deux supputations n'aient, en réalité, rien qui se contredise, M. Finlaison ne s'en est pas moins fondé sur la sienne pour attaquer celle de M. Rickman comme *incorrecte*. Mais sur quoi fonde-t-il son attaque?... Sur ce que, pour admettre une mortalité qui ne serait que de 1/58, il faudrait admettre aussi que la vie *probable* et la vie *moyenne* des nouveaux-

nés pussent s'étendre jusqu'à cinquante-huit ans, conséquence qu'il repousse comme une *impossibilité manifeste* (1).

Mais la *mortalité moyenne* d'un peuple est si peu

(1) Voici le passage tiré de sa correspondance avec M. W. Horton : « It is INCORRECT to represent the *mean mortality* in England, as one in *fifty seven*, and of Wales as one in *sixty nine*, in as much as it is *equivalent* to saying that the *main duration of life to be expected by a* NEW BORN INFANT, is 57 or 69 years; — an admission *manifestly impossible.* »

Comment a-t-il pu échapper à l'auteur de cette proposition que, pour qu'elle fût vraie, il faudrait que sa converse le fût aussi, et que si, comme tout autorise à le présumer, la *vie probable* des enfans est d'environ vingt-six ans en France, la mortalité annuelle et générale des individus de tous âges y fût aussi de un sur vingt-six? Combinaison qui vraisemblablement ne s'est encore jamais réalisée. Ce n'est pas qu'il fût, à toute rigueur, impossible que la vie *probable* des enfans, la vie *moyenne* des hommes, et la *mortalité proportionnelle* des uns et des autres, se rencontrassent accidentellement au même chiffre. Peut-être même cette rencontre, en quelque sorte miraculeuse, a-t-elle eu lieu en 1826, dans le département de la Manche, où les deux rapports des naissances et des décès furent, l'un et l'autre, comme 1 à 44 $^1/_2$. Une exception si rare n'a rien de *manifestement impossible*, quand on sait à quel point peut varier la combinaison des élémens, déjà si variables, dont dépendent ces trois chiffres; mais il y a des millions à parier contre un, qu'ils ne seront point identiques. Or, leur non identité, dont se sert M. Finlaison pour écarter, comme *incorrects*, ceux de M. Rickman, est une objection tellement frivole, qu'elle ne prouve rien, si ce n'est combien il est facile à un arithméticien consommé de s'égarer et d'égarer ses lecteurs, lorsqu'il en vient à généraliser les conséquences qu'on peut tirer de ses calculs.

identique avec la vie *probable* de ses enfans, que celle-ci dépend de l'AGE où une moitié d'entre eux cesse de vivre, tandis que l'autre se règle sur la QUANTITÉ et sur la PROPORTION annuelle des décédés, tant enfans que vieillards.

Quand un praticien aussi exercé se brise contre un écueil si facile à éviter, comment s'étonner des égaremens de tant de théoriciens encore neufs sur la matière?

Ce n'est pas sans plaisir qu'à cet indispensable exposé des aberrations de M. Finlaison, je joins mes remerciemens pour une découverte dont on lui est redevable, découverte peu ou point connue, et qu'il importe de faire connaître, pour montrer avec quelle rapidité deux peuples rivaux peuvent s'atteindre et se devancer dans la carrière de la civilisation; dans cette lice où le prix de la course est infailliblement, pour les vainqueurs, une prolongation de vie.

L'infatigable calculateur a réussi à se procurer les registres des tontines, tant en France sous Louis XIV, qu'en Angleterre sous Guillaume III, et a eu l'heureuse idée de les soumettre à un travail comparatif, où il s'est assuré que la vie des tontiniers français était alors *très-considérablement* plus longue que celle des tontiniers anglais (1).

(1) « At the time that King William's tontine in 1695, took place, another tontine, upon a much greater scale, commenced in France, the results of which were deduced by M. de Parcieux and his materials were published. From them I have *reconstructed* a table upon a much more extensive scale, and I find that the dura-

Cette confrontation entre la mortalité des deux peuples, à deux époques séparées par un peu plus d'un siècle, est le seul document de ce genre qui ait jamais été dressé. Il mérite une place dans l'histoire des rivalités de la France et de l'Angleterre.

Serait-ce aller trop loin d'en tirer les corollaires suivans ?

1° Que, sous le règne de Louis XIV, les rentiers viagers français (ce qui ne comprend, à la vérité, que les classes riches ou aisées) entendaient mieux l'art de vivre que leurs rivaux (1).

2° Que l'infériorité *très-considérable* des rentiers anglais de cette époque, quant aux forces vitales, peut-être attribuée aux guerres civiles qui avaient fait contracter l'habitude des mœurs grossières et le goût des débauches de table, dont l'abus finit par abréger la vie.

3° Que, quoique le chiffre mortuaire des deux nations, prises dans leur ensemble, diffère aujourd'hui

tion of life, at this time in France, was NEARLY *as good* as it is in England NOW, among the same classes of people, but *vastly superior to what it was* in England, during the currency of the French tontine..... No authentic table has ever since been published in France, upon any data, that will show the extent of human existence in that country, at the present day. » — *July* 1825.

(1) Les preuves, chiffrées par l'arithméticien anglais, de la longévité supérieure des rentiers français sous le règne de Louis XIV, sont corroborées par les Mémoires du duc de Saint-Simon. On ne saurait les lire sans être frappé de l'âge avancé qu'atteignirent la plupart des personnages de son temps, dont l'époque du décès s'y trouve mentionnée.

de près d'*un quart* à l'avantage des Anglais, rien n'autorise à en inférer que les classes d'élite soient de nos jours, en France, moins vivaces que ne le sont, en Angleterre, les classes qui y correspondent.

4° Que la prodigieuse disproportion entre les chiffres mortuaires des peuples européens porte vraisemblablement beaucoup moins sur la mortalité de leur classe d'élite, ou même de leur classe non gênée, que sur la disproportion numérique qui existe entre leurs classes nécessiteuses et le reste des populations respectives.

5° Que si les gouvernemens européens s'occupent enfin à échelonner leurs registres mortuaires de façon à pouvoir y faire la part des classes pauvres, cette séparation achèvera de mettre en évidence que c'est beaucoup moins aux richesses qu'à la NON-MISÈRE que tient le prolongement de la vie humaine. On ne vit pas davantage parce qu'on est plus ou moins riche; mais la vie *commune* des habitans d'un pays se prolonge ou s'abrège, et même beaucoup, selon que la classe pauvre y est, tout à la fois, moins pauvre et plus ou moins nombreuse, relativement aux autres classes.

J'arrive enfin, et à regret, à l'une des plus fâcheuses méprises qui eussent encore obscurci l'étude des lois sur lesquelles se règle le mouvement des populations; méprise qui enveloppe à la fois les faits et les principes, puisqu'en faussant les premiers, elle renverserait de fond en comble le principe fondamental qui rattache le chiffre mortuaire des peuples à

l'influence de leur condition sociale sur leur condition matérielle.

Et c'est dans les ouvrages du maître de la science que s'est glissée cette fâcheuse et grave méprise !

Comment M. Malthus a-t-il pu admettre que la mortalité proportionnelle soit considérablement *plus faible* chez le peuple russe que chez les autres nations civilisées? En consentant à ne lui assigner que ¹/₅₀ pour chiffre mortuaire, chiffre inférieur à celui des trois cantons les plus florissans de la Suisse, et même à celui des Normands, comment a-t-il pu perdre de vue ce qu'il nous apprend lui-même de *l'état de vasselage, ou plutôt de* VÉRITABLE SERVITUDE, *auquel sont réduits les paysans russes, qui se vendent comme le bétail et ne sont point simplement des* SERFS *attachés à la glèbe* (1)?

Comment un esprit aussi pénétrant n'a-t-il pas aperçu qu'en décernant cette couronne de vie terrestre au seul peuple européen sur lequel pèse encore *l'esclavage personnel*, il effaçait de son traité cet avertissement tutelaire qui a donné à l'application de ses recherches un but si spécialement utile: « Les registres » des naissances et des décès fournissent, en plusieurs » points importans, plus d'*instruction* sur l'*économie* » *intérieure* des nations, que ne peuvent le faire les » observations du voyageur le plus exact (2)? »

(1) Seconde édition de la traduction française, vol. Ier, pag. 427, liv. II, chap. III.

(2) Liv. II, chap. IV, vol. II, pag. 2.

Je me crois en mesure de certifier que le chiffre mortuaire des Russes est, en réalité, ce qu'il était impossible qu'il ne fût pas, le *plus fort* de la chrétienté, à laquelle on était parvenu à persuader qu'il était le *plus faible*. Il flotte, dans cet empire, entre $^1/_{25}$ et $^1/_{27}$.

Les historiens russes du dernier siècle l'avaient complaisamment porté à $^1/_{58}$, et même à $^1/_{60}$, chiffre que M. Malthus a fixé arbitrairement entre $^1/_{48}$ et $^1/_{50}$. Il leur a fait cette gratuite et généreuse concession avec le sentiment que c'en était une, et sans pouvoir se dissimuler que, si elle est fondée, elle porte un coup fatal à ses doctrines. Ecoutons-le :

« Il est *impossible* de croire des rapports si extraor-
» dinaires fort exacts, et de ne pas *entrer en défiance*
» à ce sujet... Ils sont néanmoins confirmés par
» M. Tooke, qui établit la mortalité générale en Rus-
» sie, de 1 à 58... Il est *probable* que ce nombre 58
» est trop grand pour être employé comme multipli-
» cateur... La mortalité n'y est PEUT-ÊTRE que de 1
» sur 48 ou 50 (1). »

Cette imprudente concession, qui ne repose, comme on le voit, que sur un *peut-être*, a été prise, par M. Sadler et beaucoup d'autres statisticiens, pour un chiffre d'autant plus avéré, qu'en y apposant son cachet, M. Malthus l'appuya expressément sur « ce qu'on
» connaît de la *bonne santé* des enfans en Russie, et
» de la *précocité* des mariages dans ce même pays (2). »

(1) Vol. I, pag. 409, 415, 427, 431; et vol. II, pag. 19.
(2) Vol. II, pag. 230, Liv. II, chap. XI.

Qu'aura-t-il pensé en lisant, dans les derniers Mémoires de l'Académie Impériale de Pétersbourg, qu'une *moitié* des enfans auxquels il accordait une santé et une viabilité supérieure à celles des enfans des autres peuples, est portée au cercueil avant leur dixième année (1)?

Le statisticien anglais est si peu entré *en défiance* sur le chiffre mortuaire dont s'étaient gratifiés les statisticiens russes, qu'après avoir cru le ramener au vrai en le rehaussant, mais seulement de 1/60 à 1/50, il lui a appliqué le procédé abréviateur mentionné ci-devant, page 11, et en a fait ressortir, comme suit, leur *vie moyenne :* « On la trouvera d'environ 38 ans : » les naissances y étant de 1 sur 26, et les morts de 1 » sur 50, la moyenne est de 1 sur TRENTE-HUIT (1). »

A ce compte, la *vie moyenne* des Russes serait donc de quelques jours plus longue que celle des habitans de Genève, qui ne s'attendaient guère à se voir enlever ce fleuron par des paysans que leurs maîtres *vendent comme le bétail.*

Du jour où un esprit aussi inquisitif et aussi juste appréciateur des faits, eut produit des données, en apparence aussi certaines, sur la grande vitalité des Russo-Grecs, le nouveau développement de ses doctrines que je méditais déjà, me parut devoir être ajourné jusqu'à ce que j'eusse pu duement vérifier ses données.

(1) Mémoire lu à l'Académie impériale, le 21 septembre 1829.
(2) Vol. II, pag. 234, Liv. II, chap. XI.

Les événemens politiques de 1812 m'ayant placé à Pétersbourg, auprès de l'empereur Alexandre, de façon à pouvoir m'adresser à ses administrateurs les mieux qualifiés, pour éclaircir cette question vitale, je découvris bientôt qu'ils ne s'en étaient jamais occupés, qu'ils n'en faisaient point mystère, que ce gouvernement restait, comme il reste encore, d'autant plus étranger aux élucubrations de ses statisticiens, que, quant au montant de la population générale de l'empire, et de celle des *Russo-Grecs* en particulier, il se trouve dans la même ignorance où s'étaient trouvés les ministres de Georges III et de Louis XVI sur le montant de celles de l'Angleterre et de la France.

Toutes mes recherches sur le chiffre numérique de la population russo-grecque, prise séparément des autres (chiffre où, comme on le verra bientôt, gît le nœud de la question), reçurent des réponses non évasives, mais suffisamment contradictoires, pour me convaincre qu'il était inconnu, puisque les unes l'évaluaient au-dessus de 40 millions et les autres au-dessous de 30.

Aussi n'est-ce que long-temps après, et non sans peine, que je crois avoir réussi à tirer ce chiffre au clair, dans un travail destiné à faire suite à d'autres travaux du même genre sur la mortalité proportionnelle des Français et des Anglais. On y verra que celle des Russes est précisément le *double plus forte* que ne l'avait supposé M. Malthus.

Dans l'incertitude où je suis encore si ce travail

sera mis au jour, le renversement que j'annonce ici de l'ancien chiffre mortuaire assigné aux Russes, est trop inattendu pour me dispenser de donner tout au moins le fil qui m'a conduit à découvrir celui que je tiens pour le véritable.

Il saute aux yeux qu'en Russie, comme partout ailleurs, ce chiffre ne peut se baser que sur le chiffre numérique des individus vivans. Supposons que le nombre actuel des décès y soit d'un million (et leur nombre le dépasse de plus d'un quart en sus) ; il saute encore aux yeux que la proportion de la mortalité des Russo-Grecs sera de $1/40$ ou de $1/30$, selon que le nombre des vivans sera de 40 ou de 30 millions. Toutes les divagations des statisticiens de Pétersbourg n'ont eu d'autre source que l'ignorance où ils étaient et sont encore du rapport où se trouve la population *russo-grecque* (la seule dont le Saint-Synode enrégistre les mariages, les naissances et les décès) avec celles des Grecs-Unis, Catholiques, Protestans, Juifs, Mahométans et Idolâtres.

Or, des recherches impartiales et long-temps suivies m'ayant fourni la preuve que ces derniers comprennent environ le tiers des 49 à 50 millions d'habitans que compte cet empire, ce résultat, s'il est admis, ne laisse à la population *russo-grecque* proprement dite, que 32, 33 ou 34 millions de têtes.

La moyenne de leurs décès, pendant les deux années qui ont précédé l'invasion du choléra, ayant été de 1 million 276,974, cette moyenne, rapportée à une popula-

tion de 33 millions d'individus, présentera $^1/_{25,8}$ pour leur véritable chiffre mortuaire (1).

Et la moyenne des naissances y ayant été de 1 million 883,480, ce qui en fixe le rapport à $^1/_{17,8}$ le chiffre intermédiaire entre ces deux rapports ne laissera qu'une VIE MOYENNE d'environ *vingt-un ans*, c'est-à-dire, de près de moitié inférieure à celle que leur avait si libéralement allouée M. Malthus, dont la méprise semblait faite tout exprès pour démentir ses propres théories (2).

Depuis l'avènement de l'empereur Nicolas, les statisticiens Russes ont reconnu et rectifié en partie l'erreur de M. Malthus; mais tout en consentant à ne porter leur chiffre mortuaire qu'à 1 sur 40, taux

(1) Ce chiffre serait de $^1/_{27,4}$ si l'on appliquait les 1 million 276,974 décès à une population de 35 millions.

(2) Je relèverai, en leur lieu et place, quelques autres erreurs de M. Malthus, moins graves en ce qu'elles ne compromettent que peu ou point nos principes, et ne portent que sur certains faits, qui exigeront toutefois d'être rectifiés. Celles-ci trouvent leur excuse dans cette circonstance, qu'à l'époque (1798) où le philosophe anglais entreprit d'appliquer sa théorie aux populations anglaise, irlandaise, française et suisse, il n'avait point encore connaissance des registres officiellement publiés dès-lors dans ces pays. L'absence de ces indispensables documens le jeta dans des conjectures qui, toutes spécieuses qu'elles fussent, ne laissent pas d'être d'autant plus erronées qu'il n'a pu résister à l'attrait de les coordonner avec des idées préconçues. Il a, entre autres, *systématisé*, pour la France, des faits qui n'en étaient pas.

Mais lorsqu'il a pu travailler sur des registres officiels et dignes de foi, comme ceux de la Poméranie prussienne, ou du pays de Vaud, il les a analysés avec un discernement exquis.

qui serait encore d'un tiers moins désavantageux que le véritable, ils ont trouvé le moyen de se conserver l'avantage sur la France en exhaussant le sien à $^1/_{30}$; prétention sur laquelle les statisticiens français ont jusqu'ici fermé les yeux avec une indifférence exemplaire.

Un savant géographe vénitien, qui s'est occupé à Paris de statistiques générales avec un zèle digne d'éloges, a résumé en ces termes le résultat final de ses recherches sur la Russie : « La mortalité y est MOINDRE » que dans les autres pays de l'Europe. Cette propor- » tion, en Allemagne, est de 32 à 1. En France » elle est de 30 à 1. (1) »

Que de méprises dans ce peu de lignes où l'auteur a renversé l'échelle des proportions, pour assigner le premier degré à la Russie, et reléguer la France au dernier de tous !

Qu'il se fût trompé sur le chiffre mortuaire des Russo-Grecs, en ne le portant qu'à 1 sur 40, au lieu de 1 sur 26 ou 27, l'erreur eût trouvé son excuse dans la difficulté d'évaluer approximativement leur popula-

(1) Cette méprise de M. Balbi, dans sa lettre à M. Férussac (Bulletin des Sciences géog., année 1829, tom. XVIII, p. 114), est celle de *Tableaux statistiques* publiés en 1828 à Pétersbourg, par M. de Weydemeyer, tableaux où se retrouvent textuellement les trois lignes que le savant Vénitien en a transcrites de confiance, sans réfléchir que le chiffre qui adjuge le premier lot à la Russie, n'y est appuyé d'aucun des chiffres qui auraient dû l'accompagner, et que l'auteur ne dit point sur quelle autorité il porte la population russo-grecque à 37 millions.

tion numérique; mais que d'un trait de plume il ait porté à 1 sur 30 la mortalité des français, lorsque tous les Annuaires du Bureau des Longitudes lui auraient appris que leur chiffre mortuaire, bien connu depuis quatorze ans, flotte entre $^1/_{39}$ et $^1/_{40}$, et qu'il l'ait fait sans qu'aucun des nombreux journalistes de Paris, qui s'exercent sur le même sujet, ait réclamé contre cet humiliant parallèle, c'est ici un nouveau motif pour se défier des autorités sur la matière, et pour la reprendre *ab ovo*.

Je tiens pour certain que MM. Balbi et Malthus me sauront gré d'une si importante rectification; mais je ne saurais attendre le même retour de M. Moreau de Jonnès, qui s'efforce de remettre à flot cette vieille erreur, pour en faire le fond d'un système qui a tout au moins le mérite de la nouveauté. Au moment où j'écris (septembre 1833), il vient de lire, à l'Académie des Sciences, sous le titre d'*Etudes Statistiques sur la mortalité dans les différentes contrées de l'Europe*, un Mémoire où il a déroulé plus de vingt chiffres mortuaires, dont les presses de la capitale se sont emparées à l'envi, bien qu'ils soient tous ou presque tous imaginaires.

Sans disconvenir que la civilisation influe sur la durée de la vie, cet écrivain a découvert que le climat y influe bien davantage encore, attendu qu'en Europe la mortalité se trouve partout d'autant moins forte que le froid y est plus rigoureux. Telle est la doctrine qu'il appuie sur trois colonnes de chiffres mortuaires, échelonnés de façon à montrer combien la mortalité des

nations civilisées s'abaisse avec la température sous laquelle elles sont placées. A partir des Etats Romains, où commence son échelle, et où la mortalité, s'il faut l'en croire, s'élève à 1 sur 30, elle tombe à 1/44 en Russie, à 1/47 en Suède, et finalement à 1/59 en *Islande*, où s'arrête le *crescendo*. De cette échelle, il conclut qu'en fait de vitalité, la prééminence appartient incontestablement aux peuples septentrionaux, et d'une manière de plus en plus marquée pour ceux d'entr'eux qui ont l'avantage de se trouver plus avancés vers le pôle (1) !

Si ces chiffres sont transcrits de registres authentiques, il ne me reste qu'à jeter au feu ceux que j'ai recueillis, non sans peine, et qui, pour la plupart, en diffèrent presque du simple au double.

L'auteur de ces *Etudes Statistiques* est le même que j'avais invité, dans l'un de mes précédens opuscules, à ne plus remettre en avant de chiffre de décès, à moins d'y associer celui des naissances, qui, étant tout

(1) « Deux grandes causes déterminent surtout le rapport de la » mortalité à la population : ce sont l'influence du climat et celle de » la civilisation. Le climat favorise *éminemment* la prolongation de » la vie, lorsqu'il est *froid*, et même lorsqu'il est RIGOUREUX, ou » lorsque l'humidité du voisinage de la mer se joint à une basse » température..... La *moindre mortalité* de l'Europe a lieu dans les » pays maritimes et *voisins du cercle polaire*, tels que la Suède, la » Norvége, L'ISLANDE. Elle se retrouve dans les contrées où, *comme* » *en Russie*, l'influence du climat n'est pas secondée par celle de la » civilisation, et SUFFIT pour assurer à l'homme une longue existence. » — *Etudes Statistiques*, *etc.*, réimprimées dans le *Journal des Débats*, du 11 septembre 1833.

à la fois cause et effet de l'autre, en devient l'explication nécessaire. M. Moreau s'est encore dispensé, soit de le produire, soit d'indiquer à ses lecteurs où, et comment, il se sera procuré une foule de registres que j'avais jusqu'ici vainement cherchés, entr'autres ceux de l'Etat Romain pris en masse, de l'Empire Autrichien *idem*, de l'Italie *idem*, de la Suisse *idem*, du royaume de Pologne, de la Grèce, de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Ecosse, et finalement de la Turquie européenne, à laquelle il assigne, avec précision, en 1828, *trois cent-trente-trois mille* décès; document précieux, sans doute, mais dont il me permettra de croire que le Grand-Seigneur ou ses ministres n'avaient aucune connaissance avant de le recevoir de Paris.

De tous ses chiffres, le seul qui appelle un examen sérieux, est celui des *Islandais*, sur lequel est construit l'échafaudage de sa doctrine que le *voisinage polaire* SUFFIT *pour assurer à l'homme une longue existence.*

L'insignifiance numérique de cette population, si clair-semée sur son vaste rocher de glace, n'empêche point que le dépouillement de ses registres ne soit d'un intérêt majeur dans la question, encore si obscure, de l'influence des climats sur la durée de la vie de l'homme. Or, puisqu'en fixant la mortalité proportionnelle des Islandais à 1 sur 59, M. Moreau la présente comme la plus faible qu'il ait encore rencontrée, et que les documens qui constatent qu'elle est la plus forte connue, lui ont échappé, je vais les produire.

Le registre de cette île est tenu par l'Evêque, qui, chaque année, en transmet aux Colléges de la métro-

pole, un relevé d'autant mieux fait pour être cru, qu'il est dressé sur une échelle infiniment petite, que les décédés y sont inscrits d'après leur âge, et qu'il a le rare mérite de mentionner séparément les morts accidentelles.

En voici les *moyennes* pour les trois années 1825, 1826 et 1827 (1).

ISLANDE. POPULATION : 50,151 TÊTES.			RAPPORTS. 1 *sur*
Naissances légitimes,	1616	1917	26,16
— illégitimes,	301		
Mariages.		370	135,55
Décès.		1873	26,77
Excédant des naissances sur les décès. .		44	
Accroissement annuel.		1/1140	
Période présumée du doublement : 788 ans.			

Que dira l'auteur des *Etudes Statistiques* en voyant son chiffre favori, le plus vivace de ses chiffres mortuaire (1 sur 59), ainsi précipité tout au bas de l'échelle au haut de laquelle il s'était plu à le placer?

(1) Ces moyennes sont tirées des rapports publiés par le Collége ecclésiastique de Copenhague.

Tout ce que j'ai pu découvrir sur la marche de cette population, antérieurement aux brèches qu'elle éprouva en 1783, se réduit à ce qu'en rapporte M. Hooker, le plus intelligent des voyageurs qui ont récemment visité cette île. — « Les années 1697, 98 et 99 furent remarquables par la mortalité qu'y exerça la *famine*, et l'année 1707 par la destruction de vingt mille individus enlevés par la petite-vérole. Cependant, en 1763, Horrebrow en estimait la population à 80,000 ames, et Von Troil, en 1772, à soixante mille. Mais depuis l'é-

Et il ne saurait recuser celui-ci ($^1/_{26}$, $^3/_4$) comme trop meurtrier pour y ajouter foi, puisqu'afin de mieux mettre en relief à quel point s'est amélioré celui des français depuis leurs révolutions, son Tableau certifie que vers l'année 1776, leur mortalité n'était pas moindre de 1 sur 25 $^1/_2$!

Le trait caractéristique du registre islandais est une grande perturbation, non dans les naissances, mais dans les décès; perturbation telle, que ceux de l'année

pouvantable éruption du Chaptar-Hökul, en 1783, et par suite d'autres événemens calamiteux, elle se trouve maintenant réduite à *quarante-huit mille* ames. » — *A Journal of a Tour in Iceland in the summer of* 1809. by W. J. Hooker, F. R. S., p. XCVII. »

L'évaluation si précise de ce voyageur éclairé est en harmonie avec le rapport postérieur du Danois Malte-Brun, qui assure que la catastrophe de 1783 coûta à l'Islande *neuf mille* individus de tous âges et de tout sexe, 28,000 chevaux, 11,481 bêtes à cornes, et 190,488 bêtes à laine.

L'une des principales observations que provoquent ces tristes rapprochemens, dérive de ce fait, unique en son genre, qu'après tant de ravages, qui avaient laissé, dans la population islandaise, tant de places vacantes à remplir, son recrutement annuel ne s'élève qu'entre 40 et 50 têtes ?

Je regrette de n'avoir pu me procurer que trois des derniers registres, car je reconnais qu'une moyenne de *trois* ans suffit à peine pour constater le mouvement habituel et régulier d'une population sujette à de si grandes vicissitudes. On doit regretter de même que M. Malthus n'en ait pas eu connaissance; car, toute exceptionnelle que soit cette statistique, elle n'aurait pas laissé de lui fournir une rare application de ses doctrines, en présentant un peuple hautement réfléchi, qui met sa sauvegarde à ne point dépasser la limite de ses ressources.

1826, qui enregistra 4 individus gelés et 85 noyés, dépassèrent d'un tiers en sus ceux de l'année précédente. L'intensité des froids, la violence des ouragans et le manque fréquent de subsistances, y causent, dans le nombre annuel des morts, une fluctuation dont on peut juger par leur irrégularité pendant les trois seules années à moi connues; 1547—2013—2059.

Ces perturbations sont l'un des inévitables fléaux de tous pays situés près du pôle, et la Suède, entr'autres, l'éprouve à un haut degré par les froids hâtifs, qui, en compromettant souvent ses récoltes, exposent ce peuple à des disettes toujours plus ou moins meurtrières (1).

L'année 1826 vit disparaître en Islande 1208 enfans au-dessous de dix ans révolus, nombre qui égale presque les deux tiers du total des naissances.

Tout ce que l'auteur des *Etudes Statistiques* aurait pu raisonnablement dire sur l'heureuse influence des climats septentrionaux, eût été qu'à égalité de soins,

(1) L'un des souvenirs les plus attristans que m'ont laissés mes voyages au Nord, est celui d'avoir vu, en Finlande, une vaste et magnifique moisson de froment, détruite en entier par une gelée blanche, survenue peu de jours avant celui où l'on se préparait à la récolter. C'est aux disettes plus ou moins fréquentes qui en résultent, qu'on doit attribuer les fluctuations presque continuelles des registres funéraires de la Suède; et voilà pourquoi les statisticiens lui assignent un chiffre mortuaire si différent, selon qu'ils le tirent d'une année isolée, ou de la moyenne d'une longue série d'années. Cette circonstance ajoute à mes regrets de n'avoir point pu me procurer une série plus complète des registres de l'Islande.

un froid excessif est moins nuisible au développement de la vie et des forces de l'enfance, que ne le sont des chaleurs excessives : mais avancer *qu'une basse température SUFFIT pour assurer à l'homme une longue existence*, c'est tomber dans l'absurde.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il faut reconnaître qu'en fait de climats, ainsi qu'en fait de régimes constitutionnels, les mieux tempérés sont ceux qui contribuent le plus au bien-être, et, par suite, à la vitalité de l'espèce humaine.

En voici une preuve toute chiffrée et qui n'aura échappé aux recherches de l'académicien français que parce qu'elle était trop près de lui.

Le Pays de Galles, qui jouit de l'un des climats les plus tempérés du globe, est aussi le pays où la mortalité proportionnelle est, et de beaucoup, la plus faible, puisqu'elle n'y flotte qu'entre $^1/_{67}$ et $^1/_{69}$. Peu de gens se doutent qu'on y rencontre deux comtés, ceux de Pembroke et d'Anglesey, où elle n'est que de 1 sur 82 (1).

(1) En transcrivant de l'enquête parlementaire de 1821, ce chiffre qui tient du prodige, je ne puis me dispenser d'y ajouter la conjecture qu'un nombre plus ou moins grand des habitans de ces deux comtés vont vivre et mourir ailleurs, surtout à Londres, où ils augmentent le registre des inhumations, tout en le diminuant d'autant dans la province où ils sont nés. Cette conjecture est même assez fondée pour m'imposer le devoir de revenir ici en arrière sur le chiffre mortuaire du Monmouth-shire, porté, dans l'un de mes derniers écrits, à $^1/_{83}$, chiffre dont il faut se défier tout autant que de ceux d'Anglesey et de Pembroke, et par les mêmes raisons, quoi-

L'une des causes de vitalité supérieure, dans les pays tempérés, tient à ce que partout où l'homme a la faculté de travailler en plein air un plus grand nombre de jours et d'heures, cette faculté doit fortifier la constitution physique des travailleurs et augmenter, avec la somme des produits de leur travail, celle des *comforts* en tous genres. Quand le pays de la Chrétienté, où l'existence moyenne est la plus longue, se trouve aussi l'un de ceux dont la température est la plus douce, le problème est presque résolu. Mais ce n'est pourtant qu'en seconde ligne qu'il faut attribuer à leur climat la si faible mortalité des Gallois, puisque dans une contrée toute voisine, dans la *verte* Irlande, où la température est encore plus douce, mais le peuple moins policé et l'ordre public beaucoup plus précaire, le nombre proportionnel des décès est bien sûrement

que je l'eusse également transcrit de l'enquête officielle. En tous pays où la population est aussi mobile qu'en Angleterre, où le trop plein d'un comté se verse fréquemment dans les autres, on ne doit point ajouter, au chiffre mortuaire de telle ou telle province, la même foi qu'à celui de la généralité de ces provinces, prises dans leur ensemble.

Mais il ne saurait en être de même du chiffre des naissances, qui n'est susceptible d'aucun mécompte. Or, l'enquête de 1821 n'ayant porté celles du Pembroke-shire qu'à 1 sur 47 individus; cette proportion de naissances, l'une des plus faibles qu'on connaisse nulle part, explique déjà pourquoi la proportion des décès doit y être aussi plus faible qu'ailleurs. Et ce qui explique, en outre, l'extrême faiblesse relative du chiffre mortuaire dans le Pays de Galles et dans le Monmouth-shire, c'est qu'on y compte peu ou point de grandes villes.

fort supérieur à ce qu'il est dans les deux comtés de Pembroke et d'Anglesey.

Si, quoique voisines et placées sous les mêmes lois politico-sociales et sous deux températures égales, la Normandie et la Bretagne présentent en France une disparate toute semblable, c'est encore que l'une de ces deux provinces est aussi reculée dans la carrière de la civilisation, que l'autre y est avancée.

Quant à l'Islande, deux faits spéciaux méritent d'être détachés de ses documens historiques.

Premier fait. Il paraît que la civilisation, déjà si ancienne, des habitans de cette île les avait profondément pénétrés de la convenance de ne pas avoir d'enfans au-delà du nombre indispensable pour renouveler leurs générations. Cette opinion y date de loin, puisque les vieilles chroniques scandinaves mentionnent qu'ils ne voulurent admettre le christianisme que sous la condition de pouvoir, comme par le passé, *exposer* leurs enfans surnuméraires (1).

Second fait. L'ancienne civilisation de ces insulaires, si prônée par les poètes du douzième siècle, y apparaît encore dans les soins donnés à l'instruction de l'enfance; instruction tellement générale, que M. Hooker

(1) Finni Johann. Hist. eccl. Island., t. 1, p. 68.

Cette coutume atroce de *l'exposition* des nouveaux-nés, commune à tous les peuples de l'antiquité, et dont il était réservé au christianisme de triompher, fournit une clef des traits les plus révoltans de l'histoire ancienne. Il était comme impossible que des hommes chez lesquels on étouffait le premier sentiment de la nature, en donnant aux pères le droit de vie et de mort sur leurs enfans, même à la ma-

assure qu'on y trouverait à peine un individu qui ne sache lire et écrire, ou une famille qui ne fasse de la lecture le délassement des longues et monotones soirées d'hiver. Il est difficile de ne pas croire que ce goût prononcé pour la lecture aura contribué à l'accueil si prompt qu'a reçu la vaccine dans cette île, dont le registre indique un nombre de vaccinations annuelles à peu près égal à celui des naissances. Cet accueil, en Danemarc, en Prusse, en Ecosse, dans le canton de Vaud et dans la plupart des pays où le peuple sait lire, contraste remarquablement avec la répulsion qu'a rencontrée ce préservatif dans ceux où le peuple reste étranger à l'enseignement de la lecture. Ce contraste ne saurait trop appeler les méditations de certains hommes, qui, d'ailleurs bienveillans, penchent encore vers l'ancienne opinion que cet enseignement risque d'être plus dangereux qu'utile aux classes que leur pauvreté condamne à gagner leur pain à la sueur de leur front.

Conserver, autant qu'il dépend d'eux, les enfans qui ont surmonté les premières souffrances de la vie, et tenir les naissances en équilibre avec les décès, est, pour les Islandais, éminemment flegmatiques et méditatifs, un besoin qui ne pouvait leur être révélé à fond que par la culture intellectuelle à laquelle ils doivent

melle, ne se montrassent pas *inexorables* dans leurs transactions internationales, qu'ils ne soumissent pas leurs prisonniers de guerre à l'esclavage, qu'ils ne poussassent pas l'abnégation de toute pitié pour leurs semblables, jusqu'à crever les yeux à leurs esclaves afin qu'ils fussent moins distraits en battant le beurre, et que les combats de gladiateurs ne fussent pas un délice et un besoin pour eux.

leur civilisation. Ce besoin est pour eux un devoir d'autant plus impérieux, que la nature les a traités en marâtre, en les plaçant sous un ciel d'airain, sur un sol impropre à toute culture, et suspendu sur des volcans qui se rallument de siècle en siècle (1), pour couvrir de laves les vallées dont l'herbage nourrit les bestiaux qui constituent toute la richesse et font, avec la pêche, l'unique ressource alimentaire de cette peuplade.

Telle est la condition de ces insulaires, qui, par cela seul qu'ils se trouvent relégués aux confins du pôle, et que l'île qu'ils habitent a été justement nommée *Terre des glaces*, *ICELAND*, viennent de recevoir à Paris le diplôme de la mortalité la plus faible qui existe en Europe !

J'invite l'auteur de ce diplôme à y chercher un peuple quelconque dont la vie soit aussi pénible, aussi précaire, aussi angoissée par les privations, aussi dénuée de jouissances matérielles, et où, par suite, la mortalité soit plus forte. Il n'en est aucun sur lequel *res angusta domi* pèse avec moins d'intermittences, et qui dès lors doive hésiter davantage à appeler des surnuméraires au banquet de la vie.

Mais comment s'expliquer que le chiffre mortuaire des habitans de ce cap des glaces, des tempêtes, des

(1) Le rapport des commissaires envoyés par le roi de Danemarc, sur les lieux, pour y dresser un aperçu des pertes qu'entraîna l'épouvantable éruption de 1783, contenait, entr'autres, le passage suivant : « Elle ne paraît avoir été, ni *plus grande*, ni *plus destructive* que les précédentes. »

naufrages, des volcans et des tremblemens de terre, ait pu être rappetissé de $^{1}/_{27}$ à $^{1}/_{59}$? Sur toutes choses, comment s'expliquer que l'auteur des *Etudes Statistiques* ait étalé ce dernier chiffre devant le premier corps scientifique de l'Europe, sans qu'aucun de ses membres lui ait demandé où il en aura fait la découverte?

Les presses de Paris viennent de mettre au jour une autre dissertation dont l'auteur, en reproduisant, et avec éloges, le vœu de M. Dupin pour un accroissement de naissances portées au *premier degré*, cherche à dissiper les alarmes qu'elles m'inspirent, à l'aide d'un remède qu'il présente comme *sûr* et expose en ces termes : — « L'émigration est la *soupape* de notre machine sociale.... On peut toujours remédier aux causes du *malaise* par des DÉPLACEMENS, par la *transplantation* d'une partie des habitans, par la *fondation de colonies*.... Les *émigrations* seront toujours un *moyen sûr* pour diminuer la *densité* d'une région trop peuplée. *L'excès* de la population n'est jamais qu'apparent, local et accidentel, puisqu'il reste toujours des terres à cultiver, etc. » (1).

Que d'erreurs, et d'erreurs dangereuses, condensées en ce peu de lignes!

Non que les *déplacemens* qu'elles recommandent ne soient plus ou moins ouverts à la classe aisée d'un État, précisément celle qu'il a intérêt à conserver et qui songe le moins à le quitter : mais quant aux classes

(1) *Revue Mensuelle d'économie politique*; juillet 1833, p. 65 et 80.

infimes ou prolétaires, celles qui partout font les *masses* et constituent ce qu'on appelle le *trop plein;* celles-ci sont aussi irrévocablement enchaînées au sol qui les a vu naître, que l'était le serf à la glèbe.

Les migrations par masses ne furent praticables que dans ces temps reculés où tout peuple qui se disait aux prises avec le trop plein (et l'histoire en cite un grand nombre), se jetait en armes sur ses voisins pour s'emparer de leurs terres, et réduire à l'esclavage ceux des vaincus sur lesquels il ne faisait pas main-basse. L'un des triomphes du christianisme et du droit international moderne, est d'avoir mis fin à cet état de choses, qui ne saurait renaître qu'avec le retour de la barbarie. Jusqu'alors, il ne reste aux peuples qui se plaignent de l'excès croissant de leur nombre, que la résignation à un paupérisme également croissant, ou l'adoption de la restreinte morale, qui seule peut coordonner le maximum des naissances avec celui des décès. Mais leur annoncer, et d'avance, qu'en multipliant au plus haut degré, ils auront toujours la perspective de se mettre en marche aussitôt qu'ils seront arrivés à la *densité* qui produit le *malaise*, et que la SOUPAPE des émigrations les en délivrera.... en vérité, je ne sais trop comment qualifier des propositions si nouvelles et si mal sonnantes.

Le travail spécial nécessaire pour en faire justice, travail que j'essaierai peut-être en traitant du mouvement des populations britanniques, devra contenir l'histoire de l'émigration colossale qu'elles effectuent en ce moment au Haut-Canada, et un exposé raisonné

des obstacles qui ferment invinciblement aux peuples continentaux toute entreprise du même genre, sur une échelle semblable (1).

Le texte de la meilleure réponse à faire aux utopies transcrites ci-dessus, se trouve dans cet avertissement déjà cité page 33. « Chaque *mutation* des décès par » les naissances est un *échange* où la société est *tou-* » *jours en perte*. Il est *très-avantageux* pour elle que » ces mutations ne se fassent que *le plus rarement* » *possible*. »

L'application de ce tutélaire principe est l'unique remède efficace. Tout le reste n'est que palliatifs, chimères, illusions, piéges et déceptions.

Mais il est temps de clore cette longue galerie d'erreurs, et je vais le faire par une courte excursion dans l'antiquité, où les prôneurs des modernes ont découvert deux lambeaux de statistique, dont il leur plaît d'inférer que la mortalité proportionnelle est, de nos jours, sensiblement moins forte que chez les Romains et les Egyptiens, qui avaient cependant porté si loin la civilisation.

(1) D'après les rapports du Bureau institué pour organiser et diriger cette émigration, la dernière année (1832) a vu embarquer 103,140 individus de tous âges et de tout sexe, ce qui absorbe $^1/_{240}$ du total des trois populations anglaise, écossaise et irlandaise. Or, comme leur recrutement régulier s'est maintenu, depuis trente ans, sur le pied de $^1/_{90}$, s'il se maintient sur le même pied, l'augmentation au-dedans sera presque triple des versemens au-dehors.

Tant on risque de se tromper en se figurant que des émigrations, même colossales, sont un *remède* sûr pour raréfier la *densité* qui produit le *malaise* !

Le premier se trouve dans les Pandectes (D. 68 ad Leg. Falcid.) où le jurisconsulte Ulpien a introduit une tabelle des probabilités de vie des Romains, pris à différens âges, tabelle qui assignait à leurs nouveau-nés, et jusqu'à leur vingtième année, *trente* ans de vie probable.

A ce compte, la *vie probable* des enfans, qui doit toujours être considérée comme la clef de la voûte, y aurait été trois fois plus longue qu'en Russie. Mais lors même que la tabelle transmise par Ulpien ne contiendrait pas d'autres chiffres qui la rendent évidemment inadmissible (1); elle n'en mériterait pas

(1) Celles des lois qui sont aujourd'hui le mieux connues sur les probabilités de la vie humaine parmi les modernes, étaient si peu observées dans cet ancien tarif, que tout en gratifiant les nouveau-nés d'une *vie probable* extrêmement longue, il assignait, à ceux d'entr'eux parvenus à la force de l'âge, une existence si courte, que, arrivés à leur quarantième année, leur probabilité de vie se réduisait à 13 ans, et à 9 ans seulement, lorsqu'ils atteignaient la cinquantième !

Emilius Macer nous apprend que cette tabelle n'avait eu d'autre but que de fournir aux tribunaux quelque règle uniforme pour fixer la valeur vénale des divers usufruits et rentes viagères, que certains héritages appelaient à *capitaliser*. En pareils cas, la tabelle prescrivait aux juges d'allouer à l'enfant qui venait de naître, *trente fois* le montant de la rente à lui léguée, allouance vraisemblablement très-supérieure à celle à laquelle ses chances de vivre lui donnaient droit.

Il existe, à Genève, une loi fiscale qui, en appelant ses citoyens à venir verser, chaque année dans le fisc, *un millième* du capital de leur fortune, autorise ceux d'entr'eux au-dessous de cinquante ans à n'évaluer qu'au denier *dix*, le capital des usufruits, rentes ou pen-

plus de confiance, en raison de ce que les *Tabulæ Censuales*, dont on la suppose tirée, n'enregistraient que les *citoyens*, c'est-à-dire l'élite du peuple, à l'exclusion des *esclaves*, sur lesquels la mort frappe toujours et partout à coups redoublés.

Même observation sur le second document tiré du passage où Hérodote mentionne que l'Egypte comptait trois générations par siècle, passage que M. Bigeon, de Toulon, a interprété comme signifiant que la mort y enlevait chaque année $\frac{1}{33\frac{1}{3}}$ de la population totale; sur quoi il observe, et avec raison, que la mortalité est moins forte en France.

Le passage d'Hérodote paraît ne s'être rapporté qu'à la durée moyenne des règnes sous les dynasties égyptiennes. Or, ni cette durée, ni même celle des générations viriles, n'ont un rapport identique avec le chiffre de la mortalité générale, puisqu'il arrive souvent que plusieurs générations se trouvent co-existantes (1). Trois rois, qui ont successivement occupé le

sions viagères dont ils jouissent. L'antiquaire qui, en découvrant un jour cette loi, prétendra en inférer, qu'entre leur naissance et leur cinquantième année, les Genevois du dix-neuvième siècle n'avaient qu'une probabilité de *dix* ans de vie, se trompera du tout au tout.

(1) Voici le passage non moins curieux qu'obscur d'Hérodote, liv. II.

Ἐς μὲν τοσόνδε τοῦ λόγου Αἰγύπτιοί τε καὶ οἱ ἱρέες ἔλεγον, ἀποδεικνύντες ἀπὸ τοῦ πρώτου Βασιλέος ἐς τοῦ Ἡφαίστου τὸν ἱρέα, τοῦτον τὸν τελευ-

« Les Egyptiens et leurs prêtres me firent voir que, depuis leur premier Roi jusqu'au prêtre de Vulcain, il y avait eu 341

trône pendant un siècle entier (ce qui assigne à chacun d'eux, et l'un portant l'autre, des règnes de 33 ⅓ ans), peuvent fort bien avoir vécu un siècle et demi entre eux trois, c'est-à-dire 50 ans chacun.

Toutefois, et bien que le calcul d'Hérodote se rapporte spécialement à la chronologie de l'histoire et surtout à celle des rois d'Egypte, il n'est ni impossible, ni même improbable, que la mortalité annuelle de leurs sujets correspondît à $\frac{1}{33\frac{1}{3}}$ du total de leur générations, et pendant cette longue suite de générations, autant de grands-prêtres et autant de rois. Or, 300 générations font 10,000 ans; car *trois générations valent cent ans*, ».

ταῖον βασιλεύσαντα, μίην τε καὶ τεσσεράκοντα καὶ τρηκοσίας ἀνθρώπων γενεὰς γενομένας, καὶ ἐν τάυτησι ἀρχιρέας καὶ βασιλέας ἑκατέρους τοσούτους γενομένους, καί τοι τριηκόσιαι μεν ἀνδρῶν γενεὰς δυνέαται μύρια ἔτεα, γενεὰι γὰρ τρεῖς ἀνδρῶν ἑκατον ἔτεα ἐστι.

La durée des générations régnantes, dont il s'agit ici, peut-elle être regardée comme *identique*, soit avec le chiffre mortuaire du peuple sur lequel elles ont régné, soit avec ce qu'on appelle la durée de ses générations *viriles*? Telle est la question qu'il s'agirait d'éclaircir.

M. Villot, gardien des Archives en France, a fait, il y a peu d'années à Paris, des recherches savantes, dont résulte que la durée des générations *viriles* (c'est-à-dire l'intervalle écoulé entre la naissance du père et celle de son premier fils) a été, à très-peu de chose près, de 33 ⅓ ans, chez les classes supérieures de ceux des Parisiens qui ont conservé les actes propres à la constater. Mais ce qu'entend M. Villot par durée des générations *viriles*, ne pourrait correspondre que fortuitement, soit avec la durée de la vie moyenne des hommes et des enfans pris en masse, soit avec leur mortalité proportionnelle.

nombre. Mais on ne saurait perdre de vue que tout civilisés que fussent les Egyptiens, le régime délétère de l'esclavage faisait partie de leur droit social, comme de celui de l'ancienne Rome; d'où résulte que pour trouver, avec la nouvelle ère, quelques points de comparaison, il faudrait interroger les registres de la Jamaïque et de la Martinique, où la mortalité des noirs et des blancs, pris en bloc, n'est sûrement pas moindre de 1 sur 23 ou 24.

Ce dernier chiffre serait-il donc aussi l'un des trophées de la *nouvelle ère?*

Resterait maintenant à démêler ce qu'entendait Homère en disant de Nestor, qu'il avait vécu *deux âges d'homme* (1). Il n'est nullement probable que l'*âge d'homme*, ou la *vie moyenne*, se calculât chez les anciens, comme de nos jours, où M. Laplace l'établit en répartissant également entre les décédés, toutes les années vécues par eux; procédé qui, bien que le meilleur, n'en repose pas moins sur une fiction, puisqu'il assigne un lot commun aux enfans et aux vieillards.

La conjecture naturelle est que le chiffre attaché par les Hellènes à l'*âge d'homme*, était le *chiffre mortuaire*. Ils avaient pu facilement découvrir que leurs inhuma-

(1) Τῷ δ' ἤδη δύο μὲν γενεαὶ μερόπων ἀνθρώπω ἐφθιαθ', οἵ οἱ πρόσθεν ἅμα τράφεν ἠδ' ἐγένοντο ἐν Πύλῳ ἠγαθέῃ, μετὰ δὲ τριτάτοισιν ἄνασσεν.

Déjà il a vu disparaître deux races qui naquirent et furent nourries avec lui dans l'heureuse Pylos : maintenant il règne sur la troisième.

ILIADE, liv. I, v. 250.

tions annuelles s'élevaient aux trois-centièmes du nombre des individus co-existans, ce qui revient à 1 sur 33 $^1/_3$. C'est ainsi que l'ont expliqué la plupart des commentateurs, et leur explication se raccorde avec le passage où Hérodote dit que, chez les Egyptiens, *trois générations valaient cent ans*. A ce compte, Nestor aurait eu entre 66 et 67 ans à son arrivée au siége de Troie, précisément l'âge du Général Blucher lorsqu'il atteignit, au pas de course, le champ de bataille de Waterloo.

Et à ce compte aussi, la mortalité moyenne ne différait que peu ou point, chez les anciens Grecs, de ce qu'elle est aujourd'hui chez les Grecs modernes, dans la Calabre, dans l'Italie, et même dans une partie de l'Allemagne; avec cette différence toutefois, que les esclaves ne figuraient vraisemblablement pas dans les registres des Hellènes, des Egyptiens et des Romains.

Cette digression sur le taux de la vitalité et celui de la mortalité chez les anciens n'éclaircit qu'imparfaitement l'un et l'autre. Mais je serai en mesure de donner des éclaircissemens plus complets et plus dignes de foi, sur ce qui se passe chez ceux des états modernes, où, depuis quelques années, les gouvernemens publient les registres officiels qui constatent la marche de leurs populations.

Cette longue et fastidieuse revue des aberrations de mes devanciers ne doit être considérée que comme autant de prolégomènes indispensables pour déblayer le champ où je serai appelé à introduire le lecteur. En l'aidant à se tenir sur ses gardes, ils lui feront

comprendre à quel point l'on est tombé dans le faux, et pourquoi l'on y est encore.

Notice Supplémentaire sur la Table de mortalité de M. Duvillard.

Cette table, intitulée *Loi de la mortalité en France*, la première des trois qui figurent sur les Annuaires, en tire un caractère d'exactitude trop contestable pour ne pas exposer ici les faits qui devraient engager le Bureau des Longitudes à l'écarter.

Je tiens de source qu'elle avait été demandée à M. Duvillard, il y a cinquante ans, par des capitalistes genevois, à la tête desquels était M. Clavière, et qui projetaient de fonder à Paris une Compagnie d'assurances sur la vie, projet que la révolution fit alors avorter.

Il saute aux yeux que toutes Compagnies pareilles sont intéressées à enfler la mortalité établie par leurs tables pour hausser d'autant le tarif de leurs primes.

Il saute également aux yeux qu'à l'époque où l'arithméticien genevois entreprit ce travail, la France ne put lui fournir d'autres renseignemens qui valussent la peine d'être consultés, que les registres des inhumations de Paris et du très-petit nombre de grandes villes où les décédés étaient alors classés d'après leur âge. Or, la mortalité étant en France, comme partout ailleurs, sensiblement plus forte dans les villes que dans les campagnes, Duvillard dut l'exagérer d'autant, en prenant pour guides les registres des premières.

Tout ce qu'on peut dire en faveur de Duvillard, calculateur fort exercé, qui commença son travail à Genève, dans le même temps où M. Necker, plongé dans la même obscurité que lui,

adoptait le chiffre 25 $^{3}/_{4}$ pour multiplicateur des naissances, c'est qu'il rectifia en partie cette erreur, en admettant que chaque naissance correspondait en France à 28 $^{1}/_{2}$ individus vivans.

Mais la table dressée sur cette base était si meurtrière, qu'en 1825, où elle fut présentée, à Londres, à un comité parlementaire, chargé d'en dresser une pour les *Friendly Societies*, ce comité la rejeta d'emblée, sur cette observation d'un de ses membres : « Le document *est inadmissible par cela seul que son auteur n'a point indiqué ses autorités.* »

M. Taylor se trompait; l'auteur les a indiquées en ces termes: « Ma table est le résultat d'un assez grand nombre d'observations faites en différens lieux de la France *avant la révolution.* Elle est fondée sur un nombre de 101,542 décès aux différens âges. »

C'en est assez pour comprendre que sa tentative ne fit que devancer celle qu'essayèrent Laplace et le ministre Chaptal vingt ans après, et qui exagéra si fort le véritable chiffre mortuaire des Français pris en masse.

La preuve irréfragable que Duvillard s'est gravement trompé en supposant qu'une moitié des nouveaux-nés français est éteinte au bout de 20 ans et 4 mois, se tire des tables conscriptionnelles, où l'on voit que, sur environ 480 à 490,000 enfans mâles, qui naissaient annuellement en France vers la fin du siècle passé, il s'en est présenté, en moyenne, 287,725 aux appels de la conscription.

Il est difficile de concevoir comment, avec cette preuve des erreurs de Duvillard, preuve répétée depuis trente ans, sous leurs yeux, les membres du Bureau des Longitudes persistent à introduire sa table dans un manuel dont la précision doit faire et fait le principal mérite.

Il serait temps de la faire disparaître des Annuaires, à moins toutefois qu'en l'y laissant, on ne lui donnât pour nouveau titre, celui de *Table de la mortalité probable à Paris et dans les principales villes de France.*

Le savant M. Quetelet dit quelque part qu'aux Pays-Bas, la mortalité générale varie, entre les campagnes et les villes, de 1 sur 46 à 1 sur 36, fait qui indiquerait la convenance de dresser deux tables de mortalité séparées, l'une pour les villes et l'autre pour les campagnes.

Appendice sur l'Islande.

Pendant que ces feuilles sortaient de la presse, j'ai reçu la suite des registres de l'Islande, dont voici les moyennes pour les quatre années 1828-31 : — Mariages, 416; — Naissances, 2,365; — Décès, 1,459.

Ce dernier chiffre y fait ressortir celui de la mortalité à 1 sur 34 $^1/_2$, et celui des *sept* dernières années réunies, entre $^1/_{30}$ et $^1/_{30}\frac{1}{2}$.

Le correspondant auquel j'en suis redevable, statisticien exercé (1), a eu l'obligeance d'y ajouter quelques explications de nature à trouver place ici.

Il attribue la faible mortalité des trois dernières de ces quatre années, à ce que les hivers de 1829, 30 et 31, *ont été* EXCESSIVEMENT DOUX *dans les contrées boréales;* et il ajoute que *l'Islande est toujours sujette à des années malheureuses, dites* UAAR, *à la suite de quelques années plus favorables.*

Quant au chiffre des enfans *illégitimes*, chiffre qui s'est encore accru, et dont la proportion s'élève à $^1/_5$ du total des naissances; il l'explique, *en partie, par* L'IMPOSSIBILITÉ *où se trouvent souvent les habitans de l'intérieur de l'île, de faire donner à leurs liaisons la bénédiction nuptiale.*

Son relevé des décès, classés par âges, constate que, sur les 5,838 inhumations enregistrées durant les quatre dernières

(1) Mr C. N. Davig, Professeur d'économie politique à l'Université de Copenhague.

années, l'Islande n'a pas compté moins de six *centenaires*. Ce fait peu commun, et qui trouvera ci-après son analogue en Russie, semblerait indiquer que l'intensité des froids est plus redoutable pour l'enfance que pour les vieillards qui atteignent les dernières limites de la vie.

Cette série extraordinaire de trois hivers excessivement radoucis, a suffi pour surcharger l'Islande d'un *excédant* de naissances hors de toutes proportions avec celui des années antérieures. La douce température des trois dernières y a exercé, sur l'accroissement des nouveau-nés une réaction à peu près égale à celle qu'avait exercée, sur l'accroissement des décès, la rigueur des trois premières.

L'ensemble des décès, qui, dans le cours de celles-ci, avait été de 5,619, est tombé, pendant les trois dernières, à 3,849.

Et l'ensemble des naissances, qui avait été de 5,752, s'est élevé à 7,204!

Si, comme la chose est infaillible, le climat tarde peu à y reprendre ses droits, l'Islande déplorera avec amertume la survenance de tant de nouveau-nés, dont la plupart n'atteindront point la puberté. Triste destinée! celle d'un peuple condamné à un énorme surcroît de naissances, quand son climat se radoucit, et à un énorme surcroît de décès, aussitôt qu'il reprend sa frigidité naturelle!

Des documens, d'un genre si nouveau, m'ont paru mériter d'être mis sous les yeux de quiconque pencherait vers la doctrine que les *froids rigoureux* exercent une influence tutélaire sur la durée de la vie humaine.



CONTE.

FEU M. TARDIF. (*New Monthly Magazine*, octobre 1833.)

Mieux vaut tard que jamais : telle était la devise de l'ancienne famille des Tardifs; et *Che va piano va sano*, celle des Loiter. Feu Sir Dawdlemore Tardif, Baronnet, du château de Neverdone (1), père de notre héros, épousa Miss Evelina Loiter, seul enfant de Sir Lag Loiter, Baronnet, de Limpingham Hall.

Si l'on réfléchit sérieusement à ce mariage, l'on trouvera qu'il était impossible d'imaginer une union plus imprudente; car que pouvait-on attendre de la réunion de ces deux devises, sinon des conséquences désastreuses ? L'effet d'un précepte souvent répété est immanquable sur le développement du caractère; et personne ne niera que celui qui ne peut monter dans sa voiture, ni cacheter une lettre, sans que la même maxime ne vienne frapper ses regards, en deviendra insensiblement l'esclave. Combien l'état de ce malheu-

(1) *Neverdone*, en anglais *jamais terminé*. Tous les noms propres sont ici des allusions au caractère moral des individus; ainsi *Loiter*, qui s'arrête, qui muse; *Lag*, celui qui reste en arrière; *Limping*, qui cloche, qui boite, etc.

reux ne sera-t-il pas aggravé, lorsqu'il sera soumis à l'influence de deux moniteurs, enseignant tous deux la même doctrine!

Le génie du retard semblait avoir présidé au destin de notre héros, même avant son entrée dans ce monde d'épreuves. Sir Dawdlemore et sa jeune épouse attendaient avec impatience le moment qui leur donnerait un gage de leur amour. Les fermiers des deux familles prenaient aussi le plus vif intérêt à l'arrivée de cet héritier; car (sans parler de l'affection et du respect qu'ils portaient à leurs maîtres) l'on devait, pour célébrer la naissance de l'enfant, tuer le bœuf gras et ouvrir plusieurs barils d'ale. Toutes les têtes des plus habiles matrones du village de Limpingham travaillaient sur ce sujet; les signes et les pronostics furent observés avec attention, le temps fut calculé, et enfin, les opinions se réunirent pour signaler le 8 septembre, comme le jour heureux qui serait sûrement honoré par les premiers cris du jeune étranger. Le fameux jour arriva; certaines sensations éprouvées par Lady Tardif, semblaient devoir confirmer l'opinion des matrones de Limpingham; mais pour cette fois elles s'étaient trompées, et le 8 septembre fut privé de l'honneur qui l'attendait; car le petit Tardif ne parut pas ce jour-là. Un jour se passa, puis une semaine, puis quinze jours. « *Che va piano va sano*, » dit Sir Lag Loiter. « *Mieux vaut tard que jamais*, » répondit son patient gendre. Enfin, le 29 septembre (exactement vingt-un jours après le temps calculé), à neuf heures du matin, un pavillon rouge arboré sur le som-

met d'une des cheminées du château de Neverdonc, annonça la naissance d'un héritier mâle de la maison des Tardifs. Tout fut aussitôt en réjouissance. Les cloches furent mises en branle, les tonneaux d'ale furent roulés sur la pelouse et les bœufs menés à la boucherie.

Nous avons déjà dit que notre héros semblait soumis à l'influence rétardataire de son étoile, même avant sa naissance, s'il est permis de s'exprimer ainsi; car il arriva *trop tard*.

Le jeune héritier dont nous avons annoncé la venue, n'était pas M. Loiter Lag Tardif! A peine s'était-il écoulé un quart d'heure (car Sir Dawdlemore Tardif et Sir Lag Loiter se touchaient encore la main et se félicitaient sur l'heureux événement), lorsque la sage-femme entra précipitamment dans la chambre et annonça l'arrivée d'un second enfant! C'était notre héros. Appelez cela paresse, ou politesse envers son jumeau, auquel il permit de prendre les devans; qualifiez sa conduite dans cette occasion comme vous le voudrez; toujours est-il certain qu'en venant au monde un quart d'heure trop tard, il perdit une baronnie avec trente-deux mille livres de revenu, et prit en échange la place avantageuse de frère cadet, avec la belle rente de trois cents livres pendant la vie de son père, et après lui, la chance de ce que voudrait bien lui donner cette personne qu'il avait traitée avec tant d'obligeance, lorsqu'elle succéderait au titre et aux biens de la famille.

Au temps où M. Tardif vint au monde, cette plaie de la société, cet ennemi de la tranquillité des humains,

ce barbare et détesté Jenner, n'avait pas encore publié sa fatale découverte sur les moyens de combattre cette admirable invention appelée la petite-vérole, qui empêchait la terre d'être inondée d'enfans misérables et souffrans. Un matin la garde entra dans le salon où l'on déjeunait, l'effroi peint sur sa figure, et informa le Baronnet et sa femme que quatre cas de petite-vérole maligne s'étaient déclarés dans le voisinage immédiat du château. A l'ouïe de cette fâcheuse nouvelle, le Baronnet et son épouse se regardèrent avec inquiétude.

« Que faut-il faire ? » demanda Lady Tardif à la garde. « Oh, Milady » répondit la garde, « il faut inoculer l'enfant immédiatement ; il y a plus d'un mois que je le dis à Milady. »

« *Che va piano va sano*, » reprit Lady Tardif, « je ne crois pas que l'enfant soit en état de supporter l'opération. »

« *Mieux vaut tard que jamais*, » dit Sir Dawdlemore ; « on l'inoculera demain. »

Le soir même le malheureux petit Loiter prit la petite-vérole naturelle. Elle fut très-violente, et pendant long-temps l'état de l'enfant parut désespéré. Cependant il se remit; mais (grâce à la devise des Tardifs) sa beauté avait disparu.

Il serait trop long de raconter tous les désappointemens et les malheurs qui arrivèrent au jeune Tardif pendant son enfance, grâce à son indolence et à ses habitudes de délai. Devait-on disputer un prix, son travail qui ne manquait jamais de mérite, était toujours à *peu près* fini au temps auquel il devait être

remis; mais il n'était jamais complétement terminé; ou bien il ne le présentait que justement un quart d'heure après le terme au-delà duquel on ne pouvait plus le recevoir. Se joignait-il à quelque bande d'écoliers en maraude dans un verger, ses compagnons s'échappaient à la première alarme, tandis que lui, trop indolent pour prendre la course, était pris et portait l'endosse pour toute la troupe.

Son éducation étant terminée, on pensa à lui donner une vocation. Le revenu réuni des Tardifs et des Loiters s'élevait, il est vrai, à trente-deux mille livres; mais cette fortune, aussi bien que le titre, devait naturellement servir à embellir la carrière du frère aîné. Cependant son père s'était occupé de l'avenir du cadet; et un jour que celui-ci lui exprimait ses inquiétudes sur l'avenir, Sir Dawdlemore étant sorti quelques momens, rentra en présentant un papier à son fils: « Tenez, Loiter, » lui dit-il, « quoique je ne puisse disposer de mes biens en votre faveur, je n'ai pas négligé vos intérêts. Votre fortune est assurée. Ayant un intérêt dans la Compagnie des Indes, j'y ai obtenu un poste avantageux pour vous. Il y a long-temps que j'y travaille; mais je n'ai pas voulu vous en parler, que je ne fusse certain du succès. Lisez cette lettre. » L'heureux Loiter Lag Tardif lut ce qui suit.

« Le 13 février 179... »

« Mais, Monsieur, » dit-il en s'interrompant, « cette lettre a dix jours de date! »



« Oui, mon cher; *che va piano va sano!* Envoyer aux Indes un fils qu'on aime, est après tout une affaire sérieuse, et sur laquelle on ne peut point se décider sans y avoir réfléchi; mais continuez. »

Il résultait de la lecture de cette lettre, que son correspondant lui demandait une réponse au plus tard trois jours après sa réception, parce que, disait-il, plusieurs personnes postulaient cette place.

Loiter témoigna sa vive reconnaissance à son père; ils convinrent qu'il écrirait le soir même à M. Walter son correspondant, pour lui dire qu'il acceptait son offre, et ils calculèrent qu'ainsi il devait encore être prevenu à temps. Loiter se mit à son bureau avec sa promptitude ordinaire; mais réfléchissant qu'il n'était que deux heures, et que la poste ne partait de Limpingham qu'à sept heures et un quart, il pensa qu'il pouvait renvoyer cette affaire jusqu'au retour de sa promenade à cheval du matin. En conséquence, il monta à cheval et fit son tour ordinaire. En revenant, il s'approcha encore de son bureau. Après en avoir sorti au moins dix-sept lettres auxquelles il n'avait pas encore répondu, et dont sept portaient en grosses lettres soulignées, les mots : *Répondez par le retour du courrier;* cinq : *Répondez de suite*, et deux : *Très-pressé*, il commença ainsi sa missive.

« Mon cher monsieur, »

Après avoir été jusque-là, il regarda sa montre. « Cinq heures et demie ! » pensa-t-il. « Je n'ai guère le temps d'écrire cette lettre à présent, car dans un

instant ce sera l'heure de m'habiller pour le dîner; je vais donc employer le quart d'heure qui me reste, à jouer de la flûte; puis je m'habillerai, puis.... » Il prit sa flûte, et se mit à en jouer jusqu'au moment où la cloche sonna pour l'avertir de s'habiller.

Ayant accompli le devoir important de la toilette, il reprit sa lettre, et par un violent effort il arriva cette fois jusqu'à

« Mon cher M. Walter. »

Dans ce moment, il se rappela que son domestique avait oublié de lui donner un mouchoir de poche; il sonna. Le domestique qui vint n'était pas le sien; il envoya chercher Robin, qui arriva au bout de quelques minutes; il lui expliqua son oubli, et ledit Robin partit pour le réparer. Tout cela prit du temps, et M. Tardif l'employa à se promener dans sa chambre. Robin revint disant qu'il ne pouvait ouvrir le tiroir qui contenait les mouchoirs; la serrure, à ce qu'il croyait, était dérangée. M. Tardif voulut voir par lui-même ce qui en était, et après avoir regardé vingt fois par le trou de la serrure, avoir soufflé plus de quarante fois dans la clef et l'avoir tournée dans tous les sens, il finit par sortir vainqueur du combat, et remporta le fruit de sa conquête sous la forme d'un mouchoir de poche de batiste. Mais les victoires coûtent souvent fort cher; celle-ci lui prit seize minutes et lui coûta une place dans la Compagnie des Indes. Il se remit à sa lettre; mais à peine avait-il repris la plume, qu'il entendit sonner la cloche du dîner. Dans une semblable urgence, le

dîner était une affaire de moindre importance ; et la soupe et le poisson pouvaient être sacrifiés : aussi malgré les messages sans nombre qu'il recevait de la salle à manger, le courageux Loiter finit sa lettre et l'envoya à Limpingham.

Dans le courant de la soirée, on apprit que la lettre avait été envoyée justement un quart d'heure trop tard pour la poste, et qu'elle ne partirait que le lendemain. Sir Dawdllemore remarqua qu'elle pourrait bien arriver un peu tard. « *Mieux vaut tard que jamais,* » dit Loiter ; et il ne s'en inquiéta pas davantage.

Au bout de quelques jours la réponse arriva ; M. Walter communiquait à M. Loiter qu'après avoir attendu au-delà du terme qu'il lui avait fixé, et ne recevant rien de lui, il avait enfin donné la place à un candidat qui la désirait vivement. Le lendemain il avait reçu la lettre de Loiter, et il avait reconnu à sa date, que si elle n'eût pas été retardée d'un jour, elle serait encore arrivée en temps utile. M. Walter exprimait, en terminant, tous ses regrets de ce mécompte.

La lecture de cette lettre amena naturellement des reproches du père au fils ; il finit par lui dire qu'il avait fait pour lui tout ce qu'il était en son pouvoir de faire, qu'il avait manqué sa fortune par sa faute, et que maintenant c'était à lui de se tirer d'affaire comme il le pourrait. Mais comme personne n'aime à supporter un blâme qu'il peut mettre sur les épaules d'un autre, le pauvre Robin fut accusé d'être la première cause du malheur. « Si ce coquin ne m'avait

pas tenu un quart d'heure à souffler dans ma clef, » dit Loiter, « ma lettre serait arrivée à temps. » Robin fut appelé, et avec une rapidité d'exécution rare chez M. Tardif, son gage lui fut payé et il fut renvoyé.

Parmi les nombreux moyens d'accroître sa fortune, ou d'en faire une, le plus prompt, si ce n'est pas le plus agréable, est d'épouser une héritière. A quelques milles du château, résidait un gentilhomme, appelé Tubbs, qui avait une fille unique; cette jeune personne était la seule héritière d'environ quatre mille livres de rente. Le jeune Tardif, très-bien vu par le père, n'était pas indifférent à la jeune Clara. Car, quoiqu'il ne fût pas beau (grâce au retard dont nous avons parlé), cependant il pouvait plaire, même à une jeune fille belle et agréable comme Miss Tubbs. Mais le passeport qui lui ouvrit l'entrée de son cœur, fut son talent sur la flûte. Miss Clara était une virtuose sur le piano (du moins tel était l'avis de son père, qui était un juge compétent dans cet art); son plus grand plaisir était de jouer la *Bataille de Prague*, la marche de la *Barbe-Bleue* et l'ouverture de *Lodoïska*, morceaux fort à la mode alors, quoiqu'à présent ils soient moins joués, peut-être, qu'ils ne le méritent; et alors Loiter, debout derrière elle, accompagnait avec sa flûte. On ne pouvait faire qu'un seul reproche à M. Tardif, c'est qu'il était habituellement de trois ou quatre mesures en arrière. Ce défaut, étant chez lui une affaire de constitution, était sans remède; et quand ses sons prolongés après les dernières notes de Miss Clara, cessaient enfin, et qu'elle s'écriait : « Très-bien,

M. Tardif, seulement vous êtes de trois mesures en arrière ; » sa réponse était, comme on peut le deviner : « *Mieux vaut tard que jamais*, Miss Tubbs. »

L'intimité de ces jeunes gens n'échappa point aux yeux de leurs parens. Le Baronnet la favorisait ; car il aimait véritablement son fils cadet, et aurait donné tout au monde, sauf de l'argent, pour le voir avantageusement établi. Il n'est pas probable non plus que M. Tubbs se fût refusé à ce mariage. Mais, quoique souvent pressé par la jeune personne de se déclarer, la maxime de la famille de sa mère prévalut encore auprès du jeune Tardif ; jusqu'à ce qu'un jour, M. Lumpy, Esquire, demanda en forme, à M. Tubbs son voisin, la main de sa fille. Ce fut seulement alors que M. Tardif comprit qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et il se décida enfin à avoir une explication avec le père de sa chère Clara. « Je crains que ce ne soit trop tard à présent ; » lui dit Miss Tubbs. » Si vous vous étiez déclaré avant que ce désagréable personnage, avec ses cinq mille livres de rente, se fût avisé de lui mettre en tête des idées de grandeur, je crois... Mais je crains que ce ne soit trop tard. »

Loiter la rassura et se rendit auprès de M. Tubbs, qui, comme sa fille l'avait craint, lui dit qu'il ne pouvait renoncer pour Clara à un parti aussi brillant que M. Lumpy ; il en était fâché ; car, avant cette proposition, il l'aurait accepté volontiers pour son gendre. Il le congédia en lui conseillant de ne pas revenir chez lui avant le mariage et le départ de sa fille.

Après quoi, » lui dit-il, «vous pourrez venir me voir tant que vous voudrez. »

Avant que Loiter fût sorti de la maison, les deux amans réussirent à se voir un instant, et quoique leur entrevue fût courte, ils eurent le temps de décider que Miss Clara serait enlevée le lendemain matin; ils convinrent de la manière, du lieu et de l'heure.

« A quatre heures précises, cher Loiter, soyez exact! » Tels furent les derniers mots de Clara Tubbs.

« A la minute, chère Clara, » répondit M. Tardif.

Une chaise de poste à quatre chevaux fut commandée pour trois heures le lendemain; elle devait attendre en dehors du village de Limpinghan, sur la route de Londres. A trois heures moins un quart, M. Tardif se réveilla. C'était le 7 novembre; la nuit était obscure, froide et brumeuse. « Ce n'est que trois heures moins un quart, et ce n'est que pour quatre heures; ainsi j'ai le temps de faire encore un sommeil; » dit l'impatient amant. La cloche sonna bientôt trois coups. Tardif se leva lentement et regarda à travers les volets. « Quelle triste matinée! » dit-il; et ses dents claquaient de froid. « Il faut bien la perspective de fuir avec sa bien-aimée pour décider un homme à quitter son lit par un temps pareil. Mais j'ai une heure entière devant moi; il me suffit d'une demi-heure pour me raser et m'habiller; en courant je puis me rendre dans un quart d'heure à la petite porte du parc de M. Tubbs. Ainsi, tout compte fait, j'ai un quart d'heure devant moi, et je vais me remettre dans mon lit pour en pro-

fiter. » Trois heures et un quart sonnèrent. « Eh bien, je ne me raserai pas; cela me donne encore dix minutes de plus. » Enfin, à trois heures et demie, il se leva, pensant que, qui disait quatre heures, disait quatre heures et demie. Un quart d'heure avant l'heure convenue, Miss Tubbs se morfondait à la petite porte du parc; un quart d'heure après l'heure du rendez-vous, M. Tardif partit du château de Neverdone. En approchant de la petite porte, Loiter, à sa grande joie, distingua, à travers l'épais brouillard, la forme d'une figure humaine. «Mon ange!» s'écria-t-il en tendant les bras. «—Ah ! vous voilà enfin. C'est par le plus grand hasard que je suis sorti de si bonne heure ce matin, et c'est aussi le hasard qui m'a amené de ce côté. J'y ai trouvé Clara, et sur ma parole, M. Loiter, je l'ai échappé belle; car quelques minutes plus tôt, vous seriez déniché, et j'aurais beau crier ! Mais, mon cher, vous êtes arrivé justement un quart d'heure trop tard. » Là-dessus, M. Tubbs s'en retourna chez lui, ainsi que Tardif, qui se remit au lit.

Le jeudi suivant, on lut, dans la gazette de Limpingham la nouvelle du mariage de M. Simon Lumpy, Esquire, avec Miss Clara Tubbs.

Ce malheur décida M. Tardif à ne pas se marier, et il resta fidèle à cet engagement le reste de sa vie.

Malheureux en amour, M. Tardif se tourna du côté de la politique, et une vacance ayant eu lieu dans les représentans au Parlement, du respectable bourg de Rottenbury, il se présenta comme candidat aux élections. Il n'avait d'autre recommandation que ses talens

et sa loyauté ; car l'intérêt qu'y mettait sa famille, et les trois mille livres avancées par son père dans cette occasion, ne pouvaient avoir aucune influence sur l'indépendance des électeurs de Rottenbury. Cependant il brigua avec tant d'énergie contre son adversaire Lord George Pliant, qu'il était difficile de prévoir lequel des deux l'emporterait. Il étonna par sa prómptitude et son adresse, tous ceux qui connaissaient ses habitudes d'indolence et de retard. Il avait, à ce qu'il croyait, brigué auprès de toutes les personnes qui avaient une voix à donner à Rottenbury, excepté auprès d'un seul électeur, M. Grubthorpe, fermier, qui vivait dans un village, à sept milles du bourg ; il l'avait gardé pour le dernier. Justement trois heures avant l'ouverture du *poll*, il demanda son cheval pour se rendre chez le fermier. Il avait déjà un pied à l'étrier, lorsqu'on lui remit les gazettes de Londres. Il les ouvrit, parcourut les petites nouvelles, et y lut je ne sais quelle annonce relative à une course de chevaux qui l'intéressait. « Oh ! oh ! » dit-il, « cela peut me faire perdre soixante guinées. A mon retour, je... ; mais attendez, il faut que j'écrive à mon ami Snaffle.... ; non, je ferai mieux de faire ma visite auparavant... ; non, je vais écrire ; aussi bien j'en serai débarrassé. » Il rentra dans sa chambre, écrivit une longue lettre à son ami Snaffle, sur cette importante affaire de soixante guinées ; après quoi il monta à cheval et partit pour aller solliciter la voix de M. Grubthorpe. Sur la route, il rencontra Lord George Pliant, qui se dirigeait vers Rottenbury. Ils se saluèrent à peine et continuèrent leur che-

min. Quand il eut exposé à M. Grubthorpe le but de sa visite : « Eh ! pourquoi êtes-vous venu si tard ? » lui dit celui-ci. « J'ai eu vingt visites de Lord George. Je n'ai pas d'abord voulu lui promettre ma voix, parce que j'espérais toujours que vous viendriez, et que je vous connais davantage ; mais enfin, aujourd'hui, croyant que vous ne viendriez plus, j'ai été obligé de penser à moi, et je viens de promettre ma voix à sa seigneurie. Aussi, pourquoi n'êtes-vous pas venu un quart d'heure plus tôt ? » A la clôture du *poll*, le résultat de la votation fut proclamé.

Lord George Pliant . . . . 371 voix.
Loiter Lag Tardif . . . . 370.

« Hurra ! Vive Pliant, à la glorieuse majorité d'une voix !!! »

Cependant peu de temps après, la place de Lord Pliant devint vacante, et M. Tardif fut élu sans opposition, et à la seule condition qu'il s'opposerait de toutes ses forces à un bill de contrainte destiné à imposer au bourg de Rottenbury le paiement d'une certaine somme pour la construction d'un pont sur la rivière Slush.

L. L. Tardif, M. P. (1), se rendit donc à Londres ; il prêta aussitôt serment et prit possession de son siége. Il arrivait à-propos, car le soir même on s'attendait à une discussion très-animée sur la troisième lecture du bill de contrainte de Rottenbury. Ce même soir, Mistriss Siddons, qu'il n'avait jamais vue, devait jouer le rôle de Lady Macbeth ; le bill de Rottenbury ne devait

(1) Membre du Parlement.

être discuté, à ce qu'on croyait, qu'après dix heures et demie, et les autres objets qui devaient occuper la Chambre auparavant, étant de peu d'importance, il envoya son domestique à Drury-Lane pour lui arrêter une place. Afin de ne pas perdre de temps, et d'être plus près du lieu de la scène, notre héros prit son dîner à la taverne de Shakspeare, et, tout en buvant son vin, il écrivit quelques petites lettres à différentes personnes de sa connaissance, sans doute afin d'avoir le plaisir de mettre sur l'adresse, *Franc de port, L. L. Tardif* (1).

A cette époque, le spectacle commençait à six heures et demie. La pendule du café indiquait justement cette heure-là. M. Tardif ne tenait pas à entendre l'ouverture; il demanda encore une bouteille et quelques feuilles de papier. Ayant, sans le vouloir, manqué l'heure à laquelle, d'après ses calculs, la première scène devait être finie, la perte de la seconde était pour lui de peu d'importance, et comme, dans le fond, tout ce qu'il voulait, c'était de voir Mistriss Siddons, il ne voyait pas pourquoi il se priverait de boire son vin. Après avoir tranquillement fini son dernier verre, il s'achemina vers le théâtre. Au moment où il montait l'escalier, le premier acte finissait, et par conséquent, selon l'usage, sa place retenue devenait libre. L'honorable Membre pour Rottenbury arriva donc à la porte de sa loge tout juste à temps pour voir une

(1) Les lettres des membres du Parlement anglais ont le privilége d'être exemptes de port.

longue jambe maigre, chaussée d'un bas de soie bleu, passer par-dessus trois bancs, et s'asseoir à cette même place. « C'est malheureux, Monsieur, » dit l'ouvreuse de la loge en fermant la porte; « il s'en est fallu de si peu que vous soyez arrivé à temps ! » « *Mieux vaut tard que jamais*, » répondit le Membre du Parlement; « je puis voir quelque chose par le trou de la loge. Il vit en effet la scène du combat, et il entendit quelques-uns des morceaux les plus bruyans des chœurs. La tragédie étant terminée, il se procura une assez bonne place pour la petite pièce. Il savait que ses devoirs parlementaires ne lui permettraient pas de voir toute la pièce; mais il pensa qu'il pouvait bien se permettre le premier acte. Cet acte ayant fini un peu plus tôt qu'on ne le lui avait annoncé, et le bill de Rottenbury ne devant pas être présenté avant dix heures et demie (ce qui voulait dire onze heures), il trouva qu'il n'avait point de bonne raison pour ne pas voir une partie du second. A onze heures moins un quart, la pièce était si près d'être terminée, qu'il aurait été absurde de ne pas attendre la fin. La toile se baissa, et ravi du spectacle auquel il avait assisté, le Membre de Rottenbury se rendit en hâte à la Chambre.

Plein de l'importance de sa nouvelle position, il monta avec dignité les escaliers de Westminster; mais, à son grand étonnement, il trouva les portes fermées. « Pardon, Monsieur, » lui dit poliment, mais sans lui ouvrir la porte, un huissier de la Chambre : « vous entrerez lorsque la votation sera finie. » « Ah ! ah ! » dit M. Tardif. Lorsqu'il put entrer, il apprit que la

Chambre venait justement de voter à la troisième lecture du bill de Rottenbury, qui, après un débat très-animé, avait passé à la majorité d'une voix, le Président, en l'absence de l'honorable Membre, ayant décidé la question par son vote.

A peine cette nouvelle fut-elle parvenue à Rottenbury que M. Tardif reçut une demande péremptoire de ses commettans de renoncer à sa place.

Les années se passèrent. M. Loiter Tardif, arrivé à l'âge de cinquante-cinq ans, perdit son père et en hérita un legs de 20,000 livres. Il se décida à placer cette somme en rente viagère sur sa tête, et, afin qu'elle fût prête à être payée au moment où l'arrangement serait achevé, il la déposa dans la riche maison de banque de MM. Spec, Smash et Ce à Londres. Il pouvait alors disposer de 1800 livres par an. « Cela m'arrive trop tard pour que je puisse en jouir, » pensa-t-il; « mais enfin *mieux vaut tard que jamais.* »

Quelque temps après, se trouvant à Londres pour une affaire relative à cette même rente, il reçut la visite de son procureur, qui lui donna à entendre que, d'après quelques bruits vagues qui circulaient dans la Cité, sur le crédit de MM. Spec, Smash et Ce, il serait prudent de retirer son dépôt de chez eux. « Il ne pouvait pas, » disait-il, « parler clairement; c'était un sujet bien délicat... on pouvait faire tort à une ancienne maison... s'attirer un procès... des poursuites... de pesans dommages... Cependant il avait retiré de chez eux tout son argent. Naturellement, M. Tardif ferait comme il voudrait; mais s'il était à sa place, cer-

tainement il... Mais, comme il l'avait déjà dit, il ne pouvait rien dire de plus. » Après cette communication, le prudent procureur se retira.

Il y avait là matière à réflexions, et, *Che va piano va sano*, M. Tardif y pensa une grande partie du jour. Il ne pouvait pas croire cette nouvelle. Une si ancienne maison... si riche... si prudente dans les affaires! Puis leur retirer tout à la fois une somme aussi considérable! Cela trahirait un manque de confiance qui blesserait ces respectables négocians. Et pourtant il n'y a pas de feu sans fumée. Il fallait donc chercher un prétexte honnête pour se dégager de leurs mains; mais il s'en offrit un à point nommé. Il reçut la nouvelle que, toutes les formalités pour le placement de sa rente étant achevées, il ne restait plus qu'à verser les 20,000 livres, et que, si cela lui convenait, on recevrait le paiement le lendemain à deux heures. Par ce moyen les scrupules de M. Tardif sur le compte de ses banquiers furent apaisés.

Le lendemain, à une heure, M. Tardif, décidé à être exact à ce rendez-vous important, s'achemina vers la Cité, ne regardant ni à droite ni à gauche, et ne s'arrêtant nulle part, sauf sur le pont de Blackfriars, où des bateaux partaient pour une course sur la rivière, et devant un marchand d'estampes, où étaient exposées les meilleures caricatures du jour. Grace à ces deux stations, il n'arriva au lieu de son rendez-vous qu'à deux heures et trois quarts, retard qui, à son avis, n'avait aucune importance, puisqu'il avait tout le temps de signer les papiers et les actes néces-

saires. « J'arrive un peu tard, » dit M. Tardif en riant, « *mais mieux vaut tard que jamais.* »

Comme il sortait son portefeuille, un homme entra dans le bureau, en disant : « Voilà une belle affaire! Spec, Smash et Ce ont suspendu leurs paiemens, et l'on ne retirera pas une demi-couronne par guinée. — Quoi!... Comment!... Quand? » dit, ou plutôt cria M. Tardif. — « Il y a un quart d'heure qu'ils payaient encore, » fut la réponse; « et si vous avez quelque doute sur la nouvelle, allez, et vous verrez leurs bureaux fermés. »

La respectable maison assura à ses créanciers, qu'au bout de peu de temps ils auraient 40 shellings pour la livre, de leur argent : M. Tardif fut pleinement satisfait de cette promesse. Mais, au bout de dix-neuf mois, un premier et dernier dividende de 3 pour 100 fut réparti. M. Tardif l'aurait touché, s'il n'était pas arrivé un quart d'heure trop tard pour prouver sa dette.

M. Tardif entra dans sa soixantième année, sans que l'expérience l'eût rendu plus sage. La fatale influence des devises de sa famille le suivit jusqu'à la fin de ses jours. Depuis plusieurs années, il s'était chargé d'une somme de trois mille livres, dont il payait les intérêts en faveur d'une jeune personne qui était, ou sa nièce, ou sa cousine, ou l'orpheline d'un officier de marine; car il variait dans ses explications sur ce sujet. Il reçut, à l'époque ordinaire, l'avis de l'échéance; mais comme elle avait lieu seulement dans la quinzaine, M. Tardif ne vit pas de raison pour se presser. Le dernier jour étant arrivé, et presque écoulé, il monta à

cheval et partit au grand trot, pour arriver à temps; mais, à quelques pas de là, son cheval fit un faux pas et le jeta par terre. On l'emporta chez lui sans connaissance; il avait reçu de fortes contusions à la tête : on se préparait à le saigner, lorsqu'il revint à lui.

« *Che va piano va sano,* » dit-il faiblement. « Comme on ne m'a jamais saigné, j'ai une grande répugnance pour cette opération. »

Ce fut en vain que le chirurgien lui assura que sa vie en dépendait; tout fut inutile. Au bout d'un quart d'heure, le chirurgien lui serrant la main affectueusement, le pressa encore une fois de se laisser saigner, en lui répétant que, s'il n'y consentait pas à l'instant, ce serait ensuite trop tard.

« Faites-donc ce que vous voudrez, » lui répondit-il d'une voix presque inintelligible; « *mieux vaut tard que jamais.* » Mais à peine le chirurgien avait-il approché la lancette de son bras, que le pauvre Tardif expira. « S'il avait consenti à cette opération un quart d'heure plus tôt, » dit le chirurgien, « j'aurais répondu de sa vie. »



VARIÉTÉS.

DU TANGHIN, *poison usité à Madagascar, pour reconnaître les criminels et les sorciers* (1).

Le Tanghin a été mentionné pour la première fois, sous le rapport botanique, par Aubert Du Petit-Thouars, dans son *Genera Madagascariensia*, sous le nom de *Tanghinia veneniflua*. Plus tard, M. Hooker, par le moyen de ses relations avec M. Bojer, de l'île Maurice, a pu en donner une description complète et une figure, dans le *Botanical Magazine* (pl. 2968), sous le nom de *Cerbera Tanghin*. Enfin M. Bojer en a communiqué une description encore plus complète, qui se trouve dans les *Mélanges botaniques* de M. Hooker, à la suite de deux lettres, que nous traduisons ici, relatives à l'usage extraordinaire de ce poison, employé comme épreuve, par les habitans de Madagascar, de la même manière que l'eau et le feu l'étaient par nos barbares ancêtres.

(1) Traduit du *Botanical Miscellany*, de M. le docteur Hooker, livraison de mars 1833.

1° *Lettre du Rév. J. F. Freeman, à M. Charles Telfair, au sujet du poison Tanghen, Tanghin ou Tanghena.*

Port-Louis, île Maurice, le 1[er] juillet 1830.

MONSIEUR,

Vous n'ignorez pas que le *Tanghena* est employé depuis long-temps à Madagascar, comme une épreuve à laquelle sont soumises les personnes que l'on soupçonne de jeter des sorts, ou d'avoir été ensorcelées. On l'a aussi employé pour découvrir les personnes coupables de crimes plus réels, tels que les vols, les meurtres, etc. On s'en sert aussi fréquemment pour terminer les contestations relatives à la propriété, à de petits vols, etc., en administrant le poison aux chiens des parties, et alors, le propriétaire du chien qui meurt, est soumis à la peine fixée par la loi. Dans quelques endroits la condamnation dépend de la vie ou de la mort de ceux qui boivent le *Tanghena;* si la dose entraîne la mort, l'individu était certainement coupable; s'il survit, son innocence en est démontrée. Mais à Emérina, où j'ai résidé quelque temps, le Tanghena n'est une épreuve que lorsqu'il agit comme un émétique très-puissant. Voici comment cela se passe : l'accusé, après avoir mangé autant de riz bouilli que possible, avale, sans les mâcher, trois morceaux de la peau d'un oiseau, chacun d'environ la grandeur d'un écu. Alors on lui ordonne de boire l'*épreuve*, qui est une petite quantité de noix de Tanghena réduite en poudre

et mélangée avec le suc de banane. Le *Panazon doha* (celui qui prononce l'imprécation) place sa main sur la tête de l'accusé, et prononce la formule d'imprécation, en invocant toutes sortes de malheurs sur lui, s'il est coupable. Peu après, on administre de grandes quantités d'eau de riz. Le résultat en est le vomissement; et si, après examen, on retrouve les trois morceaux de peau, tout va bien; l'individu est acquitté légalement et moralement; mais s'il en est autrement, le crime a fait sa tache, cette tache est indélébile, et l'accusé s'est fait un tort irréparable.

Quelquefois la nature corrosive du poison agit avec tant de rapidité, qu'on perd la vie pendant l'épreuve. Si elle a prouvé la culpabilité de l'accusé, sans le tuer immédiatement, on l'assomme le plus souvent avec une massue faite pour piler le riz, et les cervelles de la malheureuse victime sont laissées sur la place. D'autres fois on l'étrangle, ainsi qu'un témoin oculaire me l'a raconté récemment; dans cette occasion, le malheureux fut traîné vers une espèce de cimetière, avant que la vie fût tout-à-fait éteinte. Dans quelques cas, le coupable, au milieu d'affreux tourmens, est abandonné à la mort même par sa famille et ses amis. Les esclaves condamnés sont, en général, envoyés au loin et vendus là où l'on suppose que leur culpabilité n'est pas connue. Mais ceux qui appartiennent à un membre de la famille royale sont mis à mort.

C'était une chose extrêmement satisfaisante pour tout ami de l'humanité, de voir combien cette coutume barbare diminuait, pendant ces dernières années, sous

le règne de Radama, ce monarque éclairé et entreprenant. Malheureusement le successeur a encouragé ou permis sa remise en vigueur d'une manière déplorable : tous les principaux de la nation, officiers, devins, prêtres et autres, au nombre de quelques centaines, ont été forcés de boire le *Tanghena*, dans ces derniers mois, et des vingtaines d'entr'eux ont péri, dans la force de l'âge et de la santé; leurs biens ont été confisqués, et leurs familles plongées dans la dernière misère. Un témoin oculaire de l'une de ces scènes tragiques vient de me raconter qu'une veuve âgée de plus de soixante et dix ans, avait administré le poison, dans un jour, à cinq de ses enfans, tous dans la force de l'âge et ayant famille. Le premier fut trouvé innocent, et la mère s'en réjouit avec transport; mais avant la fin du jour, elle eut à pleurer trois d'entr'eux, et leurs enfans orphelins retombèrent à sa charge.

Je pourrais citer d'autres faits; mais je ne veux pas abuser de votre temps, et comme je sais que vous avez été long-temps ami de Madagascar, je suis sûr que vous continuerez à faire tous vos efforts pour délivrer les cinq millions d'habitans de cette île, de cruautés aussi révoltantes, et pour les faire jouir des bienfaits de la civilisation et du christianisme.

Je suis, etc.

2° *Faits et observations sur le Tanghen, communiqués à M. Telfair, par le Rév. Edouard Baker.* 1831.

La coutume d'administrer le Tanghin, comme une

épreuve, est devenue beaucoup plus générale pendant le règne actuel qu'à toute autre époque du gouvernement Huwa. Quand le souverain régnant, au commencement de 1830, mit à exécution sa résolution « de délivrer ses états de tous les sorciers, » on publia un ordre dans toutes les villes et villages, et, dans la capitale, Tannanarivou, aucune classe ne fut épargnée. Le 9 mars 1830, d'après ces ordres, on administra une grande quantité de Tanghin. Le nombre des accusés s'élevait à 30, parmi lesquels se trouvaient des hommes qui occupaient les premières places du royaume. Les nobles se tirèrent d'affaire, tandis que les simples roturiers, forcés de boire avec eux, périrent tous. Les premiers firent, le 17, selon l'usage, une entrée triomphale dans la ville, portés dans des palanquins ouverts, au milieu des cris, des danses et des jongleries de plusieurs milliers de personnes. Ce spectacle, si l'on avait pu oublier les horreurs qui en étaient cause, aurait été en lui-même plaisant pour un Européen. Celui qui a vu, en Angleterre, les moyens par lesquels les farceurs de foire cherchent à attirer l'attention, peut se figurer ce que sont ces fêtes de Madagascar. Un costume voyant, composé d'étoffes et de couleurs diverses, tantôt traînant jusqu'à terre, tantôt à peine suffisant pour couvrir le corps. Divers mouvemens étudiés et des cris vides de sens, caractérisaient cette procession; tandis que les visages noirs et basanés, qui ressortaient au milieu de toutes ces couleurs, ne ressemblaient pas mal au masque d'Arlequin. Les nobles, leurs amis et parens, jouaient

le principal rôle, et faisaient les paillasses admirablement bien. La principale différence était, qu'en Angleterre, des acteurs peu nombreux divertissent une multitude ébahie, tandis qu'ici tous cherchaient à déployer leur sauvage gaîté, suivant leur talent et leur goût.

Dans le mois suivant, celui d'avril, un nombre pareil de femmes furent soumises à cette barbare épreuve, y compris les femmes du dernier roi, ses sœurs, d'autres membres de la famille royale, les femmes des principaux officiers et les filles des juges, avec quelques hommes, au nombre desquels se trouvait un juge. Tous survécurent, et, au temps marqué, firent une entrée triomphale dans la ville. Plusieurs officiers inférieurs et gens du peuple burent le poison avec eux. Un officier et plusieurs plébéiens périrent.

Je ne puis résister à transcrire ici une anecdote relative à l'une de ces femmes, et qui montre que les indigènes ne sont point dépourvus de sentimens humains et compatissans. Parmi les femmes se trouvait une princesse de Saccatawa. Radama avait formé une alliance avec la famille royale de ce pays en l'épousant. Pendant son règne elle avait été traitée avec plus de respect qu'aucune autre femme; mais ayant tenté de s'échapper et de regagner son pays natal, elle avait été dès lors surveillée de très-près, quoiqu'on ne l'eût jamais emprisonnée. Sa suite consistait en quelques domestiques de Saccatawa, et n'avait rien de brillant : elle ne montrait d'attachement particulier

pour personne, et les hostilités continuelles qui s'établirent entre les gouvernemens d'Huwa et Saccatawa, empêchèrent toute communication entr'elle et sa famille. Laissée seule et sans force, il était absurde de croire qu'elle pût faire du mal à personne, et ce fut une rigueur d'autant plus grande à son égard, de la soumettre à l'épreuve, qu'elle n'avait personne pour surveiller ceux qui la lui administraient, ni pour se réjouir de son innocence. Elle pleurait amèrement en se rendant au lieu du supplice, et la compassion des indigènes était intéressante à observer. Ils l'exprimaient par ce qu'ils appellent *mifadi ahitra*, sorte d'adjuration qui consiste à arracher de l'herbe et à l'élever en l'air, comme pour dire : puissent de tels malheurs être aussi loin de nous, que nous souhaitons être nous-mêmes éloignés de l'herbe d'un pays où l'on voit de telles infortunes.

Le jour de son entrée dans la ville, cette princesse montra une dignité toute particulière. Tandis que toutes les autres restèrent quelque temps sur la place, à danser, gesticuler et recevoir des félicitations, elle retourna chez elle sans s'arrêter nulle part, sa suite se contentant d'exprimer sa joie par une sorte de chant. La reine fit preuve de bons sentimens en lui envoyant ses félicitations, et en lui faisant dire que, quoique Radama fût mort, elle voulait la regarder comme sa mère et ne jamais lui faire de mal.

Au mois de mai, après que les femmes eurent subi l'épreuve, les administrateurs eux-mêmes du poison furent obligés d'en boire avec d'autres, au nombre

de soixante personnes en tout. Deux des premiers, et deux individus du peuple, en furent victimes; les autres firent l'entrée triomphale accoutumée.

Après eux, les *skids*, ou devins, durent y passer, et plusieurs moururent. L'un d'eux ayant auparavant adopté pour fils mon imprimeur, le hasard me procura des renseignemens exacts sur sa mort. Son estomac s'enfla prodigieusement, ses jambes grossirent, sa figure fut décolorée et tordue; la matière vomie paraissait bilieuse et sanglante; enfin, il expira, au bout de peu de temps, sans aucun doute, par l'effet de ce violent poison.

Les exemples que j'ai cités, de cette épreuve, ne sont qu'une petite partie de ceux dont j'ai eu connaissance d'une manière directe. Dans chaque village on but de ce poison par mesure générale, outre que plusieurs le prirent chez eux, et des familles entières d'esclaves en secret. Ces épreuves particulières étaient si nombreuses, que pendant quelques mois, il ne m'arriva jamais de sortir, à pied ou à cheval, sans apercevoir des indices de personnes qui avaient bu, ou buvaient alors, du Tanghin. C'est aussi une chose commune chez les juges, lorsqu'un cas est d'une solution difficile, de faire administrer le poison aux deux parties, mode de procéder qui fait de nombreuses victimes. En 1831, lors de la grande Cour de Justice, où plus de 500 personnes furent citées, pour terminer leurs procès, plusieurs causes furent provisoirement suspendues par un appel au Tanghin.

Les habitans ne sont pas du tout satisfaits de l'usage fréquent de cette épreuve, car chacun tremble en se-

cret pour lui-même et pour ses proches. La dépense en est d'ailleurs si considérable pour la plupart d'entre eux, que plusieurs déclarent qu'il vaut autant mourir que d'être accusé. L'usage illimité du Tanghin, fait par le gouvernement actuel, contraste avec la conduite du roi Radama, dont on prétend suivre le système, mais qui excusait les jeunes gens, en disant: « S'ils sont un peu souillés, les années leur apprendront à être meilleurs. » Beaucoup de gens affirment que la passion de l'argent est, au fond, ce qui soutient cette coutume, et sans doute il se fait de si grands bénéfices dans ce moment par les personnes chargées d'accuser et d'administrer le poison, que cette idée ne paraît pas dénuée de fondement. Chaque individu qui se tire de l'épreuve, doit payer un dollar 63 *cents* outre beaucoup de présens obligés. Une personne peut administrer le Tanghin à huit autres dans un jour, et lorsqu'un accusé meurt, le *Ski*, qui officie, reçoit un vingt-quatrième de tout ce dont il n'a pas disposé par testament, avant l'accusation. L'un des administrateurs du poison vint vers M. Griffiths, pour lui demander que son fils, l'un des écoliers, pût l'accompagner et l'aider dans l'épreuve; donnant pour raison qu'il gagnerait ainsi un peu d'argent. Les devins aussi gagnent beaucoup à ces coutumes iniques; ils suivent l'affaire journellement pendant huit ou dix jours, avant et après que l'on a bu, et reçoivent plusieurs dollars, suivant la richesse de l'accusé; en sorte qu'avec tous ces frais réunis, les gens du peuple peuvent bien dire, « laissez-nous plutôt mourir. »

La cruauté est le trait saillant de toute cette affaire. L'un des officiers accusés en 1831, était occupé à garder le corps de son père, quand la personne désignée pour lui administrer le poison vint frapper à la porte. Il demanda un délai jusqu'aux funérailles, déclarant qu'il ne voulait que différer et non se soustraire à l'épreuve; mais on ne lui accorda rien, et on l'arracha à ses devoirs de fils, pour le traîner à une scène ignominieuse. Dans un autre cas, un homme malade et incapable de marcher, n'obtint aussi aucun délai. Il but, et le Tanghin eut du moins pour lui quelque mérite, car la violence des évacuations de toute espèce le guérirent complètement de la fièvre, ce dont il ne se vanta pas peu.

Dans ces cas de dure nécessité, les plus proches parens et les amis les plus chers n'osent pas intervenir, crainte d'être accusés eux-mêmes de complicité avec le coupable, et d'être forcés de boire le poison. M. Cameron s'adressa un jour au gouvernement, pour obtenir l'exemption d'un jeune homme, sous prétexte que, si les ouvriers de la reine étaient ainsi enlevés, l'ouvrage ne pourrait pas être fait à temps. La réponse de l'officier en chef (*Andria-miaja*) fut qu'il ne pourrait pas se soustraire lui-même à l'épreuve, mais que tout accusé pouvait lui être envoyé, et qu'il s'assurerait que l'on n'agît pas déloyalement envers lui. On a cependant vu des exemples où l'affection a prévalu sur la susperstition. Un juge influent obtint de la reine que tout le monde, excepté lui, boirait le Tanghin. Plus tard. sa fille, à laquelle il était fort attaché, fut comprise dans

une accusation, et il déclara que, si elle mourait, il ne prendrait plus part aux affaires publiques, et les abandonnerait aux autres, qui les dirigeraient comme ils pourraient. Heureusement sa fille ne mourut pas.

Les subterfuges employés dans cette procédure sont évidens, pour tout indigène doué de bon sens. On sait très-bien que le choix des fruits exige une grande attention et qu'une erreur sur ce point peut tuer un innocent, ou sauver un coupable. De telle sorte que ceux qui administrent le poison ont le pouvoir de faire échapper un criminel, et ils le font souvent pour une légère récompense. De même ils rappellent à la vie des esclaves, qui ont été déclarés morts, en leur faisant boire en abondance de l'eau, dans laquelle ils ont fait bouillir certaines herbes. Ces individus sont alors envoyés et vendus au loin, car on ne peut les garder là où l'épreuve a eu lieu. On les vend comme esclaves pris à la guerre, et ils se gardent bien de faire connaître à leurs nouveaux maîtres ce qui leur est arrivé. De tous les nobles qui ont bu le Tanghin en 1830, *pas un* n'a péri. Il est tout aussi certain que l'on peut sacrifier qui l'on veut.

Lorsque le fruit est très-rouge, les amis de l'accusé peuvent le refuser, par la raison que, dans ce cas, il est reçu qu'il doit faire mourir l'innocent comme le coupable. Dans les épreuves de 1830, quelques individus du peuple étaient toujours saisis et forcés de subir l'opération avec les nobles, et comme ils étaient ordinairement de ceux qui n'ont ni parens, ni amis

pour les soutenir, il en mourait toujours les deux tiers.

Il paraît qu'il faut que quelqu'un périsse dans chaque distribution de Tanghin, sans quoi ses vertus, comme moyen de juger, seraient révoquées en doute. Ce qui le prouve, c'est que l'un des principaux officiers, en 1830, eût le malheur de vomir au moment où on lui donnait les trois cuillerées de riz qui sont le signe que l'on se remet complètement, et qu'alors on lui ordonna de boire une seconde fois un autre jour, avec l'esclave qui lui avait apporté l'eau, et qui, disait-on, l'avait ensorcelé. L'officier se tira d'affaire, mais l'esclave mourut, afin de sauver la réputation du Tanghin.

L'incertitude des jugemens par le Tanghin est bien appréciée des indigènes, et fournit un argument contre cette coutume, plus fort, dans leur manière de voir, que des représentations sur la folie de croire aux sorciers. Les causes d'erreurs dans l'épreuve sont estimées être les suivantes : 1° la partialité de ceux qui administrent le poison; 2° leur ignorance du fruit à donner; 3° ce que l'on appelle *rainazy*, quand le fruit, ou plutôt le pouvoir merveilleux qui lui est attribué, est supposé agir avec partialité, sans égard au crime dont l'individu est actuellement accusé; 4° les charmes que les criminels peuvent posséder contre le Tanghin; 5° la présence de quelqu'un, ou de quelque charme, nuisible au pouvoir occulte du fruit, qui cause la mort de l'innocent; 6° la circonstance qu'un individu non coupable est *azondora*, c'est-à-dire en puissance du diable; 7° enfin, que l'innocent ait fait volontaire-

ment ou par ignorance, ce que le skid a défendu (*manota fady*).

Quant à la cause pour laquelle le fruit opère diversement, tantôt comme poison, tantôt et plus souvent comme émétique, je ne puis la donner d'une manière certaine. On sait qu'il existe une différence visible à l'œil, entre le fruit qui fait seulement vomir et celui qui tue ; ce dernier ayant toujours une apparence de rougeur. Les indigènes disent que cette teinte arrive par miracle, et la regardent comme un signe infaillible de la mort de l'accusé ; mais si cette rougeur devient évidente, les parens peuvent faire rejeter le fruit et en faire choisir un autre. On accède peut-être à cette demande, mais alors le nouveau fruit prend miraculeusement la même couleur et le coupable meurt.

Les indigènes ont à cet égard diverses opinions. Les uns disent qu'il y a deux espèces d'arbres, l'un à fruit vénéneux, l'autre seulement émétique, et qu'ils se ressemblent tellement, que les personnes qui les administrent savent seules les distinguer ; qu'elles se trompent même quelquefois, et tuent ainsi ceux qu'elles veulent sauver, ou *vice versâ*. Cela peut être, car l'apparence pourrait ne pas différer plus que dans les amandes douces et amères. Il faut remarquer que la différence de goût qui pourrait exister dans les espèces de Tanghin, est cachée par l'amertume extraordinaire du suc de bananier, dans lequel on les administre. Quoi qu'il en soit, j'estime que l'opinion la plus répandue parmi les indigènes, est que le fruit du Tanghin ne fait de mal que lorsqu'il est donné en épreuve, mais

cette manière de voir peut venir d'une crainte superstitieuse. On dit que pour l'innocent, le Tanghin est d'un goût agréable. Aussi j'ai entendu un indigène fort intelligent, auquel je faisais goûter une noix de cet arbre, qui me paraissait la chose la plus amère que j'aie jamais goûtée, me soutenir que c'était « doux, très-doux. »

Une autre opinion est que le fruit subit un changement en vieillissant, et devient rouge et vénéneux dans le centre. A cette période de sa maturité, il tombe de l'arbre, et se distingue par une flétrissure, qui le ride à la surface. Je suis porté à croire que c'est l'opinion la mieux fondée. Quelques-uns des fruits de Tanghin que j'ai achetés au marché, sont plus blancs que d'autres, et d'une amertume excessive; mais je me ferais scrupule de faire l'expérience de leur qualité vénéneuse, du moins tant que je serai dans ce pays.

Il est très-probable que plusieurs victimes sont enterrées en vie. Un grand nombre d'individus, en effet, sont étranglés ou étouffés par les gens du peuple, qui assistent à la procédure; car ils n'attendent point la fin de cette épouvantable tragédie, mais s'échappent de la maison aussi vite que possible, au moment où ils croient que le démon s'en va, afin de ne pas se trouver en contact avec lui dans sa fuite. Il est certain que les officiers qui administrent le poison, peuvent rappeler à la vie, et le font pour certains esclaves. Mais dans d'autres occasions, les malheureuses créatures sont immédiatement entassées dans une fosse, couvertes de terre et de pierres, ou abandonnées en plein air

aux chiens sauvages, qui rôdent partout pendant la nuit. A quelle horrible mort sont sacrifiés ceux qui retrouvent leur connaissance, en échappant au poison! Accablés sous le poids de la terre, que leur faiblesse ne leur permet pas de soulever, respirant quelques secondes, à cause de la petite quantité d'air qui peut les environner, ils ont le temps d'être oppressés moralement autant qu'ils le sont physiquement, en réfléchissant, pour leur dernière pensée, à la scène dégradante qui vient de se terminer et à l'atrocité des superstitions dont on a nourri leur enfance.

Le sort de ceux qui sont abandonnés aux chiens sauvages, n'est pas moins affreux. S'ils ont assez de connaissance pour sentir les attaques de ces animaux et pour réfléchir à leur position, leur faiblesse ne leur permet pas de se défendre, et ils sont mis en pièces dans une longue agonie par ces ennemis affamés. Les fables que racontent les indigènes, sur l'apparition des morts après leur supplice, etc., viennent probablement de cette horrible circonstance. Ces résurrections sont admises, sans qu'il faille pour cela douter des vertus du Tanghin, car alors on les attribue à des charmes particuliers, qui domptent même la mort.

Il arrive à Madagascar que l'on enterre des gens en vie, le sachant et le voulant bien. J'en ai vu un exemple dans ma propre maison : deux hommes creusaient la fosse, tandis que la victime était entraînée sur le bord et précipitée par d'autres ; puis on l'écrasait avec des pierres, avant de combler la fosse.

La question de savoir ce qui constitue la sorcellerie

est enveloppée de mystères, parce que personne ne pourrait être supposé le savoir, sans être ou avoir été de connivence avec les coupables. L'existence d'agens surnaturels est admise de tous les Malagasses ou indigènes de Madagascar, sans en excepter ceux qui ont le plus approché de la parole de Dieu et qui en ont le mieux senti la puissance. Plusieurs accordent que, dans toute l'affaire du Tanghin, il y a un intérêt pécuniaire, mais aucun ne doute de l'existence des sorciers. Ils croient qu'il y a des preuves incontestables de personnes ensorcelées, qui deviennent folles sans autre cause que cela et qui agissent comme les gens privés de raison. Un exemple de cette folie subite se présenta chez une servante de M. Griffiths. Elle se mit à errer de nuit sur les rochers, exposée aux chats sauvages et aux oiseaux de proie, au milieu des tombeaux; les coups des gardiens ne l'en détournèrent pas, mais elle fut guérie par une personne versée dans les charmes et la médecine. On assure aussi que plusieurs de ceux qui meurent, confessent avoir été de vrais sorciers, entraînés par une sorte de fascination. On dit que les chats sauvages suivent ces personnes, et lorsqu'elles affirment en mourant n'avoir rien fait pour les attirer, on le prend pour une confirmation du fait. De tels aveux peuvent provenir du désir d'être promptement mis à mort, comme on ne manque pas de le faire en pareil cas; ou bien on peut croire que le poison affecte la raison de ceux qui l'ont bu, et leur ôte la conscience de ce qu'ils disent.

Ce que l'on attribue le plus ordinairement aux sor-

ciers, c'est d'errer sur les rochers et parmi les tombeaux, et de s'associer aux oiseaux et aux chats sauvages. Je ne sais ce que font ces personnes, mais les gardes, qui les guètent et les battent, déclarent qu'elles jouent avec ces animaux détestables et leur donnent de la nourriture; tandis que d'autres prétendent que ce sont au contraire les personnes ensorcelées qui emportent ces animaux, pour les manger pendant la nuit, ou que, comme le Vampire de lord Byron, elles hantent les cimetières pour se nourrir de cadavres. On admet généralement qu'un grand charme (*odyma hery*) se tire des oiseaux et des chats sauvages, qui par leur contact enchantent et font périr les humains; et dans le fait, il est probable que l'on couvre ainsi du masque des sortiléges, de simples empoisonnemens. Les enchanteurs sont considérés comme des misanthropes cruels, qui font leurs délices des souffrances de l'homme et qui triomphent sur les tombeaux. Ils ne cherchent que maux et destruction; une invincible fatalité les y pousse, quoiqu'ils désirent s'en racheter. Le pouvoir surnaturel dérive des ancêtres, des parens ou amis, et une fois qu'on l'a obtenu, on ne peut plus s'en débarrasser; on ne s'occupe plus que de sortiléges, de poison et de destruction, on jette des sorts sur les gens riches et heureux, et on leur envoie le chagrin, la maladie et la mort. Les sorciers empoisonnent les eaux, et répandent ainsi des maladies dans une famille, ou chez toute une nation. La mort seule peut arrêter leur carrière malfaisante. Les Malagasses ne conçoivent aucune limite à ces influences surnaturelles; ils leur attribuent

tous les maux qu'ils ressentent ou craignent, qu'ils comprennent ou ne comprennent pas. La raison donnée, en 1830, pour administrer à tout le monde le Tanghin, était que la reine avait été ensorcelée et rendue malade, et que la mort seule du sorcier pouvait la guérir.

Quoique l'on ne puisse donner aucun renseignement bien précis sur ce qui constitue le fait d'être sorcier, il y en a beaucoup de preuves qui deviennent évidentes après l'accusation, pour les personnes qui s'y connaissent. Il serait trop long de les énumérer toutes, mais voici les plus généralement remarquées. Le coupable, au moment de son arrestation, proteste avec violence qu'il est innocent, et qu'il sera sans aucun doute acquitté. Divers pronostics, que l'on observe en marchant au lieu de l'épreuve, lui sont défavorables, de même que les réponses des skids consultés sur son sort. Lorsqu'on tue l'oiseau, qui doit servir avec le Tanghin, son cœur s'incline de côté, au lieu de se tenir droit, ce qui montre que l'accusé est *malaka*, c'est-à-dire *crochu*, pour dire coupable. Le Tanghin devient rougeâtre, au lieu d'être d'un beau blanc; les vomissemens sont très-pénibles et la peau devient sèche, tandis que l'innocent vomit sans peine et transpire d'une manière naturelle. Le malaise et la souffrance du coupable se peignent dans tous les traits; ses yeux deviennent rouges; il a de la répugnance à manger du riz et à boire de l'eau de riz; son corps enfle, et la mort ne tarde pas à suivre, ou si ces symptômes extrêmes n'arrivent pas, le pauvre malheureux

est assommé sur place, à cause des signes évidens de culpabilité qui se sont manifestés. Quelques-uns échappent, il est vrai, sous prétexte qu'ils sont *azondora*, c'est-à-dire possédés du démon sans le vouloir, ou, ce qui est la condamnation de toutes les autres doctrines, parce que l'estomac aurait digéré ou absorbé les trois morceaux de peau avant les vomissemens, ensorte que ces morceaux, qui doivent témoigner de l'innocence, ne pourraient plus être vomis.

Tout commentaire sur l'atrocité de cette coutume est inutile. Elle montre combien est profondément innée dans le cœur de l'homme la croyance d'un pouvoir supérieur à lui-même, et aussi à quels égaremens cette croyance peut conduire, lorsqu'elle n'est pas éclairée par la révélation. Combien serait différent l'état moral et intellectuel de ces peuples, s'ils possédaient la vraie connaissance de l'Etre suprême, de sa sagesse et de sa miséricorde infinies! Notre but principal auprès d'eux, doit être de rectifier leurs idées sur les qualités et la conduite de la divine Providence; car aucune fausse opinion sur un objet scientifique, aucun degré d'ignorance, ne peut produire autant de maux qu'une déviation aussi complète du sens moral. Les autres défauts ne sont rien, en comparaison de l'ignorance de Celui dans la connaissance duquel se trouve toute vraie sagesse.

Aujourd'hui la croyance aux sorciers est si profondément enracinée dans l'esprit des Malagasses, depuis le souverain jusqu'au dernier esclave, que toute la nation paraît comme sous l'influence d'un charme, semblable à ceux qu'ils attribuent à leurs malheureuses

victimes. Ma fervente prière est que ce charme soit bientôt dissipé devant la lumière de la connaissance véritable du pouvoir divin ; c'est par elle que je termine ce récit, aussi vrai que lamentable, de la superstition et de la folie des hommes.

Après avoir soumis à ses lecteurs ces deux lettres curieuses, qui complètent la description de la province d'Emerina, de MM. Bojer et Hilsenberg (1), M. le Dr Hooker donne une figure et une description botanique plus détaillée que celles que l'on possédait jusqu'à présent du *Tanghinia veneniflua* ou *Cerbera Tanghin*.

C'est un arbre qui atteint jusqu'à trente pieds, et qui contient un suc gélatineux et blanchâtre. Les feuilles sont lancéolées, entières, dans le genre de celles du laurier-rose (*Nerium oleander*), ou de la pervenche de Madagascar (*Vinca arborea*) que l'on cultive dans les serres. La fleur est de la même couleur, et ressemble assez à celle de ces deux plantes, qui appartiennent à la même famille naturelle des Apocinées.

Le fruit est ce que les botanistes appellent une *drupe*, c'est-à-dire qu'il est charnu et qu'il ne s'ouvre pas naturellement à sa maturité. Il a la forme et la grosseur d'un citron ; la surface en est lisse, jaune et rayée çà et là de rouge. Dans l'intérieur se trouve un

(1) Voyez le précédent cahier de la Bibl. univ.

noyau dans le genre de celui de la pêche, couvert de sinuosités et d'aspérités.

Il ne faut pas s'étonner de trouver un poison aussi violent dans la famille des Apocinées, car plusieurs d'entr'elles ont des propriétés émétiques et purgatives plus ou moins développées. Elles sont quelquefois fébrifuges. Leur suc, toujours laiteux, est rarement assez doux pour servir de boisson; cependant le *Tabernæmontana utilis*, qui est l'arbre à lait, vulgairement (*Hya-Hya*) de Demerary, en est un exemple. L'écorce du *Cerbera Manghas* est un violent purgatif; la racine du *Plumiera obtusa* de Java est employée comme émétique; l'*Echites dysentherica* comme astringent et fébrifuge, etc. La circonstance que dans le *Tanghin*, le noyau est la partie la plus vénéneuse, montre l'analogie qui existe avec les *Strychnos*, genre que plusieurs botanistes classent parmi les Apocinées et dont quelques autres font une famille distincte, mais très-voisine.



BULLETIN LITTÉRAIRE.

1) ARABICA CHRESTOMATHIA *facilior, quam, partim ex profanis libris, partim e sacro codice collegit, in ordinem digessit, ac notis et glossario locupleti auxit* J. HUMBERT, *arabicæ linguæ in Academiâ Genevensi professor, regiæ Taurinensis Academiæ*

sodalis, *etc.*, *etc.* Parisiis, ex typographia regia, apud Dondey-Dupré, 1834. Volumen primum, arabicum textum complectens 8° de VIII et 341 pages.—Dans la préface latine du livre dont on vient de lire le titre, M. le Prof. Humbert nous fait connaître les motifs qui l'ont engagé à publier cette nouvelle Chrestomathie, le but qu'il s'est proposé et les moyens qu'il a mis en usage pour le remplir. « Depuis long-temps, » dit-il, « les étudians de théologie de l'Académie de Genève désiraient un guide facile, qui soutînt leurs premiers pas dans l'étude si difficile de la langue arabe. En effet, la Chrestomathie du savant Sylvestre de Sacy n'était pas destinée aux commençans, les recueils de Freytag, de J. Jahn, de Gunther Wahl et de Fréd.-Théod. Rink, n'étaient pas accompagnés des secours nécessaires, ou composés d'articles assez faciles et assez intéressans; enfin l'ouvrage de Kosegarten, malgré l'heureux choix des sujets sous le rapport de l'agrément, et le secours des points-voyelles et d'un dictionnaire, consistait surtout en fragmens inédits, et s'adressait plutôt aux savans qu'aux élèves. Il s'agissait donc de concilier, dans un ouvrage de cette nature, la facilité avec la variété, de graduer les difficultés, et de fournir, au moyen d'un dictionnaire bien fait, le secours le plus utile et le plus réellement profitable pour une étude de ce genre. »

C'est là le but que le savant éditeur s'est efforcé de remplir, et pour cet effet, il a divisé ce premier volume en deux parties, dont la première, moins difficile et accompagnée de points-voyelles, comprend, sous treize sections, des fables, des sentences, des proverbes, des historiettes, des fragmens historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, une vie de Mahomet, des détails relatifs aux califes de Bagdad, des psaumes de David, des préceptes de morale, des fragmens du Coran et des poésies; et dont la seconde, plus difficile et sans points-voyelles, comprend dix sections qui ont pour titre : Abrégé d'histoire sacrée, Histoire de Sindbad le marin, Recueil de sentences, Philosophie populaire des Arabes, Sentences poétiques, Morceaux historiques, Partie géographique, Fables et Contes, Pro-

clamation adressée au peuple d'Alger, en 1830, par le général en chef de l'armée française, enfin les Avantages de voyager. Le second volume paraîtra prochainement, et contiendra le vocabulaire.

Nous laisserons aux orientalistes le soin d'apprécier le mérite et l'à-propos de cette publication, et nous ne doutons pas qu'un travail entrepris dans des vues qui nous paraissent si utiles, n'attire leur attention, surtout lorsqu'il sera terminé. Pour nous, qui avons été plus d'une fois témoin de l'attention soutenue, des soins et des travaux par lesquels M. Humbert a cherché à mériter l'approbation de ses juges, nous faisons des vœux pour qu'il trouve dans cette carrière si laborieuse et si difficile, tous les encouragemens dont il a besoin, et pour qu'il continue d'enrichir la littérature orientale par des publications aussi précieuses.

L. V.

2) *Statistique des tribunaux de la Belgique, pendant les années* 1826 *à* 1830 *inclusivement (recueil officiel), par MM. A. Quetelet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, et Ed. Smits, directeur du bureau de statistique; in-4°.* 32 *pages, et* 44 *tableaux, Bruxelles* 1833. — Cet ouvrage comprend toutes les données officielles de statistique, recueillies jusqu'à présent sur la justice criminelle, dans les provinces méridionales de l'ancien royaume des Pays-Bas, qui forment actuellement le royaume de Belgique. Le plan suivi est exactement le même que celui des *Comptes généraux de la justice criminelle* de France; en sorte que les deux ouvrages sont aussi comparables entr'eux, que la nature des choses le permet. Nous n'entrerons pas ici dans un examen, qui ne peut pas être superficiel sans entraîner de graves erreurs; car s'il est aisé d'accumuler ou de transcrire des chiffres, il est très-difficile d'apprécier leur exactitude, de les comparer entr'eux, et d'en tirer des conséquences rigoureuses. Sous ce rapport nous pouvons recommander, en toute sûreté, le préambule des tableaux officiels de Belgique. C'est le travail d'un savant, c'est-à-dire d'un homme qui sait

douter et qui ne s'arrête pas à l'extérieur des choses. Si l'ouvrage français a le mérite d'avoir donné l'exemple, si les tableaux y sont disposés et divisés avec une rare perfection, il faut convenir aussi que les rapports succincts, qui sont en tête, n'offrent pas toute la profondeur et tous les développemens du préambule des tableaux de Belgique. Les premiers semblent destinés à être copiés dans tous les journaux quotidiens, pour l'amusement du public; tandis que les auteurs belges n'ont pas eu seulement en vue de faire ressortir quelques chiffres, mais aussi d'avancer la science, et de jeter du jour sur les points difficiles de ce grave sujet de méditation.



PHILOLOGIE.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT ACTUEL ET LES TRAVAUX RÉCENS DE LA PHILOLOGIE CLASSIQUE.

La philologie, dont nous devons exposer l'état actuel et les travaux les plus récens, est une des branches de la partie littéraire de ce Journal, qui donne le plus rarement lieu à quelque analyse ou à quelque critique; parce que les sujets qui sont réellement de son ressort, nous entraîneraient dans des détails et des discussions de peu d'intérêt pour le commun des lecteurs, et que ceux des articles pour lesquels elle a fourni des matériaux indispensables, se rangent sous les rubriques de mythologie, archéologie, histoire littéraire, etc., qui ne sont que des branches de l'arbre philologique, ou, en d'autres termes, que des subdivisions de la science de l'antiquité.

Toutefois, si les matières purement philologiques sont et doivent être ordinairement étrangères au champ de notre Journal, l'histoire de la philologie, ses progrès récens, la direction donnée à telle ou telle de ses parties, peuvent, je crois, fournir le sujet d'un tableau intéressant, aussi propre que tout autre à faire connaître

la marche de l'esprit humain, à signaler ses erreurs et ses triomphes dans la recherche de la vérité. Un pareil tableau devrait être tracé par un homme placé au centre de ces foyers d'érudition qui brillent en Allemagne ou en Angleterre, capable d'embrasser d'un coup d'œil tout l'ensemble des travaux qui concourent à l'avancement de cette vaste science, et d'apercevoir, en même temps, les différentes branches sur lesquelles se dirige plus particulièrement l'attention à tel moment donné, et qui font naître par conséquent des discussions plus ou moins fécondes en résultats avantageux pour la science elle-même. Cependant, bien que ma position ne soit pas aussi favorable, et que je sois bien plus éloigné encore de remplir les autres conditions demandées, j'essaierai de rassembler les principaux traits de ce tableau, qui sont trop fortement tracés pour échapper aux yeux de ceux qui le considèrent avec intérêt, et d'en donner une idée aussi nette qu'il me sera possible.

La philologie a participé aussi pleinement que toutes les autres sciences, à ce redoublement d'activité qui s'est emparé de l'esprit humain depuis la fin du siècle dernier, et tandis que les sciences physiques et mathématiques, que l'histoire naturelle faisaient des pas de géant, et attiraient ainsi tous les regards par des résultats matériels et visibles, la philosophie d'un côté, et la philologie de l'autre, avec tout son cortége des sciences historiques, étaient aussi l'objet de travaux non moins considérables, mais plus silencieux, et moins faits pour frapper l'imagination du public. Cependant, lorsque

les résultats de ces travaux eurent été publiés, force fut bien de les apprécier, de les étudier et de les admirer, et c'est ce dont nous trouvons la preuve en France, où le goût de ces études s'est ranimé, lorsqu'enfin on y a pris connaissance des travaux philosophiques et philologiques de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Fréd.-Aug. Wolf, l'un des plus puissans génies qui se soient voués à l'étude de la philologie, l'a définie la science de l'antiquité (*Alterthumswissenschaft*). Cette définition est bien vague, et il en résulte, à la prendre au pied de la lettre, que la philologie embrasse tout ce dont les hommes se sont occupés, dans tous les pays connus de la terre, pendant les 50 premiers siècles qui se sont écoulés depuis la création; c'est donc une véritable encyclopédie, à laquelle rien de ce qui touche d'une manière quelconque à l'histoire de l'humanité, durant cette immense période, ne doit rester étranger. Il y a là de quoi effrayer l'imagination, et paralyser les efforts de quiconque aspirerait à mériter à juste titre le nom de philologue. Mais ce vaste champ ne tarde pas à se restreindre, quand on cherche à en mesurer l'étendue. Il se divise bientôt en deux grandes parties, qui peuvent, sans inconvénient, être étudiées séparément et par des personnes différentes, ce sont l'antiquité orientale et occidentale. La première se trouve dans les monumens, peu nombreux jusqu'à ce jour, qui nous sont parvenus de ce vaste continent de l'Asie; et les travaux dont elle a été l'objet depuis quelques années ont été passés en revue dans un de nos précédens cahiers. La seconde est presque entiè-

rement réduite à l'étude des monumens qui nous sont restés de la Grèce et de Rome; car ceux des autres peuples de l'Occident, des Etrusques, par exemple, ne peuvent être étudiés isolément, et se rattachent de plusieurs manières aux monumens grecs et romains.

Ces monumens sont, comme chacun sait, de trois espèces différentes, les médailles, les inscriptions et les manuscrits; l'étude des deux premières donne naissance à deux branches de la philologie, qui sont la numismatique et l'épigraphique, et qui, par la nature des faits consignés sur ces monumens, se rattachent évidemment à l'histoire. La troisième espèce de monumens sont les manuscrits, par lesquels nous ont été conservés quelques ouvrages des écrivains de la Grèce et de Rome, et qui sont plus spécialement l'objet de la philologie proprement dite, dont le mandat est de les recueillir, de les déchiffrer, de les traduire, de les expliquer, de les comparer, d'en apprécier le mérite, l'authenticité, l'intégrité; enfin, d'en déduire tous les faits, toutes les notions, toutes les opinions, qui y sont consignés. De là découlent les divisions de la philologie, connues sous les noms de grammaire, d'herméneutique, de critique, de paléographie, etc., qui n'indiquent au fond que les différens degrés de l'étude des manuscrits, ou des ouvrages qu'ils nous ont conservés.

Pour apprécier avec justesse les progrès qu'a faits la philologie, il importe, ce me semble, de se rendre un compte exact du but que se proposent ceux qui la

cultivent. Ce but, dont ils ont tous une idée plus ou moins nette, et auquel ils tendent par des routes qui paraissent si diverses, est la connaissance complète de l'antiquité, au moyen des secours imparfaits qu'ils ont à leur disposition. Mais pour parvenir à ce résultat, il faut remplir un certain nombre de conditions, à l'accomplissement desquelles concourent plus ou moins tous les travaux des philologues. Et d'abord, il s'agit d'établir d'une manière satisfaisante la grammaire de chacune des deux langues qu'ils étudient, de suivre le grec et le latin dans toutes les phases qu'ils ont subies depuis Homère et les chants des frères Arvales, jusqu'à l'époque de la prise de Constantinople, d'une part, et jusqu'au temps d'Isidore, de l'autre (635 ans après J.-C.). Il faut, en second lieu, dresser l'inventaire de tous les mots et de toutes les locutions des deux idiomes; en marquer les différentes significations, ainsi que les variations que ces significations ont éprouvées par le laps du temps. En troisième lieu, au moyen de la grammaire, de la lexicographie et des notions historiques, esthétiques ou autres, il faut interpréter d'une manière sûre et claire tous les auteurs grecs et latins qui sont parvenus jusqu'à nous. En quatrième lieu, comme les faits que ces auteurs nous rapportent, comme leurs expressions mêmes doivent servir de base à toutes nos connaissances sur l'antiquité, il est de la plus haute importance de rechercher et de publier tous les ouvrages encore inédits et cachés dans les bibliothèques, et d'établir avec certitude le texte de ceux que nous possédons, soit au moyen des manuscrits, soit

en faisant usage des secours qu'une connaissance approfondie de la langue, ou qu'une critique judicieuse et savante peuvent nous procurer. Il faut enfin, en cinquième lieu, s'assurer de l'intégrité et de l'authenticité de ces anciens monumens; c'est-à-dire, démêler si les œuvres attribuées à un certain auteur sont bien réellement de lui, en tout ou en partie, et quelles sont les parties sur lesquelles on peut élever quelque doute; afin de ne pas appuyer des faits historiques, des notions archéologiques ou autres, sur une autorité qui ne mérite pas de confiance. Telles sont les bases sur lesquelles doit reposer la science de l'antiquité, tels sont les matériaux au moyen desquels il faut reconstruire le monde ancien, et dont l'étude générale et complète nous donnera, sur ces peuples de l'antiquité, une idée toujours plus nette, plus impartiale, plus dégagée de nos préjugés modernes, septentrionaux et chrétiens.

Cette étude embrasse une variété immense d'objets: histoire, chronologie, politique, législation, mythologie, usages civils, guerre, navigation, géographie, commerce, arts mécaniques, agriculture, médecine, sciences physiques, naturelles, mathématiques, beaux-arts, littérature, histoire littéraire, voilà bien des points de vue de ce vaste tableau, qui sont tous essentiels et dont on doit nécessairement tenir compte dans l'édifice qu'il s'agit de construire. Il faut, pour chacun d'eux, remonter à la source, et pour que les connaissances que l'on puise à cette source inspirent une pleine confiance, il faut bien qu'elle soit pure,

ou que l'on puisse apprécier la nature et la cause de son altération. Chacun de ces points de vue a été, depuis la renaissance des lettres, l'objet des études de plusieurs amis de l'antiquité, qui ont rassemblé à ce sujet des faits, des observations, des recherches précieuses, ou qui ont composé des systèmes plus ou moins bien fondés. Mais il en est de ces systèmes comme de tous les autres; à mesure qu'il se présente de nouveaux faits, que l'on poursuit les recherches, ou qu'on les dirige dans un sens différent, il faut les modifier ou les renouveler; et c'est ainsi que la science marche et qu'elle doit marcher. Cependant, si la philologie proprement dite s'arrêtait, toutes ces sciences relatives à l'antiquité feraient halte en même temps, ou se verraient réduites à se mouvoir, pour ainsi dire, sur elles-mêmes, sans faire aucun progrès véritable; et c'est ce que l'on a vu dans le siècle passé: aussitôt que la philologie a repris sa marche, à l'instant toutes ces branches de la science de l'antiquité se sont mises à sa suite, et ont prouvé, par les beaux résultats auxquels elles sont parvenues, qu'elles avaient enfin retrouvé un guide sûr. En effet, sans le flambeau des langues anciennes, de l'herméneutique et de la critique, tous les résultats de nos recherches, dans le domaine du passé, ne sont que de vaines hypothèses, que de purs produits de notre imagination. Mais aussi, pour faire de vrais progrès dans la science de l'antiquité, il ne faut jamais oublier que la grammaire, la critique, l'herméneutique, ne sont que des instrumens, que ce sont des lumières qui doivent, non pas attirer uni-

quement nos regards, mais nous aider à voir les objets qui nous entourent.

Néanmoins, au milieu de la masse immense des faits et des notions dont se compose la science qui nous occupe, il faut bien que ceux qui la cultivent se partagent la besogne, que les uns soient grammairiens, les autres critiques, les autres archéologues, les autres historiens; que d'autres, enfin, se chargent de présenter, de temps en temps, un tableau abrégé de ce monde antique; mais personne ne doit oublier que tous concourent au même but, que tous sont comme des membres d'un même corps, et qu'il y a autant de folie que d'ingratitude à parler avec dédain des travaux et des efforts les uns des autres.

Dans l'esquisse que nous allons présenter des progrès de la philologie dans les vingt dernières années, espace qui nous a paru nécessaire pour pouvoir embrasser l'ensemble de la science, nous nous bornerons à la philologie proprement dite, dont nous exposerons la marche sous les divers points de vue de grammaire, de lexicographie, d'herméneutique, de critique verbale et de critique supérieure.

Il y avait bien des années que ceux des amis de la langue grecque, qui n'avaient pas été rebutés par les premières difficultés de son étude, et qui étaient parvenus à lire avec plaisir les chefs-d'œuvre qu'elle a produits, se plaignaient des vices des grammaires usitées; les hellénistes, de leur côté, qui sentaient toute la simplicité, la régularité, la parfaite analogie de ses formes et de leur composition, affirmaient hautement

qu'il était possible de ramener toutes ces règles, si variées et si confuses, à des principes simples et féconds, de ne plus les présenter comme des résultats d'un hasard ou d'un usage aveugle, et de faire considérer les anomalies ou les exceptions, comme des applications de principes plus généraux qui ont dû aussi exercer leur influence, et qui ont ainsi déterminé des déviations à la règle commune. Cette grande et importante réforme a été commencée, il y a plus de vingt ans, par Ph. Buttmann, dont la grammaire grecque, à l'usage des écoles, écrite en allemand et non en latin, et conçue avec un esprit éminemment philosophique, a puissamment contribué à répandre et à faire aimer, en Allemagne, l'étude de la langue grecque. Cette grammaire a eu un très-grand nombre d'éditions, que l'auteur a toujours améliorées, et auxquelles il a fait successivement de telles augmentations, qu'il en est résulté deux autres ouvrages de portée supérieure et destinés à des lecteurs plus avancés. MM. Matthiæ et Thiersch ont travaillé dans le même esprit, et tout en s'attachant à faire bien saisir le génie de la langue grecque, ils ont recueilli et disposé dans un ordre méthodique un grand nombre de remarques propres à avancer nos connaissances grammaticales.

D'autres philologues se sont livrés aussi à des recherches approfondies sur l'histoire de la langue, sur les formes dont elle est susceptible, sur les principes suivis dans la préférence donnée à telle ou telle forme, sur l'influence de l'analogie dans cette formation de la langue, et sur les limites qu'il faut assigner à cette

influence, si l'on ne veut pas s'exposer à introduire dans l'idiome des expressions qu'il ne saurait admettre. Sous ces divers rapports, l'ouvrage publié par M. Lobeck, professeur à Kœnigsberg, sur Phrynichus, grammairien à qui l'on doit un recueil de locutions attiques, est un véritable trésor d'observations justes et nouvelles, appuyées d'exemples bien choisis, produit d'une immense lecture. Les remarques dont M. Schæfer a enrichi le *Traité des ellipses grecques* de Lambert Bos, celui de Grégoire de Corinthe sur les dialectes de la langue grecque, et l'ouvrage de Denys sur la rhétorique; celles de Hermann sur les idiotismes de Vigier, ses traités sur l'ellipse, sur le pléonasme, son bel ouvrage *De emendandâ ratione grammaticæ græcæ*, ses profondes recherches sur l'emploi de ces particules qui jouent un rôle si important dans la phrase grecque et qui en modifient d'une manière si variée, et avec des nuances si délicates, le sens principal; la syntaxe grecque de Bernhardy, et une foule de dissertations sur des points spéciaux, publiées par d'habiles professeurs, dans des journaux philologiques, ou à l'occasion de quelque solennité de collége ou d'université, ont fait faire à la grammaire grecque des pas immenses. Mais pour qu'on puisse les apprécier avec justesse, il faut encore qu'un grammairien philosophe et érudit fasse entrer dans un vaste tableau l'histoire de la langue grecque, qu'il parvienne à en fixer, d'une main ferme, les diverses époques, à ramener à des principes à la fois simples et féconds toutes ces observations éparses, et qu'il signale avec fran-

chise les lacunes et les *desiderata* de la science.

La grammaire latine n'avait pas autant besoin que la grammaire grecque, que l'on déblayât, pour ainsi dire, le terrain pour reconstruire à neuf; la langue dont elle s'occupe ne présente, ni par sa durée une carrière aussi longue à embrasser, ni par l'étendue des pays où elle a été parlée naturellement, une si grande variété de dialectes et de locutions; et de plus, elle n'est point susceptible de tant de compositions et de dérivations; d'un autre côté, elle avait été étudiée sous le rapport grammatical par des savans du premier ordre, tels que Gérard-Jean Vossius, Perizonius, J.-C. Scaliger, Ruddimann, etc., qui avaient porté la grammaire latine à un point de perfection bien supérieur à celui où se trouvait la grammaire grecque. Néanmoins, comme les progrès de celle-ci devaient nécessairement influer sur celle-là, surtout pour ce qui concerne la syntaxe prosaïque et poétique, comme on avait enfin reconnu que les efforts des étymologistes, pour faire de la langue latine un dialecte grec, ne produisaient pas des résultats aussi utiles qu'on l'espérait, on s'appliqua, d'une part, à rechercher avec plus de soin les rapports syntactiques, et, de l'autre, à étudier les mots latins, en remontant le plus possible à leur forme primitive, en suivant les altérations que l'usage leur a fait subir, et en saisissant de la sorte des rapports lumineux qui, jusque là, avaient été trop négligés.

Chacune de ces deux études a donné naissance à des travaux précieux : on doit à la première les remarques

grammaticales, comprises dans les commentaires de Heindorf, de Bremi, de Beier, de Gœrenz, de Gernhard, de Martyni-Laguna, de Garatoni, d'Ochsner, d'Eichstädt, qui ont été mises à profit, comparées et réduites en un corps de doctrine méthodique par Scheller, Bröder, Grotefend, Seyferth, Ramshorn, auteurs de grammaires latines très-estimées, et en dernier lieu par M. Zumpt, professeur à Berlin, dont la grammaire, considérée comme la meilleure, a été traduite en anglais et en français. Nous mentionnerons aussi les recherches de M. Krüger sur quelques points du domaine de la langue latine, où il traite, avec beaucoup de savoir et de sagacité, des questions grammaticales dont on ne soupçonnerait pas, au premier abord, toute l'importance et toute l'étendue; le travail, plus récent, de M. Grysar, sur les idiotismes latins, qui sert de complément aux grammaires élémentaires, et dans lequel il a traité avec soin quelques sujets intéressans, tels que l'usage des pronoms, l'emploi du verbe, la position des mots, la construction de la période; enfin, la nouvelle édition que publie M. Hand, du traité de Tursellinus sur les particules de la langue latine, qu'il enrichit de nouvelles observations, d'exemples bien choisis et dont il relève les inexactitudes.

La seconde étude que nous avons indiquée, a fait naître aussi des ouvrages qui ont contribué à donner, sur les commencemens et les premiers développemens de la langue latine, des idées plus justes; tels sont les volumes de la grammaire latine de Conrad-Léopold

Schneider, dans lesquels il a traité des élémens de la langue, c'est-à-dire, des lettres, des syllabes latines et des combinaisons ou modifications dont elles sont susceptibles. Dans ce travail profond et minutieux, resté inachevé par la mort de l'auteur, on trouve, sur la nature de l'idiome latin, sur ses propriétés, sur les lois qu'il suivait dans la formation de ses mots, des idées aussi justes que nouvelles, et l'explication de plusieurs prétendues anomalies dont on ne pouvait se rendre compte.

D'un autre côté, mais plus récemment, M. Döderlein, dans un ouvrage sur les synonymes latins, est remonté à l'étymologie d'un grand nombre de termes, afin de s'assurer du sens primitif de ceux qu'il voulait comparer entr'eux, et a fait voir que le latin avait encore d'assez grandes ressources pour la composition et la dérivation des mots, et qu'il suffirait d'étudier avec plus d'attention la marche qu'il suit dans leur formation, pour trouver de véritables rapports d'étymologie entre des termes que l'on avait crus jusqu'alors complétement étrangers les uns aux autres.

Enfin, nous terminerons ce que nous avons à dire sur les travaux relatifs à la grammaire des langues grecque et latine, en mentionnant les traités généraux ou spéciaux des anciens grammairiens grecs, publiés par Bekker, Bachmann, Boissonade, Dindorf, et en annonçant la collection des anciens grammairiens latins, de M. Lindemann, qui remplacera avantageusement les recueils incomplets et peu corrects de Putschius et de Denys Godefroy. Ces publications favoriseront

une étude trop négligée jusqu'à ce jour, mais qui ne peut manquer d'attirer l'attention des hellénistes et des latinistes sur beaucoup de points qui méritent un sérieux examen, et dont la décision fournira à la critique de nouveaux secours pour établir le texte des auteurs classiques. En effet, ce texte, dans bien des cas, a été adapté par les grammairiens à leurs règles de convention, et l'intention d'un écrivain a été plus d'une fois sacrifiée au besoin d'appuyer de son autorité une décision grammaticale.

Après l'étude des mots envisagés sous le rapport de la grammaire, il faut passer à celle de la lexicographie, qui s'occupe de recueillir tous les mots de la langue, d'en rechercher la signification primitive et les significations dérivées, en suivant avec attention, et quelquefois avec adresse, le fil qui les unit, d'apprécier les causes de ces modifications du sens et les nuances qui séparent la signification des mots synonymes. Pour cet effet, il faut faire usage, suivant les circonstances, de différens moyens dont l'emploi exige certaines précautions, et qui se réduisent à trois principaux : l'autorité ou le témoignage, l'usage ou la comparaison, et l'étymologie qui comprend aussi l'analogie.

La lexicographie a fait, depuis quelques années, de notables progrès ; le nombre des termes consignés dans les dictionnaires des deux langues s'est considérablement accru et s'accroît tous les jours ; leurs significations ont été non-seulement fixées d'une manière plus sûre, mais encore mieux classées ; on est remonté à la

signification primitive de plusieurs locutions dont l'acception semblait arbitraire, et l'on a fait de bons travaux sur la synonymie grecque et latine. Cependant il ne faut pas se dissimuler qu'il y a beaucoup à faire avant que les règles de la lexicographie soient connues et observées comme il le faudrait, pour satisfaire un esprit philosophique ; il y a bien peu de lexiques qui ne présentent plus ou moins de confusion dans la disposition de leurs articles, et où l'on aperçoive une marche régulière suivie du commencement à la fin. D'un autre côté, l'âge des mots, les phases de leur existence, les interruptions qui ont eu lieu dans leur emploi, choses qui pourraient être indiquées avec facilité par les noms des auteurs qui s'en sont servis, sont à peine l'objet de quelque attention ; enfin, on n'a pas, ce nous semble, tiré tout le parti possible de l'analogie, dont le secours serait si puissant pour marquer les nuances qui distinguent les significations des mots appartenant au même radical, et ayant des terminaisons communes à d'autres dérivés.

Par rapport au premier des trois moyens dont on fait usage pour s'assurer de la signification des mots, on a pourvu à ce qu'il exigeait par la publication de quelques anciens lexiques grecs encore inédits, tels que *Etymologicon Gudianum* et *l'Etymologicon Orionis*, publiés par Sturz ; le lexique de Philémon, publié par Osann ; le Glossaire de Photius, publié par Hermann, par Bekker et par Dobrée, d'après la copie de Porson ; celui de Zonaras, publié par Tittmann ; enfin, les *Lexica Segueriana*, qui forment le premier vo-

lume des *Anecdota Bekkeri*, et qui ont été complétés par Bachmann. Tous ces lexiques, ou fragmens de lexiques, joints à ceux de Timée, d'Harpocration, d'Apollonius, de Suidas, d'Hesychius, à l'*Etymologicon magnum*, etc., sont une source où l'on peut puiser des renseignemens très-précieux sur le sens des mots; car, malgré le peu d'ancienneté de la plupart de ces compilations, il paraît évident qu'elles renferment des extraits nombreux de lexiques beaucoup plus anciens, qui remontent à l'époque florissante de l'école d'Alexandrie; et, par conséquent, au moyen d'une critique habile et prudente, nous pouvons aussi nous faire une idée assez juste des connaissances grammaticales et lexicographiques des Aristarque, des Zénodote, des Apollonius, etc. Non que nous pensions qu'on doive adopter leurs décisions sans examen et sans choix; au contraire, il est beaucoup de points où ils ont commis des erreurs grossières, faute de notions suffisantes sur la grammaire générale et sur les règles d'une saine étymologie; mais ils nous donnent des renseignemens uniques, et dont la privation serait une lacune, sur la valeur de certains termes rares, particuliers à quelque dialecte peu répandu, ou appliqués à certains usages peu connus. D'un autre côté, la connaissance de leur manière de voir, des règles qu'ils ont cru pouvoir établir et suivre avec confiance, nous fournit la clef d'une foule de variantes et de corrections que nous apercevons dans le texte des auteurs classiques. Au reste, ce que je dis ici s'applique aussi aux scholiastes et aux grammairiens.

Les lexicographes latins sont loin d'avoir fourni une moisson si abondante ; les découvertes se sont bornées à quelques manuscrits nouveaux, ou mieux étudiés, d'auteurs déjà connus. Toutefois, l'ouvrage de Festus, *De significatione verborum*, réclamerait, ce nous semble, un nouvel examen, et attend un éditeur éclairé, qui sache en tirer tout le fruit qu'il pourrait donner actuellement ; j'en dis autant d'Isidore de Séville. Sans doute, M. Lindemann fera entrer ces auteurs dans sa collection, en corrigera le texte sur les manuscrits, et les accompagnera des explications nécessaires.

La seconde source où la lexicographie puise la signification des mots, celle qui est la plus fertile, et dont les résultats sont les plus certains, c'est l'usage. C'est là le grand maître, c'est à lui que chacun de nous personnellement doit la connaissance du sens d'une foule de mots et de locutions, pour lesquels il ne consulta jamais ni maîtres, ni dictionnaires. Or, puisque nous possédons une collection assez considérable d'auteurs grecs et latins, c'est dans ces auteurs en général, et dans chacun d'eux en particulier, que nous trouverons la solution d'une multitude de petits problèmes qui s'offrent à nous incessamment, et qui se résolvent par la comparaison des passages dans lesquels les mêmes termes se trouvent employés. Ces résultats, dont la somme forme le dictionnaire que chaque individu a dans sa tête, doivent être, pour le bien de la science, recueillis avec soin et classés avec ordre ; et le moyen qui nous paraît le plus propre à remplir ce but, est

la composition des *Index* de chaque auteur, ou des auteurs qui ont traité des sujets analogues. En effet, les lexiques grecs avaient été déjà enrichis par les index d'Homère, de Démosthènes, de Lucien, etc., et les dictionnaires latins par le lexique de Nizolius, sur Cicéron, et le Clavis d'Ernesti; mais, depuis quelques années, les index de ce genre ont été très-multipliés: les collections des classiques latins, publiées à Paris et à Turin, et sur lesquelles nous reviendrons plus tard, contiennent l'une et l'autre des index assez complets de chacun des auteurs dont elles se composent; nous avons aussi, pour la langue grecque, le lexique de Xénophon, par Sturz, chef-d'œuvre en ce genre; celui d'Hérodote, par Schweighæuser; le dictionnaire de Damm et Duncan, sur Homère et Pindare, publié de nouveau par Rost; l'index de Sophocle, par G.-C.-W. Schneider; celui d'Euripide, par J.-C.-G. Hesler; celui d'Aristophane, par Caravella; celui d'Eschyle, par Wellauer, et les travaux de Blomfield sur les expressions rares du même auteur; enfin, indépendamment d'un index général des tragiques, on nous promet aussi celui de Platon, qui est réclamé depuis longtemps, et qui est aussi essentiel, pour la langue grecque, que celui de Cicéron pour la langue latine. En continuant de la sorte d'enregistrer les mots employés par les auteurs de tous les âges et de tous les dialectes, on prépare en même temps les matériaux du répertoire complet des termes de la langue, et ceux d'une grammaire historique, qui présentera les observations générales et les principes encore peu connus qui résul-

teront de la comparaison de ces riches matériaux.

Parmi les ouvrages qui ont pour objet l'étude du langage de certains auteurs, nous ne devons pas omettre le *Lexilogus* de Buttmann, où ce savant helléniste examine un certain nombre de mots d'Homère et d'Hésiode, où il discute les divers passages où ces mots sont employés, non-seulement dans ces deux auteurs, mais aussi dans les auteurs subséquens, où il fait leur histoire, en établit le sens primitif, et tire de ce sens primitif les sens dérivés et accessoires; il a donné ainsi un modèle à imiter pour les recherches analogues, et rien n'est plus propre que la lecture de ce petit ouvrage, à faire concevoir une idée juste de la marche à suivre dans les recherches et les discussions lexicographiques.

Depuis les travaux de l'école hollandaise, relatifs à l'étymologie de la langue grecque, et qui, malgré leur direction un peu trop systématique, n'en ont pas moins beaucoup contribué à établir les véritables bases sur lesquelles doit être fondée l'étude de l'origine, de la composition et de la dérivation des mots, on est entré dans la voie qu'ils avaient ouverte, en usant de plus de précautions, en s'appuyant plus constamment sur les faits; en un mot, en se gardant des piéges où fait presque toujours tomber l'esprit de système; mais ces travaux n'ont pas donné lieu, que je sache, à des ouvrages spéciaux sur cette matière, si ce n'est au lexique de Riemer, qui, en abrégeant le Dictionnaire grec-allemand de Schneider, a porté son attention sur les étymologies, en a proposé plusieurs qui sont nouvelles, ingénieuses et souvent justes.

On s'est occupé récemment, et l'on s'occupe encore, à rechercher dans le sanscrit l'origine des langues occidentales, et celle du grec en particulier. Sans prétendre que ces recherches soient dépourvues de fondement et d'utilité, jugement pour lequel nous manquons des données nécessaires, nous croyons pouvoir dire que nous en attendons peu de chose pour les progrès de la langue grecque ; parce que si cette langue se rattache de quelque manière au sanscrit, elle a pris si promptement une allure indépendante et une physionomie spéciale, elle s'est développée si librement, qu'elle devra toujours être étudiée en elle-même, et d'après des règles d'analogie puisées dans son domaine et non dans une langue étrangère, lors même qu'il serait prouvé que celle-ci lui a primitivement donné naissance.

Les mêmes remarques ne s'appliquent pas au même degré à la langue latine, parce que l'idiome qui, avec le grec, a concouru à la formation de cette langue nous est inconnu, et que le latin présente beaucoup de caractères qui annoncent une langue dérivée ; cependant, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, M. Dœderlein a fait voir que le latin se prêtait mieux qu'on ne le pensait à la composition et à la dérivation des mots, et qu'il obéit souvent à des principes d'analogie assez généraux, mais qui sont moins palpables que ceux auxquels est soumise la langue grecque.

Tels sont les trois principaux secours par lesquels la lexicographie grecque et latine travaille à remplir la tâche qui lui est imposée ; les résultats qu'elle a

obtenus ont été déjà consignés dans plusieurs lexiques grecs et latins destinés aux études des colléges, et ont contribué de la sorte à faire mieux comprendre les auteurs classiques que l'on met entre les mains de la jeunesse, les écrivains grecs surtout, depuis qu'on les explique par la langue maternelle. Nous mentionnerons, sous ce rapport, les dictionnaires grecs-allemands qui ont paru comme abrégés de celui de Schneider, et en particulier celui de Passow, qui, tout en se présentant sous le titre modeste d'abréviateur, a introduit dans ce genre d'ouvrages un ordre, une méthode, une exactitude jusqu'alors inconnus. M. Alexandre a publié, il y a deux ou trois ans, un nouveau Dictionnaire grec-français, dans la préface duquel il annonce qu'il a fait usage des secours que lui fournissaient les dictionnaires allemands, et en particulier celui de Passow; mais, malgré la supériorité incontestable de ce nouveau dictionnaire sur ceux qui l'ont précédé, il est à regretter que son auteur n'ait pas tiré tout le parti qu'il pouvait des secours qu'il avait à sa disposition.

Parmi les dictionnaires latins destinés aux colléges, on cite, en Allemagne, comme les meilleurs, ceux de Lünemann, de Bauer, de Krafft et de Charles-Ern. Georges, et en France, ceux de Wailly; toutefois, nous exprimons ici le vœu que l'on soigne encore plus qu'on ne l'a fait, surtout en France, la composition de ces ouvrages, qui sont bien inférieurs à ce que leur emploi journalier et leur immense débit devraient faire supposer. Les dictionnaires français-latins surtout sont fort imparfaits.

Si l'on peut juger du degré d'intérêt et d'importance que, dans tel temps donné, on apporte à une étude quelconque, par l'étendue des ouvrages consacrés à ses progrès, l'édition anglaise du *Trésor grec* de Henri Estienne, qui a paru il y a dix ans, et celle que M. Firmin Didot publie actuellement, attesteraient seules combien les études classiques ont acquis, dans ces dernières années, d'amis et d'hommes dévoués à leur culture. Cette dernière, commencée depuis 1831, et à laquelle nous avons consacré une courte Notice dans ce Journal, n'en est encore qu'à sa quatrième livraison; les événemens politiques, les retards inévitables qui doivent entraver une aussi vaste publication, surtout dans les commencemens, la nécessité de réunir plusieurs collaborateurs instruits, et la convenance de provoquer le jugement des critiques sur la marche adoptée et sur l'exécution du travail, afin d'en profiter autant que possible dans la suite de l'ouvrage, suffisent amplement pour expliquer ce petit nombre de livraisons. Les trois premières embrassent la lettre A jusqu'au mot αἴθων, et ont été soignées par MM. Hase, de Sinner et Fix; la quatrième, qui commence le second volume et la lettre B, qu'elle conduit jusqu'au mot βομβέω, est due à MM. Hase, Guill. et Louis Dindorf. Cette quatrième livraison présente, dans la tractation des mots, une marche plus uniforme que les précédentes; les secours qui ont été puisés à pleines mains dans les travaux philologiques modernes y sont mieux digérés, et le lecteur est moins arrêté par une suite d'interpolations, de parenthèses et de crochets,

au milieu desquels il lui était bien difficile de reconnaître l'auteur primitif. Nous devons avouer, cependant, que cet inconvénient n'a pas entièrement disparu, et nous le signalons de nouveau, parcequ'il nous semble que plus on est riche, plus il importe de mettre de l'ordre dans ses biens, si l'on veut en pouvoir faire usage facilement et à propos. Dût-on introduire encore quelques changemens de rédaction, quelques signes typographiques, quelqu'autre moyen artificiel pour venir à l'aide de ceux qui auront à faire usage du Trésor, l'immense avantage qui en résulterait compenserait pleinement un défaut d'uniformité, et la reconnaissance des hellénistes servirait de contre-poids aux reproches de l'amateur typographe.

Quant au fond, nous souscrivons bien volontiers à tous les éloges qui ont été donnés au Trésor par des juges aussi compétens que MM. Passow, Charles-Ottfried Muller, Jos.-Vict. Leclerc, etc.; mais nous regrettons aussi, avec MM. Guill. et Louis Dindorf, qu'un respect trop absolu pour le grand nom de Henri Estienne et pour son texte, ait empêché de refondre en entier l'ouvrage, et de le mettre au niveau actuel de la science; c'eût été rendre un bel hommage à la mémoire du premier auteur du *Thesaurus*, qui, sans doute, en élevant le monument qui lui a coûté tant de veilles, connaissait mieux que personne ce qu'il avait de défectueux, et nourrissait l'espoir qu'il serait un jour remplacé par un autre plus parfait. D'ailleurs, n'avait-on pas déjà fait la moitié du chemin, lorsqu'on a pris le parti, très-sage, à notre avis, de substituer

l'ordre alphabétique à l'ordre étymologique? Nous ne devons pas entrer ici dans de plus longs détails, et nous dirons seulement que la partie des noms propres pourrait être encore plus complète, puisqu'il vient de paraître un Dictionnaire des noms propres grecs, par M. G.-Ch. Crusius, où se trouvent beaucoup de termes omis dans le *Thesaurus;* que celle des formes usitées dans les mots irréguliers n'est pas traitée toujours assez exactement, ainsi pour le verbe βάλλω, nous ne l'avons pas trouvée complète; les différens sens des mots ne sont pas suffisamment distingués les uns des autres; enfin, ce qui est dit au sujet de la prosodie devrait faire un article à part, bien tranché et plus facile à trouver. Nous attendons avec impatience, comme tous les souscripteurs, la suite de cette belle entreprise, et malgré les remarques que nous venons de hasarder, nous éprouvons une vive admiration pour le savoir, le courage et la conscience des éditeurs, et nous les accompagnons de tous nos vœux dans l'immense carrière où ils se sont engagés.

Le *Thesaurus* latin de Robert Estienne n'a pas attendu aussi long-temps que le *Thesaurus* grec de son fils, un éditeur qui entreprît de le compléter, de le remanier, en un mot, de le mettre à la fois au niveau de la science et des besoins de ceux qui la cultivent: outre les nombreuses éditions qui en ont été faites dans le seizième siècle, il fut publié de nouveau dans le dix-huitième, à Bâle, par Ant. Birrius, avec des additions de H. Estienne, trouvées sur les marges d'un

exemplaire qui appartient à la Bibliothèque de Genève ; il servit de base au *Thesaurus* de J.-Matth. Gessner, et fut sans doute d'un puissant secours à Forcellini pour son *Lexicon*, où l'ordre alphabétique fut introduit, et qui, à cause de sa richesse, de sa méthode, de l'excellent choix des exemples, a succédé au *Thesaurus* latin. C'est ce *Lexicon* de Forcellini dont on publie actuellement deux nouvelles éditions, l'une en Italie, sous la direction et avec les additions et les corrections de M. Joseph Furlanetta ; l'autre en Allemagne, par les soins de MM. Voigtlænder et Hertel, et avec des additions nombreuses, empruntées aux commentaires les plus estimables des auteurs classiques latins, ou fournies par les philologues qui s'intéressent à cette entreprise. Nous n'avons eu sous les yeux que quelques livraisons de l'édition italienne, et elles nous ont pleinement satisfait par la netteté de l'impression, l'heureuse disposition des matériaux et la facilité des recherches. Quant à la seconde, nous ne la connaissons que par les critiques qui en ont été faites dans quelques journaux, et desquelles il résulte que les matériaux recueillis n'ont pas toujours été choisis avec soin, ni coordonnés entre eux de manière à concourir au même but dans les questions controversées, et qu'on pourrait désirer une correction plus complète des passages qui font autorité ; toutefois, on rend justice à l'utilité de l'entreprise, aux peines que prennent les éditeurs pour mettre ce *Lexicon* à la hauteur de la science en Allemagne, et aux efforts

qu'ils ont déjà faits pour éviter quelques-uns des écueils qu'on leur a signalés.

L'Herméneutique, c'est-à-dire cette branche de la philologie qui s'occupe plus spécialement de l'interprétation des auteurs, ne peut et ne doit avoir d'autre base que la traduction littérale opérée au moyen des règles de la grammaire et de l'indication du sens fournie par le dictionnaire ; aussitôt que l'on abandonne cette base, les pas que l'on fait sont incertains, et les hypothèses les plus séduisantes, les conjectures les plus spécieuses, peuvent nous entraîner hors de la vérité. Cependant cette traduction littérale ne suffit pas toujours pour nous faire connaître le sens que l'auteur attachait à ses expressions, et pour parvenir à ce sens il faut recourir à des secours accessoires qui constituent, avec ceux que nous possédons déjà, la science de l'herméneutique. Ces secours sont ou intérieurs ou extérieurs ; c'est-à-dire qu'ils nous sont fournis, ou par l'ouvrage même de l'auteur que nous lisons, ou bien par les ouvrages de ses contemporains, et de ceux qui, déjà dans l'antiquité ou dans les temps modernes, ont cherché à l'expliquer. Nous trouvons dans l'auteur même les moyens de l'interpréter, lorsque nous étudions avec soin son style, ses expressions favorites ; lorsque nous nous appliquons à saisir l'ensemble de chaque morceau, de chaque période ; lorsque nous nous pénétrons bien de son esprit, de ses intentions, du but qu'il se propose ; enfin, lorsque nous le comparons avec lui-même et que nous nous identifions autant que possible avec lui, pour être

en état de suppléer à celles de ses pensées qui sont restées incomplètes, ou de démêler ses idées dans les phrases qui sont naturellement obscures.

Si tout cela ne suffit pas, nous devons recourir alors aux auteurs contemporains, à ceux qui ont traité le même sujet ou des sujets analogues, à ceux enfin qui ont écrit dans le même genre, de manière à expliquer les poètes par les poètes, les orateurs par les orateurs, les philosophes par les philosophes. Est-on obligé de chercher encore, on doit recourir aux disciples du maître, à ses imitateurs, aux scholiastes anciens, et aux commentateurs modernes. Enfin l'histoire, la mythologie, la géographie, la connaissance des usages, des mœurs, de toutes les sciences qui ont été cultivées par l'antiquité, doivent être mises à contribution pour arriver à la parfaite intelligence des auteurs.

Outre ces principes généraux, l'herméneutique suit encore une marche particulière, suivant le genre de l'auteur qu'elle doit expliquer. S'agit-il d'un poète? Elle s'attache à faire sentir les ornemens dont il a revêtu ses idées, les images dont il les a embellies; elle indique la source de ses allusions; elle fait remarquer la justesse et l'à-propos de ses figures; les licences ou les hardiesses de son style, etc. S'agit-il d'un orateur? Elle place, autant que cela est possible, le lecteur dans une position identique à celle des auditeurs; elle expose le sujet du discours, la situation respective des partis opposés, les circonstances antérieures, les usages du barreau, les lois qui sont invoquées dans la cause, le caractère de l'orateur, les dispositions des juges ou de

l'assemblée à laquelle il s'adresse, etc. S'agit-il d'un philosophe? Elle indique à quelle secte il appartient, quels sont les principes de cette secte, les opinions qui dominaient sur les sujets philosophiques à l'époque où l'auteur a écrit ; elle montre le but qu'il se propose, elle apprécie la justesse de ses raisonnemens, fait sentir leur enchaînement, discerne avec soin ceux qui appartiennent à l'auteur et ceux qu'il combat, les suppositions dont il veut montrer la faiblesse et celles qu'il veut appuyer. Enfin s'agit-il d'un historien, d'un critique, d'un auteur didactique? L'herméneutique appelle à son secours tout ce qui peut contribuer à expliquer ces différens écrivains.

On n'attend pas de nous, sans doute, que nous passions en revue les commentaires qui ont été faits depuis quelques années sur les auteurs grecs et latins; il ne s'agirait de rien moins que d'énumérer presque tous ces auteurs et de comparer entr'eux les commentaires consacrés au même écrivain. D'ailleurs, l'exposé que nous venons de donner des procédés de l'herméneutique, résume, en quelque sorte, s'il n'est pas trop imparfait, le jugement que nous devons porter sur les travaux récens dont elle a été l'objet. Nous mentionnerons seulement MM. Boeckh, Hermann, Schæfer, Stallbaum, Ast, Reisig, Passow, Dissen, Hase, Bæhr, etc., comme les auteurs des commentaires les plus estimés sur les écrivains classiques grecs, et MM. Eichstædt, Gœrenz, Gernhard, Moser, Dœring, Zumpt, Beier, Ruperti, Bach, Kuinoël, Wagner, Burnouf, Lemaire, Naudet, Amar, Tissot, Bremi, J.-G. Orelli,

etc., comme les philologues à qui nous devons les meilleurs commentaires consacrés aux auteurs classiques latins.

L'importance des travaux modernes pour l'intelligence des auteurs latins, a fait naître l'idée de les réunir en un seul corps d'ouvrages, et a produit ces vastes Bibliothèques ou Collections, qui, à diverses époques, ont été publiées en France[1], en Hollande et en Angleterre, et récemment à Paris et à Turin. De ces deux dernières, l'une dirigée par M. Lemaire, se compose de 140 volumes grand in-8°, et touche à sa fin. Cette belle entreprise a beaucoup contribué à faire connaître en France les travaux et les noms des philologues allemands; elle a provoqué aussi, de la part des savans français, quelques commentaires nouveaux et très-estimables; enfin elle a sans doute augmenté et favorisé le goût de la littérature latine. La collection de Turin, sortie des presses de MM. Pomba, et dirigée par M. le professeur Boucheron, dont les préfaces latines se font admirer par tous ceux qui les lisent, se compose actuellement de 94 volumes grand in-8°, imprimés sur un papier moins beau que la collection de Paris, avec des caractères moins élégans, mais aussi d'un prix bien inférieur; elle se fait remarquer par sa correction, par le bon choix des commentaires, qui sont tous de philologues allemands, sauf celui de Burnouf sur Salluste, et celui de Creech sur Lucrèce, et ne tardera pas non plus à s'achever.

Les auteurs grecs, beaucoup plus nombreux que les auteurs latins, et dont la réimpression est aussi plus

dispendieuse, n'ont pas été, jusqu'à présent, réunis en collection complète, avec commentaires; mais ils ont donné lieu à des collections partielles. Telle est la *Bibliotheca græca* de MM. Jacobs et Rost, qui paraît à Gotha, et qui se composera des principaux auteurs classiques complets, et d'un choix des autres. Les commentaires dont cette Bibliothèque est enrichie sont, pour la plupart, entièrement nouveaux, et destinés aux élèves des Universités; ce qui n'empêche pas que les philologues n'y trouvent eux-mêmes beaucoup de remarques dignes d'attirer leur attention. Tel est aussi le *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, entrepris sous les auspices de Niebuhr et continué sous ceux de l'Académie de Berlin, et auquel travaillent ou ont travaillé Niebuhr, MM. Bekker, L. Schopen, Hase, G. et L. Dindorf, noms qu'il suffit de citer pour faire apprécier le mérite de cette collection. Nous mentionnerons encore ici le *Corpus poëtarum græcorum* de Tauchnitz, à cause des notes explicatives de Schæfer; le *Sylloge poëtarum græcorum* de Didot, à cause de celles de M. Boissonade, et les classiques grecs de Teubner, accompagnés des remarques de MM. Dindorf, Matthiæ, Passow, Schæfer, Franke, Pinzger, Meinecke, etc.

Un bon commentaire ne suffit cependant pas pour atteindre complètement le but que se propose l'herméneutique; il est une foule de sentimens, de nuances, de mouvemens de style, d'images, de figures, qui, pour être saisis, doivent être, autant que possible, traduits dans notre propre langue; c'est par la compa-

raison répétée que nous établissons entre l'auteur et sa traduction, comme entre un modèle et sa copie, que nous nous mettons en état de sentir toute la supériorité de celui-là, et c'est en nous efforçant, quelquefois en vain, d'exprimer, dans notre langue maternelle, les idées que fait naître dans notre esprit, la lecture des auteurs anciens, que nous nous pénétrons toujours mieux de leur génie et des ressources de leur admirable langage. On peut donc considérer les traductions des auteurs *classiques* grecs et latins, celles en particulier des poètes et des orateurs, comme une sorte de commentaires qui doit servir de complément aux commentaires proprement dits, mais qui ne peut pourtant y suppléer tout-à-fait.

Le nombre, le mérite et le succès des traductions d'auteurs grecs et latins, qui ont paru depuis quelques années en France, en Italie et en Allemagne, sont encore de nouvelles preuves à ajouter à toutes les autres, des progrès qu'a faits la connaissance de l'antiquité, et de l'intérêt général que l'on porte à ce genre d'études. Ne fallait-il pas compter beaucoup sur un accueil favorable, pour entreprendre une traduction complète de Platon, et pour présenter à des lecteurs français, ces dialogues de Socrate, si admirables, il est vrai, par leur noble et naïve simplicité, par leur haute raison, par l'élévation des sujets qui y sont examinés, mais qui dégénèrent souvent aussi en discussions subtiles, en argumentations sophistiques et en digressions trop prolongées? L'Homère de M. Dugas-Montbel, le Sophocle et l'Aristophane de M. Artaud, le Lucrèce et l'Ovide

de M. de Pongerville, le Tacite de M. Burnouf, la morale et la politique d'Aristote, traduites par M. Thurot; la rhétorique d'Aristote et les critiques de Denys d'Halicarnasse sur les écrivains grecs, traduites par M. Gros; les lettres de Fronton, par M. Armand Cassan; la république de Cicéron, par M. Villemain, et enfin ces trois traductions des œuvres complètes de Cicéron, qui se sont succédé en si peu d'années, et dont l'une, celle que l'on doit, en grande partie, à M. Jos.-Vict. Leclerc, a eu deux éditions, sont, à notre avis, des monumens qui honorent également la littérature française et la philologie. On ne peut, en effet, s'empêcher de reconnaître que ces divers traducteurs se sont, chacun dans sa sphère, pénétrés de l'esprit de leur auteur et du temps où il a vécu, qu'ils se sont efforcés de nous transporter dans l'antiquité, et qu'ils ont senti que le véritable but de la traduction doit être, non pas de revêtir l'auteur ancien d'un habillement moderne, mais au contraire d'imprimer à la langue moderne un caractère antique, afin de faire savourer au lecteur cette naïveté, cette franchise et cette gravité d'expression qui se rencontrent si rarement dans les productions de nos jours.

La collection que publie M. Pancoucke, des classiques latins, avec la traduction en regard du texte, pour laquelle on a revu avec beaucoup de soin quelques anciennes traductions, et qui en a fait entreprendre un grand nombre de nouvelles, enrichira aussi cette partie de la littérature, et comblera quelques vides qui s'y trouvaient encore; cependant nous devons dire qu'elle

présente aussi quelques parties faibles et quelques essais malheureux.

De semblables recueils de traductions d'auteurs grecs et latins ont été entrepris en Italie et en Allemagne; dans ce dernier pays, en particulier, dont l'idiome est si favorable à ce genre de travail, et dont la littérature est si riche en traductions excellentes, on publie actuellement à Stuttgard, sous la direction éclairée de MM. Tafel, Osiander et Schwab, une collection complète des auteurs en prose, grecs et latins, nouvellement traduits en allemand. Nous citerons aussi la traduction italienne des lettres de Cicéron, par Cesari; celles d'Eschyle et de Sophocle, de Bellotti; celles de Pindare, de Mezzanotte, en italien, et de Thiersch, en allemand; et celle des harangues politiques de Démosthènes, de M. Jacobs, dont il vient de paraître une nouvelle édition.

Depuis la renaissance des lettres, aucune époque n'a été signalée par la découverte d'un si grand nombre d'ouvrages anciens, grecs et latins, que les vingt années qui viennent de s'écouler, et dans ce nombre, il s'en trouve de fort importans par le mérite des auteurs et par la nature du contenu. Sans entrer à cet égard dans de longs détails, nous rappellerons que c'est à M. Angelo Maio que l'on doit les principales de ces découvertes, savoir: les deux premiers livres de la République de Cicéron, et quelques fragmens importans des autres; des parties plus ou moins étendues de quelques discours du même orateur, tels que ceux *pro Scauro*, *pro Tullio*, *pro Flacco*, *in Clodium et*

Curionem, *de œre alieno Milonis*, *de rege Alexandrino*, accompagnés de commentaires qui remontent, suivant Niebuhr, au quatrième siècle; les lettres de Fronton aux empereurs Antonin, Marc-Aurèle et L. Vérus, et quelques réponses de ceux-ci; des fragmens des discours de Symmaque; quelques passages ou quelques vers inédits de douze comédies de Plaute déjà connues, et le nom et un fragment d'une comédie nouvelle (*Vidularia*); quelques scholiastes inédits ou inconnus de Virgile; un itinéraire d'Alexandre; une nouvelle biographie de ce conquérant par Julius Valerius; quelques discours des orateurs et des sophistes grecs; des fragmens assez considérables de Diodore de Sicile, de Dion Cassius, d'Appien, de Polybe, de Denys d'Halicarnasse et de quelques autres historiens; enfin des ouvrages relatifs à l'explication des Livres Saints, ou des traités de morale chrétienne et de controverse théologique, composés, pour la plupart, par des Pères de l'Eglise. Ces diverses découvertes ont été réunies par M. Maio dans deux collections, dont l'une, sous le titre de *Auctores classici*, se compose jusqu'à présent de cinq volumes in-8°, et comprend, comme son titre l'indique, ce qui est relatif à la belle antiquité; et l'autre, sous celui de *Scriptorum veterum nova collectio*, occupe aujourd'hui huit grands volumes in-4°, et renferme une foule d'articles plus ou moins importans, mais dont le choix est moins sévère que celui de la première collection.

Après M. Maio, celui des philologues à qui nous

sommes redevables des plus précieuses découvertes, est l'illustre Niebuhr : à peine arrivé en Italie, il trouva à Vérone le manuscrit où étaient conservés les Institutes de Gaïus, qui ont jeté tant de lumière sur l'étude du droit romain ; et parvenu à Rome, il pénétra aussi, grâce à son caractère diplomatique, dans cette bibliothèque du Vatican qui recèle encore tant de trésors, et fit connaître des parties assez étendues des discours de Cicéron pour Fonteius et pour Rabirius, et des fragmens nouveaux de L. A. Sénèque. A son retour, en passant par Saint-Gall, il découvrit des poésies et un fragment de panégyrique de Merobaudes, auteur latin du cinquième siècle. De plus, il a soumis à une discussion sévère et judicieuse quelques-unes des opinions de M. Maio sur l'âge des scholiastes découverts par lui, et publié, de concert avec Heindorf et Buttmann, une nouvelle édition des Lettres de Fronton, disposées dans un ordre plus convenable, et où ses collaborateurs ont rétabli heureusement un certain nombre de passages. Enfin M. Amédée Peyron, de l'Académie de Turin, a recueilli, après Ang. Maio, de bonnes leçons dans le manuscrit de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, et a mis à profit un palimpseste de Turin, qui lui a fourni des fragmens nouveaux des discours *pro Tullio*, et *in Clodium et Curionem*, quelques nouvelles leçons de ceux *pro Cæcinâ*, *Cælio*, *Cluentio Avito*, *Scauro*, *pro lege Maniliâ*, *in Pisonem*, et surtout un fragment nouveau et important de la harangue pour Milon, où l'on ne soupçonnait point de lacune, et qui appartient au

chap. 13. Les fragmens du discours *pro Scauro*, découverts par M. Peyron, ont servi à déterminer l'ordre de ceux que l'on devait à M. Maio, et, par conséquent, à les faire mieux comprendre. Enfin, M. Peyron a découvert aussi le catalogue des manuscrits qui se trouvaient réunis au couvent de Bobbio, et qui ont été plus tard dispersés dans diverses bibliothèques d'Italie; ces manuscrits se trouvent être, pour la plupart, ces palimpsestes de Milan, de Rome et de Turin, auxquels on doit tant de découvertes; en sorte que, en suivant la trace de ces précieux volumes, on pourra peut-être parvenir à compléter, comme on l'a déjà fait en partie, les divers ouvrages, discours ou traités qui y avaient été originairement transcrits, et que l'on avait effacés pour copier des liturgies, des commentaires bibliques ou des actes de Conciles.

Nous ne devons pas oublier les deux fragmens, de soixante et dix vers chacun, qui appartiennent au Phaéton d'Euripide, qui ont été copiés successivement par M. Hase, de Dresde, et M. Imm. Bekker, de Berlin, sur le *Codex Claromontanus* de Paris, manuscrit palimpseste, où se trouvent les épîtres de saint Paul, et qui ont été mis en ordre et expliqués par le célèbre Hermann, en 1821. Gœthe les a traduits en allemand, avec une introduction et une analyse de la pièce, telle qu'on peut la supposer d'après ces fragmens et quelques autres déjà connus, et la connaissance du sujet.

Nous avons mentionné ci-dessus les publications de grammairiens et de lexiques grecs inédits, qui sont

dues à MM. Bekker, Bachmann, Boissonade, etc. Ce dernier publie, depuis 1829, sous le titre d'*Anecdota*, des ouvrages d'auteurs grecs du Bas-Empire, relatifs à l'histoire, à la grammaire, à la médecine, à la morale, des essais de rhéteurs, de sophistes, etc., dont le mérite, comme écrivains, est loin d'être bien grand, mais qui pourront servir, soit à l'histoire de cette époque, soit à l'étude de la langue et à la critique des auteurs classiques. Nous devons aussi à M. B. la publication des Métamorphoses d'Ovide, traduites en grec par Planude, celle du roman de Nicetas Eugenianus, des fragmens de celui de Constantin Manassès, etc.

Malgré ces nombreuses publications d'ouvrages anciens, nouvellement découverts, ou seulement inédits, il s'en faut que l'on ait épuisé les sources qui peuvent en fournir encore, et l'attention des philologues se dirige avec d'autant plus d'ardeur vers ce genre de recherches, que le succès a couronné plus d'un effort. Toutefois, il est certaines circonstances étrangères à la science, qui peuvent en favoriser les progrès, et l'on doit espérer qu'avec le temps, des bibliothèques, jusqu'à présent peu accessibles, le deviendront davantage.

Il est une autre manière, moins brillante, moins réelle, mais pourtant utile, de rendre la vie à des auteurs dont les ouvrages sont perdus pour nous, de leur donner un corps, pour ainsi dire, et d'apprécier, jusqu'à un certain point, leur style, leur manière de voir, leur tournure d'esprit. Elle consiste à recueillir, à coordonner, à rapprocher les uns des autres les frag-

mens de ces auteurs épars, dans les ouvrages des polygraphes, des grammairiens, des scholiastes, en un mot, partout où ils sont cités textuellement, et même les passages où l'on rapporte leurs opinions, où l'on s'appuie de leur autorité. C'est ainsi qu'on a recueilli les fragmens de Sapho, d'Alcée, de Stésichore, d'Archiloque, de Simonide, de Tyrtée, et de tant d'autres poètes perdus pour nous, mais dont les restes réunis forment cependant encore un recueil intéressant et dont la lecture a beaucoup de charmes. On a de bonne heure recommandé ce genre de travail, et il a produit d'heureux résultats; mais il était impossible qu'il n'échappât pas quelques fragmens aux premiers éditeurs, et l'on s'est attaché, en dernier lieu, à compléter leurs collections : nous devons à M. Gaissford un recueil des *Poetæ græci minores*, enrichi par lui de nouveaux fragmens; à M. Aug. Matthiæ, les *Reliquiæ Alcæi;* à M. Blomfield, ceux de Stésichore; à M. Meinecke, ceux de Ménandre et de Philémon; à M. Lobeck, ceux des Orphica; à M. C.-G. Müller, ceux des poètes cycliques; ceux de Ctesias à MM. Bæhr et Lion; ceux des anciens historiens Hecatée, Charon et Xuthus, à M. Creuzer; ceux Ephore, à M. Marx, etc. M. Matthiæ a recueilli les fragmens d'Euripide, dans le tome IXe de son édition, et s'est efforcé de les entourer de tous les secours qui peuvent les rendre plus intelligibles.

Pour les auteurs latins, la moisson à recueillir en ce genre n'est pas aussi abondante; nous citerons seulement les *Vindiciæ tragœdiæ romanæ* de M. Lange; les fragmens des poètes comiques latins, recueillis par

Bothe; ceux des poètes Hostius, Lævius, C. Licinius Calvus, C. Helvius Cinna; C. Valgius Rufus, Domitius Marsus, etc., recueillis par Weichert; les travaux de MM. Nobbe et d'Orelli sur les fragmens de Cicéron, et l'ouvrage de M. H. Meyer, intitulé *Oratorum romanorum fragmenta ab Appio inde Cæco et M. Porcio Catone usque ad Q. Aurelium Symmachum*, où l'on trouve tout ce que l'éditeur a pu recueillir sur les discours de cent-vingt-cinq orateurs, dans les auteurs anciens, grecs ou latins, qui ont écrit sur l'histoire romaine. Cette collection nous a paru faite avec beaucoup de soin et de savoir; et elle donnera une idée plus juste et plus complète des travaux des Romains dans cette branche de littérature, où, pendant long-temps, ils ont dû être moins imitateurs que dans les autres; cependant, elle fera sentir aussi, bien plus vivement, toute l'étendue de la perte que nous avons faite, et dont les beaux ouvrages de Cicéron peuvent à peine nous consoler.

Les travaux qui ont pour objet la correction du texte des écrivains de la Grèce et de Rome, ont toujours eu pour les philologues un grand attrait, et malgré les nombreux écueils dont cette carrière est parsemée, elle est toujours suivie avec ardeur. Cependant, les essais malheureux, les tentatives téméraires, ont peu à peu servi de leçons; on s'est avancé avec plus de prudence, en s'entourant de plus de secours et en choisissant mieux ses points d'appui. La critique conjecturale a cédé le pas à la critique grammaticale et paléographique, et l'on a compris qu'on ne devait

recourir à la première que lorsque les autres moyens de parvenir à la vérité étaient insuffisans. L'étude des manuscrits, en particulier, l'appréciation de leur mérite relatif, le soin que l'on a pris de les distinguer en familles, c'est-à-dire de grouper ceux qui dérivent d'un même manuscrit original; la comparaison des éditions du quinzième et du seizième siècle, faites ou corrigées d'après des manuscrits qui peut-être n'existent plus; la recherche exacte de la source du texte admis, des leçons qui y ont été introduites et de l'autorité de ces leçons; voilà les principaux moyens par lesquels on a sensiblement amélioré le texte d'un grand nombre de classiques. D'autre part, une étude plus approfondie de la syntaxe des deux langues, des libertés ou des inexactitudes que se permettaient ces auteurs, a fait reconnaître comme inutiles et mal fondées un grand nombre de corrections qu'on leur avait fait subir, dans les temps anciens comme dans les modernes. Enfin, pour les poètes grecs, l'étude de la métrique a donné, si ce n'est une voie pour leur correction, du moins un nouveau critère pour s'assurer de leur pureté, et pour diriger les recherches par lesquelles on peut parvenir à la rétablir.

De tous les auteurs dont se composent les littératures de la Grèce et de Rome, il en est bien peu qui n'aient pas été soumis, depuis le commencement de ce siècle, à une nouvelle revision du texte, faite avec le secours de nombreux manuscrits; et quelques-uns d'entr'eux, ont tellement gagné à ce travail, que l'on ne saurait plus guère employer avec confiance les éditions anté-

rieures, surtout en matière de critique, de grammaire ou d'archéologie. Aristophane, par exemple, s'est enrichi d'une foule d'excellentes leçons, par la découverte du manuscrit de Ravenne, principalement depuis que Bekker en a pris une nouvelle copie. Platon, les orateurs grecs, Thucydide, doivent aussi à cet habile critique un texte plus pur, plus correct, dégagé de leçons peu sûres et d'interpolations évidentes; la ponctuation surtout y est établie, d'après des règles si conformes au bon sens, et elles y sont si fidèlement observées, que ce seul avantage suffit bien des fois pour éclaircir des passages obscurs. Du reste, le fondement de toutes les éditions de Bekker repose sur les variantes des nombreux manuscrits qu'il a collationnés lui-même, et sur la judicieuse appréciation qu'il a su faire de leur valeur relative. L'Académie de Berlin ayant arrêté de faire publier sous ses auspices et à ses frais, une nouvelle édition d'Aristote, avait chargé de ce travail MM. Buhle et Bekker; celui-ci, pour cet effet, visita les principales bibliothèques d'Italie, de France et d'Angleterre, et y collationna tous les manuscrits d'Aristote qu'il put se procurer, et c'est dans ce voyage qu'il prépara en même temps les matériaux des éditions dont je viens de parler. L'édition d'Aristote se publie en ce moment, et formera quatre volumes in-4°, dont deux sont consacrés au texte grec, le troisième, à la traduction latine, et le quatrième, aux commentaires critiques. Nul doute que ce monument, consacré à la gloire d'Aristote, ne soit digne de l'Académie de Ber-

lin, et du critique habile et consciencieux qu'elle a chargé de l'élever.

Coray ne doit pas être oublié parmi les critiques qui ont puissamment contribué à l'amélioration du texte des auteurs grecs; son Plutarque, son Strabon, son Isocrate, son Esope, son Aristote, et les autres ouvrages qui composent sa Bibliothèque grecque, sont précieux par leur correction et par les notes savantes dont il les a enrichis.

Hérodote, dont les ouvrages ont acquis tant de valeur aux yeux des géographes, des naturalistes, des historiens, et dont la véracité, le talent d'observation et l'étendue des recherches, excitent aujourd'hui l'admiration, après avoir été l'objet de tant de critiques et de railleries, a aussi beaucoup exercé les philologues, et il en a paru plusieurs éditions estimables pour les améliorations qu'elles ont amenées dans le texte; telles sont celles de Schweighæuser, de Reitz et de Gaissford; cette dernière est la meilleure.

Les éditions de Thucydide, par Poppo, Haacke, Morstad et Gervinus; celles de Platon, par Ast, Stallbaum, C.-Ern.-Gottl. Schneider; celle de Diodore de Sicile, par L. Dindorf; celle d'Athénée, par son frère Guillaume; celle des Rhéteurs grecs, par Christ. Walz, qui, pour la plupart, se publient actuellement, sont toutes revues sur des manuscrits, et prouvent l'activité qui règne dans cette branche.

Les tragiques grecs formeraient, à eux seuls, une bibliothèque, si l'on rassemblait tous les ouvrages auxquels ils ont donné lieu en Allemagne et en Angleterre,

et l'on ne peut disconvenir que la connaissance du théâtre d'Athènes n'ait fait par là beaucoup de progrès. Eschyle a été traité par Butler, Porson et Blomfield, en Angleterre; par Schütz et Wellauer, en Allemagne; et l'on attend avec impatience l'édition qu'en a annoncée le célèbre Hermann, qui, dans ses Opuscules, a fait paraître diverses dissertations relatives à cet auteur, d'où l'on peut pressentir le mérite de son travail. Sophocle a occupé aussi d'habiles critiques, entr'autres : Porson, Elmsley, Schæfer, Erfurt, Hermann, Lobeck, Reisig, Buttmann, Dœderlein, Wunder, etc. Euripide compte à peu près autant d'éditeurs, parmi lesquels se trouvent encore Porson, Elmsley, Schæfer, Hermann, et de plus, Beck, Zimmermann, Matthiæ, Monk, etc.

Les comédies d'Aristophane, dont nous avons déjà mentionné ci-dessus une nouvelle récension, ont exercé, depuis long-temps, la sagacité et l'érudition d'habiles philologues; mais en particulier dans ces dernières années, elles ont été étudiées sous plusieurs points de vue, et surtout par rapport à la critique, par Porson, Elmsley, Dobrée, Hermann, Reisig, Guill. Dindorf, Beck, Thiersch, etc.

Enfin, pour terminer notre liste des travaux de la critique sur les poètes grecs, nous citerons les éditions de Pindare, par Bœckh et Dissen; celle d'Hésiode, par Göttling; celle de Théocrite, par Kiessling et Jacobs; celle de Callimaque, par Blomfield, et celle d'Apollonius de Rhodes, par Wellauer.

Les travaux des Bentley, des Burmann, des Grono-

vius, des Drakenborch, avaient amené le texte des auteurs latins à un degré de pureté et de correction bien supérieur à celui des principaux auteurs grecs. Les poètes, en particulier, avaient été l'objet de travaux critiques très-remarquables, et, à cet égard, ils laissaient, je crois, peu de chose à désirer. Mais les auteurs en prose réclamaient une revision plus sévère et un examen plus consciencieux des manuscrits. Ce vœu a été rempli pour quelques-uns d'entr'eux, de manière à faire désirer que l'excellente méthode qui a été suivie pour leur donner un texte plus pur, soit appliquée à tous ceux qui réclament encore un semblable service.

Nous devons à M. Gerlach, de Bâle, une édition critique de tout ce qui nous reste de Salluste, et même des déclamations qu'on lui attribue; cette édition, qui a été faite avec le secours des manuscrits que l'éditeur a eus à sa disposition, et de la collation de quelques autres, présente un texte préférable à celui que l'on suivait précédemment; cependant on doit regretter que l'éditeur n'ait pas pu faire usage, dès le commencement de son travail, de plusieurs secours qui lui sont parvenus depuis, dont il a fait part à ses lecteurs, et qui auraient eu une heureuse influence sur le mérite de l'ouvrage.

M. Zumpt, de Berlin, a achevé l'édition de Quintilien, commencée par Spalding, et pour laquelle on avait conféré de nouveau le manuscrit de Zurich. Le dialogue sur les causes de la corruption de l'éloquence, attribué tantôt à Tacite, tantôt à Quintilien, et qui

est bien digne d'un auteur de cet ordre, a été publié récemment par MM. Dronke, Osann et d'Orelli; ce dernier éditeur a montré que le texte de cet ouvrage avait beaucoup souffert de ce qu'on avait laissé de côté l'édition de Juste-Lipse, pour laquelle celui-ci avait fait usage d'un excellent manuscrit de la bibliothèque des Farnèse, et il a reproduit en partie le travail de ce critique, en y appliquant les ressources de la science moderne et de sa propre érudition.

Mais, de tous les auteurs latins, celui qui a été le plus étudié, le plus approfondi, et dont les ouvrages réclamaient la plus sérieuse attention sous tant de rapports, est Cicéron; c'est aussi celui pour lequel la critique avait le plus de devoirs à remplir. A travers toutes les revisions, toutes les corrections plus ou moins heureuses, dont il avait été l'objet, son texte finissait par s'altérer sensiblement et par devenir une sorte de *corpus mortuum* sur lequel les grammairiens faisaient l'essai de leurs prétendues règles : d'Olivet, Lallemand, Ernesti, Schütz, l'avaient traité quelquefois d'une manière un peu trop libre. Il importait donc de ressaisir la trace du texte original, qui commençait à s'effacer, de revenir aux manuscrits, et, à défaut de ceux-ci, aux éditions du quinzième et du seizième siècle, en marquant avec soin les leçons qui sont dues à chacune de ces autorités, et en appréciant surtout la valeur relative de celles-ci. Ce vaste et précieux travail a été entrepris par M. J.-G. d'Orelli, de Zurich, qui s'en est acquitté de manière à mériter les suffrages de tous les juges compétens en pareille matière, et dont le texte

de Cicéron a remplacé, sans discussion, tous ceux qui étaient en usage auparavant. L'édition de M. d'Orelli, qui se compose de sept volumes in-8°, a paru de 1826 à 1831. Il y a joint, cette année, de concert avec M. Baiter, deux volumes, qui contiennent les Scholiastes, et il publiera encore un *Lexicon Ciceronianum*, d'après Nizolius, et des *Analecta critica* qui serviront de complément à son commentaire critique.

Outre cette grande édition, nous devons aussi au même philologue des éditions partielles de quelques discours ou traités du même auteur, publiés avec des commentaires historiques, herméneutiques et critiques, et d'autres secours devenus rares, ou encore inédits; tels sont les discours *pro Milone*, *pro Cælio*, *pro Sextio*, la Verrine *de Suppliciis*, les Philippiques, les Tusculanes, avec le commentaire de F.-A. Wolf; les Académiques, le Brutus, l'*Orator*, les *Topica*, etc.

Enfin, c'est à M. d'Orelli que nous sommes redevables d'une bonne édition critique des Fables de Phèdre, dont nous avons donné une notice dans ce journal, et sur laquelle nous ne reviendrons pas.

MM. Cramer, Heinrich et Beier ont corrigé, d'une manière aussi habile qu'ingénieuse, le texte des fragmens de Cicéron publiés par M. Maio, et, dans bien des cas, le manuscrit examiné de nouveau avec soin par M. Maio lui-même et par M. Peyron, a pleinement justifié leurs conjectures.

Les discussions soulevées par F.-A. Wolf sur Homère ont occupé encore bien des critiques dans ces dernières années, et les lecteurs de la Bibliothèque

Universelle ont été souvent entretenus de cet intéressant sujet. Si l'on doit convenir que la vérité a gagné par le conflit des opinions, et que l'ancienne croyance sur l'authenticité et l'intégrité des poèmes d'Homère a dû se modifier, et admettre des limites plus restreintes et plus conformes à la marche naturelle des choses; qu'elle a dû faire de fortes concessions pour conserver quelques restes de son autorité; d'un autre côté, le point de vue esthétique, celui qui repose sur l'unité du sujet dans les deux poèmes, sur la marche du récit et l'ensemble de la composition, n'a rien perdu de sa force, et il nous semble être resté inébranlable, malgré les attaques auxquelles on l'a soumis. En sorte que nous croyons être dans la vérité en admettant des interpolations assez considérables, des supplémens à la fin de l'Odyssée, des passages omis, ajoutés ou transposés, mais en persistant à croire que le plan de chacun des poèmes et l'exécution des parties principales appartiennent à un même auteur, auquel nous donnons sans hésiter le nom d'Homère.

Les doutes de Markland, renouvelés par le même Wolf, sur l'authenticité des discours de Cicéron *pro domo suâ*, *post reditum in Senatu*, *post reditum ad Quirites*, *De Haruspicum responsis*, dans lesquels ces critiques trouvent un défaut d'énergie, une stérilité de pensées, une affectation de style cicéronien, quelques assertions contraires à l'histoire, et des fautes de latin, ont été partagés par les principaux éditeurs récens de Cicéron, tels que Beck, Schütz, Nobbe et Orelli. M. Jos.-Vict. Le Clerc, dans les

sommaires qu'il a mis en tête de ces divers discours: MM. Savels et Hand, dans des dissertations spéciales, ont cherché à revendiquer ces harangues pour Cicéron, et l'on doit convenir avec eux qu'il est bien difficile de ne pas se soumettre sur ce point à l'autorité de Quintilien, de Valère-Maxime, d'Asconius et d'Arnobe; cependant les raisons alléguées en sens contraire ont aussi leur poids, et *adhuc sub judice lis est.* Nous en dirons autant de la discussion au sujet de la harangue *pro Marcello.*

MM. Ast et Schleiermacher ont aussi attaqué l'authenticité de quelques dialogues de Platon; le premier n'en reconnaît que quatorze et en rejette vingt-un; le second en écarte douze, savoir, *Ion*, les deux *Hippias*, *Hipparque*, *Minos*, les deux *Alcibiade*, *Théagès*, *Amatores*, *Menexenus*, *Clitophon*, *Epinomis.* Plusieurs des argumens de ces deux savans ont été réfutés par MM. Thiersch et Socher; mais celui-ci, à son tour, ne reconnaît pas Platon comme l'auteur du Sophiste, du Politique et du Parménide. Nous n'entrerons pas dans cette discussion; il nous suffira d'avoir signalé le fait et d'indiquer ainsi à quel point se portent les doutes de quelques-uns des critiques allemands.

M. Bœckh, dans sa dissertation intitulée : *Num Æschyli*, *Sophoclis*, *Euripidis*, *quæ supersunt genuina omnia sint?* relève, dans ces auteurs, quelques passages qui ne lui paraissent pas dignes d'eux ou de leur temps; et Niebuhr a fait voir qu'il se trouvait quelques scènes interpolées, ou des passages étrangers

dans l'*Amphitryon*, l'*Aulularia*, les *Bacchides*, le *Marchand*, le *Pseudolus* et le *Pœnulus* de Plaute.

Tels sont les principaux points sur lesquels s'est exercée la critique supérieure : il en est bien d'autres qui mériteraient d'être mentionnés ; mais on ne nous saurait pas gré de les indiquer sans exposer le sujet de la discussion, et je n'ai, ni la place, ni les matériaux nécessaires pour un pareil développement.

J'aurais dû aussi, pour m'acquitter de ma tâche d'une manière plus complète et moins superficielle, indiquer les mémoires, notices, critiques, qui se trouvent dans les Collections académiques de Berlin, de Munich, de Göttingen, de Paris, de Turin, dans le Journal des savans, dans les Gazettes littéraires de Halle, d'Iéna, de Leipzig, dans le Journal de Heidelberg, dans les Archives de Jahn et Seebode, dans le *Classical Journal*, dans la *Bibliotheca critica nova*, dans le Bulletin de Férussac, et surtout pans cette multitude de dissertations publiées par les professeurs de toutes les universités et des principaux colléges d'Allemagne ; car c'est là que se déposent la plupart des travaux relatifs à l'étude de l'antiquité, lorsqu'ils ne font pas la matière d'un ouvrage spécial. Mais, lors même que tous ces secours se fussent trouvés à ma disposition, j'aurais outrepassé et les bornes de ma tâche et celles de mes forces, et je crains bien d'avoir déjà trop abusé de la patience de mes lecteurs. Quoi qu'il en soit, j'espère que je serai du moins parvenu à montrer que la philologie n'est pas restée en arrière des autres branches du savoir humain, qu'elle

est cultivée par un grand nombre d'hommes de mérite, et qu'elle a fait, depuis une quinzaine d'années, des pas marqués vers le but qu'elle doit se proposer.

Je termine par la triste énumération des pertes qu'elle a éprouvées depuis 1830, et la liste des noms que je vais présenter, en rappelant plusieurs des beaux ouvrages que j'ai annoncés ci-dessus, prouvera que ces pertes n'ont été ni moins graves, ni moins étendues pour cette partie, que pour la plupart des autres. L'Allemagne regrette ce Niebuhr, qui avait imprimé un si puissant essor aux recherches approfondies sur tout ce qui concerne l'antiquité, et à l'exemple, aux conseils et aux directions duquel nous devons des travaux si importans; Schütz, dont le commentaire sur Eschyle a beaucoup facilité l'étude de ce grand poète, et qui, malgré ses conjectures un peu trop hardies, a pourtant rendu de véritables services à la critique de Cicéron; Beck, ce vieillard vénérable, qui dirigeait avec tant de bonté et de jugement les essais des jeunes séminaristes confiés à ses soins, et à qui nous devons, outre une foule de travaux originaux, de publications utiles, relatives à presque toutes les branches de l'histoire, de l'archéologie, de la philologie, etc., une suite de programmes sur les règles de l'herméneutique et de la critique, où il fait preuve de beaucoup de savoir et de justesse d'esprit; Buttmann, qui a commencé une nouvelle ère pour la grammaire grecque, et qui a traité, avec beaucoup de supériorité, des points très-difficiles de mythologie; Beier, cet habile critique, à qui le texte de Cicéron doit un grand nombre de cor-

rections aussi savantes qu'heureuses; Reisig, ce jeune élève de Hermann, qui rivalisait déjà avec son maître, et dont les recherches sur la métrique et la syntaxe grecque ne manquaient, ni d'originalité, ni de profondeur; Wellauer, dont l'édition d'Eschyle promettait un critique si consciencieux; Passow, enfin, qui a imprimé à la lexicographie une marche plus méthodique et plus régulière, qui a laissé, à cet égard, un modèle à suivre dans son beau dictionnaire, et à qui nous devons aussi de bonnes éditions d'auteurs grecs et latins. La France a perdu Gail, qui entretint si long-temps l'étude de la littérature grecque à une époque où elle n'était pas appréciée comme aujourd'hui, et à qui il n'a manqué peut-être que de meilleurs maîtres et des guides plus sûrs; le savant et modeste Thurot, traducteur de Harris, d'Aristote, de Lycurgue et de Platon; Lemaire, qui n'a pu achever sa grande collection de classiques latins, dont plusieurs des volumes ont été enrichis par lui de préfaces, de notes et d'index utiles. La Grèce vient de perdre son Coray, et la Suisse, le jeune Usteri, qui s'était fait connaître par un beau commentaire sur Saint-Paul, par une édition de la Consolation de Plutarque à Apollonius, par la publication du Commentaire de F.-A. Wolf sur les quatre premiers livres de l'Iliade, et qui secondait puissamment M. d'Orelli dans ses vastes travaux.

L. V.



VOYAGES.

ESQUISSE DE LA PROVINCE D'EMERINA, au centre de l'île de MADAGASCAR, écrite pendant une résidence d'une année, par MM. HILSENBERG et BOJER.

(Nous donnons ici un nouvel article (1), traduit d'un journal anglais (2), fort estimé des botanistes, mais peu connu d'autres personnes, quoiqu'il contienne souvent des morceaux de voyage et de géographie dignes d'intérêt. Celui-ci se recommande par des renseignemens nouveaux et authentiques sur la grande île de Madagascar, jusqu'à présent si peu connue. L'un des auteurs, M. Ch.-Théod. Hilsenberg, d'Erfurt, engagé comme naturaliste dans la périlleuse expédition du capitaine Owen, sur la côte orientale d'Afrique, a succombé, ainsi que plusieurs de ses compagnons, victime d'un climat meurtrier. Son ami, M. Venceslas Bojer, de Prague, après avoir séjourné avec lui à Ma-

(1) Voy. un article sur Calcutta, *Bibl. Univ.* Octobre 1833; et un autre, sur le Tanghin, poison employé à Madagascar, comme l'était l'épreuve de l'eau et du feu, par les Européens du moyen âge, novembre 1833.

(2) *Botanical miscellanies*, *Quaterly Journal in*-8°, *by* Dr *Hooker*, *Prof. at Glasgow*, etc.

dagascar, est aujourd'hui professeur de botanique au collége royal de l'île Maurice, où il continue à faire tourner à l'avantage de la science, une position aussi heureuse que nouvelle pour un naturaliste.)

De toutes les provinces que comprend la grande île Madagascar, aucune ne pique la curiosité autant que celle d'Emerina; ce n'est pas seulement à cause de sa position, de son étendue, des coutumes singulières de sa nombreuse population, de son gouvernement, etc., mais surtout à cause des relations que le gouvernement anglais y entretient, dans le but de civiliser le pays et d'y introduire les arts et les sciences de l'Europe.

Ayant été envoyés par S. Exc. Sir R. Townshend Farquhar, gouverneur de l'île Maurice, pour accompagner à Emerina M. James Hastie, agent-général à Madagascar, afin d'y explorer, comme naturalistes, ce vaste territoire, jusqu'à présent inconnu, et d'avancer, par des découvertes, les sciences, et en particulier la botanique, nous offrons ici quelques esquisses de nos observations, faites depuis notre arrivée dans l'île, en mai 1822, jusqu'à notre départ. Nous ne parlerons pas des provinces connues, jusqu'à un certain point, par les visites de commerçans; mais nous nous bornerons ici à ce qui concerne celle d'Emerina. En général, nos remarques sur les usages des habitans auront en vue une comparaison avec l'avenir; car depuis le traité entre Sir R. Farquhar et le roi Radana, suivi de l'abolition de la traite, et depuis les visites fréquentes de M. Hastie, un grand changement a eu lieu à la cour et dans le pays. Le costume et la manière de

manger des Européens, ont été partiellement introduits; trois missionnaires ont été envoyés par la Société des Missions de Londres, pour instruire la jeunesse dans la religion, et lui apprendre à lire et à écrire; des artisans sont allés enseigner aux indigènes nos arts et nos métiers. En un mot, le gouvernement a dépensé et dépense encore de grandes sommes dans le but de civiliser ce pays, surtout la province d'Emerina, où les habitans se sont toujours montrés désireux et capables de s'approprier nos usages. Ces nobles efforts seront sans doute couronnés de succès et contribueront à la gloire d'une nation qui tend sans cesse à répandre les bienfaits de la civilisation chez les peuples barbares, et à les conduire ainsi, de la manière la plus douce, à la connaissance du christianisme, sans lequel aucun peuple ne peut jouir d'une véritable prospérité.

La province d'Emerina, qui peut être regardée comme le centre de l'île de Madagascar, mais dont la situation géographique n'est pas exactement déterminée, se divise en plusieurs districts. C'est le territoire le plus élevé de cette grande île; etpar l a même raison, la partie la plus saine, la seule où la vie d'un Européen ne soit pas toujours en danger. Tout le pays est couvert de montagnes, stériles pour la plupart, et offrant d'énormes rochers. Par suite, on n'y connaît aucune de ces fièvres dangereuses qui règnent sur les côtes, ni de ces maladies qui, ailleurs, reviennent à des époques régulières. La fertilité du sol n'est pas le partage de cette province; elle est plus stérile que les côtes, surtout que celles de l'ouest. Le terrain, qui

est rougeâtre et plein de pierres, produit peu, et cette stérilité est encore accrue par l'effet du climat et d'une mauvaise culture. On ne peut travailler que cinq mois de l'année, à cause de la sécheresse désastreuse qui règne les autres mois, principalement de la fin d'avril jusqu'en septembre. Alors aussi les matinées sont très-froides, à cause d'un vent d'est très-sec, qui dure jusqu'à la fin de septembre, époque où le thermomètre descend quelquefois à 7°. Toute végétation est alors desséchée. Il ne tombe pas une goutte de pluie; mais ce qui la remplace un peu, ce sont des brouillards épais, qui enveloppent les montagnes pendant la nuit et qui se précipitent sur la terre au moment où le soleil se lève. D'octobre à la fin de mars, la chaleur augmente et devient quelquefois excessive; il tombe de la pluie chaque jour, dès l'après-midi jusqu'à la fin de la nuit, même avec tant de violence qu'elle entraîne le sol, les arbres et les rochers. C'est aussi la saison des orages, accompagnés souvent d'ouragans épouvantables, dont on ne peut se faire aucune idée et auxquels il est impossible de résister; la destruction et les ravages les suivent. Des tremblemens de terre ont lieu quelquefois; mais ils sont légers: souvent on voit tomber d'énormes grêlons, que les habitans redoutent beaucoup, à cause du riz, lequel s'élève généralement alors au-dessus du terrain.

L'agriculture d'Emerina est fort peu avancée, comme dans toute l'île de Madagascar. Les indigènes sont trop indolens et laissent tout faire à la nature. Remuer un peu le terrain avec une bèche et jeter quelques

graines, c'est tout ce qu'il leur faut pour être sûrs de recueillir de quoi vivre un an, et quoique les habitans d'Emerina soient obligés par la nature du sol de prendre plus de peine, on voit chez eux, avec regret, de vastes jachères, qui pourraient produire d'abondantes récoltes, mais où l'on sème seulement çà et là un peu de riz. A Madagascar, comme partout, il semble réservé à l'industrie des Européens de transformer les déserts en pays habitables ; car, avec des soins bien entendus, ce pays produirait six fois ce qui suffit aujourd'hui pour nourrir le nombre actuel des habitans.

Le riz, qui est le principal objet de culture à Madagascar, croît de préférence dans les terrains marécageux; ensorte que l'on choisit, dans ce but, les endroits bas, sans écoulement, ou le bord des rivières, que l'on peut facilement inonder. Après avoir divisé le champ en petits carrés, avec une bèche appelée *fangadi*, on sème le riz, qui ne tarde pas à germer, et qui, transplanté plus tard, donne cent pour un. Cette culture a lieu autrement chez les Behtanihmena (1) ; on ne le sème pas pour le transplanter ensuite, mais on le place d'avance, comme nous le faisons pour les haricots. On choisit les endroits les plus obscurs, même au centre des forêts, et, après avoir éclairci un espace de terrain, on perce des trous avec un bâton pointu et l'on y insère les graines. Ceci se pratique deux fois dans l'année. Le riz le plus beau et le plus blanc vient de ce district. Le terrain est fréquemment changé. L'on éclaircit un autre endroit ; mais, après deux ou

(1) Habitans d'une autre province.

trois ans, on revient au même. Partout où les indigènes sèment le riz, ils sont sûrs d'obtenir une belle récolte, indépendante des variations du temps. Quelquefois ils choisissent un marais à moitié desséché, et y font marcher leurs bœufs; le sol n'offre plus alors qu'un limon humide; après quoi ils sèment. Chaque quinzaine, ou au plus tard chaque mois, le terrain est nettoyé avec soin, jusqu'à ce que le riz commence à fleurir; ensuite on n'y fait plus rien. Les Behtanihmena enlèvent l'épi et laissent le chaume, et au lieu de battre le grain, ils l'obtiennent en le frottant dans leurs mains, au-dessus d'une natte étendue à terre. Le chaume leur sert d'engrais, tandis qu'à Emerina on le brûle. Les femmes et les enfans sont seuls employés dans la culture du riz, les hommes ne font que préparer le terrain. Ainsi on peut remarquer que les habitans de Madagascar pourraient à peine se nourrir, sans l'existence de ces marais étendus, qui exhalent des miasmes pestilentiels et auxquels on attribue, avec raison, l'insalubrité du climat.

Pour en revenir à Emerina, le manioc (1) et les batates sont, après le riz, les principaux objets de nourriture. Les racines de manihot, acquièrent quelquefois une grosseur monstrueuse. Nous en avons mesuré qui avaient quinze pieds de longueur et presque un pied de diamètre. Puis il y a le maïs, les giromonts, les calebasses, la pistache de terre (*Arachis*), la canne à sucre, les ananas, l'arbre-à-pain et la vigne : on cultive aussi le coton et le chanvre. Les pommes-de-

(1) C'est une des préparations des racines du Jatropha-Manihot.

terre, que M. Hastie a introduites, réussissent admirablement et sont d'une très-bonne qualité. On en peut dire autant des autres légumes, tels que les haricots et les pois. Le climat de cette province est particulièrement favorable aux plantes d'Europe, ensorte que l'on en introduira beaucoup, nous l'espérons. On doit seulement regretter que l'avidité pour le gain, qui caractérise les habitans, les laisse aussi rarement attendre la maturité des diverses productions du sol. Ils recueillent leurs fruits et leurs légumes, et les portent au bazar avant qu'ils soient à moitié mûrs, afin de toucher quelques misérables pièces de monnaie.

Une énumération exacte des plantes indigènes de Madagascar est, et sera long-temps encore, un *desideratum* en botanique. Des siècles s'écouleront avant de l'obtenir; et il faudra que ces connaissances soient acquises par des hommes du Nord, qui, en étendant les limites de la culture, rendront le pays moins malsain, et pourront explorer les districts inconnus aujourd'hui. Les productions des côtes, à l'Ouest, au Nord et au Midi, ainsi que celles de l'intérieur, sont inconnues. Ce qui a été rapporté du Nord-Est, par les naturalistes français, qui presque tous ont péri victimes du climat, sert à stimuler la curiosité des botanistes plutôt qu'à la satisfaire. Nous avons eu le bonheur d'être les premiers qui aient pénétré dans l'intérieur, en vue d'en étudier les trésors scientifiques, ces végétaux, qui offrent, il est vrai, des ressemblances avec ceux des pays maritimes, mais qui présentent aussi de singuliers caractères, et que nous

nous proposons de faire connaître plus tard : cependant nous devons avouer franchement que nous n'avons fait que frayer un sentier vers ces richesses naturelles inépuisables, que l'imagination la plus inventive peut à peine esquisser.

Il ne faut pas chercher dans la province d'Emerina, ces immenses forêts qui embellissent les côtes orientales de l'île, quoique de petites plantations et quelques arbres ne soient pas rares près des villages. Les forêts les plus rapprochées sont à deux ou trois journées de la capitale, d'où résulte que le combustible y est cher et que les habitans sont obligés de se servir d'herbes, de paille et de fumier desséché, pour les usages culinaires et pour se chauffer.

Emerina produit beaucoup de bestiaux remarquables par leur taille et leur graisse. Il y a aussi beaucoup de moutons, qui diffèrent peu des boucs, étant couverts de poils au lieu de laine. Cependant leur tête est plus large, et leur queue si grosse, qu'elle pèse souvent neuf à dix livres. Il y a des cochons et des chèvres; mais par un ordre des anciens rois, on ne peut pas les faire venir près de la capitale, et on les tient à cinq ou six lieues de distance. Ce règlement absurde a été cependant aboli depuis peu, sur la demande de M. Hastie. Les volailles et les dindons, que M. Hastie a introduits, sont très-abondans; et parmi les oiseaux de chasse, il y a des canards sauvages, qui couvrent souvent la surface entière des étangs. Les rivières ont peu de poissons, et sont pleines de caïmans. Les anguilles et les crabes abondent, les derniers souvent

d'une grosseur énorme. On ne pêche qu'avec des nasses et des lignes, les filets étant inconnus.

Malgré toutes ces productions, les habitans sont mal nourris pendant la moitié de l'année. Ils préfèrent des fritures de sauterelles et de vers à soie (1) ; ces derniers surtout passent pour un plat fort délicat ; mais on met encore au-dessus la chair d'un veau né avant terme et à peine formé. Pour l'obtenir, on détruit souvent des vaches, usage barbare que le gouvernement a défendu depuis notre séjour à Emerina. Les habitans conservent un très-grand nombre de chiens inutiles, qui font un bruit abominable pendant la nuit : si l'un d'entr'eux se met à aboyer, les autres entonnent un chorus infernal de gémissemens et d'aboiemens.

Les indigènes mangent deux ou trois fois par jour : leur repas ordinaire est du riz bouilli, avec quelques racines et quelques feuilles, assaisonnées de piment et de sel noir. Ce dernier se tire des cendres du *Typha* commun (2), appelé *Vundra*, qu'ils ont l'habitude de sucer fréquemment. Leur manière de manger dégoûte les Européens ; car au lieu d'employer des couteaux et des fourchettes, pour partager les morceaux de bœuf ou de volaille, il les divisent avec les doigts et les mangent de même. L'eau pure est leur seule boisson ; mais ceux qui peuvent se procurer des li-

(1) L'auteur dit plus loin que ce ne sont pas du tout les vers à soie ordinaires.

(2) En français *Massette*, plante des marais.

queurs enivrantes, en sont très-avides. Après chaque repas, ils se nettoient la bouche, usage très-louable, à l'oubli duquel on peut attribuer les maux de dents si communs en Europe.

Les habitans d'Emerina se nomment eux-mêmes *Huva* ou *Ambaniandru*, et par ironie, *Ambua-Lambu* (chien et cochon), nom qui leur a été donné originairement par leurs ennemis, les Saccalava, et sous lequel ils sont connus dans les colonies. Leur taille est la stature moyenne des Européens; leur couleur varie considérablement, les uns étant très-noirs, les autres couleur de fumée; mais le teint du plus grand nombre est olivâtre tirant sur le brun. Tous ceux qui sont noirs ont des cheveux laineux, comme les nègres du continent d'Afrique, tandis que ceux qui ressemblent aux mulâtres ou aux Indiens, pour la couleur, ont de longs cheveux comme les Européens. Leurs traits sont réguliers, avec de beaux yeux et des dents bien placées. Ils noircissent celles-ci de temps en temps avec la racine d'une plante grimpante, le *lingun*, dans le but de les avoir ensuite plus blanches. Leur caractère est d'être vifs et prêts à rendre service; mais vains, capricieux, colères et avares. Ils sont très-prompts à se servir de leur force physique; et dans leurs grandes assemblées, ou *Khabars*, ils montrent souvent beaucoup de génie et d'éloquence naturelle.

Leur costume est simple : les hommes, qui sont robustes et bien faits, s'enveloppent dans un drap, qu'ils jettent comme un manteau sur leurs épaules, une autre pièce étant roulée et attachée en ceinture. Ces

vêtemens, qui ne sont lavés ou changés que très-rarement, hébergent une quantité notable de vermine, dont les possesseurs ont si peu de honte, qu'ils se tiennent au soleil, dans les rues, avec des esclaves occupés à les en soulager. Leur chevelure est tressée d'une manière agréable; mais comme ils ont soin de l'oindre de graisse de bœuf et de ne point se couvrir la tête, la chaleur du soleil y développe une odeur insupportable. Ils ne laissent croître leur barbe que sur le menton: sur le reste du visage, ils l'arrachent soigneusement avec des pinces. La garde du roi a maintenant les cheveux coupés, changement qui causa, il y a deux ans, une révolution parmi les femmes, désespérées de voir leurs maris privés de leurs ornemens naturels. L'exécution de sept d'entr'elles et des hommes qui avaient excité le désordre, rétablit la tranquillité. Les deux sexes ont l'usage de s'orner la partie supérieure des bras et le ventre, de cicatrices, qui diffèrent selon les goûts, et qui ressemblent à des bas-reliefs. Plusieurs individus se percent les oreilles, et dilatent les trous assez pour pouvoir y introduire les trois premiers doigts de la main. Leur principale parure consiste à se décorer les pieds, les mains et le cou, de chaînes d'argent, de corail et de pièces de monnaie d'un franc à une piastre, formant en tout une valeur qui monte jusqu'à 2 ou 300 francs. Ces joyaux sont conservés comme des propriétés très-précieuses, que l'on n'enlève pas même aux cadavres.

Les enfans des deux sexes sont complétement nus jusqu'à six ou sept ans, et les esclaves à tout âge.

Ils sont en outre d'une saleté dégoûtante. Le costume des femmes ne diffère pas de celui des hommes ; seulement elles arrangent leur draperie d'une autre manière, et portent fréquemment un *akandru*, qui couvre la poitrine. Leur chevelure est divisée en plusieurs petites tresses, qui varient selon les goûts et qui prennent beaucoup de temps à arranger.

Quoique les femmes ne puissent pas en général être regardées comme belles, plusieurs ont une expression agréable et des yeux très-brillans. Elles le savent bien ; presque toutes aiment les intrigues. Leur désir de toilette et d'argent, excité par les rapports avec les Européens, leur fait mettre de côté toute idée de pudeur et de retenue. Gaies et affables par caractère, avec leurs cheveux tressés agréablement et leurs dents blanches, ces femmes enveloppées dans leur *tuturanuh*, sont aussi habiles que des Parisiennes ou des Florentines, pour faire valoir leurs appas, et captiver l'attention de l'autre sexe. Et quant à l'ancienne loi d'Emerina, qui condamnait la femme adultère à perdre la tête, de la main même de son mari, ce n'est plus qu'une lettre morte.

Le peuple d'Emerina, quoique sans formes de culte religieux, reconnaît un Etre suprême, protecteur de la justice et de la vertu, qui punira ou récompensera les hommes après la mort, selon leurs actions. Le rite hébraïque de la circoncision (*mamurah*) a lieu partout pour les garçons, six ou sept jours après leur naissance, et se célèbre par de grandes fêtes de famille. Une des époques principales de réjouissances est, au

commencement de l'année, la fête du *bain*. L'année se compte par les révolutions lunaires, ensorte qu'elle a, tantôt douze, tantôt treize portions, et que le commencement ou la fin n'ont pas toujours lieu le même jour, ni dans le même mois. C'est ordinairement en juin ou juillet, et le premier jour de la nouvelle lune, que commence l'année, et que l'on célèbre la fête dont j'ai parlé.

Madagascar offre un nombre considérable de superstitions et de préjugés absurdes, dont il serait difficile de reconnaître l'origine, quoique la plupart proviennent d'une religion barbare, transmise aux indigènes par leurs voisins d'Afrique et d'Asie. Ils ont une foi complète à la sorcellerie, aux apparitions d'esprits et à l'influence des démons. Ils se moquent même de ceux qui paraissent n'y pas croire. Les chats et les oiseaux sont des créatures qu'ils ne tolèrent pas auprès d'eux, parce qu'ils les regardent comme liés aux sortiléges, et pensent que l'on ne pourrait pas facilement faire des actes de sorcellerie sans eux.

L'augure (ou *Skide*) qu'ils consultent chaque jour, est un beau sable bien fin qu'ils mettent dans un van destiné à nettoyer le riz, et sur lequel ils commencent par dire des prières; ensuite ils le font bouillir plusieurs fois, en traçant des caractères indistincts, au moyen de quoi ils prétendent connaître le présent, le passé et l'avenir. S'ils sont malades ou inquiets, s'ils veulent savoir des nouvelles d'un ami absent, s'ils vont à la guerre, ils consultent cette espèce d'oracle et croient fermement aux réponses qu'ils en obtiennent. Ils ne mangent

jamais ce qu'il défend : la famille royale en particulier et les nobles, ne se hasarderaient pas à toucher les présens que leur apportent leurs subordonnés, jusqu'à ce que l'oracle ait prononcé qu'ils peuvent le faire sans danger.

Le *Tanghen* ou *Tanghina*, qui est la graine d'un arbre (*Tanghinia* de Du Petit Thouars), malheureusement trop commun dans l'île, et qui est au nombre des poisons végétaux les plus mortels et les plus prompts, est fréquemment employé pour découvrir les vols, et comme auxiliaire lorsqu'on manque de preuves. Ce noyau est broyé sur une pierre et mis dans de l'eau que l'accusé doit boire. S'il soutient son innocence, et s'il n'a pas de témoins en sa faveur, on ajoute à la dose trois morceaux de peau de poulet, et il est forcé de boire de l'eau de riz jusqu'à ce qu'il ait vomi le poison : alors, si les trois morceaux de peau ne sont pas rejetés en même temps, il est réputé coupable du crime en question. En général, le Tanghen est peu employé, si ce n'est dans la province d'Emerina, et là même son usage devient de plus en plus rare, étant réservé pour la preuve de grands crimes, tels que conspiration contre le roi, accusation de sortilége (*Bamusawit*), ou empoisonnement, lorsque l'on n'a pas d'autre moyen de preuve. Les Huwa, sur la plus légère indisposition, ou bien au moindre soupçon d'empoisonnement, rassemblent leurs esclaves et leur administrent le Tanghen à tous sans distinction, afin de découvrir le criminel. Cependant, comme les exécutions ne peuvent pas avoir lieu sans l'autorisation

du roi, qui s'éclaire chaque année davantage (1), le Tanghen est moins employé sur les hommes; et il n'est pas rare de substituer deux chiens à l'accusé et à l'accusateur, et de leur administrer le poison : si l'animal de ce dernier meurt, on le condamne à payer une amende comme faux témoin, et *vice versa* si le chien de l'accusé est victime (2).

Mais le plus horrible exemple de la sauvage superstition de ce peuple a lieu dans ces jours qui sont considérés comme les jours heureux du roi (*Winitanih ni Endrien*). Si une femme accouche l'un de ces jours, elle est forcée de noyer son enfant immédiatement. Comme on peut bien le supposer, un grand nombre d'individus sont ainsi sacrifiés chaque année, quoique ces jours ne soient pas nombreux et que la loi ne concerne que la population noire. Il paraît néanmoins que les principes humains dont le roi actuel fait profession, feront abolir bientôt cette coutume abominable en elle-même, et contraire à l'accroissement de la population (3).

(1) L'auteur parle ici du roi Radama, qui est malheureusement mort, empoisonné par sa femme.

(2) Ces détails confirment l'histoire du Tanghin, que nous avons donnée dans le cahier précédent.

(3) Cette horrible coutume remonte probablement à une époque où la population était trop grande pour les moyens d'existence, ceux-ci étant toujours très-bornés lorsque les arts agricoles et industriels sont dans l'enfance. On peut présumer que les guerres continuelles, les sacrifices humains, ainsi que les empêchemens au mariage, ont eu souvent pour cause la crainte qu'avaient les chefs ou les prêtres, d'une population surabondante. (Note du trad.)

Des amulettes d'une espèce de bois, suspendues au cou et renfermées dans un petit sachet, sont censées préserver le porteur des blessures et autres accidens de la guerre. Ce charme (*Tanafudi*) est habituellement porté. Un autre appelé *Ramahavalu* est en grande estime, à cause des miracles qu'on lui attribue. Il consiste en un petit sac, qui contient quelques racines enveloppées dans des morceaux de drap rouge, une chaîne d'argent et des coquillages attachés ensemble à l'extrémité d'un bâton noir. Le porteur est sujet à courir et à tomber, ce qui est dû, dit-on, à l'influence du charme. Souvent il court dans toutes les directions, ne sachant où s'arrêter; et alors les habitans croient que quelque chose a offensé la divinité, ou qu'un sorcier a traversé son chemin. Bref, ils ont une si grande foi dans cette influence surnaturelle, que si on suppose qu'elle vient à se manifester dans une assemblée publique, tout le peuple tremble, surtout ceux qui ont quelque chose à se reprocher et qui croient qu'ils sont déjà découverts. Ils portent toujours cette amulette avec eux à la guerre, et lui donnent tant de prix, qu'ils l'offrent même à leur roi. Ils croient que l'accomplissement d'un mauvais rêve peut être empêché en jetant un peu de cendres derrière la maison, et ils ne dorment jamais la tête tournée vers le midi, dans la crainte de donner à leur roi des rêves désagréables. Lorsqu'ils éternuent, ils ont l'usage de se saluer mutuellement, comme le font beaucoup de peuples modernes, à l'imitation des Juifs et des Romains. On dit alors une prière qui revient à peu près à

ceci : « Maintenant le mal est parti et le bien arrive; il « ne peut pas intercepter le chemin devant moi, ni me « surprendre par derrière, ni approcher de moi entre « deux terres : il ne peut pas me terrasser, ni descendre « sur moi d'en haut; il glissera au loin comme du limon, « et sera rejeté comme de la boue, parce qu'il a fait du « mal : un grand rocher, d'où il ne peut pas s'élever, « lui tombera dessus, car le mal est parti et le bien ar- « rive. Il ne me fera plus la guerre et je vaincrai; je « serai comme un *dzeriri* (symbole du cygne) sur « l'eau ; le feu ne me brûlera pas, et je sortirai intact du « fourneau. Cinquante plantes de *Banana* et cent de « canne à sucre, quoique mortes, lorsque je les trans- « planterai, pousseront de nouveaux bourgeons, et « quoique désséchées, fleuriront de nouveau. »

Quand les douces et bienfaisantes doctrines des Saintes Ecritures se seront répandues chez ces peuples, nous avons toute raison d'espérer que leurs progrès et leur bonheur augmenteront sensiblement, et que tout vestige de superstition disparaîtra (1).

(*La suite au prochain cahier.*)

(1) L'auteur a l'air d'oublier ici ce qu'il a dit plus haut, que dans toute l'Europe, notamment dans son propre pays, on fait une prière, plus courte, il est vrai, que la précédente, lorsqu'on éternue, on croit au vendredi, au sel renversé, au nombre de treize, etc., etc. Nous pouvons nous vanter de ne plus avoir de superstitions cruelles comme le Tanghin, mais voilà tout. (NOTE DU TRAD.)



CARICATURE.

PREMIÈRE SÉANCE D'UN COURS DE ROMANTISME, par John RUEGGER (1).

(*Voyez les Notes à la fin de l'article.*)

La mélancolie est la perfection de l'homme !

MESDAMES,

Je chercherai à mériter l'honneur que vous me faites d'assister à ce cours de romantisme; j'ai une assez profonde connaissance du sujet pour être sûr de vous satisfaire; je puis le dire, car vous savez que, nous autres romantiques, nous avons le droit de penser et de dire de nous les choses les plus flatteuses, toutefois sans que l'on soit obligé de nous en croire sur parole. Aussi ajouterai-je franchement que je sens, lorsque

(1) L'auteur, qui se réjouit du mouvement de la littérature, rend hommage aux beautés des grands poètes de l'époque, mais déplore les défauts qu'ils paraissent rechercher; défauts d'autant plus dangereux qu'ils séduisent cette foule d'auteurs, dont les ouvrages semblent les bacchanales du mauvais goût : comme si, pour avoir rompu ses entraves, la poésie devait bondir comme une bacchante.

j'aborde le romantisme, une étincelle divine embraser mes idées, et je n'en parle qu'avec une éloquence que j'admire moi le premier : je suis donc sûr de vous satisfaire. D'ailleurs, j'ai soin de m'inspirer avant chaque séance et d'employer le crescendo : aussi, dois-je, comme dans mon premier cours, vous prier de faire à ma modestie le sacrifice de vos applaudissemens; l'on eut alors assez de condescendance pour s'abstenir de toute marque d'éloge.

Je ne vous tracerai pas, Mesdames, un plan de mon cours; je laisse de pareilles méthodes aux classiques. Qu'ils vous indiquent, avec l'exactitude mathématique d'un conducteur de diligence, la route qu'ils vont suivre et les séjours qu'ils feront! En littérature comme en peinture, le romantisme ne veut point d'ordre, point de méthode; vague par sa nature, il veut être vaguement expliqué. Nous embarquant donc, comme les cygnes de la plage, nous descendrons lentement le courant de nos lacs; sans but, comme sans nécessité, nous irons de rivage en rivage, visitant les anses parfumées par les brises des montagnes, au souffle harmonieux desquelles nous nous égarerons doucement, tantôt aux incertaines clartés de l'aube naissante ou dans l'obscurité du brouillard du matin, tantôt aux feux mourans du soir ou à la sombre lueur des étoiles; ou bien, nous élançant avec les vagues irritées, nous balançant sur la crête écumeuse des flots soulevés, nous nous jouerons avec la tempête, et, prenant notre essor, nous nous élèverons au sein des nuages, nous lutterons avec les autans furieux,

nous planerons avec la foudre, pour revenir ensuite nous faire bercer mollement aux doux rayons de la lune par l'onde encore émue et couverte de fleurs moissonnées par l'ouragan.

Nous ne suivrons donc aucun ordre; et en effet, à quoi bon l'ordre! L'ordre jette de la clarté, et l'obscurité est le domaine du romantisme; l'ordre rend les idées nettes et distinctes, et le romantisme ne se plaît que dans ce qui est indécis; l'ordre fait comprendre, et le poète romantique ne se soucie nullement d'être compris ; bien plus, il ne se comprend pas toujours lui-même.

On s'est élevé avec violence contre le romantisme, et entre les reproches absurdes que lui font des ames au-dessous de sa hauteur sublime, je m'arrête au reproche de la nouveauté. Je tiens, pour moi, qu'il y a déjà du romantisme dans ces vers de l'Oronte de Molière, dans la scène du sonnet :

> Belle Philis, on désespère
> Alors qu'on espère toujours.

Dites, n'est-ce pas là du romantisme tel que je l'entends? Les brouillards du mauvais goût retardèrent le soleil qu'annonçait cette aurore; mais c'est alors vraiment que se leva cette brise qui devait renverser un jour le pédantesque classique.

J'ai avancé par mes travaux ce beau triomphe; j'ai fait de grandes recherches; entr'autres j'ai classé toute la nature, et les météores en particulier, d'après leur force romantique, et j'ai composé ainsi un *ro-*

manticomètre, qui sera d'un grand prix pour les poètes. Les météores, c'est là le fort du romantisme!

. . . .

..... Oui, les météores, mais surtout le crépuscule, le clair-obscur, jouent un grand rôle dans le romantisme; il aime l'obscurité, les ténèbres; c'est alors que dans un lointain brumeux se dessinent vaguement ces formes fantastiques qu'on distingue à peine, et qui, colorées au prisme incertain du romantisme, unissent, comme l'échelle de Jacob, les sombres plaines de la terre aux plaines azurées du ciel. Le romantisme aime surtout l'eau; je me plaisais à descendre nos lacs, majestueusement abandonné au courant de l'onde; cygne harmonieux, j'enchantais les rives de mes accens. Je crois qu'il serait très-romantique de s'embarquer, par exemple, sur le Rhône à sa sortie de notre lac, pour descendre jusqu'à la Méditerrannée, charmant les échos du rivage des doux sons d'une lyre à laquelle répondraient les sylphides de la plage et les esprits des cieux. . . . .

Ah! je le sens, je suis né poète romantique; l'illustre D[r] Gall, m'ayant tenu jeune aiglon dans ses bras, s'écria que j'avais la bosse du romantisme, ici, voyez. Hélas! je n'ai pas reçu une éducation toute romantique; mais je ferai de mon fils un poète romantique. J'exposerai son berceau à la rosée de la nuit, aux pâles rayons de la lune, au souffle inspirateur du soir qui le bercera; je lui répéterai chaque jour, pour l'endormir, les mots *brise*, *arceaux*, *dalle*, *ogive*, et tout le catalogue romantique; je le nourrirai peu, car il y a

un régime pour le romantique ; le romantique doit être long comme le regard du poète, pâle comme un rayon, diaphane comme un sylphe, à la voix transparente. Je l'habituerai à la mélancolie ; car, pour moi, je sens que c'est là ma pierre d'achoppement ; rien de plus romantique que la tristesse ; aussi, je me fais triste ; mais cette maudite gaîté revient toujours sur l'eau : mon fils sera triste. Quant à son instruction, la nature sera son maître, je ne lui ferai apprendre aucune science, je lui ferai passer les années de sa jeunesse dans les montagnes avec les pâtres, et sur les lacs avec les pêcheurs. Non, je ne lui ferai rien apprendre. Oh ! je déteste les sciences ; elles nous gâtent tout ; par exemple, les astronomes mettent tellement d'ordre dans les cieux, que le romantisme ne saura plus y vivre ; j'aime à croire que *les astres errent poussés par des ames enfantines* [1], et *que le ciel est une lourde voûte, qui, comme un char poudreux, fera un jour crier l'axe affaibli des cieux quand la chaîne du monde décrépit se détachera* [2] : j'aime à voir dans chaque *rayon un doux regard qui me contemple* [3] : *j'aime qu'un astre se montre ou se cache pour moi*, que les astres soient des *intelligences*. Quoi de plus beau qu'un poète romantique *errant le soir au bord des eaux, sous les regards de ces génies*, qui le contemplent ! C'est ainsi que je promènerai mon fils, en lui faisant admirer *les pieds sacrés du soleil* [4], ou, *dans l'ombre assouplie* [4], *ceux des étoiles* [5], *ou bien quelque navire, enfant des étoiles, luisant comme une colline* [5]........ Pardon, Mesdames, je m'oublie avec

mon fils, mon fils qui est encore à naître; mais, vous le savez, les digressions sont un caractère du romantisme. Je reviens à vous.

Sans tracer aucun plan, je dois cependant vous esquisser mon cours; et ici, je me permettrai d'être clair.

Nous verrons, dans le romantisme, le fond et la forme. En traitant le fond, je parlerai de la religion, de la religion romantique; je parlerai de Dieu; non pas de ce Dieu, Etre des êtres, qui remplit l'immensité et ne peut se comparer à rien; de ce Dieu esprit, qui doit être adoré en esprit; de ce Dieu sublime et vraiment Dieu, dont les perfections infinies semblent pouvoir se résumer toutes dans la bonté. Ce Dieu-là n'est pas assez poétique à notre sens; nous en avons fait un autre à l'image de l'homme et de l'homme passionné, un autre dont les yeux, le bras, la main, *les doigts* [6], *le pied* [7] nous fournissent de beaux hémistiches; nous verrons même *son ombre* [8], *ombre immense*, comme vous pouvez bien le penser; oui, nous verrons

« Dans le ciel — ainsi qu'en ses salles oisives,
« Un hôte se promène attendant ses convives, —
« Passer et repasser l'ombre immense de Dieu [9]. »

Et cette *ombre c'est le soleil* [10]. Nous ferons *gronder la vengeance éternelle* [11]; car c'est un Dieu colère et vindicatif, un Dieu matériel brandissant *la foudre qui combat pour lui* [12], *terreur et courroux* [8]! En un recoin du ciel il habite *le saint lieu* [13], et *se fatigue* souvent *à aller de contrée en contrée* [13].

Nous avons, il est vrai, répudié cette antique mythologie, si absurde chez des chrétiens, et dont le trône vermoulu a croulé au premier choc; mais (comme dans plus d'une révolution) nous l'avons remplacée par un autre; et, pour former une cour à notre Dieu, nous avons un cortége d'esprits emplumés du ciel et de l'enfer, de la terre et des eaux, avec des chants éternels, des lyres et des harpes d'or dont nous remplissons, au besoin, nos strophes.

C'est ainsi que nous étudierons la religion, après avoir suivi la généalogie de cette *fille des torrens et des harpes*[14]. Puis sur *les tombes*, *ces racines des autels*[13], je traiterai de la prière; je vous enseignerai comment il faut en parler à l'enfant pour lui en donner une juste idée : nous lui dirons[13] : *Donne au Seigneur ta prière comme une aumône*, *pour qu'il sourie le soir*, *lorsqu'il est bien las ; le soir* AUSSI *on donne du lait et des noix aux enfans fatigués;* alors *un ange caressera tes cheveux*, bien délicatement, *des plumes de son aile*, *et*, *recueillant les flots de ton cœur qui s'épanche*, *il s'emplira de ton ame*, *comme un cristal s'emplit d'eau ; puis*, *retournant au saint lieu*, *il tiendra prêts ces soupirs*, *cette haleine*, *pour étancher*, *le soir*, *au retour*, *la soif de Dieu; et l'ange*, *prosternant à tes pieds sa couronne*, *se tiendra en adoration devant toi*, *comme toi devant Dieu.*

Puis, passant à la morale, quoique ce soit la chose dont le romantisme s'occupe le moins, j'enseignerai *la mélancolie du perfectionnement*[15]*; de nouveaux infinis s'ouvriront* devant nous[16]; je vous expliquerai *le*

second néant dans lequel s'enfonce le poète[17], et en *faisant le tour de l'ame*[16], je vous montrerai *l'orgueil se levant au fond du désespoir*[18]. Que voudriez-vous de plus ?

Quant à la forme, nous aurons à nous occuper de la prose et de la poésie (je ne sais encore comment je classerai le drame, dont les vers sont en prose); et, débutant par la prose, je vous révélerai les secrets de l'art de jeter au moule romans, contes, etc. Ne vous effrayez pas, Mesdames ; en peinture, en littérature, une composition romantique est plus facile qu'on ne le croit ; à l'écrivain il ne faut que papier et plumes, comme au peintre toile et couleurs ; livres vîte écrits et vîte lus, comme tableaux vîte faits et vîte vus. Il n'est pas besoin d'études ; écoutez. De plan point ou peu ; quelques scènes fantastiques cousues ou décousues, et des acteurs qui ne sont que des masques sous lesquels c'est toujours *nous* qui parlons. Pour les lieux et les temps il en est de même ; on décrit ce qu'on n'a jamais vu, on romantise l'histoire. L'imagination ne supplée-t-elle pas à tout, même à la connaissance du cœur humain? Voilà les préliminaires. Quant au *mettre en œuvre*, les principes sont simples : il nous faut du fort, du terrible pour toucher; nous voulons des extases, de l'horreur ; l'élégie s'asseyait sur les tombeaux, le romantisme les ouvre, et, vampire, dispute aux vers le cadavre. Vous comprenez que les duels, le meurtre sont trop peu ; nous raffinerons les moyens ; nous réunirons des supplices et des incendies, des tortures et des précipices, la magie et l'enfer. Aussi allons-nous

protester contre l'abolition de la peine de mort; c'est bien assez déjà de nous avoir ôté la torture, que nous ne pouvons plus peindre que d'idée. Nous inventerons des invraisemblances, nous entasserons les bizarreries, nous épuiserons l'arsenal du mélodrame, nous compulserons les registres de la Grève, nous exploiterons le somnambulisme et le désespoir, le bagne et la monomanie; nous prendrons des chaînes, du poison, du sang, des monstres, le délire de l'opium, des membres mutilés, des rires convulsifs, des lambeaux palpitans, des yeux flamboyans, un sabbat hideux, les contorsions de l'arsenic, la lave brûlante des volcans, des têtes qui roulent.....: puis toutes ces richesses nous les réunirons dans la cornue littéraire du cauchemar, et, au feu violent de l'extravagance, nous en tirerons une quintescence romantique si pure qu'elle ira jusqu'à l'orgie, jusqu'aux hurlemens de l'orgie, dans un lieu bien choisi, avec des acteurs forcenés et des propos étranges. La vérité, la nature et la morale auraient, *par le temps qui court*, mauvaise grace de s'en plaindre, puisqu'il ne s'agit que d'une *œuvre d'art*, et nullement de l'effet moral, des suites de ces lectures; la passion excuse le scandale dont elle est l'aimable vernis; frapper, c'est là tout, le reste est du luxe. Voyez, voyez, Mesdames, cette œuvre sublime se dérouler déjà devant nous; voyez-en les groupes les plus beaux surgir à notre voix créatrice avec leurs effets fortement heurtés; ici, c'est un monstre, abrégé des infirmités humaines, rebut de la nature, s'énamourant d'une sylphide; là, un forçat ou un ladre parlant d'amour sous des fourches pati-

bulaires, au cliquetis des squelettes brandillés par le vent ; plus loin sera le bourreau et ses aides, ou un crétin savourant un fumier, ou bien les détails de quelque histoire scandaleuse ; puis force propos de truands, de forbans ou de corps-de-garde ; un carrefour de forêt digne de l'accompagnement de la fonte des balles de Robin-des-Bois*, chaos peint avec du chaos, tel que le lecteur se croira mystifié. Quant au lieu de la scène, je suis très-embarrassé, tous les cimetières, les places de supplice, les charniers et autres lieux sont déjà pris ou retenus. On aurait tort de s'en formaliser, car tout cela est dans la nature. On me dira que, si un peintre choisissait ainsi ses modèles, on détournerait la vue de ses tableaux, et que la poésie doit être comme la peinture[19] ; mais nous avons changé tout cela ; nous attelons à notre char des chevaux-orages, impétueux comme des torrens ; abandonnés à toute leur fougue indomptée, ils le font bondir de roc en roc, à la lueur des éclairs, à travers les tempêtes et les abîmes, et ils sont au but en deux volumes..... j'ai voulu dire en deux sauts. Qu'un auteur suranné promène vulgairement ses rêveries dans une nature simple, tranquille, *naturelle*, au gré d'un style facile et pur ; laissons-le s'endormir sur la mousse de ses cristallines fontaines que parfume la fleur des champs ! Pour nous, hommes de l'époque, fils d'un siècle nouveau qui grandira encore et que nous poussons en avant, enfans perdus de la civilisation, jeunesse énergique suffoquée par une atmosphère étouffante, et dévorée par une pensée forte qui grandit aussi

tous les jours, nous avons compris les besoins d'une société placée entre un passé et un avenir, et devant *des tribunes qui regorgent de Démosthènes et sont encombrées de Cicérons*, tandis que *l'émeute fait la morte* [20], il faut des émotions violentes à frissonner; il faut la turbulence des passions déchaînées qui font palpiter le cœur et sentir la vie, et que rehaussent encore une trivialité de bon goût, une crudité raffinée de style, un piquant dévergondage d'expressions éhontées et nues.

. . . .

Je vous composerai un dictionnaire romantique, car nous faisons faire de si grands progrès à la langue, nous l'enrichissons tellement, dans la prose surtout, de mots nouveaux et de nouvelles tournures, nous allons fouiller avec tant d'amour dans les rebuts du moyen âge, dans les termes techniques des arts et des métiers, et jusque dans les langues mortes ou étrangères, pour larder à l'envi notre œuvres d'expressions insolites, que ce style babélique, véritable argot, demande *un polyglotte* intrépide et une étude à part. J'y joindrai des conseils pour jeter, en tournant et retournant l'idée, une profusion de verbes, d'adjectifs, de synonymes, en pluie, en cliquetis, en hâchis, variations sur une seule corde : et dans ma préface, qui sera une poétique, j'enseignerai à mépriser un vain bruit de critiques jaloux, de pédans rigoristes qui veulent astreindre le génie aux règles étroites du dictionnaire et de la grammaire; gravier, épines qui arrêtent le timide piéton, mais que foule le cavalier intrépide.

En vers, comme en prose, nous aurons soin de hasarder des appellations nouvelles : ainsi, en parlant de Dieu, nous dirons : *Quelqu'un* [21]*;* nous rechercherons les mots à effet, bien forts, bien étranges ou étrangement accouplés : nous ferons *éclore un vaisseau* [22]*;* ce seront *des senteurs inouïes* [21], *l'ombre ou un son qui s'évapore*, *un bruit de lumière qui ira aux morts* [21], *etc.*

Je vous enseignerai à réfléchir sur vos lectures, lors même que vous devriez critiquer les maîtres; par exemple, quand Chactas dit que *la lune raconte ses secrets aux vieux chênes*, j'observerai que, s'il eût dit: *la lune raconte en soupirant ses secrets aux vieux chênes*, la phrase aurait été plus arrondie; et puis un soupir fait un si bel effet! C'est comme *des larmes au fond d'une histoire* [23].

Nous approfondirons un art nouveau, mais déjà bien répandu, celui de faire des vers sans idées, d'entasser des mots sur des mots, et des strophes sur des strophes, en tenant la pensée suspendue et impatiente; et, pour vous aider, j'ai composé un catalogue romantique, espèce de rôle ou d'inventaire qu'on détaille de suite en faisant alterner des rimes et laissant vagabonner l'esprit comme une toupie qui voltige par soubresauts. Entre les nombreux exemples que je vous donnerai [24], je ne puis résister au plaisir de vous en citer deux : voici le premier qui, malheureusement, ne se répète guère dans le livre où je l'ai pris :

Montez donc, flottez donc, roulez, volez, vents, flamme,
Oiseaux, vagues, rayons, vapeurs, parfums et voix [25].

Voici le second qui est plus soutenu [26] :

O myrrhe! ô cinname!
Nard cher aux époux;
Baume! éther! dictame!
De l'eau, de la flamme,
Parfums les plus doux!

Prés que l'onde arrose!
Vapeurs de l'autel!
Lèvres de la rose
Où l'abeille pose
Sa bouche de miel!

Et ainsi de suite pendant huit strophes.

Je ne désespère pas qu'un jour nous n'arrivions à une machine à vers : Pascal a bien inventé une machine arithmétique; or, comme vous venez de le voir, un vers n'est qu'une *addition* de mots, et une strophe est une *multiplication* de vers. Et remarquez cette contemporanéité de la vapeur aux effets romantiques et du romantisme aux effets vaporeux. Pourquoi un jour la sœur n'aiderait-elle pas le frère, et les ingénieux Watt et Perkins ne seraient-ils pas les Pascals du romantisme? Quelle belle chose qu'une machine pareille, travaillant avec une force de soixante à quatre-vingts chevaux et plus même!!!

En attendant cette ère nouvelle, nous devons faire de notre mieux : je vous enseignerai, et en cela je suis passé maître (soit dit sans modestie), je vous enseignerai à faire des vers bien durs et brisés; nous nous exercerons à ces enjambemens baroques qui font un si

grand effet et semblent de la prose. Nous prendrons pour modèles :

Nul souci sur son front n'avait laissé son pli [27].
Fait parler le pardon par la voix des douleurs [28].
Les vents rendent de doux gémissemens [27].
Elle porte un amour à fond, comme une lame
Torse, qu'on n'ôte plus du cœur sans briser l'ame.
Est-ce alors qu'on pourrait la laisser comme un vieux
Soulier qui n'est plus bon à rien [29]?
Mais que veux-tu, ma pauvre enfant? Quand on est vieux.... [30].

J'ai fait un recueil de ce genre, qui a pour épigraphe :

Dis-moi quel sang sacré bout, grand homme, en tes veines.

Enfin, après toutes ces études, nous prendrons la vie de poète, car c'est un état.

J'aurais été soldat, si je n'étais poète [31].

En effet : il faut choisir, on ne peut être deux choses ; et si nous ne pouvons *aller entendre les cris des nations monter et retentir dans les cèdres antiques du Liban* [32], du moins, quand je vous verrai *vous mourir du mal de la vie* [33], nous irons, par un jour brumeux d'automne, nous asseoir au bord d'un torrent écumeux, sur les feuilles desséchées, rassemblées par *l'aquilon qui secouera ses ailes d'effroi* [27] : là, effeuillant quelque fleur sur les flots bondissans, et avec *l'archet d'airain* accordant *la lyre de fer* [34] au sifflement du vent dans la forêt, nous tâcherons *d'abîmer notre raison dans un dernier délire* [35], nous écouterons *le*

large bruit, la musique profonde et fluide qui oscille sans cesse autour du monde [34], et nous verrons peut-être alors *le silence trop noir, au fond* (ou au bord) *duquel on voudrait une étoile* [36], nous verrons *les ombres, les vents et les flots de l'abîme courant vers l'arche de feu du couchant; notre regard les suivra, notre regard long, triste, errant, involontaire*, et nous leur demanderons : *O lumière, où vas-tu? Où courez-vous, nuages, aquilons, vagues, poussière, écume, nuit, vous nos yeux, toi notre ame? Dites, si vous savez, où donc allons-nous tous* [37]*?* Nous *pleurerons* dans ce dernier délire, *parce qu'il n'est pas de main qui garde l'onde ou prenne l'ombre* [38]*;* nous nous plaindrons de ne pas être *l'atome de lumière, l'éclair, la feuille d'automne, le rayon, le regard, ou le son lointain qui s'évapore* [37]*;*

Nous répandrons au seuil d'un autre monde
Nos cœurs comme un parfum et nos jours comme une onde [39].

Et, dans cet informe mélange de sensations confuses, nous composerons quelques œuvres romantiques, dont les formes indécises, les contours indistincts, les couleurs incertaines, seront fondues de telle manière qu'on ne distinguera plus les limites des nuances : ce sera un jocko poétique, une fantasmagorie colorée, vue au travers d'une brouillard : nous prendrons pour épigraphe générale ce vers élégant, que je m'étonne que tant d'autres m'aient laissé :

Quel peut être, après tout, le but de tout ceci [40]?

Nous imprimerons ce recueil sous un titre fantasque, absurde même, avec des vignettes et des épigraphes folles, sans y oublier le chant de mort obligé et quelques effrénés *désirs* à vers bien effrontés; et nous finirons par des adieux à la lyre..... qui ne nous empêcheront pas de recommencer au premier jour.

Et comme il nous arrive quelquefois, à nous autres romantiques, d'observer très-peu les transitions, l'imprimeur sera dans la confidence, et des points de suspension ou des pages en blanc suppléeront à la logique, comme aussi la conjonction *et* nous tendra sa main bienveillante, même au commencement d'un morceau.

Voilà, Mesdames, voilà la vraie recette pour une composition romantique. Et quant au succès, succès du jour, ne vous en inquiétez pas; je vous expliquerai comment l'on fait sur soi-même de beaux articles de journaux, et comment l'on se fait pousser en avant par la camaraderie littéraire; car le romantisme n'a rien oublié..... Le romantisme! ah! à ce mot, je sens ma pauvre ame qui s'enflamme; le romantisme est pour elle ce qu'est le feu pour l'encens: une émotion vague, indéfinissable, s'empare de moi, et *mon reste d'ame s'évapore* [41]. Le romantisme! hors du romantisme point de salut! Si je daignais me servir d'une comparaison classique, je dirais que c'est une goutte d'ambroisie tombée de la coupe de Jupiter pour parfumer cette pauvre terre, cette boue, où, vermisseaux chétifs, nous nous débattons pendant la vie. Pour moi, je vous l'avoue, sans la brise, sans les parfums du soir, sans ce moyen âge féodal, si fécond en inspirations su-

blimes, sans l'architecture gothique dont les arceaux et les ogives parlent si éloquemment à mon cœur, sans tous ces muets interprètes du sentiment, je traînerais monotonement une insipide existence.

J'ai dit.

NOTES.

1 Hugo, *l'Ombre d'un enfant.*
2 Hugo, *l'Antechrist.*
3 Lamartine.
4 Lamartine, *Hymne de la Nuit.*
5 Lamartine, *Harmonies.*
6 Lamartine, *Méditations*, *Hymne de l'Ange.*
7 Lamartine, *le Désespoir.*
8 Lamartine, *Désir.*
9 Hugo, *l'Antechrist.*
10 Lamartine, *Méditations.*
11 Hugo, *le Dernier Chant.*
12 Lamartine, *Hymne de la Nuit.*
13 Hugo, *la Prière pour tous.*
14 Châteaubriand, *le Génie du Christianisme.*
15 Mme. de Staël.
16 Hugo, *Feuille* IX.
17 Lamartine, *Novissima verba.*
18 Hugo.
19 *Sicuti pictura poesis.*
20 Hugo, *Préface des Feuilles d'Automne.*
21 Hugo, *la Prière pour tous* (*Feuilles.*)
22 Hugo, *Feuille* IX.
23 Châteaubriand, *Atala.*

24 Dans Hugo, *Contemplez dans son bain, son nom, la Bande noire, etc.*

25 Lamartine, *Hymne du Matin.*

26 Hugo, *la Prière pour tous.*

27 Lamartine, *Harmonies,* (*Vierge sicilienne.*)

28 Hugo, *l'Antechrist.*

29 Musset.

30 Hugo, *Hernani.*

31 Hugo, *mon Enfance.*

32 Lamartine, *Adieux à l'Académie de Marseille.*

33 Mme. de Staël.

34 Hugo, *Ce qu'on entend sur la montagne.*

35 Lamartine, *Harmonies* (*Novissima verba.*)

36 Hugo, *Hernani.*

37 Lamartine, *Harmonies*, *Occident.*

38 Hugo, *Feuille* XVII.

39 Lamartine, *Harmonies.*

40 Hugo, *Ce qu'on entend sur la montagne.*

41 Lamartine, *Méditations poétiques.*

* Janin, *Barnave.*

Addition page 304.
- ligne 6 : *l'ombre qui s'évapore.* Lamartine, *Hymne de la Nuit.*
- ligne 7 : *un son qui s'évapore.* Hugo, *son nom.*



CONTE.

ROSALIE, OU L'ENFANT ABANDONNÉ (1).

M. Sinclair, chargé par le gouvernement anglais, d'une mission près de la cour de St.-Pétersbourg, traversait rapidement les provinces russes, pendant l'été de l'année 1813. Il était péniblement frappé du triste spectacle qui s'offrait à sa vue en approchant de la Bérésina. Le petit nombre d'habitans, qui erraient, semblables à des ombres, autour des villages déserts, étaient à peine vêtus et paraissaient affamés. Sur un espace de plusieurs lieues, il n'aperçut pas une seule maison qui pût servir d'abri au voyageur fatigué. Cependant son postillon lui fit espérer qu'il atteindrait, avant la nuit, une petite auberge où il serait passablement logé et accueilli avec toute la bienveillance possible.

Cédant involontairement au sentiment de tristesse qu'inspirait la vue de ce pays désolé, il s'enfonça dans sa voiture et demeura long-temps plongé dans une

(1) Ce récit, qui a été lithographié à Londres et vendu uniquement au Bazar ouvert dans cette ville, cette année, en faveur des Polonais, est fondé sur un fait réellement arrivé pendant la campagne des Français en Russie. (R.)

profonde rêverie, maudissant les maux affreux qu'entraîne la guerre, non-seulement pour les soldats exposés à périr dans les combats, et pour les amis qui leur survivent, mais encore pour les malheureux habitans du pays, qui sont tous plus ou moins frappés par ce fléau. L'immense plaine qu'il traversait, désolée dans toute son étendue par le meurtre et le pillage, était éclairée en ce moment par les derniers rayons du soleil couchant, qui s'échappant de dessous un gros nuage rouge, animaient les teintes variées des bois voisins. Mais aucun être vivant n'égayait ce paysage; personne ne paraissait devant les fermes abandonnées, et de joyeux enfans ne jouaient plus sous le bel arbre jadis l'ornement du village, qui gisait maintenant renversé sur la terre, à moitié consumé par le feu. « La nature est toujours belle, » s'écria-t-il avec un soupir; « mais l'homme, esclave de ses passions, n'écoutant que son intérêt et cédant au plus dur égoïsme, l'homme dépare cette belle création, qu'il était fait pour orner encore. »

Le soleil disparaissant bientôt derrière les collines, la nuit vint couvrir de son obscurité les beautés de la nature et les crimes des hommes. Cependant, le voyageur fut tiré de ses pénibles réflexions par l'apparition d'une lumière éloignée; et au bout d'un quart d'heure, sa voiture s'arrêta devant la porte d'une maison qui avait été suffisamment réparée pour donner l'espoir de trouver un abri sous son toit.

L'hôtesse, pour qui l'arrivée d'un étranger était maintenant un événement bien rare, le reçut avec

beaucoup d'empressement. C'était une femme accoutumée au travail et à la peine, et par une suite de son heureux naturel, sa gaîté avait résisté aux malheurs du temps.

Elle se hâta, avec l'aide de ses enfans, de préparer le souper de l'étranger. — « Où est Rosalie? » s'écria-t-elle tout-à-coup. » Pourquoi ne vient-elle pas nous aider à recevoir notre hôte? — « Elle est couchée et endormie depuis plus d'une heure, » répondit un des enfans. — « Qu'on la fasse lever tout de suite, » reprit la femme avec vivacité. — M. Sinclair insista vainement pour qu'on ne troublât pas le sommeil de la pauvre petite; l'hôtesse fut inflexible, et M. Sinclair, obligé de se soumettre, s'attendit à voir paraître une mine refrognée et de mauvaise humeur, qui viendrait avec répugnance obéir aux ordres de l'officieuse hôtesse. Quelle fut sa surprise en voyant entrer dans la chambre une petite créature qui formait un contraste complet avec tous les autres membres de la famille! L'élégance de ses formes n'était point dissimulée par ses légers vêtemens; elle s'efforçait de séparer les nombreuses boucles de cheveux qui tombaient sur ses yeux à peine ouverts, et la rougeur du sommeil, qui colorait ses joues, embellissait encore sa charmante physionomie.

« Est-ce là un de vos enfans? » demanda-t-il avec surprise. » — « Hélas! non, Monsieur, » reprit l'hôtesse; « vous pouvez voir, au premier coup d'œil, qu'elle n'est pas de ma couvée; et cependant, je l'aime presqu'autant que si elle était à moi; car elle n'a per-

sonne autre que moi sur la terre, qui puisse prendre soin d'elle, la pauvre petite. » — « Et comment est-elle venue chez vous, ma bonne femme ? » — « Hélas ! c'est pendant les temps dont je vous parlais tout à l'heure. Un jour j'entendis tout à coup le galop d'un cheval qui s'approchait de notre porte ; je devrais plutôt dire de l'entrée de la maison, car il ne restait pas un morceau de cette porte ; il n'y avait alors que quelques vieilles planches pour empêcher le vent d'entrer dans la maison..... » — « Mais ce cheval, » reprit le voyageur impatienté, « est-ce qu'il galopait tout seul vers votre porte ? » — « Non pas, Monsieur, il était monté par une figure qui me força de quitter la fenêtre plus vite que je ne m'en étais approchée ; car j'avais espéré voir arriver un hôte qui venait demander à dîner. » — « Hé bien, qui était donc ce terrible voyageur ? » — « Lui, un voyageur ! » s'écria-t-elle, » à Dieu ne plaise ! Les voyageurs nous font gagner notre vie ; mais des voyageurs comme celui-là, sont la ruine de tout le monde. » — « Mais enfin, » s'écria M. Sinclair, « me direz-vous qui il était ? — Seigneur Dieu ! je croyais vous l'avoir dit ; » répliqua la babillarde hôtesse. « Qui pouvait-on attendre dans ces temps désastreux, si ce n'est un Cosaque ? » — « Un Cosaque ! » reprit M. Sinclair ; « mais c'est un de vos compatriotes. » — « Non, Monsieur, non, » s'écria la femme avec indignation ; puis se redressant avec un air d'importance, elle ajouta : « Les Cosaques ne sont pas Russes ; ils viennent d'un désert à plusieurs centaines de lieues d'ici, et c'est un peuple tout-à-fait sauvage.

Ils combattent sous les ordres de notre Empereur, il est vrai; mais ils combattraient ses sujets aussi bien que ses ennemis; ce serait pour eux la même chose. Pourvu qu'ils pillent, ils sont contens; amis ou ennemis, ils n'y regardent pas de si près. Partout où ils trouvaient un Français, ils mettaient le feu sans compliment, et réduisaient tout en cendres. » — « Et enfin, quel mal vous fit-il, ce terrible Cosaque? » — « Aucun, Monsieur, et c'est justement là le plus surprenant de l'aventure; il ne me demanda rien qu'une petite goutte d'eau-de-vie; encore en but-il si peu, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler, et à peine l'eût-il avalée, qu'il repartit comme l'éclair.» — « Il paraît donc, après tout, » reprit le voyageur désappointé, « que ce Cosaque n'avait rien de commun avec la petite fille en question. » — « Un moment, » reprit la femme. « A peine m'eût-il aperçue qu'il me cria : « Femme, vous êtes chrétienne, et par votre foi obligée de faire le bien toutes les fois que l'occasion s'en présente; ainsi, recevez cette enfant que j'ai recueillie sur le champ de bataille, et élevez-la comme si elle était à vous. « Là-dessus il enleva de dessus son cheval la pauvre petite créature, qui avait à peine un souffle de vie, et me la jeta comme un paquet de linge. Je poussai un cri d'effroi, persuadée que l'enfant allait se briser sur la terre, car j'étais restée à une honnête distance du Cosaque, ne me souciant guère de me trouver à portée de sa lance. Mais c'est incroyable avec quelle adresse ces gens-là atteignent leur but; tellement que, même à cent pas, s'il avait voulu me frapper avec sa

fronde, il n'aurait pas manqué son coup. — « Et que devint l'enfant? » reprit M. Sinclair. — « A peine eus-je étendu les bras que la pauvre petite créature vint tout juste y tomber. Je fus quelque temps à savoir si elle était morte ou en vie; et comme ses habits étaient tachés de sang, je crus qu'elle avait été blessée dans la bataille, et je me hâtai de la déshabiller; mais ne lui voyant aucune blessure, je la mis au lit, et je lui donnai une boisson chaude qui la fit revenir à elle; après quoi elle tomba dans un profond sommeil, et elle dormit bien au moins vingt-quatre heures. » — « Et parlait-elle votre langue? » reprit M. Sinclair. — « Non, et c'est là ce qui me faisait le plus de peine. La pauvre petite était si triste que cela fendait le cœur, et elle ne pouvait pas comprendre un mot de tout ce que nous disions pour la consoler. A présent elle en a assez appris pour se faire entendre. Quelquefois elle essaie de nous parler de ses parens, mais je ne puis rien comprendre de tout ce qu'elle nous raconte là-dessus. — J'oserais parier, Monsieur, » ajouta l'hôtesse, « que vous parlez sa langue. Je crois qu'elle est Française, la pauvre petite créature, mais je ne l'en aime pas moins pour cela, car ce n'est pas sa faute. Elle n'est pas venue ici pour faire du mal à personne, quoiqu'on ne pût peut-être pas en dire autant de son père. C'est une bonne petite fille; elle nous aide en tout ce qu'elle peut, et quoique beaucoup moins forte que mes enfans, elle est si gentille et elle a tant d'adresse dans les doigts, qu'elle peut faire bien des choses dont ils n'ont pas même l'idée. — Venez ici, Rosalie, » dit-

elle à l'enfant, en lui faisant signe d'approcher.

Rosalie s'avança toute interdite et n'osant lever les yeux sur l'étranger; mais à peine se fut-il adressé à elle en français, qu'elle leva vivement la tête et fixa sur lui des yeux brillans de joie; puis, avant qu'il eût terminé sa phrase, son cœur se gonfla et elle fondit en larmes. — « Hé bien, regardez quelle mouche la pique! » s'écria la femme. « Qu'est-ce que cela signifie? Etes-vous fâchée d'entendre la langue de votre pays? » — « Oh non, non, » dit-elle; « il y a si long-temps que je suis privée de ce bonheur! » — « Eh! pourquoi pleurez-vous donc? » — « Oh! cela me rappelle la voix de mon père, » dit-elle en sanglotant. « Je voudrais tant retourner vers lui! » Et elle jeta en même temps un regard de désespoir si expressif sur M. Sinclair, qu'il fut touché au cœur, et la prit sur ses genoux pour essayer de la consoler. — « Votre papa et votre maman reviendront vers vous, ma chère petite, ou vous irez les chercher vous-même, » lui dit-il. — « Je l'ai espéré bien long-temps, » répondit-elle, « car je leur avais souvent entendu dire qu'ils allaient en Russie, et Mme Salkoff dit que nous sommes dans ce pays; mais j'attends toujours, et je suis si souvent montée sur la colline pour regarder là-bas sur la route, sans jamais les voir arriver, que je n'espère plus rien. Non, je ne reverrai jamais ma mère! » Et en disant ces mots, elle versa de nouveau un torrent de larmes. Puis, relevant tout d'un coup la tête : — « Si vous êtes Français, Monsieur, peut-être avez-vous rencontré mes parens; peut-être savez-vous où ils sont, » ajouta-

t-elle vivement. « Oh ! dites-moi comment je pourrai les rejoindre. » — « Je ne peux pas vous le dire à présent, ma pauvre enfant, » répondit-il douloureusement affecté ; « mais je prendrai des informations, et j'ose espérer qu'elles ne seront pas infructueuses. Dites-moi quel est leur nom. » — « Delaval, » répondit-elle, un peu remise par les assurances qu'il venait de lui donner. « Croyez-vous, Monsieur, » demanda-t-elle naïvement, « qu'ils viendront avec tous les soldats ? J'espère bien qu'ils n'amèneront pas le méchant Antoine. » — « Pourquoi dites-vous cela, ma chère petite ? Qu'a-t-il fait, cet Antoine, que vous redoutez tant de voir ? » — « Oh, Monsieur, il m'a abandonnée ; il s'est enfui, me laissant exposée à être tuée par les Cosaques. » — « En vérité ! » reprit M. Sinclair. « Cependant je suis bien aise de voir, » ajouta-t-il en souriant, « que vous êtes encore pleine de vie. » — Rosalie leva ses yeux sur les siens et sourit à son tour, au milieu de ses larmes. M. Sinclair pensa qu'il n'avait jamais rien vu de si séduisant que cette charmante petite créature. — « Il faut me dire tout ce que vous savez de ce méchant Antoine, » reprit-il. « Qui était-il, je vous prie ? » — « C'était un soldat, et il était en même temps le domestique de mon père, » reprit-elle. « Un jour que maman m'avait permis d'aller jouer avec les autres enfans, elle avait recommandé à Antoine de ne pas me perdre de vue. Mais il ne lui a pas obéi, » ajouta-t-elle avec indignation : « au contraire, il s'est sauvé sans s'embarrasser de moi. » — « Et pourquoi vous a-t-il abandonnée, ma chère petite ? » demanda

M. Sinclair avec bonté. La pauvre enfant, heureuse de retrouver une sympathie dont elle était privée depuis si long-temps, se livrait avec délice au plaisir de parler sa langue natale avec quelqu'un qui comprenait ses peines. M. Sinclair vit bientôt qu'elle était née dans une classe de la société bien supérieure à celle où elle était maintenant reléguée, et il continua à l'interroger sur la cause de son abandon.

« Pendant que nous étions tous à jouer sur le gazon, » reprit-elle, « on entendit tout d'un coup un grand bruit, et nous vîmes accourir une foule de gens qui criaient d'un air effrayé : « Les Cosaques ! les Cosaques ! » Je me mis à courir comme les autres, en tenant la main d'Antoine bien serrée dans la mienne; mais lorsqu'il vit un Cosaque qui se dirigeait de notre côté, il s'écria que je ne pouvais courir assez vite, et il rejeta ma main loin de lui. Je m'attachai alors aux pans de son habit, jusqu'à ce que, le Cosaque approchant toujours davantage, il s'arracha de mes mains et me repoussa si brusquement que je tombai par terre. La première chose dont je me souviens ensuite, c'est d'avoir entendu un coup de pistolet si près de moi que je crus qu'il m'avait tuée; mais je n'en eus que la peur, car je ne sentis aucun mal. Le Cosaque descendit de son cheval et me prit dans ses bras. Je me débattis, je criai de toutes mes forces, mais tout fut inutile, et je crois vraiment que les bras d'un Cosaque sont faits avec des barres de fer. » — M. Sinclair dit en souriant avec bonté : « Ces bras de fer ne vous blessèrent pas, j'espère, ma chère Rosalie? » — « Non, il ne me fit

point de mal; il me mit sur son cheval, où je tremblais de tous mes membres, car je croyais, à chaque instant, qu'il allait me tuer. Cependant il reprit sa course, et il allait si vite, si vite, que le galop du cheval me fatiguait horriblement. » — « Pauvre enfant! » reprit M. Sinclair, ému de ces souffrances. — « Oh! je me rappelle encore ceci, » reprit-elle : « il prit une bouteille, et il versa dans ma bouche quelques gouttes d'une liqueur si forte que je ne savais plus où j'en étais, mais j'avais si soif que je crois que cela me fit du bien. Enfin, nous aperçûmes quelques maisons, et le Cosaque voulut me parler, mais je ne comprenais pas un mot de tout ce qu'il me disait; alors il me montrait les maisons, puis sa bouche et la mienne, pour m'indiquer qu'il voulait demander quelque chose à manger; mais lorsque nous arrivâmes près du village, nous n'y trouvâmes personne; je suppose que la crainte des Cosaques en avait dispersé les habitans : et cependant, » continua-t-elle vivement, « je ne crois pas que ce Cosaque fût un méchant homme, car il ne me fit aucun mal; seulement il m'arracha mon joli fichu brodé, ce qui me fit bien de la peine. » — M. Sinclair souriant à ce petit trait de vanité féminine, lui promit de lui en acheter un autre pour le moins aussi beau. — « Oh! » dit-elle, les yeux pleins de larmes, « ce ne sera pas la même chose; car maman l'avait brodé elle-même pour sa petite Rosalie. » — M. Sinclair toujours plus touché, mais désirant porter ses idées sur un sujet moins émouvant, l'engagea à continuer son histoire.

— « Le cheval recommença à galoper, » reprit-elle, « et je me sentis bientôt si fatiguée, que je crois que je m'endormis, car je ne me souviens plus de rien, jusqu'au moment où le Cosaque me réveilla en sursaut pour me faire remarquer une grande fumée qui sortait de la cheminée d'une maison; c'était précisément la maison où nous sommes; et il me laissa dans les bras de la bonne Mme Salkoff, qui a toujours eu bien soin de moi. Je voudrais seulement parler assez bien le russe pour lui dire combien je désire revoir mes parens. » — « Où étaient-ils, vos parens, lorsque vous fûtes enlevée par le Cosaque? » demanda M. Sinclair. — « Je ne sais pas précisément où était mon père, mais ma pauvre maman était couchée dans la voiture, car elle était toujours malade depuis que le petit Eugène avait été tué. » — « Tué! » reprit M. Sinclair avec surprise. « Et comment cela était-il arrivé? » — « Un jour maman le baignait dans une rivière, car il aimait beaucoup se plonger dans l'eau froide, quoiqu'il n'eût encore que trois ans; il me semble le voir encore, il jouait et poussait des cris de joie, lorsque tout à coup un boulet de canon vint le frapper, et emporta sa tête. » — Rosalie pâlit à cet affreux souvenir, puis elle ajouta : « Ma pauvre maman tomba sur la terre, et je crus que le même coup lui avait aussi donné la mort; mais quelques soldats, qui passaient près de là, l'ayant emportée dans notre logement, elle revint peu à peu à la vie; alors mon papa, voyant qu'elle était toujours malade, fit faire pour elle un lit dans la voiture, et ordonna qu'il y eût tou-

jours des chevaux prêts pour partir à la moindre alarme; d'après cela j'espère qu'elle aura pu fuir plus facilement que moi. Papa sera sûrement parti avec elle dès qu'il aura entendu les cris desCosaques. Oh! si j'avais été avec eux dans ce moment! »—M. Sinclair ne voulut point détruire ses espérances, quoiqu'il lui parût bien plus probable que ses parens avaient péri dans l'attaque qui précéda le fatal combat de la Bérézina.

Il ne put comprendre quel poste M. Delaval occupait dans l'armée; Rosalie assurait qu'il ne se battait jamais, mais qu'il avait toujours beaucoup de choses à faire; probablement il était employé dans le commissariat des guerres.

Pendant cette conversation, l'hôtesse n'avait pas cessé de s'occuper des préparatifs du souper; et Rosalie s'apercevant tout à coup que le plaisir d'être comprise l'avait détournée de son devoir, courut prendre un panier de pois, qu'elle se mit à égrener avec soin. Le voyageur admira avec quelle agilité ses petits doigts s'acquittaient de cet office. Elle aida ensuite à l'hôtesse à préparer la table; elle avait repris sa vivacité naturelle, et, par mille attentions bienveillantes, elle acheva de gagner le cœur de M. Sinclair. Les plus habiles manœuvres n'auraient pas mieux préparé les voies pour la demande qu'elle devait bientôt lui faire, sans en connaître elle-même toute l'étendue.

Lorsqu'il annonça qu'il partirait le lendemain, elle lui demanda timidement où il allait. — « A St.-Pétersbourg, ma petite, » répondit-il. — « Et qu'est-ce

que c'est que St.-Pétersbourg?» — «C'est la capitale de la Russie.» — «Oh! je vous en supplie, menez-moi avec vous; c'est sûrement là que se rendaient mes parens, et je les y retrouverai. Ah! que je serai heureuse!» — M. Sinclair allégua les meilleures raisons pour combattre ses espérances; mais elle insistait si vivement qu'il ne savait comment s'y prendre pour lui refuser sa demande.

Le lendemain, l'hôtesse lui dit qu'elle avait pleuré toute la nuit. « Cette pauvre petite! » ajouta-t-elle, « Dieu sait que je l'aime de tout mon cœur, et que je n'aurais jamais pensé à m'en séparer. Mais si un grand seigneur comme vous consentait à s'en charger, ce serait un si grand bonheur pour elle, que le Ciel me préserve de m'y opposer. Votre manière de vivre lui convient beaucoup mieux que la nôtre.» — Oh! «prenez-moi avec vous!» s'écria Rosalie avec des yeux brillans de joie et d'espérance, «prenez-moi avec vous, et je suis sûre de retrouver mes parens.» En prononçant ces mots, elle s'élança dans ses bras, et lui témoigna, par ses caresses, une si tendre reconnaissance, qu'il en fut profondément ému. Cependant, il demanda quelques momens pour réfléchir sur cette affaire, et après avoir pesé le pour et le contre, il déclara qu'il consentait à se charger de cette aimable enfant. Sa fortune était assez considérable pour qu'il pût ne pas redouter cette augmentation de dépense; et quant aux embarras qui en résulteraient pour lui, ils seraient amplement compensés par les jouissances que lui procureraient la gentillesse et les caresses naïves de sa fille adoptive. D'ail-

leurs, cette intéressante enfant lui paraissait jetée sur son chemin par la Providence, de telle manière qu'il finit par se persuader qu'il ne lui était pas même permis d'hésiter.

Mais il était impossible d'emmener Rosalie sans une femme pour en prendre soin. Il fut donc convenu que M. Sinclair engagerait une bonne à St.-Pétersbourg, et ne prendrait l'enfant qu'à son retour. Cet arrangement parut peu satisfaisant à la pauvre petite; car, à son âge, on vit dans le présent, et il n'y a point d'avenir. Elle plaida vivement sa cause; elle promettait d'être si tranquille qu'on ne s'apercevrait pas de sa présence; mais toutes ses prières furent inutiles, et ce fut les yeux pleins de larmes, et avec bien peu de confiance dans ses promesses, qu'elle vit partir le voyageur dont l'arrivée avait éveillé en elle de si grandes espérances.

Dans les premiers mois de son séjour chez Mme Salkoff, elle avait contracté l'habitude, lorsque les travaux du jour étaient finis, de monter sur la hauteur d'où l'on découvrait la route de l'ouest, par où elle espérait voir arriver ses parens; elle recommença dès ce jour à aller sur la route de Pétersbourg, pour apercevoir, la première, la voiture de M. Sinclair.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans qu'on en eût aucune nouvelle, et la pauvre Rosalie perdit presque tout espoir. Un soir elle était assise sur le haut de la colline; se lassant de fixer en vain la longue route qui se dessinait à ses yeux, elle les détourna pour cueillir quelques fleurs, dans le but de se distraire; mais ses

efforts furent inutiles. — « Il ne reviendra pas, » s'écria-t-elle avec amertume; « tout le monde m'abandonne, et je ne reverrai jamais mes parens. » Un découragement complet s'empara d'elle, et elle pleura amèrement; puis, se rappelant que sa mère lui avait souvent recommandé de mettre toute son espérance en Dieu, et de l'invoquer dans sa détresse, elle s'agenouilla sur une grosse pierre, et, joignant les mains avec ardeur, elle prononça une courte mais fervente prière, qui rendit un peu de calme à son esprit. Sa préoccupation l'avait empêchée d'entendre le bruit d'un équipage, et, jetant un dernier coup d'œil sur la route avant de partir, elle aperçut une voiture qu'elle reconnut avec délices; aussitôt elle vola au bas de la colline et se trouva bientôt pressée dans les bras de son généreux protecteur.

La bonne hôtesse reçut M. Sinclair avec sa cordialité ordinaire; il avait avec lui une femme qui devait prendre soin de Rosalie. Rien de ce qui pouvait contribuer au bien-être de notre petite héroïne n'avait été oublié, et dès le lendemain, sa nouvelle bonne la revêtit d'un charmant habit de voyage; elle ne fut pas insensible au plaisir de la toilette; mais nous devons dire, à sa louange, que ce léger mouvement de vanité fut tout-à-fait passager; car au moment où il fallut monter dans la voiture, pour entreprendre ce voyage si ardemment désiré, son cœur se gonfla, elle se reprocha son ingratitude envers la bonne Mme Salkoff, et si M. Sinclair eût désiré rompre son engagement, elle y aurait consenti sans peine; mais il était loin de

se repentir de sa bonté, et il l'enleva dans ses bras pour abréger ses adieux. La diversité des objets qui s'offrirent à sa vue séchèrent bientôt ses larmes. Les amis qu'elle venait de quitter eurent plus de peine à se consoler de son départ; et en comptant l'argent que M. Sinclair lui avait donné en montant en voiture, la bonne hôtesse éprouvait un sentiment pénible. « Croit-il que je lui ai vendu mon enfant? » disait-elle. Et la seule idée qui pût la réconcilier avec cet événement, était l'espoir du bonheur de sa petite favorite.

M. Sinclair aurait voulu traverser la France, afin de prendre toutes les informations possibles sur les parens de Rosalie; mais la nature de sa mission l'obligeait à retourner directement en Angleterre. A peine arrivé à Londres, il écrivit à Paris; mais ses recherches furent vaines; on ne put découvrir aucun individu de la famille Delaval. Il ne voulut pas déchirer le cœur de sa petite protégée, en lui communiquant cette affligeante réponse, et il s'en remit au temps pour adoucir l'amertume de ses regrets.

M. Sinclair, s'attachant tous les jours plus à Rosalie, dut penser à lui donner la meilleure éducation possible, et après l'avoir présentée à Lady Mortimer, sa nièce, il lui demanda ses conseils. Elle parla d'une pension fort à la mode; mais les graces enfantines de Rosalie avaient si bien gagné son cœur, qu'il ne put se résoudre à se séparer d'elle, et Lady Mortimer promit de chercher une gouvernante digne de recevoir ce précieux dépôt.

En attendant l'accomplissement de ce nouveau pro-

jet, M. Sinclair se faisait un plaisir de conduire Rosalie dans tous les lieux où elle pouvait s'amuser. Un jour qu'ils se promenaient ensemble dans les jardins de Kensington, un chien s'élança tout à coup sur elle, et l'enfant effrayé fit de vains efforts pour s'en débarrasser. M. Sinclair, venant à son secours, levait sa canne pour le frapper, lorsque Rosalie, poussant un cri et pressant le chien dans ses bras, s'écria en français : « Est-ce bien toi, Carlo! cher Carlo? D'où viens-tu? Ah! où les as-tu laissés? » M. Sinclair n'eut pas de peine à comprendre qu'elle venait de reconnaître un ancien ami. Dans le même moment, un domestique, aux soins duquel le chien avait été confié, l'appela impérieusement en le nommant César.

Le pauvre animal tourna lentement la tête, paraissant obéir avec répugnance, et à peine Rosalie se fut-elle écriée : « Carlo! Carlo, veux-tu m'abandonner? » qu'il revint en bondissant auprès d'elle, en dépit des cris du domestique. M. Sinclair, s'adressant à ce dernier, le pria de leur laisser le chien jusqu'au retour de son maître. Rosalie exprimait de mille manières la joie que lui causait cette rencontre inattendue. « Oh, s'il pouvait parler, il me dirait où est ma mère : et peut-être, » s'écria-t-elle tout à coup, en respirant à peine, « peut-être mes parens se promènent-ils dans ce jardin. » — « Ne vous livrez pas à de semblables espérances, ma chère enfant, » reprit aussitôt M. Sinclair; « le domestique dit que ce chien appartient à M. et Mme Saint-Léger. » — Au même moment ils les

virent paraître, allant rejoindre leur voiture à la porte du jardin. M. Saint-Léger siffla pour appeler son chien, et le pauvre animal, partagé entre le sentiment de l'obéissance et son affection pour Rosalie, ne savait à quoi se résoudre. Cependant M. Sinclair, s'adressant à l'étranger, lui expliqua quel souvenir attachait sa jeune protégée à son ami d'enfance, et lui demanda avec instance comment il se l'était procuré; espérant trouver un fil qui conduirait à la découverte des parens de la pauvre orpheline. La réponse de M. Saint-Léger ne lui donna aucune lumière; il l'avait acheté d'un marchand de chiens. Il offrit avec beaucoup d'obligeance de conduire M. Sinclair chez cet homme, pour l'aider à éclaircir l'affaire. Cependant Mme Saint-Léger ne voyait pas sans un profond intérêt ce qui se passait entre Rosalie et le chien; et lorsqu'elle l'entendit s'écrier, en passant les bras autour de son cou : » Tu ne me quitteras jamais, mon bon Carlo! » — « Je vous le promets, ma chère petite, » dit-elle avec bonté, « et je vous le donne de bien bon cœur. »

Rosalie, qui ne se croyait point observée, rougit à ces mots, car son cœur lui disait que ses droits sur Carlo étaient mieux fondés que ceux de l'étrangère; cependant elle consentit à suivre Mme Saint-Léger chez elle pendant que les deux Messieurs allaient poursuivre leur enquête. Après une assez longue absence, M. Sinclair revint chercher sa fille adoptive. Sa course avait été infructueuse; le marchand avait acheté le chien d'un pauvre misérable, dont la description ne pouvait rappeler en rien M. Delaval. M. Saint-Léger

et sa femme ne voulurent absolument rien recevoir comme prix du chien, qu'ils abandonnèrent en toute propriété à Rosalie, et ils se séparèrent également satisfaits les uns des autres. Carlo devint le compagnon inséparable de Rosalie; il la suivait à la promenade, prenait part à ses jeux, et la détournait même souvent de ses études, ensorte qu'il devenait tous les jours plus nécessaire de la remettre aux soins d'une institutrice éclairée.

Un matin Lady Mortimer revint très-enchantée de la découverte qu'elle venait de faire d'une charmante personne qui donnait des leçons de français aux enfans d'une de ses amies; malheureusement cette dame, ayant un mari dont elle ne voulait pas se séparer, ne pouvait disposer que de quelques heures dans la journée; mais elle paraissait si intéressante, si distinguée, qu'elle conseillait de lui confier Rosalie, en attendant qu'on eût trouvé la gouvernante qu'on cherchait depuis long-temps. En conséquence, Mme Dupré fut présentée à M. Sinclair, qui en fut parfaitement satisfait. Il jugea convenable de l'informer que la jeune personne qu'il allait confier à ses soins, était une jeune orpheline, dont elle aurait d'autant plus de plaisir à cultiver l'aimable naturel, qu'elle était française comme elle. » — « Française! » s'écria Mme Dupré; « c'est peut-être la fille de quelque malheureux émigré, mort loin de sa patrie. » — « Je l'ignore, » reprit M. Sinclair; je n'ai jamais pu découvrir ses parens, et j'ose vous prier de vous refuser au désir qu'elle éprouve de parler d'eux sans cesse; car je voudrais, en détournant son

attention, lui épargner des regrets inutiles, et si vifs quelquefois, qu'ils m'ont donné de l'inquiétude pour sa santé. » — « Pauvre enfant ! » dit-elle en soupirant; et ce soupir fut si profond et si douloureux, qu'il alla jusqu'au cœur du bon M. Sinclair. — « J'ai lieu de croire, » reprit-il après un moment de silence, « que ces pauvres gens ont été victimes de la terrible expédition de Russie. » — « Etaient-ils avec l'armée française? » s'écria Mme Dupré avec une émotion singulière. — « Oui, » répondit-il; puis frappé de l'expression singulière de ses yeux, « on dirait, Madame, » ajouta-t-il, « que vous y étiez vous-même. » — « Hélas ! » dit-elle, en détournant la tête, « la Russie a été le théâtre de tous nos malheurs. » M. Sinclair, à ces mots, se jeta sur une chaise, profondément ému par un soupçon qui traversa son esprit et qui suspendit presque les battemens de son cœur... Mais le nom n'était pas le même, et il repoussa l'idée que Mme Dupré pût être la mère de Rosalie Delaval; cependant son agitation paraissait contagieuse, et Mme Dupré saisissant sa main, s'écria : « C'est là que j'ai perdu mes enfans !.. ma fille, ma bien-aimée... » Elle ne put en dire davantage; le nom qui allait décider de son sort, s'arrêta sur ses lèvres tremblantes, et préférant une douloureuse incertitude à un désappointement déjà si souvent éprouvé, elle couvrit son visage de ses deux mains et fondit en larmes.

Dans ce moment on entendit du bruit dans la chambre voisine, où Rosalie jouait avec son chien; elle éleva bientôt la voix et chanta avec expression une

romance française; puis s'interrompant au milieu: « T'en souvient-il, bon Carlo? » dit-elle : « maman m'apprit cette chanson pour endormir le petit Eugène. Hélas! j'avais un frère alors, aujourd'hui je n'ai plus que toi. »

Mme Dupré ne respirait pas en écoutant ces paroles; une sorte d'égarement se peignait dans ses yeux, une mortelle pâleur couvrait son visage, et M. Sinclair, craignant qu'elle ne pût se soutenir, se levait pour se rapprocher d'elle, lorsqu'il la vit s'élancer vers la porte, l'ouvrir en poussant un cri, et tomber presque sans vie aux pieds de son enfant.

Le premier mouvement de Rosalie fut de voler au secours de l'étrangère, dont elle ne voyait pas le visage. Le souvenir de sa mère, si souvent présent à son esprit, ne se présenta point à elle dans ce moment, et M. Sinclair se hâta de l'emmener avant qu'elle pût faire cette intéressante découverte. Carlo ne la suivit pas; il n'avait pu méconnaître sa maîtresse, il s'élança près d'elle, et lorsqu'il vit qu'elle ne répondait pas à ses caresses, il se coucha à ses côtés en poussant de pitoyables gémissemens.

Lady Mortimer, qui était accourue au bruit, eut beaucoup de peine à rappeler Mme Dupré à la vie; son évanouissement avait été si complet que, lorsqu'elle reprit ses sens, elle avait perdu tout souvenir de ce qui venait de se passer. Peu à peu cependant ses idées s'éclaircirent; l'anxiété et l'attente remplacèrent dans ses yeux la langueur et la faiblesse; ses joues devinrent brûlantes, et ses regards inquiets demandaient à tout

ce qui l'entourait la confirmation de ses espérances. Enfin, d'une voix à peine intelligible : « Ai-je retrouvé mon enfant ? » s'écria-t-elle, « ou suis-je abusée par un songe ? Cette voix si douce, est-ce la sienne ou celle des anges au milieu desquels je la croyais depuis si long-temps ? » — « Calmez-vous, ma chère Madame, » répondit Lady Mortimer ; « ce n'est point une illusion ; votre enfant est ici ; elle vous sera rendue dès que vous serez en état de soutenir sa présence. » — Au même instant la porte s'ouvrit avec impétuosité, et Rosalie, respirant à peine, s'élança dans les bras de sa mère. En vain M. Sinclair avait voulu la préparer doucement à cette entrevue ; au premier mot, à la première lueur d'espérance, elle avait volé sur le sein de celle que son cœur appelait depuis si long-temps.

Lady Mortimer et M. Sinclair les laissèrent ensemble, et ce dernier, agité de mille mouvemens divers, se promenait en long et en large, indigné contre lui-même de ne pouvoir se réjouir franchement du bonheur de sa fille adoptive ; mais il prenait difficilement son parti de perdre celle qu'il aimait comme son enfant. S'arrêtant devant sa nièce, il lui demanda, en hésitant, si elle pensait que les parens de Rosalie eussent l'intention de l'emmener avec eux. « Certainement, » répondit-elle ; « comment penser à la séparer de sa mère ? » M. Sinclair se mordit les lèvres et reprit sa promenade ; puis son front s'éclaircissant tout d'un coup : « Tout peut encore s'arranger, » s'écria-t-il ; « son père peut devenir mon secrétaire, et sa mère tiendra ma maison. » Puis, impatient de sortir d'une aussi pénible incerti-

tude; il frappa à la porte pour demander l'adresse de M. Dupré. Rosalie vint l'ouvrir elle-même; et, soit que sa mère eût insisté sur la reconnaissance qu'elle devait à son bienfaiteur, soit que l'émotion qu'elle venait d'éprouver eût développé toute la sensibilité de son cœur, elle s'élança au cou de M. Sinclair et l'embrassa avec plus de tendresse qu'elle ne l'eût encore fait. Mme Dupré, quittant le sofa où elle était à demi-couchée, voulait, à la lettre, embrasser ses genoux. Un domestique fut envoyé chez M. Dupré, avec un billet de sa femme.

Dans la conversation qui suivit, Mme Dupré éprouvait un embarras involontaire; car elle ne pouvait se dissimuler que, devant tout à M. Sinclair, elle allait, en récompense, lui enlever la personne qu'il aimait le mieux. Cet excellent homme comprit son anxiété, et prenant Rosalie par la main, il la plaça solennellement dans les bras de sa mère. « Voici le plus beau jour de ma vie, » dit-il avec émotion. « Combien j'ai souhaité pouvoir rendre une mère à cette chère enfant! De ce moment je vous abandonne tous mes droits sur elle. » — « Mais vous ne m'en aimerez pas moins? » dit Rosalie avec tendresse. — « Non, mon enfant, » répondit-il en lui donnant sa main. — « Ah! » s'écria-t-elle en la pressant entre les siennes, « nous resterons toujours tous ensemble. J'ai vécu si long-temps chez vous, qu'il est juste qu'à votre tour vous veniez habiter notre maison. » — M. Sinclair répliqua avec un sourire mélancolique : « Nous verrons; il faut, avant tout, consulter votre père. »

Le billet de Mme Dupré avait préparé son mari à quelqu'événement aussi heureux qu'inattendu, et lorsqu'il arriva, l'expression répandue sur tous les visages confirma les espérances qu'il avait conçues. — « Rosalie ! » s'écria-t-il. « Avez-vous des nouvelles de Rosalie ? » — « Oui, elle vit, elle est bien. » Et au même moment, il la serra dans ses bras.

Il nous reste à expliquer le changement de nom des parens de notre petite héroïne. Après l'avoir pleurée, ne doutant pas de sa mort, ils suivirent le triste sort de l'armée française. Ruinés par suite des désastres de cette campagne, ils ne voulurent pas retourner dans leur patrie, et, désirant rester inconnus dans leur nouvelle position, ils eurent recours à un changement de nom, qui rendit toutes les recherches inutiles.

Il est facile de comprendre que les propositions de M. Sinclair furent acceptées. Rosalie ne le quitta point, et ses aimables qualités embellirent les derniers jours de son bienfaiteur. Après sa mort, il lui laissa une belle fortune, qui permit à cette heureuse famille de retourner dans sa patrie.



ETHNOGRAPHIE.

ESQUISSE DE LA PROVINCE D'EMERINA, au centre de l'île de **MADAGASCAR**, écrite pendant une résidence d'une année, par MM. **HILSENBERG** et **BOJER**.

(Second article Voy. pag. 276 du cahier précédent.)

La polygamie, dans l'acception ordinaire de ce mot, n'existe pas généralement à Emerina, mais elle a lieu quelquefois d'une manière qui répugne beaucoup à nos idées européennes : par exemple, un homme peut épouser plusieurs sœurs, ou une veuve et ses filles en même temps, et il est impossible de leur persuader l'inconvenance de semblables usages. Les époux vivent ordinairement ensemble pendant quelque temps, avant d'être mariés dans toutes les formes. Les noces ont lieu comme suit. Quand les familles et les amis sont assemblés, le père, ou le vieillard le plus âgé, prend la parole et reçoit les vœux du couple qui déclare l'intention de se marier. Alors on a une grande fête, dans laquelle le mouton est la viande principale, la queue de l'animal étant réservée pour la mère de la fille. Quand un homme veut se remarier, c'est-à-dire prendre une

seconde femme, il doit faire un présent à la première: celle-ci pourrait sans cela le quitter, mais non se divorcer, car cela ne peut jamais avoir lieu que du consentement du mari. L'homme doit de plus payer une piastre au roi. Les maris peuvent quitter leurs femmes sans opposition, ce qui a lieu fréquemment à la fête dite du Bain. L'affection des parens pour leurs enfans est remarquablement développée à Madagascar; ils les punissent rarement, et l'on voit souvent les hommes et les femmes porter leurs petits enfans sur le dos, enveloppés dans un linge, tout en travaillant à la tâche de la journée. Les enfans ne sont gênés par aucun lien; on les laisse de bonne heure ramper à terre avec toute liberté de leurs membres : alors ils apprennent vite à marcher et à tout faire eux-mêmes. On ne voit presque jamais d'impotens parmi eux. Ils se marient très-jeunes.

Quant aux funérailles, on les fait de la manière suivante. Aussitôt qu'une personne a expiré, son corps est mis sur un lit, où on le lave. On défait les tresses de la chevelure, et le corps est roulé dans trois ou quatre draps. Les mains et les pieds sont ornés de bijoux, et le cou de chaînes de corail et autres pierres tirées de l'Arabie. Il reste ainsi jusqu'à ce que toute la famille se soit rassemblée, avec les cheveux épars, et vêtue de vieux *pagnes*, pour pleurer et porter le cadavre jusqu'au lieu de l'enterrement. Pendant cet intervalle, on tire des coups de fusil devant la porte, aussi souvent que le défunt avait ordonné de le faire, c'est-à-dire selon sa richesse.

Tous les esclaves de la maison, portant les effets les plus précieux, entourent le cercueil avec la famille, et poussent des cris lamentables. Arrivés au tombeau, qui est en maçonnerie et qui s'élève souvent jusqu'à dix ou douze pieds, le cadavre y est déposé, et avec lui les plus beaux habits du défunt, ainsi que tout l'argent qu'il possédait, montant quelquefois à de très-grandes sommes. Quelle que soit la pauvreté des parens qui survivent, ils ne reprennent jamais cet argent; aussi a-t-on remarqué « que les mines de Madagascar sont plus riches que celles du Pérou, puisque l'argent s'y trouve tout monnayé. »

Après que le tombeau a été fermé et couvert, un grand sacrifice est exécuté. Les riches tuent souvent jusqu'à vingt, trente, cinquante et même cent bœufs, dont la chair est partagée entre les amis, les hôtes et les parens. Les cornes de ces animaux sont drapées de blanc et placées en évidence sur la tombe, pour montrer aux passans le degré de richesse du défunt. A la fin de l'année, la même cérémonie recommence, le tombeau est rouvert, et on tourne le corps sur le ventre. Les familles, qui peuvent le faire, étendent de nouvelles nattes consacrées lors de la fête du Bain, disant que l'esprit de leur ami serait offensé de trouver leur maison malpropre. Comme il n'y a pas de cimetière dans le pays, on place partout des tombeaux, dans les cours des maisons, ou dans des endroits désignés par les individus qui sont morts : à peine peut-on faire dix pas sans en rencontrer un. Les membres de la famille royale sont enterrés dans la cour de leur habita-

tion. Sur leur tombe s'élèvent de petites maisons qui sont sacrées (*thranu massinna*). L'une d'elles est toujours en état de ruine, quoique fréquemment rebâtie, car on dit que le défunt a une antipathie pour toute construction faite sur son tombeau, et qu'il la détruit toujours lui-même pendant la nuit.

Lorsqu'un Huwa meurt loin de son pays ou à la guerre, ses amis emportent avec soin ses os dans sa patrie, et leur rendent tous les devoirs funéraires. Le général Brady nous a appris que, dans le pays de Saccatawa, il a vu souvent des enfans enlever la chair des os de leurs parens avec le même couteau dont ils se servaient pour leurs alimens, et faire sécher les os et les crânes au feu de la cuisine. La famille est à moitié consolée quand les restes d'un parent chéri sont retrouvés. Lorsque, au contraire, les hasards de la guerre ou quelque nécessité les forcent d'enterrer leurs morts dans un pays lointain et étranger, ils se livrent au désespoir, et regardent ce malheur comme le plus grand de tous. Ils marquent soigneusement l'endroit de l'enterrement et se procurent des reliques qui en proviennent, même après plusieurs années.

Il y a peu de maladies différentes chez les Huwas; la position élevée de la province d'Emerina qu'ils habitent, les met à l'abri des fièvres de la côte, et fait que plusieurs d'entr'eux atteignent un âge fort avancé. La lèpre et la petite-vérole y sont communes, ainsi que des éruptions de scorbut qui couvrent tout le corps. Autrefois la petite-vérole y régnait souvent et faisait de grands ravages : en 1817, elle emporta une

portion considérable de la population indigène; mais depuis l'introduction de la vaccine elle a presque disparu. Quant à la lèpre, on voit de temps à autre des individus qui en sont affectés, mais ils sont rares, et leur séparation d'avec le reste des habitans fait que la maladie ne se répand pas. Les remèdes ne sont que des simples, soit herbes, soit racines; les emplâtres et les onguens sont inconnus, et il est surprenant combien les blessures se ferment vite. L'ignorance de la chirurgie va encore au-delà; on ne sait ce que c'est qu'une amputation en cas de fracture ou de gangrène, en sorte que la mort s'ensuit promptement.

Les amusemens du pays sont la danse et les chants, accompagnés de deux ou trois instrumens. Leur musique est très-méthodique et fort pauvre; du moins, nous la jugeons ainsi; tandis qu'eux sont passionnés de nos airs européens, et qu'une simple flûte peut les émouvoir jusqu'aux larmes, qu'ils appellent *Malahela* (chagrin). Les instrumens sont : 1° le *Wallia*, grande canne en bambou, à la surface de laquelle de petites cordes sont tendues par des morceaux de calebasse appelés *Kapilla*; cet instrument imite la guitare et pourrait recevoir quelques perfectionnemens; 2° le *Lukanga*, qui est une moitié de calebasse, produisant un son uniforme, au moyen d'une seule corde qui y est attachée.

Les Huwas ont un jeu qu'ils nomment *Kathra*, et qui ressemble au tric-trac; car c'est une planche avec 32 trous, sur laquelle on jette les graines du *Guilandina Bonduc*. Les combats de taureaux sont fré-

quens, et l'amusement de tous les jours est de jeter des pierres contre un but, le prix étant une poule. L'usage de mâcher du tabac est un raffinement des *fashionables* des deux sexes; mais on fume peu, parce que l'un des anciens rois l'avait défendu. Ils fument souvent du chanvre au lieu de tabac.

On peut distinguer, parmi les habitans d'Emerina, quatre castes différentes : 1° la famille royale; 2° la noblesse; 3° les Huwas; 4° les nègres. Chacune de ces castes reste distincte, et ne peut pas se mélanger avec les autres. Une femme de la population blanche Huwa, qui épouserait un noir, serait immédiatement réduite en esclavage. De même, les roturiers sont séparés de la noblesse, et aucun mérite, aucun service rendu, ne peut les y élever. Ils peuvent obtenir des récompenses et des emplois, mais jamais se classer parmi les nobles, qui font remonter leur origine aux anciens rois, et, à cause de cela, portent le titre de *Andrien-dahi*, hommes royaux. Les nègres du roi, appelés *Dzieron-dahi*, sont les soutiens principaux de la couronne.

De tous les indigènes de la vaste île de Madagascar, les Huwas sont la seule race qui puisse imiter les Européens, quant aux arts et à l'industrie; mais malheureusement ils ne veulent travailler que pour satisfaire à leurs besoins immédiats. Ils tissent de belles étoffes de soie et de coton, dont les dessins et les couleurs produites par l'écorce des arbres surprennent les étrangers. Tout le travail est fait par les femmes; après avoir enlevé les graines du

coton, elles le filent à la main avec un fuseau, et fixent le fil à deux morceaux de bois plantés en terre à peu de distance l'un de l'autre, car elles ne tissent jamais une pièce plus longue que ce qu'il faut pour leur vêtement ordinaire. Après avoir étendu les fils dans toute leur longueur, elles les tissent au moyen d'un procédé fort simple, en les plaçant de niveau sur la terre, et avec une espèce de navette. Les pièces de coton communes sont appelées *Tuturanah* ou *Kilusse*, et l'étoffe de soie, qui est bien plus estimée, *Kachena.*

La soie et le coton ne sont pas aussi abondans qu'ils devraient l'être, à cause du défaut de culture, surtout pour ce qui concerne la première. Les vers à soie de Madagascar diffèrent totalement des autres, et vivent sur les feuilles du *Amberiwatri* (*Cytisus Cajan*) et du *Thapia.* M. Hastie a introduit de l'île Maurice les vrais vers à soie, avec le mûrier, et l'on doit espérer que l'industrie des habitans en sera beaucoup améliorée. Avec le chanvre, qui croît dans la saison des pluies, ils ne font que des toiles grossières et des *pagnes* pour leurs esclaves. La même simplicité, qui règne dans leurs fabriques d'étoffes, est aussi remarquable dans celle des ustensiles. La province d'Emerina abonde en fer, et il y a des endroits où il sort de terre en morceaux de quatre à cinq livres. Ce fer est doux et malléable comme de la pâte, et les indigènes n'ont pas de peine à le fondre. Ils en font des bassins, des marteaux, des enclumes, des couteaux de toute espèce, des bèches, des pinces, des haches, des cuillers, et depuis peu des clous et des baïonnettes, etc. L'ouvrier se couche sur le

sol avec un marteau d'une main et un morceau de fer de l'autre, et l'on voit quelquefois les gens de la campagne battre le fer sur une pierre plate, posée entre leurs pieds, au lieu d'enclume. Les soufflets de forge sont remplacés par deux pièces de bois creuses, longues de trois pieds environ, qui communiquent en dessous par un tube. Dans la cavité se trouvent deux pistons, qu'un ouvrier fait mouvoir de haut en bas pour allumer le feu, à peu près comme on bat le beurre en Europe.

Les potiers font très-proprement des plats et des vases de terre. Leurs plats, vernis avec du plomb qu'ils tirent de la terre en quelques endroits, ont toujours la forme de grands bassins placés sur un piédestal. Les charpentiers sont adroits et peuvent équarrir une poutre parfaitement bien. On fait aussi des objets en corne, comme des cuillers, etc. Mais leur habileté brille surtout dans la manière de travailler l'or et l'argent, car ils en font des bracelets et des chaînes sans soudure, dont l'ensemble est si délicat, que les Européens même ont de la peine à les imiter, ce qui flatte infiniment l'amour-propre des indigènes. Cette vanité mal placée ne leur permet pas de reconnaître qu'un produit étranger est supérieur à ce qu'ils font ; et s'ils parviennent à imiter assez bien les objets fabriqués par d'autres peuples, ils s'étonnent que l'on puisse contester la supériorité de leur talent.

Le commerce intérieur d'Emerina consiste en riz, coton, soie, bestiaux, tissus indigènes, et esclaves. Ces divers articles se vendent dans de grandes foires, qui ont lieu en différens endroits de la province,

chaque jour de la semaine ; ce qui fait qu'on les nomme dimanche (*Alahadi*), mardi (*Taladi*), etc. Ces foires se tiennent dans de vastes plaines, servant aussi aux exercices militaires : on y promulgue ordinairement les décrets du roi. La plus voisine de la capitale, située au midi, est celle du vendredi, que l'on nomme *Juma*.

Les emplettes se font à Emerina avec des piastres, ou des tissus bleus ou blancs. Les Huwas sont accoutumés à couper une piastre en petits morceaux, jusqu'au poids d'un grain de riz ; ils les pèsent dans des balances très-bien faites. D'après les ordres précis du roi, il faut que sur la plus petite portion de la pièce se trouve la marque de la monnaie, sans quoi ce morceau ne peut pas passer dans la circulation : cela n'empêche pas qu'il n'y ait une multitude de ces fragmens sur lesquels la marque des piastres est si bien imitée, que l'on en est complètement dupe. On donne un nom à chaque subdivision de la piastre.

Autrefois le principal commerce des Huwas était la vente des esclaves aux Français, à Tamatave et Foulpointe. On en tirait pour les colonies des îles Maurice et Bourbon, 3 à 4000 esclaves, chaque année ; et les registres du roi, en 1819, montrent qu'il en a vendu, pour son compte seulement, 1158 dans cette année.

Les Huwas ont une soif d'argent si insatiable, qu'ils affrontent la mort pour s'en procurer, et qu'ils surpassent tout ce que l'on a dit à cet égard des enfans d'Israël en Egypte. S'ils peuvent gagner quelque chose, ils se livrent à des transports de joie et ne détournent

pas les yeux de l'objet de leur idolâtrie; la moindre perte les chagrine plus que la mort de leurs proches; tellement que l'on a vu quelquefois des créanciers trompés par leurs débiteurs en mourir de chagrin. Ils empruntent sur leurs récoltes pendantes, et peuvent à peine attendre leur maturité pour les vendre au marché, afin de satisfaire leurs créanciers, et de réjouir leur propre avarice par la vue de l'argent. Tel est leur défaut de confiance, qu'ils ne croient leur argent en sûreté que lorsqu'il est enterré, et du roi jusqu'au dernier mendiant, la terre est le seul coffre-fort.

On a attribué aux Huwas une grande fidélité dans les engagemens commerciaux, et l'on sait que des objets de valeur perdus dans le pays, ont été retrouvés, après plusieurs jours, chez le roi, qui les conservait; mais ce moyen de garder les objets perdus, paraît avoir été inventé par le gouvernement dans un but tout politique, afin d'augmenter à l'étranger la réputation du roi, et de montrer combien son pouvoir est absolu.

La culture est trop limitée, les habitans trop dépourvus d'esprit d'entreprise, et les routes en trop mauvais état, trop éloignées et trop dangereuses, pour qu'un commerce régulier avec les côtes puisse être suivi avec avantage.

Tannanarivou, capitale de la province et résidence du roi, est aussi le siège des tribunaux de justice, de police, etc. Elle est située vers le centre du district, à environ 300 milles anglais à l'ouest des côtes de Tamatave, lesquelles sont au nord-est de l'île. Cette ville,

bâtie sur les bords de la rivière Kiupa, qui prend sa source au sud-est, traverse la province d'Emerina, et se jette dans la mer au nord-est, près de Bombetok. Elle est irrégulièrement construite, le long d'une grande chaîne de montagnes, et présente de loin l'apparence d'un labyrinthe entouré de fossés, la plupart des maisons étant perchées sur des éminences, ou sur le bord de pentes rapides. Il y a environ 3000 maisons, formées la plupart de joncs et couvertes en chaume; mais celles de la noblesse sont en belles pièces de bois, bien bâties et spacieuses. Le toit, qui est plus élevé que toute la maison, et couvert de joncs très-proprement entrelacés et impénétrables à la pluie, est supporté en dedans par trois grands arbres, semblables aux mâts d'une frégate, un à chaque bout et le troisième au centre de l'habitation. De chaque côté de la voute sont placées deux perches, qui se croisent en forme de fourchette, ayant quelquefois 60 pieds de long, et auxquelles sont attachés de petits oiseaux en bois, même en argent: ils indiquent le bonheur et la prospérité qui règnent dans la maison.

L'intérieur est divisé par des nattes placées en compartimens. Les autres meubles ne sont guère que des jarres en terre pour l'eau, avec des couvercles de nattes, quelques plats, un pilon pour le riz, un balai, quelques tabatières, le lit, et le foyer, sans cheminée. Le lit est élevé de douze pieds, dans quelques maisons même, de dix-huit à vingt pieds, et l'on y monte par une échelle. Il y a une autre élévation sur laquelle on tient une provision de riz pour trois mois. Le foyer

est au centre, comprend un foyer principal pour le maître de la maison, et deux autres latéraux pour les enfans et les esclaves. Quant aux maisons, qui n'ont qu'une porte fort élevée, d'une seule pièce de bois, où l'on ne peut arriver qu'en grimpant au-dessus d'un bloc de pierre, et une seule fenêtre aussi très-élevée au-dessus du sol et tournée à l'ouest, leur intérieur est d'une malpropreté excessive. Leur décoration ne consiste qu'en nattes de jonc, qui servent de siéges, de lits et de couvertures, tandis que les murs sont garnis de bouteilles, d'assiettes, etc. Souvent les poules et les moutons partagent la demeure des hommes, qui est aussi infestée d'une multitude incroyable de rats. Près de chaque maison se trouve une espèce de large cellier, creusé sous terre, où l'on place des provisions de riz, etc., et que l'on referme avec des pierres et de la terre. Tous les villages de cette province sont situés, comme Tannanarivou, sur des montagnes ou des éminences, et entourés d'un ou deux fossés, profonds quelquefois de 50 à 60 pieds. Cette manière de se fortifier est due probablement à la fréquence des guerres, et à cette coutume barbare de tomber à l'improviste sur les habitans d'un village, pour les emmener comme esclaves. Le seul sentier qui conduise à chaque village est barricadé par de grosses pierres. Les maisons sont ordinairement construites en terre rouge.

Le palais du roi, situé au centre de la capitale, sur la plus haute plate-forme de la montagne, et dont tous les appartemens consistent en une sorte de chambre à manger et une chambre à coucher, est construit,

comme la plupart des maisons de Tannanarivou, en bois; et sur le même plan que les autres, sauf que le toit est couvert de bardeaux et que le plancher se compose de dalles. L'intérieur est assez bien décoré, au moyen de papiers-tentures, ainsi que de globes, cristaux, peintures et autres objets, apportés par les Européens; mais l'ensemble n'a pas produit sur moi le même effet que sur quelques missionnaires, qui admirent l'élégance générale de cette habitation, la grandeur et la beauté des appartemens (1). L'extérieur est peint de toutes sortes de couleurs, jaune, vert, bleu, rouge, noir, etc., et présente l'aspect trompeur et ridicule d'une maison de cartes. Les faces au nord et au midi sont ornées, dans toute leur hauteur, de divers dessins en argent, et la façade offre aussi des ornemens de ce genre. Au centre de celle-ci se trouvent un grand verre, et au-dessus un petit miroir, entouré de reliefs en argent, avec des encadremens dorés, qui ont été faits à Emerina même. C'est de là que vient le nom de ce palais, *Thranu-Wula*, palais d'argent. Il est entouré d'un balcon en bois, grossièrement travaillé, auquel on monte par une échelle, à défaut d'un meilleur escalier. Tout le bâtiment et la cour sont enveloppés d'un mur en bois, de 14 pieds de haut, garni au sommet d'une quantité de lances. Il y a quatre portes, la principale du côté du nord, auxquelles conduisent douze ou treize marches en pierre, au moyen desquelles on monte sur la plate-forme. La grande

(1) Voy. Copland, *Histoire de Madagascar*, p. 81.

porte est aussi ornée, comme le palais, de verres encadrés d'argent. Deux autres portes sont du côté de l'est et une au midi. Cette dernière conduit à une autre enceinte, moins belle que la première, formée de palissades pointues, mais sans lances. C'était autrefois la demeure des douze femmes légitimes du roi et de ses concubines, ainsi que de son neveu, le fils du prince Rateff, qui est l'héritier de la couronne. Ces divers personnages demeurent dans des maisons isolées, contenues dans l'enceinte désignée. L'agent général de S. M. Britannique y demeure aussi, avec sa femme, et occupe l'une des plus grandes maisons.

Le roi Radama Manjaka, souverain des Huwa, et qui se considère maintenant comme le roi de Madagascar, quoiqu'une grande partie de cette île ne lui soit pas encore soumise, est un homme de trente ans environ. Sa taille est d'un peu plus de cinq pieds et sa tournure est agréable. Il a beaucoup d'intelligence et une finesse extraordinaire ; quant au caractère, il est aussi gai et aussi aimable que pétulant, et il montre souvent beaucoup de sensibilité. Il recherche avidement l'instruction, et fait tout ce qu'il peut pour attirer à sa cour les Européens, dont il aime la société et les manières, et dont la conversation lui plaît, surtout lorsqu'il est question de la guerre. Son grand plaisir est de se faire raconter des anecdotes de héros, qu'il cherche à imiter autant que possible. Depuis que les Européens visitent ce pays, Radama a beaucoup modifié ses habitudes ; il porte leur costume, adopte leurs manières, et a appris le français, qu'il écrit

passablement. Il est grand amateur de musique, et comme nous savons tous deux jouer de la flûte allemande, nous le voyons souvent, et nous avons le plaisir de l'émouvoir, lui et sa famille, jusqu'aux larmes.

Mais toutes ces bonnes qualités sont éclipsées par son amour-propre excessif, par son orgueil et sa défiance, qui malheureusement se sont accrues depuis que le gouvernement anglais a eu des relations suivies avec lui. Il a peu de reconnaissance de l'amitié qu'on lui témoigne, parce qu'il la regarde comme un dû. Il est quelquefois généreux; mais quelquefois aussi son avarice est dégoûtante. Il est incapable d'apprécier et de récompenser le vrai mérite, et paraît n'être surpris de rien, disposition qu'il partage avec tous ses sujets. Néanmoins, les Européens peuvent toujours compter sur son appui pour le commerce ou pour une simple protection : il les encourage et ne les renvoie jamais sans les contenter (1).

Il est aimé, ou plutôt respecté, de ses sujets, qui cherchent à lui être agréables dans leurs moindres actions, et sont prêts à tout sacrifier pour obtenir sa faveur, sachant que, lorsqu'ils la possèdent, ils sont bien vus de leurs propres compatriotes. Un homme agréable au roi peut commettre les plus grands crimes, sans que l'on cesse pour cela de rechercher son amitié : tandis que le malheureux en disgrace, est abandonné par ceux qui lui étaient dévoués, sauf ceux qui sont dans une position semblable : sa famille même ne lui témoigne plus d'égards. Des courtisans ont tué leurs

(1) Radama est mort depuis cette relation.

propres enfans, pour avoir offensé le roi, ou manqué à ses ordres ; et l'on a vu aussi des enfans demander d'être les exécuteurs de leurs parens, en représentant leurs actions comme criminelles, afin de plaire au roi et de montrer du zèle pour son service.

Le roi est maître absolu de tout; c'est lui qui juge, qui ordonne, qui commande et dirige toutes les affaires de l'état : ses ministres n'ont de pouvoir que pour les objets de peu d'importance. Le code est dans les volontés du roi, et sa parole est un décret. Il a droit de vie et de mort sur ses sujets.

Ceux-ci ne commencent jamais un discours sans invoquer les bénédictions du roi. Même dans leurs querelles et leurs procès, ils ne se dispenseraient pas de ce cette formalité. Les mots « Puisse le roi Radama vivre long-temps, jusqu'à une bonne vieillesse, sans maladie, ni autre mal! » se trouvent au commencement et à la fin de toute harangue. Un marché conclu sans cette formalité est fréquemment nul, parce que la partie qui se repent de l'affaire peut, en invoquant cette omission, éviter l'exécution de sa promesse, et l'autre n'ose pas s'en plaindre.

Quand le roi sort de chez lui, une garde nombreuse, armée de fusils et de lances, et accompagnée de femmes et de danseuses, le suit, sans ordre, partout où il va. Outre ses douze femmes, le roi a toujours autant de maîtresses qu'il lui plaît. Ces dames sont portées sur le dos de leurs esclaves, et forment une procession des plus ridicules et des plus dégoûtantes.

Lorsque le roi veut proclamer quelque chose, il

expédie des courriers dans toutes les provinces afin d'annoncer que tel jour il paraîtra en public pour donner des ordres et régler les affaires. Ces assemblées s'appellent *khabars*, nom arabe, qui signifie nouvelles, ou plaidoiries. La plus grande partie de la population mâle s'y réunit, dans une plaine étendue, au nord de la capitale, qui, depuis long-temps, est destinée à ces réunions, et s'appelle *Anduhalu*. Elle est en amphithéâtre, et quelquefois entièrement couverte d'hommes assis sur l'herbe, très-près les uns des autres. Dans cette position fatigante, exposés aux rayons ardens du soleil, ils attendent quelquefois pendant des journées entières, l'arrivée du roi, afin d'être informés de ses volontés. Celui-ci, vêtu d'un habit rouge, ordinairement d'un uniforme anglais, arrive suivi de tous les officiers de sa cour, de ses ministres, de sa garde de nègres, de ses danseuses, et de plusieurs hommes qui jouent de l'*andziva*, sorte de coquille, employée comme trompette, et qui fait un vacarme affreux. Tous sont vêtus de leurs costumes les plus beaux. Aussitôt le roi arrivé, le peuple pousse des cris de joie, qui ne cessent que lorsqu'il s'est assis sur un fauteuil, placé sur une grande table. Alors, on reste un moment dans un silence complet, puis on crie tous ensemble *Trarantitra* (bonjour!). Quand le roi a répondu, on fait un nouveau silence, lequel est rompu par le monarque. S'il ordonne la guerre, il a avec lui une lance, un bouclier et un petit fusil, et après avoir fait, avec ces armes, quelques évolutions, il proclame ses ordres et règle tout ce qui doit se faire. Lors-

qu'il a fini, le peuple crie encore une fois *Trarantitra*, après quoi, les chefs se lèvent pour répondre, et prononcent quelquefois des discours avec une facilité d'élocution remarquable.

Je laisse aux philologues le soin d'étudier la langue du pays, qui diffère d'une province à l'autre, et présente de grandes difficultés pour les étrangers. Elle a des rapports avec l'arabe (1) et avec le malais: plusieurs mots sont communs avec cette dernière langue, comme les nombres, les noms des jours, de la semaine et des mois, des parties du corps, etc.

Une particularité de la langue d'Emerina, c'est l'usage d'un grand nombre d'attestations, *n' Gosse*, employées pour certifier la vérité de ce que l'on dit, à peu près comme les Français disent, *sur l'honneur*. La moindre chose exige une affirmation accompagnée d'un *Gosse*, tel que, *par mon père! par ma mère!* Les esclaves invoquent ordinairement leurs maîtres; mais le *Gosse maffé*, ou serment solennel, est, *par le sorcier du roi!* Celui qui l'a prononcé peut être sévèrement puni s'il ne dit pas la vérité.

Dans leurs salutations ils sont polis jusqu'à l'excès. Lorsqu'on a dit bonjour, et qu'on s'est informé de la santé de celui qui reçoit la visite, ce dernier doit remercier et répéter les mêmes questions. Alors le

(1) Les Arabes ont poussé leurs conquêtes jusqu'à Madagascar, ce qui explique la nature mixte de ce langage, ainsi que les différences de classes, de couleur et d'intelligence des habitans de l'île. Dans presque toute l'Afrique, les descendans des Arabes sont restés les chefs, malgré leur infériorité numérique. (Note du trad.)

premier reprend d'autres demandes sur la santé de la famille de son ami, de sa femme, de ses enfans, de ses frères, de ses sœurs, ce qui est aussitôt rendu; puis un « qu'ils vivent long-temps » finit cet exorde, qui prend beaucoup de temps. Les rues de Tannanarivou retentissent le matin de ces divers complimens.

Celui qui se rend coupable de petits vols, ou autres crimes de même gravité, est condamné, avec sa femme et ses enfans, à l'esclavage. Il en est de même des faux-monnayeurs et de ceux qui frappent leurs ennemis avec des bâtons ferrés. Le tiers du produit de la vente du condamné est pour le roi; le reste est partagé entre les juges et l'accusé. Au commencement du règne actuel, les voleurs étaient souvent mis à mort; mais le roi, voyant qu'il y perdait, reprit bientôt l'ancien système.

La trahison, le viol d'une femme de la noblesse, et le crime d'avoir jeté un sort contre le roi, sont punis de mort. Les condamnés sont écrasés avec de grosses pierres, percés de lances, ou jetés dans les fossés de la ville, où ils sont dévorés par les chiens et des oiseaux de proie. Pendant notre séjour, qui a duré un an, une douzaine de personnes des deux sexes furent mises à mort. Les esclaves fugitifs, lorsqu'on les reprend, sont sévèrement battus, liés et abandonnés dans des endroits couverts de sable et de paille de riz, ou bien on leur jette du tabac dans les yeux, etc.

En 1820, S. Exc. Sir R. T. Farquhar, gouverneur de l'île Maurice et de ses dépendances, etc. envoya, comme ambassadeur, l'agent-général actuel,

M. James Hastie, auprès du roi Radama, afin d'obtenir de lui, à l'amiable, l'abolition de la traite, qui se continuait avec une grande cruauté, et le renouvellement du traité de 1817. Il y consentit, et dès-lors ce trafic abominable, si dégradant pour l'espèce humaine, a cessé d'exister. Depuis cette époque, le gouvernement anglais n'a négligé aucun moyen de faire goûter aux Huwa les bienfaits de notre civilisation; et comme il serait trop long d'énumérer tout ce que les habitans de Madagascar doivent à M. Hastie, je me bornerai à dire qu'il a introduit chez eux la plupart des végétaux et animaux utiles de l'Europe, et qu'en particulier le cheval est aujourd'hui très-commun dans cette île immense.

Outre les missionnaires et plusieurs artisans envoyés de Londres avec eux, il est venu des îles de France et Maurice plusieurs jeunes gens exercés dans divers métiers, qui se sont établis à Tannanarivou, où ils travaillent sous la protection du roi. Celui-ci devient tous les jours plus éclairé, transmet de plus en plus nos habitudes à tous ses sujets, et vise à étendre son pouvoir sur toute l'île de Madagascar. En conséquence, son attention est principalement dirigée vers la formation d'une bonne armée, comme on a pu le voir par la conquête de Saccatawa. En 1822, on leva 13,000 hommes, qui furent mis sous les ordres de bons officiers, dressés par les Anglais. Ces soldats, aujourd'hui en état d'exécuter toutes les manœuvres, pourront bien donner avant peu des inquiétudes, s'ils se livrent trop à la guerre et au carnage. La garde royale est bien tenue,

habillée d'uniformes anglais, et tout-à-fait disciplinée; mais les autres soldats sont presque nus, car ils ne portent qu'une pièce de drap autour du corps. Les généraux, capitaines, etc., ont un uniforme et des épaulettes suivant leur rang. Les manœuvres et l'exercice se font à l'anglaise. Comme ils ne savent pas encore faire les cartouches, la charge est mise dans de petits morceaux de bambous, et on la verse dans le canon. Quoique ces troupes soient peu remarquables, elles sont bien supérieures aux anciennes. Quand on faisait une levée en masse de toute la nation, on voyait des multitudes de 100 à 200,000 hommes marcher à l'ennemi avec des lances et des boucliers. Une telle armée épuisait bientôt les ressources du pays, d'où résultait une disette, suivie de fièvres qui jonchaient les routes de cadavres et de mourans.

Peut-être pensera-t-on que nous avons été un peu trompés dans ce que nous croyons avoir remarqué chez les habitans d'Emerina, quant à leur défiance générale des Européens et à leur passion malheureuse pour l'argent. Nous ne pouvons cependant pas éviter de mentionner ces défauts, qui nous ont paru bien évidens pendant notre séjour d'une année. Ils ont été malheureusement développés par les Européens eux-mêmes, qui, lors de la découverte de l'île, ont traité les indigènes avec une cruauté excessive, et leur ont donné l'exemple d'une honteuse avarice. Les voyageurs qui parlent autrement que nous sur ce sujet, doivent avoir quelque intérêt à déguiser la vérité, ou n'ont pas eu les mêmes occasions que nous de

la connaître. Si des étrangers veulent être respectés et bien traités dans ce pays, il faut qu'ils soient très-riches ; car ceux qui voyagent sans beaucoup d'argent, sont certains d'avance d'être ou méprisés ou reçus assez mal. Autant on les honore, si l'on croit qu'ils sont riches, autant on les traite avec mépris, s'ils sont pauvres. Tout service qui leur est rendu doit être attribué à une bourse bien garnie, et non à des motifs personnels. Il faut se tenir extrêmement sur ses gardes, car il est très-rare, lorsqu'un Européen a confié une somme à un indigène pour un objet de commerce, qu'il en reçoive un compte bien net, et nous avons des preuves que souvent il en reste la moitié en arrière.

Aussitôt qu'un blanc arrive dans un village, la nouvelle en est répandue avec promptitude, et il se trouve entouré d'une multitude curieuse. S'il entre dans une maison, on le comble de politesses, on lui donne la meilleure place et on étend devant lui les plus belles nattes. Chacun se hâte de lui faire un cadeau en œufs, volailles, manioc, etc. ; il se réjouit en voyant de beau bœuf, du poisson frais, et du riz aussi blanc que la neige. Ce sont autant d'artifices qui montrent la vérité de ce vieux proverbe : *Jetez un goujon pour avoir une baleine*. On demande en paiement le double ou le triple de le valeur des objets, et on attend de l'argent comptant en proportion de l'empressement qui vous a été témoigné. On supporte cela une fois ; mais c'est partout de même, et l'on ne vous rend service que pour vous mieux attrapper.

Quant à leur aversion ordinaire pour les Européens,

nous dirons que les femmes qui en ont eu des enfans, les traitent fort mal, lorsque le père est mort, et qu'elles leur préfèrent ceux d'origine indigène.

Telles sont les nombreuses populations qui occupent maintenant le territoire d'Emerina. Nous croyons ne nous être jamais écartés de la vérité dans cette esquisse, et si nous n'avons pas déguisé ce qui est mal, nous nous prévaudrons de cette maxime de La Bruyère, que « tant que les hommes sont vicieux, il ne faut pas se lasser de le leur reprocher. »

Le temps n'est pas éloigné, où l'on peut espérer que les efforts des Anglais seront couronnés de succès. La civilisation d'un peuple est l'œuvre du temps; il faut que le soleil brillant du matin soit précédé par l'aurore, et celle-ci par le point du jour.

MEN AND MANNERS IN AMERICA; *Les Hommes et les Mœurs en Amérique. Edinburgh* 1833.

Cet ouvrage, qui obtient un grand succès en Angleterre, a pour auteur M. Hamilton, connu par une Histoire de la Guerre de la Péninsule, guerre où il a servi avec distinction, et par le charmant roman de

Cyril Thornton. M. Hamilton est Ecossais, et l'on retrouve dans son tableau de l'Amérique, tracé après un long séjour dans ce pays, toutes les qualités de l'esprit écossais, esprit, à bon droit, renommé par la sagacité et la modération de ses jugemens. Ce sera, nous le croyons, faire une chose agréable à nos lecteurs que de leur présenter la traduction de quelques fragmens de cet intéressant voyage.

« L'impression que fait naître votre première entrevue avec un gentilhomme américain de la bonne société, est certainement d'un genre très-agréable. Il y a dans son abord une sorte de simplicité républicaine tout-à-fait en harmonie avec les institutions du pays. Un Américain fait moins de saluts qu'un Anglais, et il emploie moins de formes conventionnelles, moins d'expressions de politesse; il fait peu ou point de complimens; mais il vous prend la main avec une cordialité qui montre qu'il est disposé à vous regarder comme un ami. Dans les Etats-Unis, vous trouverez peu d'exemples de cette grâce dans les manières, inséparable peut-être des distinctions artificielles de la société européenne, et aux charmes de laquelle celui même qui en sent le plus le vide ne peut résister; mais je suis sûr qu'une réception telle que celle que j'ai éprouvée à New-York, est bien plus agréable pour un étranger que ces formes cérémonielles, quelle que soit la grâce qui les accompagne. »

Voyons maintenant quelle est l'opinion de notre auteur sur les dames de New-York.

« J'ai observé, » dit-il, « plusieurs figures d'une beauté

remarquable dans la portion la plus jeune des belles promeneuses. Mais malheureusement la beauté dans ce climat n'est pas durable. A l'âge de vingt ou vingt-deux ans toute la fraîcheur d'une Américaine est déjà passée, et les parties plus substantielles de la beauté ne tardent pas à subir le même sort. A trente ans, tout est fini, et il ne reste plus alors à une femme que le souvenir de ses anciens triomphes, et l'espérance de les voir se renouveler dans la personne de sa fille.

» Les modes de Paris arrivent même jusqu'à New-York, et la renommée de Mme Maradan-Carson a déjà franchi les limites de l'Ancien Monde pour se répandre dans le Nouveau.

» Je prétends être quelque peu juge dans de semblables matières ; je prononce donc *ex cathedrâ*, que les dames de New-York sont bien habillées et loin de manquer d'élégance. Elles sont certainement moins grandes que mes compatriotes ; leur visage manque de coloris et d'embonpoint. Mais malgré ces désavantages, je ne me souviens pas d'avoir jamais vu plus de beauté que dans cette ville. Les traits y sont généralement bien formés, et offrent souvent une harmonie délicieuse qui nous rappelle les *Belle Donne* de St.-Pierre. La bouche seule n'est pas belle ; elle possède rarement le charme des belles dents, et les lèvres manquent de coloris. La démarche des Américaines n'est ni française, ni anglaise ; car elles ont le bon sens d'éviter les extrêmes de l'une et de l'autre. Elles n'ont point adopté le pas court et affecté d'une Pari-

sienne, et ne regardent point comme du bel air de traverser les rues avec la démarche d'un grenadier. En un mot, quoique j'aie quelquefois rencontré plus de grâce que je n'en ai observé depuis mon arrivée aux Etats-Unis, certainement, j'ai rarement vu moins à critiquer, même pour le censeur le plus rigoureux.»

En parlant des femmes de Baltimore, notre auteur ajoute: «Elles ont un charme peu commun; leur taille, peut-être un peu petite, a quelque chose de la sylphide et de remarquablement gracieux; leurs traits sont généralement réguliers et délicats, et elles ont beaucoup plus de cette grâce dans les proportions dont les autres Américaines manquent généralement, et à laquelle, à cause de sa rareté, on attache peut-être trop de valeur, comme ingrédient de la beauté.»

Voici le récit d'un bal auquel notre voyageur assista à New-York:

«La dernière soirée de l'année,» dit-il, «il y eut une réunion publique à laquelle j'eus l'honneur d'être invité. Les salles du bal contenaient un grand nombre de beautés. Rien de plus séduisant qu'une jeune fille souriante de New-York, à l'âge de dix-sept ans; cinq ans plus tard, la même personne, changée en une matrone de vingt-deux ans, a perdu une grande partie de son charme. Je n'avais jamais été auparavant dans une assemblée aussi nombreuse et aussi mélangée. Je cherchai partout quelque faute dans les manières, et je n'en pus découvrir aucune chez les dames. Il y avait cependant autour d'elles une sorte de *transatlanticis-*

me; et même leurs nombreux points de ressemblance avec mes belles compatriotes, me faisaient découvrir quelques différences légères qu'il est plus facile de sentir que de décrire.»

« Il y avait certainement un manque absolu de ce que les Français appellent *l'air noble*, de cet extérieur élégant et distingué qui commande l'admiration plutôt qu'il ne la sollicite. Cependant, les dames de New-York n'ont rien de vulgaire; je veux dire seulement qu'elles ne sont pas précisément Européennes; et avec tout ce qu'elles possèdent d'aimable et de séduisant, on peut facilement leur pardonner de manquer d'une conformité absolue avec un modèle arbitraire dont elles ne sont pas obligées de reconnaître l'autorité. »

« Mais que dirons-nous des hommes? Nous dirons simplement, que des individus de la nouvelle police (de Londres), en costume de bal, auraient aussi bien joué leur rôle que ceux qui faisaient partie de l'assemblée. L'Américain a une telle roideur de muscles et un tel manque de grâce dans les mouvemens, que de tous les adorateurs de Terpsichore, c'est sans doute le plus malheureux. Sous ce rapport, l'avantage est encore du côté des dames. Leurs mouvemens manquent rarement d'élégance, et ne sont jamais grotesques. Je laisse aux autres voyageurs le soin d'étendre aux hommes cet éloge. »

« Un petit-maître américain est un être *sui generis*. Il a probablement voyagé en Europe, et en a rapporté une ample provision de bagues, de colifichets et de chaînes d'or de seconde qualité, qu'il ne doute pas

devoir le rendre l'objet de l'admiration générale. Pendant la saison qui suit son retour, il est l'homme à la mode. Il invente de nouvelles figures pour les quadrilles, et chaque mouvement de ses jambes trouve des imitateurs. Les tailleurs réclament l'honneur de visiter sa garde-robe. Ses compagnons contemplent d'un œil d'envie cette profusion d'ajustemens et de bijoux. Il parle de ducs, de comtes et de toute leur suite; et les mots de décorations, d'étoiles, de cordons, se pressent dans sa conversation, comme si toutes ces choses lui avaient été familières dès son enfance. En un mot, il est, pendant quelque temps, le *Magnus Apollo* de sa ville natale, et ses décrets en matière de goût sont reçus comme les oracles du dieu. »

« Mais le temps passe; le voyageur est retourné à ses habitudes vulgaires de comptoir; ses habits, de même que ses manières affectées, s'usent et sont remplacés par les productions plus humbles des fabricans de son pays; des voyageurs plus récens ont apporté de nouvelles modes et de nouvelles sottises; ses jugemens ne sont plus écoutés avec déférence; il est redescendu au niveau des autres hommes, et le petit-maître vulgaire se trouve peu à peu transformé en un simple citoyen américain, content de jouir des aisances de la vie, sans se soucier d'en posséder les raffinemens. »

Dans tout le cours de son livre, notre voyageur parle avec plaisir et avec éloge des dames américaines. Il regrette que leur présence ait si rarement orné les dîners où il a été invité. C'est un plaisir dont il a rarement

joui à New-York, et plus rarement encore à Boston. Il ne vit, dans cette dernière ville, qu'un petit nombre de dames, n'ayant assisté qu'à un seul bal; mais le peu qu'il en vit répondit complètement à tout ce qu'il avait entendu raconter de leurs charmes. « Ces belles habitantes de la Nouvelle Angleterre,» dit-il, «partagent la gravité endémique d'expression, qui leur sied bien, parce qu'elle leur est naturelle.» Elles sont très-supérieures, à ce qu'il croit, pour les connaissances, aux autres Américaines. Elles parlent bien et avec grâce de romans et de poésie, savent la musique et les langues vivantes, et quoique les dames de New-York les accusent de mettre de la prétention dans leur toilette, il n'est pas bien certain que leur goût à cet égard ne soit pas plus simple et plus pur que celui de leurs accusatrices.

Notre auteur, dans plusieurs endroits de son ouvrage, parle de la modestie dans les manières, de la délicatesse de sentimens, de la douceur de caractère, de la pureté de pensées, de la chaleur de cœur, de la dignité morale et du profond sentiment religieux, qui distinguent les femmes américaines, et qui en font d'aussi bonnes filles, d'aussi bonnes épouses et d'aussi bonnes mères qu'on en peut trouver sur la surface de la terre.

« Les formalités d'un grand dîner à New-York ne diffèrent pas de celles qui ont lieu en Angleterre. Lorsqu'on donne un dîner, c'est toujours avec un grand appareil : la terre, l'air et l'océan, sont mis à contribution. Toutes les habitudes de la famille sont chan-

gées. Le moment ordinaire du dîner (trois heures) est retardé de plusieurs heures; et si l'on considère les matériaux dont un ménage américain se compose, il sera facile de concevoir l'état de trouble de toute la maison, depuis Pierre le valet-de-chambre, au teint cuivré, jusqu'à Sylvie, l'aide de cuisine, au visage couleur de suie. » Voici la description d'un de ces grands dîners.

« Les portes à deux battans qui communiquent du salon à la chambre à manger, s'ouvrent, et le paradis s'offre tout entier à la vue d'un gourmand. La table, au lieu de ne porter, comme chez nous, que du potage et quelques poissons, est surchargée d'une armée de plats rangés sur trois colonnes, et qui se touchent tous; la vaisselle, il est vrai, ne contribue pas beaucoup à donner de l'éclat à cette perspective; mais il y en a assez pour le *comfort*, sinon pour la montre. La dame de la maison est conduite avec cérémonie à sa place, et la fête commence. Les domestiques, noirs, blancs, couleur de tabac et de nankin, sont tous en mouvement; les plats disparaissent et reparaissent comme par magie. Le passage des jambons et de la dinde ne cesse pas; la venaison saute d'un bout de la table à l'autre avec une agilité qu'elle n'égala jamais dans sa forêt natale; et toute l'énergie de cent êtres humains est évidemment concentrée dans une seule et même occupation. »

En parlant des habitations américaines, notre auteur dit: « Tout y est confortable, mais simple: on n'y voit, ni miroirs gigantesques, ni cabinets japonnais, ni draperies de soie ou de velours, et l'on y man-

que certainement de ces mille colifichets dont les dames anglaises se plaisent à orner leurs appartemens. En un mot, l'apparence d'une maison américaine est décidément républicaine; on n'y manque d'aucune des nécessités de la vie, mais on n'y donne rien aux superfluités du luxe. Les choses sont comme elles doivent être. Il y a peu d'exemples, en Amérique, d'une opulence qui puisse permettre à son possesseur, sans de graves inconvéniens, de consacrer des milliers de guinées à des peintures, des miroirs et des vases de porcelaine. Dans ce pays, il y a des moyens profitables de dépenser chaque schelling d'un capital accumulé, et les Américains sont trop prudens pour consacrer, à de simples objets de goût, un argent qui, sous la forme plus vulgaire de coton ou de tabac, pent servir à remplir de nouveau leurs poches.»

Voyons maintenant la manière dont on est reçu dans une maison américaine.

«Lorsque vous entrez,» dit l'auteur, «chez un Américain, soit comme visiteur inattendu, soit comme hôte invité, le domestique ne pense jamais à vous introduire jusque dans le salon de compagnie; au contraire, il disparaît aussitôt, vous laissant tout seul trouver votre chemin au milieu de parages inconnus. Dans une maison étrangère, on ne peut pas prendre la liberté de crier pour demander de l'aide, et il ne vous reste d'autre alternative que de courir le danger imminent d'envahir la chambre à coucher d'une jeune dame, ou de couper le nœud gordien, en vous échappant par le seul chemin dont vous connaissez quelque

chose. J'avoue que la première fois que je me trouvai dans cette situation embarrassante, le dernier expédient fut celui auquel j'eus recours, non, je le crains, sans avoir offensé une excellente famille, qui, ayant eu connaissance de mon admission, ne devait pas comprendre la cause de ma retraite précipitée. »

Assistons maintenant, avec notre auteur, à un grand déjeûner à bord d'un vaisseau américain. « La scène du déjeûner, » dit-il, « était une curiosité. Le nombre des convives allait jusqu'à trois cents, et cependant il n'y avait nulle confusion, et des vivres en abondance pour tant de bouches. Quant aux domestiques, ils se multipliaient, et pendant tout le repas agissaient de droite et de gauche avec une extrême dextérité, les uns recevant l'argent, les autres distribuant les côtelettes ou le café. L'habileté des convives dans l'importante affaire du déjeûner, n'était pas moins surprenante ici, que celle que j'avais déjà eu l'occasion d'admirer sur terre. Quant à l'action de manger, je n'avais rien vu de pareil à ce qui se passait à bord du *North America*, car chacun semblait dévorer comme poussé par l'impulsion irrésistible de quelque ouragan subit d'appétit, dont il aurait été difficile de trouver un parallèle dans l'enceinte des jardins zoologiques. Quelques minutes suffirent à l'affaire. Le bruit des fourchettes et des couteaux, d'abord assourdissant, commença peu à peu à s'apaiser; les plats, les verres et les assiettes disparurent comme par enchantement, et tout ce qui avait servi au déjeûner devint si soudainement invisible, que, sans une évi-

dence interne impossible à mettre en doute, le déjeûner du *North America* aurait pu passer pour un de ces rêves brillans, mais fantastiques, qui, pour quelques instans, trompent l'œil du visionnaire, et disparaissent bientôt. »

L'exactitude observée dans les auberges pour les heures de repas, est décrite d'une manière plaisante.

«La vérité est,» dit M. Hamilton, «qu'au lieu d'être libres, les Américains vivent dans un état d'esclavage. Aucune liberté de discours ne peut servir de compensation au vasselage de l'estomac. Dans leurs maisons, peut-être, les Américains peuvent faire ce qu'ils veulent; encore je doute beaucoup que des domestiques consentissent à prendre du service dans une maison où l'on adopterait l'innovation barbare de déjeûner à onze heures et de dîner à six. Mais sur leurs routes et dans leurs auberges, ils sont certainement toute autre chose que des hommes libres. Leurs heures de repos et de repas sont réglées par Boniface, le plus rigoureux et le plus insensible des despotes. Et certainement, jamais monarque n'eut des sujets plus soumis et plus endurans! Il les nourrit en masse comme des bestiaux. Il sonne la cloche et ils accourent à ce signal, comme un chien au sifflet de son maître. Il place devant eux ce qu'il juge convenable, et ils l'avalent sans se permettre la moindre observation. Ses décrets sont comme ceux du sort, et la devise de l'établissement est : *soumettez-vous ou mourez de faim!* »

« Personne, aux Etats-Unis, ne devrait se mettre en route sans s'être pourvu d'un des meilleurs chro-

nomètres de Baraud ; dans aucun autre pays une petite erreur, dans le calcul du temps, ne peut avoir des suites aussi graves. Malheur à celui que des affaires ou quelque plaisir auront retenu au-delà de l'heure fatale ! S'il espère que le feu de la cuisine se rallumera pour lui, il se trompe grandement. Qu'il ne s'avise pas de mépriser un potage coagulé, ou les restes d'un poisson froid ; mais qu'il accepte avec douceur ce qu'on lui présente, s'il ne veut pas se passer de dîner. »

Le peu d'hospitalité qui règne dans les auberges américaines est encore décrit d'une manière assez amusante dans le récit suivant :

« Comme on tenait alors la cour du Comté, ou quelqu'autre assemblée, l'auberge était remplie d'hommes de lois et de leurs cliens, dont au moins une cinquantaine occupaient le salon, qui n'avait certainement pas plus de vingt pieds en carré. On laissa les voyageurs descendre de la voiture, dans l'obscurité, comme ils purent, et chercher eux-mêmes, de leur mieux, le chemin, sans obtenir d'autre signe d'attention du maître de la maison qu'un regard d'étonnement. A mon arrivée dans la chambre, je restai quelque temps debout, dans l'espérance que quelques membres de la société, qui avaient accaparé tout le feu, auraient pitié de l'état de froid dans lequel nous nous trouvions, et nous inviteraient à nous approcher. Rien cependant n'était plus loin de leur pensée qu'une telle bienveillance. « Ami, êtes-vous venu par le coche ? » me dit un homme placé en face de moi. « Je devine que vous avez trouvé la température froide. » Je l'assurai que son observation était

très-juste; mais ma réponse affirmative n'eut pas le bonheur de donner aucun relâche au blocus de la cheminée. J'observai bientôt, cependant, que mes compagnons de voyage, coudoyant sans cérémonie la société, étaient déjà parvenus, par ce moyen expéditif, à une place assez confortable dans la ligne privilégiée. Je n'hésitai pas à suivre leur exemple, et m'avançant avec résolution, je parvins enfin à jouir de la vue et de la chaleur des tisons bienfaisans. »

« Environ une heure après, le tintement de la cloche donna le signal du souper, et suivant mes compagnons de voyage dans la salle à manger, je trouvai une table chargée de mets, et je n'eus certainement pas à me plaindre du peu d'abondance du festin. »

« De retour dans la salle de compagnie, je m'amusai à faire des observations sur mes voisins. La confusion de Babel ne pouvait pas être pire que celle qui régnait dans l'appartement. J'essayai de distinguer entre l'homme de loi et son client, mais la tâche n'était pas facile. Il y avait dans l'un et l'autre la même expression ardente et inquiète d'anxiété mondaine, le même regard de froid égoïsme. Du reste, la scène était peu agréable; la moitié de la compagnie était sans souliers, l'autre sans cravate, et, en les comparant même avec des hommes de la même classe en Angleterre, on les trouvait également sales sur leurs habits et leur personne. Il est toujours désagréable de se trouver dans une compagnie, avec le sentiment qu'il n'existe nulle sympathie entre vous et les individus qui la composent. En conséquence, je renonçai bientôt à mon rôle

d'observateur, et me déterminai à gagner mon appartement. »

« En Angleterre, le procédé auquel on a recours dans une semblable circonstance, est de sonner la femme-de-chambre; mais, en Amérique, il n'y a ni sonnettes, ni femmes-de-chambre; en conséquence, vous vous rendez à l'antichambre et demandez la faveur d'avoir une chandelle, demande qu'on vous octroie à la fin, mais pas immédiatement. Vous vous acheminez ensuite vers votre appartement sans personne pour vous guider, et avec autant de chance de réussite que le Capitaine Parry dans sa recherche d'un passage au Nord-Ouest. Votre numéro est 63; mais dans quelle partie du vaste appartement ce numéro est-il situé, c'est ce que vous ne pouvez pas même conjecturer. Supposons cependant que vous êtes plus heureux que le Capitaine Parry, et que vous avez enfin trouvé l'objet de vos recherches; si vous êtes Anglais, et que vous aimiez à avoir deux oreillers sous votre tête et un certain nombre de couvertures, surtout lorsque le thermomètre est à 50 degrés de froid, n'espérez pas jouir de l'un ou l'autre de ces *comforts* dans la chambre sans rideaux dans laquelle vous êtes condamné à passer la nuit; votre premier mouvement est alors de redescendre les escaliers et d'instruire le maître de l'auberge de ce qui vous manque. Ne lui demandez rien; vous pouvez compter qu'il a trop d'affaires pour perdre son temps à satisfaire toutes les fantaisies d'un étranger, et s'il arrive, ce qui est fréquent dans les états de la Nouvelle-Angleterre, que

les domestiques soient tous Américains, votre chance de jouir d'un sommeil tranquille est égale à celle de gagner le billet de 3000 liv. à la loterie. Mais s'il y a des nègres, et, ce qui vaut encore mieux, des domestiques irlandais, votre perspective de *comfort* devient moins problématique. Une douceur administrée à propos fait votre affaire, et lorsque vous vous couchez enfin, pour vous reposer de toutes les fatigues de la journée, vous vous apercevez avec plaisir que votre tête a gagné au moins six pouces d'élévation, et votre corps une augmentation suffisante de couvertures. »

Nous n'avons cité, jusqu'ici, que des morceaux d'un genre plaisant. Nous ne voudrions pas donner à nos lecteurs l'idée que M. Hamilton ne sait pas parler sérieux. Son livre abonde en considérations très-graves; mais pour ne pas trop sortir du ton des fragmens que nous venons de donner, nous allons citer un morceau où l'instructif et le divertissant se trouvent réunis.

« C'est la mode d'appeler les Etats-Unis *le pays de la liberté et de l'égalité*. Si l'on entend par le mot *égalité* qu'il n'existe, en Amérique, aucun privilége, l'assertion, quoique loin d'être parfaitement juste, peut passer; mais dans une acception plus étendue du mot, c'est une absurdité. Il existe autant de liberté pratique à Liverpool qu'à New-York. Les gros bonnets de la bourse n'ont pas une démarche moins fière dans la dernière de ces villes que dans la première, et ne voient pas leurs prétentions moins soutenues par leurs femmes et leurs filles. Les actes de la législation ne peuvent rien dans ces sortes de choses. La vanité de l'homme

et le désir de la distinction, inhérens à sa nature, ne peuvent être réprimés. Fermez-leur une issue, vous les voyez se précipiter d'autant plus violemment par une autre. L'être le plus méprisable de l'espèce humaine a toujours quelque talent de l'esprit ou du corps, quelqu'attrait, quelque vertu, quelque faculté, quelque don de la fortune, en un mot, quelque chose de réel ou d'imaginaire, qui le porte à s'arroger une certaine supériorité sur ceux qui l'entourent. L'homme riche se croit au-dessus du pauvre, le savant, au-dessus de l'ignorant, l'orateur, au-dessus de celui qui n'a pas le don de la parole, et celui qui est vraiment né gentilhomme et tient à sa naissance, méprise le roturier, que ses talens ont placé peut-être, dans la société, bien au-dessus de lui. »

« Tel est l'état des choses relativement aux hommes, et il est le même, sans aucun doute, relativement au beau sexe. Jamais une femme ayant le sentiment de ses charmes, ne fut républicaine dans le cœur. La beauté est essentiellement despotique et n'a jamais encore consenti à se désister d'un privilége. J'ai entendu plusieurs fois soutenir, aux Etats-Unis, que tous les hommes étaient égaux, mais je n'ai jamais entendu cette assertion de la bouche d'une dame. Au contraire, les femmes connaissent trop bien toute l'étendue de leurs droits à une préférence et à l'admiration, et ne sont satisfaites que lorsque leur supériorité est reconnue. Et quel zéphir est trop léger pour remplir la voile fragile de la vanité féminine ! La forme d'un trait, la blancheur d'une main, un bonnet, une plume,

un sourire, un mouvement, toutes ces choses et d'autres plus futiles encore, suffisent, ici comme ailleurs, pour établir sa suprématie fantastique. Il est inutile donc de parler de femmes républicaines; il n'y en a point ni de l'un ni de l'autre côté de l'Atlantique, car la nature humaine est partout la même. »

« On est forcé de le reconnaître, l'esprit d'aristocratie se déploie dans cette communauté commerciale sous toutes les formes : on le rencontre partout. Un soir, j'eus l'honneur d'entrer en conversation, à un bal, avec la dame réputée le plus à la mode. Elle me demanda mon opinion sur la société. Je lui répondis que j'avais rarement vu dans aucun pays autant de beautés réunies. « En vérité ! » me répondit ma belle interlocutrice avec une expression de surprise : « il paraît, d'après votre réponse, que les Anglais ne sont pas difficiles. Mais êtes-vous aussi satisfait de l'air et des manières de celles qui vous entourent ? » Je répondis qu'à cet égard je ne pouvais rien distinguer de très-remarquable, mais que dans une scène si animée et qui offrait une telle réunion de beauté, de jeunesse et de gaieté, j'étais peu disposé à adopter le froid rôle d'un critique. »

« Cependant, » repartit mon antagoniste, car la conversation avait déjà commencé à prendre la forme argumentative, « un esprit rigide de critique n'est pas fort nécessaire pour distinguer entre une réunion aussi vulgaire que celle que vous voyez ici, et une société de dames habituées à se mouvoir dans un cercle plus élevé. Mad.** est une singulière personne, qui se fait

un jeu d'inviter à ses bals tout le rebut de la ville, des personnes que, dussiez-vous rester dix années à New-York, vous ne verriez nulle part ailleurs. Je vous assure qu'il n'y a pas là douze personnes que je voulusse admettre à mes assemblées. »

« Mis ainsi hors du champ de bataille, je me hasardai à diriger son attention sur plusieurs jeunes personnes belles et élégantes, et à lui faire quelques questions sur elles. Mais mes éloges n'étaient point admis, et lorsqu'ils étaient trop vrais pour pouvoir souffrir la contradiction, elle détournait ingénieusement la conversation. Si je louais un joli pied, on me répondait que celle à qui il appartenait était la fille d'un marchand de tabacs. Si j'admirais la grace d'une des danseuses, on m'assurait (ce que certainement je n'aurais pas pu soupçonner) que cette jeune personne avait des manières vulgaires et nulle éducation. Quelques-unes étaient si inconnues à la renommée, que l'obscurité la plus impénétrable couvrait jusqu'à leur nom, leur naissance et leurs alentours. En un mot, un Comte de l'Empire, avec ses seize quartiers, n'aurait pas conçu, et certainement n'aurait pas exprimé la moitié du mépris que cette jeune républicaine témoignait pour ces belles plébéïennes. »

« Je vais maintenant donner un exemple, » continue notre auteur, « de l'estime qu'on a pour la richesse, dans cette communauté commerciale. Il y a quelques jours que, me trouvant à une assemblée, le digne maître de la maison n'oublia pas de me présenter les personnages les plus distingués qui la compo-

saient. Malheureusement il croyait nécessaire de faire précéder chaque présentation d'un petit récit préliminaire sur les avantages pécuniaires des personnages dont j'avais l'honneur de faire la connaissance. — « Voyez-vous, » me disait-il, « ce grand homme maigre et louche? Eh bien! il fit, il y a environ trois mois, une spéculation sur les suifs, qui lui valut cent mille dollars. Permettez-moi de vous le présenter. »

« Cette présentation achevée, mon zélé cicerone m'aborda avec un degré de plus d'importance. Un gentilhomme, me dit-il, riche d'un demi-million pour le moins, désirait faire ma connaissance; c'était un grand honneur pour moi, et que je ne pouvais pas refuser. Notre digne hôte revint encore une troisième fois à la charge, et avant de prendre congé, j'eus l'honneur d'être présenté à un individu encore plus opulent que ses prédécesseurs. Si j'avais été présenté à autant de sacs de dollars, au lieu de leurs maîtres, la cérémonie aurait été tout aussi intéressante, et certainement moins ennuyeuse. »

« La vérité est, que dans une population entièrement vouée au gain, le respect accordé à la richesse est si universel, qu'il ne venait presque jamais à la pensée de personne que je pusse n'attacher que peu d'importance au plus ou moins de fortune des individus avec lesquels je devais faire une connaissance aussi passagère. Mon intention n'est cependant pas de prétendre que les Américains qui ont voyagé ou qui tiennent à la classe la plus relevée, soient capables d'une semblable sottise; mais ce qui est d'une vérité incontestable,

c'est que dans la meilleure société la conversation roule le plus souvent sur les intérêts matériels du commerce. Depuis mon arrivée j'ai acquis involontairement beaucoup de science sur le prix du blé, du coton et du tabac. Je suis déjà très-bien instruit des ressources pécuniaires de tous les individus de ma connaissance, et du montant annuel de leurs déboursés. Tout ce que j'ai appris sur les banqueroutes et les dividendes n'est certainement pas à dédaigner, et si les manufacturiers de Glasgow et de Paisley savaient aussi bien que moi combien le marché de New-York est encombré de leurs marchandises, ils ne spéculeraient plus, sans doute, sur des envois. »

« Quoique j'aie certainement connu, à New-York, des hommes très-intelligens et très-instruits, je ne peux cependant pas m'empêcher de méconnaître que l'éducation y est bien inférieure à celle des Anglais de la première société. Dans toutes les sciences qui demandent une étude laborieuse, les Américains sont fort au-dessous de mes compatriotes; mais en compensation, ils l'emportent de beaucoup sur eux dans ce savoir-faire qui s'acquiert par une observation actuelle, et qui est d'un avantage inappréciable dans les diverses situations de la vie. Ils sont donc plus propres aux raisonnemens analytiques qu'aux raisonnemens synthétiques; ils réussissent le plus souvent dans les premiers, et leur inaptitude aux autres approche souvent du ridicule. »

« Il est un fait dont on est très-frappé aux Etats-Unis, c'est que dans ce pays il existe certaines doc-

trines et certaines opinions qui semblent s'être transmises comme des biens-meubles, de génération en génération, et former le sujet d'une sorte de substitution nationale, merveilleusement propre à s'opposer, chez les héritiers, à toute tendance à un perfectionnement intellectuel. Les fils héritent de ces opinions de leur père, comme ils héritent de sa vaisselle d'argent ou de sa canne à pommeau d'or; et c'est ainsi que certains dogmes politiques et religieux acquièrent une sorte d'autorité irrésistible, et continuent à se transmettre de génération en génération, sans jamais être soumis à un examen philosophique. C'est à cette cause qu'on doit attribuer en partie cette disposition des Américains à se jeter dans des aphorismes trop généraux et trop absolus. Les problèmes les plus difficiles de la législation y sont traités comme des matières sur lesquelles ce serait faire injure à un écolier, que de les supposer au-dessus de sa portée. Demandez-leur la raison de cette foi innée, dont ils sont les obscurs, quoique véhémens apôtres, et vous n'en obtiendrez que quelques axiomes vides, qui ne fournissent aucune base pour les conclusions qu'ils veulent établir. Les Américains semblent se croire doués naturellement de la faculté de *sentir* la vérité, ou plutôt de la connaître par intuition, car je n'ai jamais vu qu'ils eussent recours à d'autres procédés pour en acquérir la connaissance. Il est incontestable qu'une telle disposition d'esprit est tout-à-fait contraire au perfectionnement national. Cependant elle est trop saillante pour ne pas trouver place parmi les principaux traits qui distin-

guent l'esprit américain de celui d'aucun autre peuple que j'aie eu l'occasion de connaître. »

Terminons cet extrait par le tableau d'une de ces scènes qui ne se passent qu'en Amérique, et qui lui font peu d'honneur.

Notre voyageur assiste au lever du Président, à Washington, au milieu des membres des deux Chambres et des ambassadeurs étrangers. « Les appartemens, » dit-il, « étaient déjà pleins avant que j'arrivasse, et la foule obstruait même l'antichambre. Trois grands salons étaient ouverts pour la circonstance, et se trouvaient littéralement remplis par l'assemblée la plus singulière et la plus mélangée qui se soit jamais offerte à mes regards. »

« La grande majorité de l'assemblée me paraissait de la classe des négocians ou des fermiers, citoyens respectables qui venaient de quitter le comptoir ou la charrue pour venir, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans, saluer leur Président, et jouir de la splendeur du gala. Il y avait aussi des généraux et des commodores et des officiers publics de toute espèce, des ministres étrangers et des membres du Congrès, des femmes de tout âge et de toute figure, depuis la folâtre et fraîche jeune fille de quatorze ans, jusqu'à la vieille douairière de soixante-et-dix. »

« Il y avait des tailleurs et des juges qui venaient de quitter, les uns leur établi, et les autres leur banc. En un mot, chaque profession, chaque métier, chaque état, semblait avoir envoyé ses délégués à cette réunion extraordinaire. »

» Pour moi, j'avais assez vu des Etats-Unis, pour ne pas m'attendre à quelque chose de très-différent; j'avais prévu que le mélange serait composé de tous les ingrédiens que j'ai essayé de décrire. Cependant, après tout, la réalité surpassa ce que j'avais imaginé; on y voyait des hommes, sur le visage desquels était accumulée toute la sueur et la saleté d'une journée, ou peut-être même d'une semaine entière de travail, des ouvriers couverts de suie, qui venaient évidemment de quitter la forge ou l'atelier; je me souviens, en particulier, d'un meûnier ou d'un boulanger, qui laissait partout des traces de son passage sur les habits de la compagnie. Le groupe le plus remarquable était composé d'un certain nombre d'ouvriers irlandais employés à creuser quelque canal du voisinage, qui avaient évidemment été imbus des doctrines de la liberté et de l'égalité, et étaient déterminés, dans la circonstance actuelle, à soutenir pleinement les priviléges de l'aristocratie mal peignée. Je remarquai qu'ils poussaient les personnes les plus remarquables de l'assemblée avec une certaine audace tout-à-fait plaisante, et tandis que j'assistais au lever, mon domestique fut témoin d'une scène des plus extraordinaires, et assez caractéristique pour mériter d'être rapportée. »

« Il paraît que les domestiques, après avoir préparé les rafraîchissemens destinés à la compagnie, et consistant en limonade et en punch, étaient en marche pour les porter dans l'intérieur du salon, lorsqu'au moment où ils s'approchaient, les plateaux furent envahis dans la traversée, et débarrassés

en un clin d'œil, par une sorte de coup de main. Les porteurs ayant ainsi bientôt achevé la distribution de leurs rafraîchissemens, n'eurent rien de mieux à faire que de retourner les renouveler. Ce second voyage eut le même sort que le premier, et il devint bientôt évident que, si l'on n'avait recours à quelque mesure extraordinaire, il serait impossible d'accomplir le voyage projeté, et que la portion la plus respectable de la compagnie serait obligée de s'en retourner sans avoir rien pris, et dans une ignorance totale de l'étendue de l'hospitalité dont elle était l'objet. »

« Le sommelier, qui cependant était un Irlandais, afin de prévenir une troisième récidive de pillage, eut recours à un expédient quelque peu brutal, et très-conforme à l'esprit de sa nation. Il se procura une escorte armée de bâtons, lesquels, mis en mouvement par des mains robustes, tinrent en respect la horde pillarde et permirent à la collation d'arriver à bon port. »



VOYAGES.

NOTICE SUR LA ROUTE DU SAINT-GOTHARD, par M. A.-P. DE CANDOLLE.

On entend dire fréquemment que les grands états sont seuls capables d'exécuter des travaux considérables d'utilité publique, et on ne manque pas de répéter que c'est là un des services qu'ils rendent au système général de la civilisation. Mais il semble que cette assertion, répétée dans une foule d'écrits, tient moins à la réalité des travaux qu'à ce que le plus grand nombre des écrivains appartenant à ces grands états, met plus d'intérêt à vanter les travaux de sa nation qu'à apprécier avec une justice rigoureuse ceux des petits peuples. Sans doute, les grands états peuvent exécuter d'immenses travaux avec facilité ; mais leur action se concentre le plus souvent sur les points qui entourent la résidence de leurs gouvernemens, ou sur ceux qui attirent son attention, parce qu'ils se lient à des combinaisons militaires. Dans les petits états, au contraire, les gouvernemens étant très-rapprochés de leurs administrés, connaissent mieux leurs besoins et cherchent à les satisfaire par des opérations moins vastes, peut-être, mais plus multipliées et plus directement

utiles. Ainsi, quoique la France soit sans doute l'un des grands états qui fait le plus pour le bien-être de ses peuples, il est remarquable qu'encore aujourd'hui elle n'offre de routes carossables, dans les Pyrénées, qu'aux deux extrémités de la chaîne, et qu'il n'y en a aucune dans toute la partie des Alpes qui lui est soumise. Tandis que la petite Confédération Helvétique a su récemment tracer, au travers des Alpes, deux et on pourrait presque dire trois grandes routes à voiture, savoir, celles du Splugen, du Bernardin et du St.-Gothard; ces deux dernières, en particulier, sont des deux côtés de la chaîne, sur le sol helvétique; elles ont été construites par trois Cantons, dont la population réunie équivaut à peine à la moitié d'un département français, et dont le revenu est fort inférieur à cette proportion.

Nous nous proposons de donner ici quelques détails sur la route du St.-Gothard, soit parce qu'elle a été achevée très-récemment, soit parce que sa position, plus centrale, lui donne une plus grande importance, soit enfin parce que, créée en très-grande partie par le Canton d'Uri, le plus petit et le plus pauvre de la Confédération, elle fait connaître, mieux que tout autre, le genre d'action dont les plus petits états sont susceptibles. Nous tirerons nos documens, soit d'une excellente description allemande de la partie de la route située dans le canton d'Uri, qui a été publiée, en 1830, par M. le Dr Lusser d'Altorf (1), soit de documens

(1) *Zwœlf Ansichten der neuen St. Gothardsstrasse, gezeichnet*

inédits que MM. d'Alberti et Meschini, conseillers d'état du Canton du Tessin, ont bien voulu nous fournir, soit de quelques observations recueillies par nous-mêmes à ce sujet, en parcourant cette route dans l'été dernier.

La route du St.-Gothard a été l'une des premières, et pour la Suisse, la première de celles qui ont été ouvertes pour le transport des marchandises à dos de mulet : cette priorité ressort de ce que, d'après les recherches de M. Lusser, dès l'an 569, les Lombards pénétrèrent dans la vallée d'Urseren et établirent un pont suspendu, en chaînes, sur le ravin situé entre cette vallée et celle des Schællinen, qui conduit à Altorf. Le même écrivain assure qu'en 801 cette route était praticable pour les chevaux : il rapporte à l'an 1198 la construction d'un pont voûté, qui, pour la sûreté des chevaux, remplaça l'ancien pont suspendu. La position géographique de la route du St.-Gothard explique très-bien comment elle dut avoir la préférence sur la plupart des autres passages. Du côté de l'Italie, elle aboutit entre les lacs Majeur et de Lugano, et par conséquent, au centre de la Lombardie : du côté de la Suisse, elle descend sur le lac des Quatre-Cantons,

und gestochen von M. Kælin, mit einer Einleitung und erklærenden Beschreibungen von H. Lusser M. D. aus Altdorf, und einer Karte des Kantons Ury. 1 fasc. obl. *Zürich* 1830. Ceux qui désireront connaître en détail la route du Saint-Gothard, liront cet ouvrage avec intérêt : il est orné de douze planches élégamment exécutées, et qui en font connaître les points de vue avec une grande fidélité.

véritable centre de l'Helvétie, qui, par ses embranchemens divers, favorisait le transport des marchandises dans différentes directions, avec d'autant plus de facilité que, dans les temps de civilisation naissante, les transports par eau sont toujours les plus recherchés. Observons de plus que de Lucerne à Bâle le trajet est court et facile, que par conséquent cette route tend à joindre, par la voie la plus directe, le nord de l'Italie avec la partie navigable du Rhin, et par là avec la Hollande et la Belgique. A ces avantages il faut ajouter la brièveté remarquable de la route, l'avantage qu'elle possède, d'offrir, près du sommet, une grande et belle vallée propre à servir d'entrepôt, et l'on comprendra sans peine les motifs qui lui ont fait donner la préférence sur plusieurs de ses voisines.

Depuis l'origine de la Confédération Suisse, on se contenta d'entretenir et d'améliorer cette route, dans le seul but de la rendre praticable aux chevaux, et encore même cette tâche était rendue plus facile, parce que le passage le plus grand des marchandises ayant lieu pendant l'hiver, alors que la route est couverte de plusieurs pieds de neige, les soins se bornaient, en grande partie, à assurer l'existence des ponts. Un hospice destiné aux voyageurs existait déjà dès l'an 1300, et il paraît que dès l'année 1321 on commença à se servir de la galerie creusée dans le roc, à l'entrée de la vallée d'Urseren, et célèbre dès lors sous le nom de *Trou d'Uri*, en allemand *Urnerloch.* Mais cette galerie ne doit son premier développement notable qu'au Père Morettini, qui, en 1707, après un travail de onze mois, l'amena

aux dimensions de 200 pieds bernois de longueur, 7 à 8 de largeur, et 8 à 9 de hauteur.

La route, à la fin du dix-huitième siècle, avait graduellement acquis une tenue tellement bonne pour son but (le passage des chevaux et mulets chargés de marchandises), qu'on put entrevoir la possibilité de l'ouvrir aux voitures. Un minéralogiste anglais, nommé Greville, en fit le premier essai en 1775, et un autre anglais suivit cet exemple en 1793. Mais à la suite de ces paisibles efforts de l'activité individuelle, la route du St.-Gothard devint le passage des armées russes et françaises, et il en résulta de grandes détériorations. L'hospice fut brûlé, plusieurs ponts furent détruits, et on sentit ainsi la nécessité d'y travailler à nouveaux frais.

A l'époque où Napoléon fit établir la magnifique route du Simplon, le Valais se trouvait séparé de la Suisse, et celle-ci risquait de se voir enlever tout son commerce de transit. Le gouvernement de Berne se décida alors à faire construire une route pour des voitures, depuis Wasen jusqu'au sommet du Susten, à une hauteur absolue de 6830 pieds, pour réunir au passage du St.-Gothard la route qui traverse tout le Canton de Berne. Le passage du Susten fut commencé en 1811, sous la direction de MM. Tscharner et Schlatter; mais la réunion du Valais à la Suisse fit arrêter ces travaux. On pensa alors sérieusement à rendre le St.-Gothard praticable pour les voitures. Cette entreprise regardait essentiellement les Cantons d'Uri et du Tessin; mais elle offrait, surtout pour le premier, de grandes difficultés. Comment, en effet, espérer qu'un

Canton aussi peu favorisé de la fortune que celui d'Uri, et qui ne compte que douze mille habitans, pourrait faire une si grande entreprise? Comment espérer que, dans une assemblée purement démocratique comme sa *Landsgemeinde*, on parviendrait à faire taire les rivalités et les intérêts locaux, au point d'adopter un plan de travaux régulièrement concertés? Comment espérer même de convaincre de tous les avantages qui devaient en résulter, un peuple essentiellement attaché à ses habitudes, et pour la plus grande partie, étranger aux bénéfices directs du commerce? C'est cependant à quoi on est parvenu. Le plan fut présenté et expliqué à la Landsgemeinde d'Uri, le premier dimanche de mai 1820, et la confiance du peuple en ses magistrats fut telle, qu'il décida unanimément d'ouvrir la route aux voitures d'Amsteg à Gœsschinen; l'exécution du travail fut confiée à M. Cyrillo Jauch, de Bellinzone, contre une caution de 394000 livres de Milan : il fut achevé dans l'automne de 1822, d'après le plan de M. Meschini, ingénieur et conseiller d'état du Canton du Tessin.

Cette partie centrale de la route du Canton d'Uri une fois exécutée, il s'agissait de la mettre en communication, d'un côté avec le lac des Quatre-Cantons, de l'autre avec la route que le Canton du Tessin exécutait sur son territoire. La première portion, celle de Fluelen (village au bord du lac de Lucerne) jusqu'à Amsteg, qui traversait le bourg d'Altorf, chef-lieu du Canton, et les parties les plus populeuses de celui-ci, fut laissée en entier aux soins des habitans d'Uri; mais la partie supérieure parut dépasser évidemment leurs moyens.

Le Canton de Lucerne, qui avait un grand intérêt à l'achèvement de cette entreprise, se joignit au Canton d'Uri pour ouvrir des actions remboursables sur le péage de la route, et d'après un système régulier d'amortissement. Plusieurs Cantons y prirent part, les uns, situés au centre de la Suisse, parce que cette route était dans leurs intérêts directs, les autres, situés vers les extrémités, par pur sentiment de confraternité, et quoique cette route ne pût avoir d'autre résultat que de leur enlever quelques portions de leur transit. On obtint, par l'ensemble de ces moyens, une somme de 400,000 livres de Suisse qui, sans compter la partie abandonnée au Canton d'Uri, fut jugée suffisante pour l'achèvement des travaux dans ce Canton. Ce projet fut sanctionné par la Landsgemeinde de 1827, et l'achèvement des ouvrages strictement nécessaires pour le passage des voitures, eut lieu au mois de juillet 1830.

Les opérations, pour ainsi dire préliminaires, qui offraient des difficultés dans le Canton d'Uri, à raison de la faiblesse de ses ressources et de la forme de son gouvernement, n'en rencontrèrent presqu'aucune dans le Canton du Tessin, qui est plus riche, et dont le Grand Conseil réunit l'autorité suffisante pour de pareilles entreprises. Il adjugea la confection des travaux à M. Meschini, auteur du plan adopté, pour le prix de 1,650,000 livres de Milan; mais à la suite de changemens personnels dans le gouvernement, ce marché fut blâmé par le Grand Conseil, et l'entrepreneur dut se résigner à remettre 150,000 livres sur son marché; de

sorte que le Canton du Tessin n'a payé en tout que 1,500,000 livres de Milan pour cette admirable route. Il faut ajouter à cette somme 69,900 livres de Milan, qui ont été allouées récemment pour la construction de deux maisons de refuge sur la montagne, construction dont on s'occupe actuellement. La partie de la route, que le gouvernement du Tessin avait à construire, va de la limite des deux Cantons, près du point culminant, jusqu'au village d'Airolo; de ce village, la route, jusqu'à Bellinzone, était déjà préalablement ouverte aux voitures; mais, à cette occasion, on l'a améliorée, et on a ouvert plusieurs nouveaux embranchemens du côté de la Lombardie; le Canton du Tessin a employé à ces utiles travaux plusieurs millions de livres.

Au moyen des efforts dont nous venons de rendre un compte sommaire, la route du St.-Gothard est, depuis le mois de juillet 1830, complétement ouverte aux voitures, et offre le passage le plus bref et le plus facile pour aller de Suisse en Italie. Du lac de Lucerne jusqu'à Bellinzone, elle offre un développement de vingt-deux lieues de Suisse. Son point le plus élevé est à environ 6650 pieds au-dessus du niveau de la mer, d'après MM. Ebel et Lusser, ou 6390 d'après M. L. Bruguière; ces deux estimations donnent, l'une et l'autre au St.-Gothard, quelques toises de plus qu'au Simplon et au Mont-Cenis, et montrent qu'il est le plus élevé de tous les passages des Alpes qu'on est parvenu à rendre praticables pour les voitures. Du côté méridional, la route suit à peu près le cours du Tessin, en traversant la belle vallée Levantine, et ren-

contre, avant d'atteindre Bellinzone, l'entrée de la nouvelle route du Bernardin ; du côté septentrional, elle suit, sur une longueur de douze lieues et demie, le cours de la Reuss jusqu'à Fluelen. Malheureusement, à ce point, on est obligé de s'embarquer sur le lac de Lucerne : aucune route susceptible de donner passage à des voitures ne conduit d'Altorf au Canton de Schwytz qui en est si voisin ; un groupe de montagnes élevées et remarquablement abruptes sépare ces deux Cantons primitifs de la Confédération, et ce groupe est, même pour les piétons, tellement difficile à franchir, que toutes les communications habituelles se sont établies par le lac. Malheureusement encore, le lac de Lucerne, si beau sous le rapport pittoresque, par l'escarpement sauvage de ses rives, la configuration variée de ses bords, la profondeur de ses eaux, n'est pas toujours d'une navigation assurée : cet inconvénient est souvent grave pour les marchandises de prix, dont il retarde les transports, et surtout pour les voyageurs, qui, dans la crainte d'être retenus malgré eux sur les bords de ce lac, prennent souvent une autre route. Ce serait un beau et utile complément à la route du St.-Gothard, que d'unir par une route à voitures les Cantons d'Uri et de Schwytz ; je sais toutes les difficultés de ce travail ; mais il s'agit de quelques lieues seulement ; il s'agit de travailler à des hauteurs fort inférieures à celles où la plus grande partie des travaux du St.-Gothard a été exécutée : je ne doute donc point que, si les deux Cantons les plus directement intéressés à ce travail en comprennent toute l'utilité, ils ne parviennent à l'exécuter, et qu'ils

ne trouvent dans l'aide de leurs Confédérés une assistance qui leur en allégera le fardeau.

Sans avoir la prétention de suivre en détail, et à la façon des itinéraires, la route dont nous venons de tracer l'histoire, essayons cependant de la peindre à grands traits, soit pour faire connaître son aspect général, soit pour avoir occasion d'indiquer quelques particularités qui la concernent. Cette route peut se diviser en cinq portions assez distinctes, savoir de Fluelen à Amsteg, d'Amsteg au Trou d'Uri, la vallée d'Urseren jusqu'au point culminant, la descente jusqu'à Airolo, et la route d'Airolo à Bellinzone.

La première de ces régions comprend ce qu'on peut appeler la plaine du Canton d'Uri, car Amsteg n'est élevé au-dessus du lac de Lucerne que de 250 pieds ou un peu plus d'une quarantaine de toises. Cette partie basse du Canton offre une vallée étroite, où la Reuss coule avec l'aspect d'un torrent alpin, et qui est bordée de deux immenses montagnes : cette position rend la vallée humide, et surtout près de Fluelen la population souffre de goîtres et de fièvres qui disparaissent à mesure qu'on s'élève. La fertilité et la fraîcheur de cette vallée sont en général remarquables; mais on y aperçoit souvent aussi des traces de dévastations produites par les débordemens du printemps. Aussi dans le bourg d'Altorf, la plupart des jardins sont enclos de murs, moins destinés à les défendre contre l'attaque des hommes, dont on ne redoute point l'action dans cette vallée patriarchale, qu'à les protéger contre la fureur des eaux.

Quoique la population d'Uri soit éminemment helvétique, la longue fréquentation que la route du St.-Gothard lui a facilitée depuis tant de siècles avec l'Italie, lui donne quelqu'analogie avec ses voisins du sud des Alpes; le costume des femmes rappelle un peu celui des paysannes du Tessin; les fresques qui décorent les façades des maisons, annoncent l'approche de la Lombardie; l'usage de plusieurs mets italiens et la manière de les accommoder, font sentir au gastronome l'approche d'une autre manière de vivre, que lui confirme l'emploi plus fréquent de la langue italienne. On doit même rapporter à ce passage ouvert entre l'Italie et la Suisse, quelques faits physiques, qu'on peut observer dans ce pays, comme par exemple la température du Bas-Uri, qui est moins froide en hiver que celle des lieux circonvoisins, et permet la culture du figuier, de la vigne, du pêcher, etc. On pourrait rapporter à la même influence l'existence de la *linaire cymbalaire*, qui couvre les murs d'Altorf de ses jolies fleurs lilas, comme elle le fait de l'autre côté des Alpes. Un signe moins aimable de l'approche d'une vallée ouverte sur l'Italie, est ce vent terrible que les habitans d'Uri appellent *fœhn*, qui, dans certains momens, se précipite du haut de la vallée, et exerce quelquefois des ravages redoutables. Son invasion est d'ordinaire précédée par la chute du baromètre, et détermine une élévation notable du thermomètre: il agit sur le système nerveux de l'homme et même des animaux, et a beaucoup de rapports avec le *sirocco* d'Italie; il participe de la brusquerie et de l'irrégularité de la plupart des

vents violens qui se dirigent du midi au nord par des gorges étroites de montagnes. L'inquiétude qu'il inspire à Altorf, est telle que les personnes préposées aux incendies ont soin, pendant que le *fœhn* souffle, de parcourir le bourg, pour porter secours en cas d'accident.

Mais si ces témoignages divers annoncent l'approche d'un autre climat, tout rappelle, dans le Bas-Uri, qu'on se trouve au berceau de l'antique Confédération suisse : tout y rappelle le héros d'Uri, Guillaume-Tell; son image peinte à fresque sur les maisons et souvent mêlée avec celles des saints du pays, montre que les habitans confondent volontiers le patriotisme et la religion dans les mêmes hommages. On montre la place où Tell fut, dit-on, obligé de tirer sa flèche sur une pomme, placée sur la tête de son fils, et chacun raconte, comme si c'était d'hier, les détails de cet événement. On montre aussi l'ancienne maison du village de Burgelen, où Tell habitait, et les enfans jouent encore aujourd'hui avec une arbalète semblable à celle dont Tell se servait en 1307. A voir l'habileté avec laquelle ces petits archers tirent leurs flèches, au milieu des rues les plus populeuses, et sans blesser personne, on est presque tenté de croire à la réalité de l'ancienne tradition. Mais ces détails m'entraînent trop loin de la route du St.-Gothard, et je me hâte d'y revenir.

Cette route remonte la vallée de la Reuss, en longeant, jusqu'à Amsteg, la rive droite de cette rivière, et le plus souvent, pour éviter sans doute les inondations, elle a été construite sur le flanc même de la

montagne. Considérée comme route, elle est bonne, quoiqu'un peu étroite; mais elle est surtout remarquablement pittoresque par la beauté des points de vue qu'elle présente et de la végétation du pays qu'elle traverse. Dans certains points, elle est bordée, du côté du précipice, par d'immenses hêtres, qui, droits comme les plus hauts sapins, s'élèvent du fond de la vallée, et portent leurs cîmes majestueuses à la hauteur où roulent les voitures. Ces arbres sont, dans leur espèce, au nombre des plus beaux et probablement des plus anciens que j'aie rencontrés. Le petit village d'Amsteg a pris une grande activité depuis l'ouverture de la nouvelle route; deux bonnes auberges s'y sont établies; c'est un point de station habituelle pour les voyageurs, et celui où on se munit de chevaux de renfort.

La route, en sortant d'Amsteg, commence en effet à prendre une pente très-rapide; dans l'espace qui s'étend de ce village à Wasen, et qui n'est guère que la moitié de celui qui sépare Fluelen d'Amsteg, on s'élève d'environ 1230 pieds, et la vallée commence à prendre un aspect vraiment montagnard. On passe la Reuss sur trois ponts nouvellement construits ou réparés; on en passe un quatrième sur la rivière qui descend du Mayen-Thal, et après un détour qu'il semble qu'on aurait pu éviter, on traverse le village de Wasen, où se paie le péage modéré qui doit servir à indemniser le Canton des dépenses de la route. C'est à Wasen, situé à 2850 pieds au-dessus de la mer, qu'on quitte les derniers cerisiers, les autres arbres ayant graduellement disparu avant d'atteindre cette hauteur. On laisse sur la

droite la nouvelle route qui conduit au Susten, et on continue à remonter la Reuss et à la traverser de temps en temps, pour profiter des portions les moins abruptes de la vallée; on passe sur un pont la rivière qui coule du Geschenen-Thal. On laisse sur la droite le village de Geschenen, situé à 3450 pieds de hauteur, et on entre dans la gorge étroite et sauvage dirigée au sud-est et dite des *Shœllinen.* Des rochers nus et presque à pic la bordent sur l'une et l'autre rive, et il est difficile de rencontrer dans les Alpes un point plus austère que celui-ci. Aucun arbre ne le décore; à peine quelques herbes alpines ou quelques buissons peuvent-ils se faire jour dans les fentes des rochers grisâtres qui s'offrent de tous côtés à la vue. A mesure que l'on s'élève sur le flanc gauche de la vallée, il semble que cette vallée se rétrécit tellement qu'on n'y trouvera aucune issue. Alors apparaît le fameux *pont du Diable*, qui, jeté hardiment sur le torrent, joint par une seule arche les deux côtés de la vallée, et conduit au Trou d'Uri. Par une sorte de coquetterie (si un pareil mot peut s'appliquer à des objets si austères et si imposans), on a conservé l'ancien pont au-dessous du nouveau, comme pour montrer les progrès que les arts ont faits, même dans ces lieux sauvages, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours. Le pont du Diable repose sur deux masses immenses de rochers, qui lui servent de culées; sa voûte a 55 pieds d'ouverture et 21 de hauteur; son centre se trouve élevé de 95 pieds au-dessus du lit de la Reuss. L'ancien pont n'était qu'à 75 pieds de hauteur; mais, malgré sa plus grande élé-

vation, le nouveau pont, grâce à sa largeur et à sa meilleure construction, n'inspire point les terreurs qu'on ressentait, dit-on, sur l'ancien. Une route, entièrement creusée dans le granit, conduit du pont à la galerie percée d'ancienne date au cœur de ce granit. M. Muller, ingénieur d'Altorf, a agrandi le passage dû au Père Morettini : la galerie a actuellement une hauteur de 16 pieds bernois, sur 18 de largeur et 200 de longueur. Elle est assez spacieuse pour le passage des plus grosses voitures de roulage. Ce nouveau travail a coûté environ 6500 francs de Suisse.

En quittant cette gorge aride des Schællinen, en sortant même du ténébreux Trou d'Uri, on est agréablement surpris d'entrer dans la belle vallée d'Urseren, située à 3450 pieds au-dessus de la mer. Entre les massifs immenses desquels le Rhône et le Rhin tirent leurs sources, elle est un des points les plus élevés de ceux où, dans nos climats, l'homme a établi un domicile permanent. Son exposition sur la pente septentrionale des Alpes, ajoute encore une nouvelle âpreté à celle que sa hauteur détermine. Quelques arbres se voient encore respectés au-dessus du village d'Andermatt, pour l'abriter contre les avalanches ; mais d'ailleurs la vallée d'Urseren en est presque dénuée, et c'est le rhododendron (1) des coteaux voisins qui, recueilli et transporté par les vigoureuses paysannes d'Urseren, sert au chauffage de leurs fours. La Reuss traverse la vallée dans toute sa longueur, bordée de belles prairies.

(1) Il porte dans la vallée d'Urseron le nom de *Iippe*.

Deux grands villages, Andermatt et Hospenthal, sont comme les capitales de cette vallée alpine, et servent de dépôts pour les marchandises. Une grande activité commerciale paraît y régner, et contraste avec la nature du pays, qui semblait créé pour le silence et la solitude. Les premiers habitans de cette vallée paraissent être venus des parties de la Rhétie où domine la langue romane, et on assure que cet idiome était celui de la vallée d'Urseren jusqu'au seizième siècle : dès-lors l'allemand et l'italien s'y sont introduits, de manière à former un patois mélangé de divers langages. Cette vallée, qui fait partie du Canton d'Uri, quant à ses rapports généraux avec la Suisse, a d'ailleurs une administration et une justice presqu'indépendantes des autorités cantonales.

Après avoir traversé la vallée d'Urseren, qui fait une agréable diversion à l'austérité de la route, on recommence à monter au moyen de quelques zig-zags assez bien ménagés, et en peu de temps on atteint la petite plaine située au sommet du passage. Là, divers petits lacs donnent par leur écoulement naissance à la Reuss ; ils sont situés entre 6000 et 6500 pieds d'élévation, c'est-à-dire environ à la hauteur du lac du Mont-Cenis ; une légère montée à peine sensible suffit pour atteindre le point culminant. On entre alors dans le Canton du Tessin, où, sous le rapport de la géographie naturelle, on entre en Italie ; un petit lac qu'on laisse sur la gauche, est la source de la rivière du Tessin, que la route va suivre désormais.

La portion de la route, qui va de la frontière du

Tessin jusqu'au bourg d'Airolo, comprend un développement de 16,910 mètres : savoir, de la frontière au point culminant, 3310, dans une sorte de plaine élevée; de la sommité à l'hospice, 820; et de l'hospice à Airolo, 12,880. Sa largeur, un peu plus régulière que celle des portions précédentes, est de 6 mètres, sans compter les fossés latéraux : elle est soutenue sur ses bords par des murs en pierre sèche, munis çà et là de forts éperons et d'une épaisseur proportionnée à leur hauteur; le sol de la route est appuyé sur un empierrement régulier, et offre une surface convexe; des aqueducs fréquens la protégent contre l'abord des eaux latérales; en un mot, la construction est faite avec tous les soins que comporte l'art, et que les ressources plus grandes du Canton du Tessin ont permis d'employer.

Lorsqu'on a franchi le point culminant et passé devant l'ancien hospice, on ne tarde pas à voir se développer le Val Tremola, par lequel on doit pénétrer dans la vallée Levantine; mais on voit ces vallées comme à vol d'oiseau; les flancs immenses des montagnes qui les bordent, paraissent à pic; il semble que la descente dans le fond doit être un véritable précipice; cependant on continue la route au trot, et grâces à vingt-quatre zig-zags ou *tourniquets*, on arrive sans encombre à descendre cette côte rapide, qui semblait impraticable. Dans toute cette partie, le bord de la route est défendu par des espèces de digues en terre, et par des colonnes en pierre, ou par des pieux de melèze affermis dans le roc par des crampons de fer; l'ex-

trémité de chaque zig-zag, ou le point même du tournant est élargi en forme de demi-cercle plane, de 18 mètres de diamètre; le maximum de la pente de cette route remarquable n'excède pas huit pour cent de la longueur. Tout ce travail commencé en 1828 a été amené dès 1830 au point de rendre le passage possible pour les voitures; dès lors, une interruption déterminée par des causes étrangères à la route, eut lieu en 1831, et les travaux ont été repris en 1832. Ainsi, c'est dans l'espace réel de vingt-quatre mois de travail seulement, que ce bel ouvrage a été achevé, résultat remarquable, si l'on pense aux difficultés qu'offrent de pareils travaux à des hauteurs où l'on ne peut agir qu'en été, en transportant de la plaine une foule de matériaux et d'engins nécessaires, et en pourvoyant, à grands frais, au logement et à la nourriture des ouvriers. Il est inutile d'ajouter que ces difficultés sont communes à toute la partie élevée de la route dans les deux Cantons.

Lorsqu'à l'aide des zig-zags que je viens de décrire, on a descendu le flanc rapide de la montagne, on continue à suivre une pente plus douce, au milieu de belles prairies, interrompues çà et là, ou par de petits bois, ou par des pointes de rochers. On admire, sur les deux côtés de la vallée, les pentes abruptes et variées de montagnes rocailleuses ou boisées, et à chaque instant le paysage est animé par de jolies cascades qui tombent en bouillonnant dans la vallée. Il n'est peut-être aucun point des Alpes où l'on voie une si grande variété de cascades jaillissantes. Aucune, sans doute,

n'approche de la grandeur ni de la majesté du Reichenbach, ou du Staubbach; mais ici, comme en bien d'autres cas, le nombre et la variété des aspects est aussi un genre de mérite pittoresque.

Au bas des zig-zags mentionnés tout à l'heure, on trouve, sur le côté gauche de la route, une pierre tumulaire en marbre noir, élevée en l'honneur d'André Caglioni, Président du canton du Tessin, et inspecteur-général des travaux de la route, qui mourut subitement à cette place.

Airolo est un village de la vallée Levantine situé à 3608 pieds de hauteur absolue: c'est 200 plus haut que celui de Geschenen sur le revers opposé. Mais quelle différence entre ces deux localités, l'une au nord, l'autre au sud de l'immense chaîne des Alpes! Au premier coup-d'œil, on croirait Airolo situé fort au-dessous de Geschenen: il est entouré de belles prairies et de terres cultivées, et réunit l'aspect pittoresque des régions alpines à la variété des produits de la plaine. On se sent déjà en Italie: les physionomies vives et animées des habitans, et leur langage, quoiqu'il ne soit qu'un simple patois de l'Italie, réjouissent déjà ceux qui aiment ce beau pays. A mesure qu'on descend dans la vallée, on jouit graduellement de cette transition si subite et si bien nuancée des formes alpines aux formes italiennes; on aime à retrouver, et la vigne soutenue en treilles élevées par des colonnes massives de maçonnerie, et peu après le figuier, qui cherche les abris pour s'élever aussi haut que la nature le lui permet. Ainsi on arrive en peu d'heures jusqu'à la vieille cité

de Bellinzone, qu'annoncent de loin ses tours et ses singuliers remparts. Mais cette dernière partie de la route, quoiqu'elle en soit une des plus agréables, ne peut déjà plus rentrer sous la dénomination du St.-Gothard, qui rappelle des idées tout alpines et sauvages. Cette route, si on la réduit à la partie vraiment alpestre, est la plus courte de toutes celles qui sillonnent les Alpes. A partir d'Amsteg jusqu'à Airolo, on peut, avec les mêmes chevaux, faire cette course en moins d'une journée (je suis venu dîner d'Amsteg à Airolo), et dans ce court espace de temps, on a gravi les hautes Alpes, traversé une belle vallée, et redescendu à peu près au point de hauteur d'où l'on était parti. Aucune autre route n'offre une transition si rapide du nord au midi. La rapidité de cette transition, qui est évidemment un immense avantage pour le commerce, en est aussi un pour les amateurs de voyages pittoresques, car en condensant, pour ainsi dire, les divers objets, elle en fait mieux comprendre les contrastes, soit physiques, soit moraux. C'est sous ce rapport que j'ose recommander cette route aux amateurs : les savans savent déjà combien le St.-Gothard offre d'intérêt par ses richesses minéralogiques, et je me dispense de les leur rappeler dans cet écrit, dont le seul but a été d'indiquer aux voyageurs tout l'intérêt de la nouvelle route du St.-Gothard, et de montrer aux économistes comment les plus faibles peuplades parviennent à exécuter de grands travaux.

VARIÉTÉS.

L'HOMME QUI S'ENNUIE.

Que je plains les gens ennuyés, moi compris! Que faire? Je n'ai d'entrain, ni pour lire, ni pour causer, ni pour ne rien dire, ni pour bouger, ni pour rester en place. Je ferais ma barbe, par récréation; mais ce n'est pas le jour, et puis cela m'amuserait peu.

— Qu'est-ce? — Le journal. — C'est bon.

Voici de quoi me récréer. Je cherche aux nouvelles, j'entends aux nouvelles de ville. Point de suicide, point d'accident sinistre, rien en meurtres ni incendies. Au fait, à quoi me sert mon journal, s'il ne me désennuie pas? Je me moque bien de la Belgique et du curé Mérino. Deux colonnes sur les chemins en fer! C'est voler l'argent de ses abonnés. Il y a eu un temps où mon journal m'amusait, c'était à l'époque du choléra; alors une extrême frayeur me tenait en haleine, et le plus petit fait relatif au monstre m'intéressait à lire. Je me le figurais avançant, reculant, venant jusqu'à ma porte, m'ouvrant la gueule... Tout n'était pas gai dans ces rêveries; mais, du moins, entre l'espérance qu'il ne viendrait pas et l'effroyable peur qu'il ne vînt, point de place pour l'ennui; sans compter

une flanelle qui me chatouillait l'épiderme, ensorte que j'avais toujours à gratter quelque part.

Au fait, je ne connais point d'ennui, de torpeur morale, qui ne cède à une démangeaison. Une démangeaison, c'est un intérêt dans la vie, une douce préoccupation, une affaire amiable entre votre épiderme et votre ongle, à laquelle vous assistez comme arbitre. Pour peu qu'elle soit tenace, cet intérêt s'accroît de moment en moment, et le désir, à chaque instant satisfait, renaît à chaque instant. Je suis sûr que les galeux ne connaissent pas l'ennui, et c'est ce qui m'a toujours empêché de les plaindre autant que j'y aurais d'ailleurs été disposé par mon bon naturel.

Ouah ah ah! Je bâille......

Toujours quand j'ai bâillé, il y a un petit moment où je ne pense à rien. C'est pendant que la mâchoire se remet en place et que les mandibules reprennent leur assiette. Et puis après, je recommence à penser; mais, le plus souvent, à autre chose qu'auparavant, tant le bâillement rafraîchit la tête, et fait comme l'effet d'une page blanche entre deux chapitres.

— Qu'est-ce? — M. Retor. — Dites que je n'y suis pas. — Monsieur n'y est pas. — *M. Retor :* Ce n'est que pour un instant. — Je suis trop occupé, M. Retor. — *M. Retor :* Alors, à quelle heure?..... — Demain, M. Retor. — *M. Retor entrant :* C'était pour vous soumettre ce tableau chronologique de l'histoire universelle des peuples....

— (*En moi-même :* Le diable l'emporte et son tableau universel! Il veut m'escroquer cinq francs. Cet imbécille

de Jacques ne sait rien deviner). *Haut :* Eh bien, quoi?

— Je vous fais observer, Monsieur, qu'aucun tableau du même genre n'a encore atteint la perfection de celui-ci. Vous voyez ici quatre chronologies différentes avec la réduction aux années de l'ère chrétienne et aux ans du monde. Vous avez ici toute la série complète des anciens rois d'Egypte et de ceux de Babylone.....

— (*En moi-même :* Je voudrais qu'on te la pendît au dos, ta queue de rois de Babylone et tes cinq chronologies, coquin ! C'est déjà trop d'une pour moi, et il m'en veut faire acheter quatre, et une autre!) *Haut :* M. Retor, c'est très-beau; mais je ne m'occupe plus d'histoire.

— Je vous fais observer encore, Monsieur, qu'ici vous avez l'Empereur Kan-tien-si-long.....

— Je suis, M. Retor, trop occupé pour vous entendre.

— J'ai fini.... L'empereur Kan-tien-si-long qui manque dans le tableau de Hocquart. Je vous fais encore observer.....

— Je suis sûr que votre tableau est parfait, M. Retor....

— Monsieur veut-il permettre que je lui remette un exemplaire?...

— Je ne saurais qu'en faire. Et puis j'ai celui de Hocquart.

— Justement ! Si Monsieur me le permet....

— Rien, M. Retor, car je ne le regarde jamais.

— Justement ! Si Monsieur possédait celui-ci, il le

regarderait constamment, d'autant plus qu'il ne coûte que moitié prix....

— Je vous déclare, M. Retor, que je n'en veux à aucun prix.

Ici, il y a un long moment de silence pendant que M. Retor roule lentement son tableau et que je le regarde faire, très-impatient de le saluer cordialement.

— Monsieur n'aurait point occasion d'acheter une Encyclopédie? — Non. — Trente volumes in-folio? — Non plus. — Avec les planches? — Rien. — Et table des matières? — Non. — Par Mouchon? — Eh non, non!!

— Alors, Monsieur, j'ai l'honneur de.... Monsieur m'obligerait pourtant beaucoup de prendre un seul de ces tableaux.... — Mais je vous dis, M. Retor, que je n'en veux point. — Je suis père de famille. — Je le sais. — Voilà mon aîné qui a pris le feu sacré, sauf votre respect. — Tant pis. — Ma femme.... qui va accoucher de son septième. — Je souhaite que ses couches soient heureuses. — Mon cadet qui s'est fait une entorse.... — Ce n'est pas ma faute. — Et pour cinq francs, au lieu de dix... — C'est vraiment intolérable! — Pour trois francs.... afin d'avoir du pain. Voudriez-vous laisser manquer de pain une famille honnête et respectable?...

— (*En moi-même* pendant que je desserre les cordons de ma bourse : Famille détestable.... Intolérable père de famille.... Sept enfans! Peut-on! Il en fera quinze, vingt, qui sait?.... Et il faudra qu'à chacun j'achète un damné tableau chronologique d'histoire

universelle des peuples !) *Haut :* Voilà. Et laissez-moi.

Je ferme la porte sur lui, et je reviens m'asseoir. Une mélancolie noire, une bile amère se mêle à l'ennui que j'éprouvais déjà avant la visite de M. Retor. En parcourant des yeux le tableau d'histoire universelle des peuples, qu'il a laissé étalé sur ma table, il n'est pas un des noms qu'il retrace, jusqu'à Kan-tien-si-long et Nectanebus, qui ne me paraisse mon ennemi personnel, un imperturbable fâcheux, un drôle qui conspire avec les pères de famille, contre ma bourse et mon repos. Quant aux bandes chronologiques que je vois là, à gauche, elles me causent une si détestable impression, que je rosserais avec délices celui qui s'est permis de les composer; car si une démangeaison vous tire d'ennui, une chronologie vous y replonge inévitablement. Foin des chronologistes, ce sont mes bêtes noires. Au feu le tableau!...

C'est singulier comme quelquefois la fureur est raisonneuse et l'emportement prévoyant. Voilà que deux forces retiennent mon bras et sauvent le tableau. C'est que, d'une part, il me semble comme si je brûlais les trois francs que je viens de donner; d'autre part, ce tableau pourrait un jour devenir utile à mes enfans. C'est surtout ceci qui est prévoyant, car je ne suis pas encore marié, et je crois que je ne me marierai point.

Peut-être bien pourtant que, marié, je m'ennuierais moins. Tout au moins, nous serions deux pour nous ennuyer ensemble; c'est plus récréatif. Voyons-nous

que les pères de famille soient sujets à l'ennui? Pas le moins du monde; les pères de famille sont gais, actifs; toujours du bruit, du mouvement autour d'eux; une femme qui les adore.....

Une femme qui m'adorerait! Un an, deux ans, oui. Mais si elle allait m'adorer trente ans, cinquante ans! Voilà ce qui me glace d'effroi. Cinquante ans adoré! Que ce doit être long, interminable! Et puis des enfans partout, qui crient, pleurent, disputent, chevauchent sur des bâtons, renversent des meubles, se mouchent de travers, s'essuient mal... Et, pour toute compensation, leur former l'esprit et le cœur avec mon tableau chronologique de l'histoire universelle des peuples!! Ah! il faut beaucoup, beaucoup réfléchir avant de se marier.

J'ai pourtant des vues sur une jeune personne qui me conviendrait à tous égards. Jolie fortune, figure agréable, nos caractères se conviennent. Mais elle a cinq tantes, père, mère, deux oncles; en tout, douze ou onze grands parens. Depuis qu'on cause de ce mariage, tout cela me prévient, m'accueille, me caresse, m'épouse des yeux; c'est à périr d'ennui. Je leur bâille au nez; ils redoublent. Alors je sens décidément que mon amour chancelle, et voilà que, déjà mal disposé, je remarque, il y a quelque temps, que la jeune personne a un bouton sur le nez.

Ce bouton m'a fait la plus prodigieuse impression: en le regardant pendant tout un soir, j'ai senti que mon amour s'en allait de moi par tous les pores, j'ai senti tous les grands parens sur mon dos, j'ai senti que je restais

garçon, et mille autres choses encore. Et ce n'était pas tant encore le bouton qui m'influençait ainsi, comme le soin que prenait la jeune personne d'être, à cause de son bouton, plus aimable et plus spirituelle que d'ordinaire. Cela me le faisait voir plus gros, plus fâcheux. A chaque trait d'esprit, à chaque sourire, à chaque prévenance, je le trouvais plus importun, déplaisant, malhonnête, insolent. Profonde ingratitude, direz-vous; c'est vrai : mais voilà ce qu'on trouve en fouillant dans les profondeurs du cœur humain. Il a pitié d'une blessure, il excuse une migraine, mais il ne pardonne pas un bouton sur le nez.

Jamais je n'avais été plus voisin de l'hyménée que la veille du jour où je remarquai ce malheureux bouton : sans lui, la demande serait faite à l'heure qu'il est, et, au lieu de m'ennuyer, je serais à recevoir les visites des grands parens, les félicitations des amis, les caresses de la jeune personne. Ce bouton a tout gâté. Il a introduit l'humaine misère dans mes amoureuses extases; il a fait tomber de mes yeux le bandeau déjà mal attaché à cause des grands parens; il a pris place dans mon imagination, il s'y est domicilié au beau milieu, pour de là sauter sur le nez de tout ce qui y entre, jeune fille, père, mère, tantes; ensorte que mon sort a totalement changé depuis ce bouton.

J'ai conclu de tout cela que je suis malheureusement né avec une délicatesse exquise, et trop bien doué par la nature, pour être jamais parfaitement heureux; car, à défaut du bouton, ce sera quelque verrue ou poil follet, un sang, un point rouge. A

quoi tient la passion dans les ames finement organisées !

Cependant, comme les cœurs sensibles ont un impérieux besoin d'affections tendres, cette funeste aventure m'a rejeté d'un autre côté. Je sens très-distinctement qu'à raison de ce bouton, j'adore une autre jeune personne que j'avais remarquée primitivement, mais dédaignée à cause de ma passion croissante pour celle dont je viens de parler. Elle a un charmant profil, un nez grec; et rien que de n'y point voir de bouton comme sur celui de sa rivale, a rallumé en moi un feu probablement mal éteint. Son esprit me paraît plus naturel, ses agrémens plus remplis d'une grace désintéressée; comme elle n'a point d'imperfection à faire disparaître sous le voile de l'amabilité, elle me semble vraiment aimable. En outre, elle n'a plus de grands parens, ce qui fait que je deviens de jour en jour plus fou de ses attraits et d'une fortune disponible.

Il n'y a qu'une chose, c'est que pas autre que moi ne lui fait sa cour. Cela finit par m'ennuyer, et puis mon amour-propre en est vexé. Je me trouve bien bon de soupirer là tout seul. Si belle que soit une fleur à cueillir, si tous l'ont dédaignée, pourquoi la voudrais-je, moi surtout, doué d'un sens exquis, et qui me pique, avec quelque raison, d'un goût difficile et distingué?

Il y a deux mois, quand j'arrivai au bal, elle dansait avec un bel officier; gracieuse, riante, animée, elle ne parut pas seulement s'apercevoir que j'entrais. Mon

ardeur s'en ralluma d'autant plus; en ce moment j'aurais fait la demande, j'étais à deux doigts de me marier. Vite je vais l'engager; pour la première russe? — avec plaisir. —Pour la première contredanse?— avec plaisir. — Pour la troisième walse? — avec plaisir. — Pour le cinquième galop? — toujours avec plaisir, jamais de refus; plus un seul qui me la dispute! Mon ardeur décroissait, à tel point que je me mis à manger des petits gâteaux toute la soirée. Et je suis sûr que dès ce jour, si ce n'eût été que je mangeai trop, j'aurais porté mes hommages à une autre demoiselle que mes parens m'indiquent depuis long-temps, et qui était là recherchée de tous et du bel officier aussi!

Cette autre demoiselle, j'avais peu de goût pour elle, uniquement parce qu'on me la conseillait, car elle n'a point d'autre défaut à moi connu, et elle est beaucoup plus riche que les deux premières. Je suis certain que déjà je serais marié avec elle, si mon père, ma mère, mon oncle, ma sœur et mon parrain ne me la prônaient pas directement ou indirectement et de toutes les manières. Elle est grande, d'un beau port, recherchée des cavaliers pour son esprit, sa beauté et son bien. Ma foi, à tout prendre et pour en finir, je me suis mis aussi sur les rangs; et à deux jours de là, rompant avec les deux premières, je lui portai l'hommage de mes préférences les plus flatteuses. C'était au bal aussi. Foule autour d'elle; je dus me contenter d'un engagement pour la sixième contredanse, et de la faveur d'un tour de russe partagé entre trois cavaliers. Aussi la passion, l'amour le plus tendre, l'ardeur la plus réelle,

excités par les obstacles, commençaient à me transporter ; je songeais déjà à des démarches positives pour le lendemain, et pas même le regard visiblement approbateur de tous mes parens rangés en ligne autour de la salle, ne pouvait refroidir ma flamme.

Bien qu'elle ne parlât que des choses du bal, je lui trouvai un esprit délicieux, et d'autant plus qu'elle se contentait de sourire très-petitement à toutes mes saillies. Pourtant, quand je veux, j'ai infiniment d'esprit. Probablement, pensais-je, elle en a autant que moi; je ne m'y attendais pas. Chose inappréciable! Aussi nos entretiens seront piquans ; qu'elle parle ou qu'elle se taise, il y aura à penser, à deviner, à goûter infiniment de charme. Et en pensant ces choses, je l'enlevais dans le tourbillon de la russe avec un enivrement que je n'avais pas encore ressenti. Il me semblait tenir dans mes bras un trésor de beauté, d'esprit, de sentiment; et son corsage de satin, mollement pressé sous mes doigts, mêlait comme de voluptueux parfums à mon charmant délire.

J'étais décidé, absolument décidé, et d'ailleurs las d'être indécis, lorsqu'en sortant mon parrain m'aborde. Mon père et ma mère suivaient, écoutant de toutes leurs oreilles. « Eh bien, tu y es venu, » me dit-il; « c'est bien fait, car elle t'adore, je le sais. Un mot, et tu as son *oui*... tu l'as déjà. La famille te trouve à son gré : tous te veulent. Il ne reste plus qu'à t'avancer, tout est arrangé. » — « A tel point, » reprit ma mère, « qu'ils ont en vue un appartement qui plairait à la jeune personne. » — « Et puis, » ajouta mon père, « ce

serait maintenant trop tard pour reculer. » A mesure qu'ils parlaient, ma flamme pâlissait, mon enivrement s'en allait, mon trésor aussi, et le corsage avec....... « J'y veux, » leur dis-je froidement, « j'y veux réfléchir. » Et je n'y pensai plus.

De cette façon me voici à peu près au même point, si ce n'est que le bouton ayant disparu.....

— Qu'est-ce ? — Monsieur Dobleyou ! — Je ne le connais pas. — Que faut-il dire ? — Que je ne le connais pas. — Mais c'est que.... — Vas-tu !

M. Dobleyou ! ! quelque père de famille, un chronologiste encore ! un importun sûrement....

Ouah ! Je bâille. Je regarde mes bottes, qui sont admirablement lustrées. Quel dommage que ce durillon qui me déforme le pied ! Que la nature est cruelle dans ses jeux ! A l'une elle fiche un bouton sur le nez, à l'autre un durillon sur l'orteil ! Ce durillon m'a plus causé de honte à lui seul que tous mes avantages physiques ne m'ont procuré de plaisir... Qu'est-ce encore ?

— Il dit que c'est justement parce que Monsieur ne le connaît pas qu'il se présente à Monsieur, sa visite n'ayant d'autre but que de se faire connaître à lui. — Dis que je suis très-occupé. — C'est que... — Occupé de chronologie. — C'est que... — De chronologie universelle des peuples. — C'est que... le voici !

(*En moi-même :* C'est un Anglais ; que diable me veut-il ?) *Haut :* Mille pardons, Monsieur. Prenez la peine de vous asseoir. Je faisais un travail qui me préoccupait assez pour m'ôter l'empressement bien naturel que....

— Je ne voulé pas disrandger vos. Voici....

— (*En moi-même :* Que diable cherche-t-il dans sa poche ? Ciel ! serait-ce.... Mon Dieu, oui ! un recommandé ! !)

— Voici iune letter de mon ami Dudding.

— Oh ! Dudding ! Le mien aussi ! Enchanté d'avoir de ses nouvelles. Croyez, Monsieur, que vous ne pouviez pas m'être recommandé de meilleure part... (*en moi-même*, ni me surprendre plus désagréablement). Permettez que je prenne connaissance.

— Uï, uï, lisez le letter. Lisez...

« Mon cher ami ! (Va te promener !)

« Je vous adresse M. Dobleyou (je vois bien), un de mes compatriotes, homme distingué par ses talens autant que par son caractère (un animal), bien certain du plaisir que vous aurez à faire sa connaissance (très-mauvaise plaisanterie). Comme il aime beaucoup l'instruction (je suis perdu), et s'occupe de recherches statistiques (archi-perdu !), principalement en ce qui concerne l'industrie (super-perdu !). »

— Vos comprenez ?

— Amerveille.

— Sur l'indiustrie. Pourquoi j'avè fait iune livre sur l'indiustrie, et les chémins de fer....

— Très-bien, très-bien. Ah ! c'est là une question d'un haut intérêt.... je dirai même du plus haut intérêt.....

— Très-beaucoup ! lisé le letter....

— « Vous m'obligerez de lui faire connaître votre ville sous ce rapport (écrasé !) et de lui faciliter, en

l'accompagnant (mort !), les moyens de se procurer les meilleurs renseignemens sur les objets qui l'intéressent (et enterré !). »

— Monsieur, je suis à votre disposition, je ferai tout ce qu'il dépendra de moi pour vous être agréable, ainsi qu'à mon ami Dudding (que je déteste cordialement).

— Bien oblidgè, Monsieur. Vos parlez anglais ? Est-ce ?

— (Très-bien). Pas un mot, malheureusement.

— Oh ! j'été bien fâché. Pourquoi je ne savè pas assez la français pour bien paarler la chémin de fer avec vos.

— (Grand bonheur.) Que j'en ai de regret !

— Uï.

— Surtout quand la matière est si intéressante (si assommante).

— Uï.

— Et si positivement liée à l'avenir de l'industrie ! (dont, au fond, je me moque parfaitement).

— Uï, Uï.

— Pardon, Monsieur.... Qu'est-ce, Jacques ? — M. Durley ! — Fais entrer. (M. Durley, c'est mon maître d'anglais, qui tombe là comme du ciel). « Entrez, M. Durley. Souffrez, M. Dobleyou, que j'aie l'honneur de vous présenter mon ami M. Durley, qui parle anglais et qui connaît parfaitement les chemins de fer. Voici, M. Durley, ce que c'est : Monsieur fait des livres sur les chemins de fer ; il m'est recommandé à moi, et moi je vous le recommande. Ayez soin de le conduire à tous les chemins de fer, aux forges, aux

fabriques, entretenez-le constamment de chemins de fer, ou bien je me brouille avec vous. Car Monsieur m'est recommandé par mon meilleur ami, et rien ne m'affligerait comme s'il ne trouvait pas, par mon moyen, tout sécours et renseignement sur les chemins de fer.

— *Dobleyou* : You speak english, Sir?

— *Durley* : Yes, Sir.

— Bravo! vous voilà en communication. Que je ne vous retienne pas, M. Dobleyou. Durley, conduisez Monsieur aux forges avant le soir. (*Bas à Durley :* Autant d'heures, autant de cachets que je vous paierai; mais que je ne le revoie plus). Adieu, Messieurs. Entièrement à votre service, M. Dobleyou.

Ouf! Bourreau!! Certes, s'il est difficile de s'amuser, c'est tout aussi malaisé de s'ennuyer à son aise. Qui s'y serait attendu! Un drôle comme cela qui part d'Angleterre tout justement pour venir me causer chemins de fer, à moi qui mets tout mon effort à m'en tenir à l'abri...! Maudits chemins de fer! Ils ont envahi la *Revue britannique*, ils se campent dans les *Débats*, le *Temps* en égaie ses feuilletons, et voilà Dudding qui me les envoie par la diligence! Ah! Ciel! délivre-nous des chemins de fer! Que du moins ils restent à leur place et n'envahissent pas la littérature! Qu'un honnête homme puisse vivre sans les rencontrer partout! Mais, vœux superflus! Chemins de fer, canaux, vapeur, il est aisé de voir que c'est là-dedans qu'est désormais tout l'avenir de la morale, de la littérature et des arts.

Je crois bien que je me serais moins ennuyé si j'avais vécu dans tel autre siècle de ceux que je vois là sur mon tableau chronologique de l'histoire universelle des peuples. J'y vois des siècles de beaux-arts, j'y vois des siècles de révolutions, des siècles de licence, des siècles de conquêtes, d'héroïsme, de lumière, de superstition; mais je n'y vois point de siècle de l'industrie et des chemins de fer; partant, point de siècle d'un ennui suprême, ennui inconnu aux anciens, et qui sera l'unique récréation de nos petits-neveux. Car, attendez! Aujourd'hui l'on cause chemins de fer, c'est le commencement; alors on y cheminera. Ah! la belle affaire! quand, d'un bout du monde à l'autre, on voyagera pittoresquement emballés dans des boîtes à vapeur, glissant sur des rainures. Ainsi visiteras-tu, ô mon arrière petit-fils (si pourtant je me marie), ainsi visiteras-tu Chamounix, Athènes, Interlacken, Rome, Syracuse. Ou plutôt, tu ne les visiteras point; car alors tous pays se ressembleront, comme se ressemblent deux pistons, deux chaudières, deux rainures. Usines à Chamounix, fabrique de draps au Parthénon, Rome en quincaillerie, Syracuse en filatures. Partout capitalistes, ouvriers, teneurs de livres, partout machines fonctionnant, charrettes circulant, hommes consommant ou produisant, femmes.... A propos, qu'en fera-t-on dans ce monde industriel? Pour moi, je ne vois pas. Des dames au milieu des usines, du charbon, des comptoirs, au milieu d'épais capitalistes, d'obtus manufacturiers, de calicots bar-

bus ; je vous prie, qu'en fera-t-on ? Rien, je crois ; l'appoint de la dot, tout au plus.

Tout cela me peine pour mes petits-neveux, et surtout pour mes petites-nièces. Pauvres colombes à naître ! votre beauté, vos grâces, vos agrémens délicats, seront la proie d'hommes qui les posséderont sans seulement les connaître, qui les profaneront sans les goûter, d'hommes de chiffres et de gain, d'industriels selon Jean-Baptiste Say, avares de toutes ces dépenses improductives que vous aimez tant, toilettes, bijoux, bals, spectacles, et qui, plus volontiers, mettront cent mille francs sur une route à rainures, que trente sous à un falbalas. Pauvres colombes ! Quand j'y songe, je renonce au mariage qui perpétuerait ma race jusqu'à vous ! Qu'est-ce encore ?

— Monsieur dînera-t-il ? — Parbleu, si je dînerai. — Mais chez lui ? — Attends un peu ; non. Je dînerai en ville. Non, je dînerai ici. — Je vais servir. — Eh bien non ; toute réflexion faite, je dînerai en ville.

Ouah ah ! ! Je bâille. Et vous aussi, lecteur. Assez. Au reste, je m'ennuie souvent ; quand il vous conviendra me tenir compagnie comme aujourd'hui, un mot, et je suis à vous. Savez-vous un grand remède contre l'ennui, c'est de se curer les dents. Ainsi vais-je faire après dîner jusqu'au soir. Au revoir.



CONTE.

LAURA.

En entrant dans le salon de Lady Caroline B., j'entendis la douce voix de Miss Clara et ces derniers vers :

. . . .
Un seul mot!... Pour la paix de mon cœur sur la terre!
Laura, la pitié d'un soupir!
Une larme d'amour sur mon front recueillie!
Un regard! Un régard! Pour ce regard.... ma vie!
Un regard.... et mourir!

Pardonnez-moi la traduction. Il y eut un moment de silence, pendant lequel Miss Clara eut le temps d'essuyer ses beaux yeux bleus. Puis explosion de critiques. Après quoi la grande majorité déclara les vers détestables, le poète un monstre, et Laura.... je ne le dirai pas; c'était trop affreux. Ceci demandait explication.

On m'apprit que Lord Belmore était un sujet abominable, une révoltante copie de Byron; qu'il était depuis trois ans à Florence, où il scandalisait ses compatriotes par une liaison mystérieuse avec une femme soigneusement enfermée dans sa maison de campagne, et connue, seulement par ses vers, sous le nom de Laura....

« Mais, maman, » dit Miss Clara.....

« Taisez-vous, » s'écria Lady Caroline. « Fût-il cent fois meilleur poète, il n'en serait pas moins un monstre. » Tout le monde était de cet avis. Les uns disaient que Lord Belmore avait enlevé Laura dans un sérail d'Orient, lorsqu'il était pirate. C'était une femme séduite, arrachée à son mari; peut-être même sa propre sœur. Une vieille Miss dévote assura positivement que c'était sa fille. « Eh, non, » me dit le capitaine Whistlewood, sans desserrer ses longues dents blanches; « infailliblement, c'est une danseuse de l'Opéra de Paris, dont il est jaloux comme un lion. »

Quelques jours après, je quittai Florence, pour aller passer l'hiver à Rome.

Au nombre des étrangers avec lesquels je fis connaissance, se trouvait un jeune Anglais nommé Georges Denham. Nous fûmes bientôt liés intimement, et cependant nos caractères offraient un contraste complet. Georges était aussi grave que je l'étais peu, aussi froid que j'étais passionné. Il raisonnait toutes les impressions auxquelles je me livrais par sentiment. Ses idées religieuses, politiques, morales, étaient dans un ordre aussi parfait que les miennes étaient vagabondes et désordonnées.

Je l'aimais beaucoup, malgré sa manie de me faire de la morale; car je finissais toujours par lui prouver que sa haute raison était bien plus souvent vide encore de toutes choses, que les illusions de ce qu'il appelait, du reste assez insolemment, mon aimable folie.

Au printemps je revins à Florence. J'y étais établi

depuis un mois, lorsqu'un matin ma porte s'ouvre, et l'on m'annonce : *Lord Belmore!*

Je fis un saut de surprise, me rappelant aussitôt la soirée de Lady Caroline, et les vers et Laura.... Mais jugez de mon étonnement quand je vis entrer....... devinez.... le calme visage de mon ami Georges Denham.

Il fut obligé de parler le premier, car je restai devant lui la bouche ouverte.....

« Qu'avez-vous donc? » me dit-il.

« Que signifie ce nom? Vous Lord Belmore! »

« La chose du monde la plus simple. Lord Henry Belmore était mon frère aîné; il vient de mourir; vous voyez devant vous Georges Belmore..... »

« Oh! »

« Jusqu'où votre imagination a-t-elle été battre la campagne? »

Je fus un peu piqué de cette leçon qu'il me faisait selon son habitude; cependant je lui sautai au cou.

Héritier du titre et de la grande fortune de son frère, il venait à Florence pour des affaires de succession. Tout ce que j'avais entendu raconter de Lord Henry, me revint à l'esprit; je faisais questions sur questions. Georges répondait avec beaucoup de réserve.

« Mais Laura, Laura, cette charmante Laura, qu'est-elle devenue? »

« Vous êtes bien curieux. Laura est à la *Villa-Bella*, maison de campagne bâtie par mon frère, et qui m'appartient maintenant.... »

« Et vous l'avez vue? Vous connaissez Laura? »

« Certainement. Mais il faut que je vous quitte, »

dit-il en tirant sa montre ; « car j'ai ce matin beaucoup d'affaires. Voici le but de ma visite. Voulez-vous venir demain à la *Villa-Bella* avec moi ? »

Je faillis devenir fou à l'ouïe de cette proposition.

« Sans doute, » m'écriai-je.

« Eh bien, il faut trois heures pour aller à la *Villa-Bella ;* soyez prêt demain à une heure, nous y arriverons pour dîner. Adieu. »

A peine Georges était-il dans la rue que mon domestique courut chez mon tailleur, pour une veste de chasse que j'attendais depuis huit jours. Il courut encore pour mes préparatifs toute la journée. Ma soirée se passa en délicieuses rêveries. Je chantai tous mes plus jolis airs ; je récitai dix fois la traduction que j'avais faite des vers de Lord Henry, et je lus tous les sonnets de Pétrarque.

Comprenez-vous le supplice d'aller au pas vers ce château mystérieux avec trois lieues de montagnes devant soi ? Oh malheureux chevaux de poste florentins !

Je faisais des efforts miraculeux pour contenir mon impatience. Georges était d'un calme parfait ; il faisait des observations sur la culture des oliviers, l'emploi du terrain, les améliorations agricoles. J'écoutais comme vous pensez. Il continuait ses remarques judicieuses avec un sang-froid imperturbable. Pas un champ, pas un pré, pas une haie, pas un chou, ne lui échappaient. De tout autre homme que du bon Georges Denham, on aurait pu croire qu'il y mettait de la malice.

Enfin, je parvins avec infiniment d'adresse à rame-

ner la conversation sur son frère. « Ah! mon frère, » dit-il ; « voici son histoire. A dix ans, Henry était un enfant gâté ; à quinze, le plus mauvais écolier de son collége ; à vingt, il avait parcouru la moitié du globe ; à vingt-cinq, sa santé était perdue ; à trente, il est mort fou à la *Villa-Bella*. Pauvre Henry ! »

« Quoi ! fou d'amour pour Laura ? »

« Oui, pour Laura, » répondit Georges.

Puis son visage prit une teinte de profonde tristesse, et il baissa la tête. Moi-même je ne sortis de mes réflexions rêveuses qu'en entrant dans les frais bosquets embaumés de la *Villa-Bella*.

On avait réuni, dans cette jolie retraite, tout le luxe et le *comfort* anglais, à toutes les ressources du climat d'Italie. La maison paraissait habitée ; plusieurs domestiques, vêtus de noir, nous reçurent respectueusement sur le perron. Je fis pour le dîner une toilette très-soignée. Dès que la cloche se fit entendre, je descendis, et l'on m'introduisit dans un petit salon où Georges était déjà occupé à lire.

Il me regarda de la tête aux pieds en souriant. « Allons nous mettre à table, » dit-il en me prenant sous le bras ; « un poète qui sait mettre une cravate comme la vôtre, est presque un homme, et doit avoir un appétit de voyageur aussi prosaïque que celui du plus obscur de nous autres simples et vulgaires mortels. »

Il n'y avait que deux couverts, seulement deux couverts en face l'un de l'autre. Je n'osai pas montrer que j'étais horriblement désappointé. A l'exception de quelques regards jetés furtivement vers la porte, je fis bonne

contenance. Le nom de Laura ne fut pas prononcé; car Georges avait aussi l'habitude d'un certain sourire qui n'avait, sans doute, rien d'offensant, rien de sardonique, et qui cependant m'était véritablement désagréable. C'était un sourire d'homme parfaitement raisonnable, qui pouvait s'adresser également à un sot et à un fou; sourire, moitié compatissant, moitié malin, qui avait toujours l'air de me dire : « Vous êtes un fort aimable garçon, mais vous n'avez pas le sens commun. » Jamais l'expression des lèvres de Georges n'avait été aussi incisivement humiliante.

« Allons, mon cher poète, » me dit-il enfin, en me passant la bouteille de *claret*, quand les domestiques furent retirés, « convenez que vous êtes bien impatient de voir la charmante Laura. Rassurez-vous : vous la verrez, je vous le promets. Son histoire est bien curieuse; mais elle serait trop longue à vous conter. Quant à la beauté de Laura, je pourrais vous dire, certain de n'être jamais démenti, qu'elle est au-dessus de tout ce que votre imagination peut créer de plus admirable. Mais un prosateur tel que moi ne saurait en vérité vous peindre Laura : je vous remets entre les mains d'un artiste plus habile. Voici un portefeuille dans lequel j'ai réuni, pour vous, des lettres et des vers de mon frère. Tout cela est un peu confus, poétique, décousu. Mais un homme de votre esprit, de votre imagination (j'aurais fait une inclination sans le sourire), un homme comme vous, devine ce qu'on ne lui dit pas, et ces feuilles détachées suffiront, sans doute, pour vous donner une parfaite idée des grâces,

des charmes et de toutes les perfections de Laura. Maintenant, il est tard; bonsoir. »

« Edward, » dit-il, en se levant, à un vieux domestique, « quand vous aurez accompagné Monsieur dans son appartement, vous entendez, Edward, dans son appartement, vous pourrez éteindre les bougies du grand salon, si l'on n'y fait pas de la musique. »

Il paraît qu'on ne fit pas de musique dans le grand salon, car je n'entendis rien pendant une heure que je passai à écouter, penché en dehors du balcon de ma chambre.

J'étais d'une humeur détestable. George était inexplicable. Enfin, après longues et sérieuses réflexions, je conclus qu'il aimait passionnément Laura, et qu'il avait ainsi de bonnes raisons pour me tenir éloigné d'elle. Il m'avait proposé de venir à la Villa-Bella, sans trop réfléchir sans doute; maintenant il s'en repentait, et il faisait de son mieux pour réparer sa sottise. Pauvre Georges!

Entre sa lourde gravité, sa froide et ennuyeuse raison, et mon esprit léger, mon âme passionnée, quelle différence! Cette idée me rendit peu à peu un calme que j'avais perdu. J'allumai deux bougies, et j'ouvris le porte-feuille.

Je trouvai des lettres, des vers, des fragmens de prose; tout cela s'adressait plus ou moins directement à Laura. Dans ma première impatience, je donnai peu d'attention au talent du poète. L'histoire de Laura m'intéressait trop vivement. Voici comment j'arrangeai tout cela.

Les premiers fragmens de Lord Henry, qui se reportaient à quelques années en arrière, ouvraient tous les abîmes effrayans d'une âme de poète. C'était une intelligence puissante, dévorée par elle-même, écrasée par l'ennui, déchirée par le doute, folle d'espérances, superbement révoltée, ou faiblement soumise, quelquefois profondément sensible et attendrissante, toujours douloureuse : on comprenait toute une vie de passions ardentes. Puis venait un long découragement de tristesse terne et morne. Cette créature idéale toujours rêvée, cherchée, adorée, n'était qu'une impossible réalisation. Où la trouver dans une civilisation énervée, au milieu des infirmités, des satiétés et des dégoûts de l'amour terrestre ? Alors, la terre et même le ciel ne pouvant lui donner cet ange de consolations, impuissans à le satisfaire, c'est lui, c'est le poète, c'est l'homme seul, et dans sa force, qui créera cet être parfait d'intelligence et d'amour ; c'est lui qui lui donnera la vie, l'âme, la grâce et la pensée.

Ici mon intelligence, à moi, fut en défaut ; je ne sus pas me faire une idée bien claire. Rien de positif sur le pays, la famille, l'âge de Laura. Je devinai seulement une jeune fille d'une beauté ravissante, sur laquelle le poète seul avait des droits. On voyait clairement qu'il l'avait formée, développée loin de tous les regards, qu'il l'avait douée de tous les charmes et de toutes les vertus rêvées par son imagination. Mais tout à coup il tombe dans un affreux désespoir. Cette création charmante, faite par lui, à l'image des filles du ciel, cet enfant qu'il a élevé au milieu des fleurs et

de l'innocence, derrière le rideau des vices du monde; cette vierge est trop pure pour l'homme dégradé; elle a l'instinct de ses désordres passés et des passions qui le dévorent; il a créé un ange qui ne peut entrer dans son enfer. L'infortuné ose à peine lever les yeux sur elle, il gémit, il pleure; elle ne peut pas l'aimer. Un abîme les sépare.

Plusieurs lettres déchirantes étaient adressées à Laura. Quelques-unes me firent fondre en larmes. Ses vers passaient du délire à la plus douce et naïve tendresse, de l'abandon le plus rêveur au plus amer désespoir. Voici quelques fragmens de traductions pris au hasard :

Ange d'un ciel vengeur, sur moi brise ton glaive!
Je ris des flammes de l'enfer!
A toi plutôt, Satan, à toi mon âme... Achève....
Partout c'est le néant; le ciel, la terre, l'air...
Horreur! j'ai blasphémé!.... Tout n'est-il pas blasphème,
Mensonge, hors ton amour! Et cet amour... jamais!...
Laura, pleure sur moi, ce sera mon baptême....
Il est un Dieu, si tu m'aimes!
Il n'en est point si tu me hais!

Des stances passionnées se terminaient par cette strophe.

Dis, que veux-tu de moi? Je serai ton esclave!
Parle; comme l'enfant soumis, j'obéirai.
Je le dis, sur ton cœur, tout bas, quand j'outrageai
Ton Dieu, je n'étais qu'un faux brave.
Tu me veux dans ton ciel? Eh bien, j'y monterai

Emporté sur tes ailes d'ange....
Mais que vois-je? Pitié! Douleur!... Ton doigt répond
Montrant, montrant toujours ma souillure et ma fange,
Et l'anathème sur mon front.

Je passai une nuit horriblement agitée. Adorable, ravissante, céleste Laura! J'étais amoureux fou. Elle n'avait pu aimer Lord Henry. Eh! sans doute! C'était une chose pour elle impossible. Comme elle et moi étions bien faits pour nous comprendre! Enfin, j'ai trouvé le rêve de ma vie. A moi tous les délices d'un premier amour plein d'innocence et de charmes.

Je faisais ces réflexions en procédant, devant un miroir, aux détails les plus recherchés d'une élégante toilette du matin, quand Georges entra dans ma chambre en costume de voyage.

« Mille pardons, mon cher Arthur, » me dit-il; « une malheureuse affaire, très-pressée, avec mes fermiers de la montagne, m'oblige à vous laisser seul ici deux ou trois jours. » (Je l'aurais embrassé volontiers). « N'est-ce pas, vous ne m'en voulez pas? »

— « Ne vous gênez pas, je suis ici à merveille..... »

— « Mais, » reprit-il gravement, « donnez-moi votre parole d'honneur que, pendant mon absence, vous n'entrerez pas dans le grand salon, et que vous ne ferez aucune question aux domestiques. »

La demande me parut parfaitement sotte. Toutefois, étant chez lui, je ne pouvais refuser, et je sentis la nécessité d'y mettre le moins de mauvaise grâce possible. Je promis, en riant, tout ce qu'il voulut. Pauvre

Georges! il était vraiment risible avec ses sages précautions et sa raisonnable jalousie.

A dix heures, je déjeûnai seul dans le petit salon. Après quoi je pris un livre, et j'allai me promener dans le parc. Impossible de jeter un regard dans le salon. A toutes les croisées, des stores, des rideaux de gaze, des cages dorées d'oiseaux, et tant de vases de fleurs, que l'intérieur était impénétrable. Je rentrai, et je sortis vingt fois; je ne pouvais tenir en place. Être là, sous le même toit que Laura, près d'elle, seul près d'elle! C'était une véritable tyrannie de sérail. Les Anglais sont des Turcs.

Il me vint une heureuse idée. Il faisait une chaleur étouffante. N'importe. Je cours au village. La première paysanne que je vis sur le seuil d'une porte, se mit presque à pleurer quand je nommai *le Signor Ingleze*, et je vis le moment où elle allait se mettre à deux genoux devant moi, quand je prononçai le nom de Laura. A ce nom charmant et adoré, l'or et les bienfaits pleuvaient depuis trois ans sur le village. Je revins la tête complètement perdue.

Le vieux Edward me servit respectueusement à dîner; c'était un vieux marin, compagnon de tous les voyages de Lord Henry, qui tenait moitié de l'animal sauvage, moitié de l'animal domestique, mais plus encore, cependant, du loup et du requin que de toute autre chose. Je m'aperçus que son œil gris ne me perdait pas de vue. Fort ennuyé de cette surveillance, je rentrai de bonne heure dans ma chambre. Je fis encore une station de deux heures au balcon.

Enfin, à la fraîcheur du soir, une des grandes portes du salon s'ouvrit; mais je ne pus voir dans l'intérieur que deux lampes d'albâtre. O surprise! ô bonheur! un prélude de guitare! on va chanter: c'est elle! c'est Laura! J'entends une voix ravissante, une romance triste et languissante, une romance française; je m'attendris jusqu'aux larmes. Puis, tout à coup, comme si elle voulait chasser une idée pénible, de rapides accords, un vif et gracieux bolero. La porte se ferma, les lampes s'éteignirent et tout disparut. Mon exaltation touchait au délire. Je passai une nuit encore plus agitée que celle de la veille. Au moindre bruit je courais au balcon. Je fis des vers tendres, des vers passionnés; on n'avait pas encore inventé alors les vers frénétiques, sans quoi j'en aurais fait. Le matin j'étais pâle comme un spectre.

En traversant de bonne heure le péristyle de marbre dans lequel s'ouvrait la porte intérieure du salon, je vis sortir une jeune femme de chambre française portant une guitarre et un voile de crêpe noir; elle me sourit avec une malignité évidente. La porte ouverte, j'allais jeter un regard rapide dans l'intérieur, quand le vieux Edward parut tout à coup sur le seuil, saluant très-bas, mais en me fermant très-respectueusement la porte et le passage. Ma journée fut un supplice d'impatience. J'avais la tête échauffée par deux nuits sans repos. Nul doute! cette jeune Laura, ainsi enfermée, gardée à vue, était une victime des deux Anglais. Elle avait repoussé l'amour de Lord Henry; soumise maintenant à la tyrannie de Georges, elle ap-

pelait un libérateur. Elle m'avait vu sur mon balcon et sur la terrasse; l'intérêt qu'elle m'inspirait n'avait pu lui échapper. La triste romance exprimait ses souffrances; le joyeux bolero, l'espoir du bonheur et de la liberté. C'est cela! Il faut lui écrire. Je monte en courant dans ma chambre; j'écris, et je déchire dix lettres. Enfin, je laisse un libre cours à ma passion éloquente. Puis, je redescends à la hâte, je cueille des fleurs, et je fais un bouquet, dans lequel je cache à moitié la lettre. Une fenêtre du salon était entr'ouverte; je jette le doux message de délivrance et d'amour. Après quoi, rentré chez moi, et sentant ma lettre, mes pensées et mon cœur dans les mains de Laura, je m'endormis plus tranquille.

Je fis des songes charmans, moitié endormi, moitié éveillé. Je conclus que Laura trouverait, sans doute, le moyen de me répondre. Le lendemain je descendis de bonne heure dans le jardin. En rentrant, je m'arrêtai devant la porte du salon : tout à coup elle s'ouvre; sur le seuil paraît un homme vêtu de noir, tenant une lettre à la main; c'était Georges! Je reconnus ma lettre. La rougeur me monta au visage; je ne pus me contenir. Son sourire me parut cette fois infernal.

« Milord, c'est trop fort! » m'écriai-je. « Le rôle que vous me faites jouer ici est par trop ridicule! Qui vous a remis cette lettre? Vous l'avez arrachée par la violence, sans doute, à cette infortunée! Vous n'avez point quitté la maison; vous m'avez épié, suivi, observé, raillé, nargué; il me faut à l'instant même une satisfaction : vous comprenez laquelle. »

« Très-volontiers, Monsieur. Edward, » dit-il au vieux domestique qui traversait le péristyle, « descendez mes pistolets. » Et il ajouta quelques mots en anglais à voix basse. Nous sortîmes pour gagner le petit bois.

« Mais, » dit Georges en marchant paisiblement à côté de moi, « si je vous tue, vous ne verrez pas Laura; si vous me tuez, vous partirez aussitôt, je pense, et vous ne la verrez pas davantage. »

« Assez! assez! Milord! » J'étais furieux.

Edward arrivait; je saisis un des pistolets, Georges prit l'autre; nous nous plaçâmes à vingt pas. Les deux coups partirent; nous n'étions touchés ni l'un ni l'autre. Je regardai la fenêtre du salon. Je pensais : « Sait-elle, au moins, que je me suis battu pour elle? »

« Maintenant, » dit Georges, « voilà votre lettre. Vous voyez qu'elle n'est pas décachetée. Vous vous êtes, en vérité, trop pressé tout à l'heure. Quand vous m'avez rencontré, j'allais vous la rendre, et vous dire que le déjeûner était servi dans le salon de Laura. Nous avons perdu ici un grand quart d'heure. Hâtons-nous! »

J'étais fort embarrassé, d'autant plus qu'il me prit amicalement sous le bras, comme si rien ne s'était passé. « Ne soyez pas étonné, » me dit-il, « si vous trouvez Laura voilée de noir, et si elle ne vous parle point. Cette manière dramatique et silencieuse de porter son deuil, tient à une des bizarres imaginations testamentaires de Lord Belmore. Ce deuil extraordinaire finit aujourd'hui 29 mai, à midi, trois mois,

jour pour jour, heure pour heure, après la mort de mon pauvre frère ; il est onze heures. »

C'était un vaste salon où le jour pénétrait à peine au travers des caisses de fleurs qui l'embaumaient. Une femme, couverte jusqu'aux pieds d'un long crêpe noir, était couchée à demi sur un divan, dans la partie la plus éloignée de l'endroit où la table du déjeûner était dressée. On voyait une harpe, un piano, un établissement de dessin, des livres magnifiquement reliés, des albums, un métier à broder, et tous les petits meubles d'un élégant appartement habité par une femme du monde.

« Contentez-vous de la saluer, » me dit Georges à voix basse ; « dans quelques instans nous nous approcherons d'elle. »

Je saluai, rouge d'émotion, et nous nous assîmes.

Georges parla politique, littérature, et de choses qui m'étaient parfaitement indifférentes. Je n'élevai la voix que pour dire ce que j'adressai indirectement à Laura. Après ce qui s'était passé de mystérieux entre nous, comme elle devait être émue par ma voix et mes paroles !

Une pendule sonna douze coups ; mon sang faillit briser mes veines. Nous nous levâmes ; Georges me prit par la main. J'avais les yeux baissés ; mon embarras était extrême. Je me rappelais ma lettre renvoyée, le balcon, la terrasse ; je suffoquais d'amour, de mauvaise honte et de jalousie. Je mettais mon esprit à la torture pour trouver une phrase convenable ; enfin, je balbutiai maladroitement quelques mots.....

« Eh ! levez donc la tête, et regardez Laura, » dit Georges en soulevant légèrement le voile de crêpe. Je regardai, et je vis...... la plus ravissante statue de marbre de Carrare qui soit jamais sortie de l'imagination d'un poète, du cœur d'un artiste et de la main d'un homme.

C'était la leçon promise par Georges ; elle était un peu sévère. Je devins rouge de dépit et de colère, et j'allais me fâcher. Mais Georges me regardait avec un sourire maintenant si bon, si amical et si parfaitement aimable ! « Voyez, » me dit-il en me serrant affectueusement la main, « voyez, cher Arthur, ce que peut devenir la raison d'un poète. Pauvre Henry ! »

« Quoi ! vraiment, cette Laura, cet amour passionné, ces vers ?.... »

« Rien de plus vrai. Tout ce qui nous entoure ici vous dit assez jusqu'où peut aller l'égarement d'une imagination humaine. »

« Vous m'avez donc mystifié, Milord ? »

« M'en voulez-vous encore ? »

« Et la guitare, les chants du salon ? »

« Mlle Juliette a un assez joli talent de femme de chambre. »

« Et les pistolets ? »

« Le vieux Edward sait charger des pistolets à poudre. Pardonnez-moi donc franchement cette visite à la *Villa-Bella* et ces deux jours de solitude. Je vous ai promis, non point une leçon, mais de vous faire réfléchir sur les dangers de l'imagination sans équilibre et sans contre-poids dans la tête. Mon amitié tient sa promesse. »

Avant de monter en voiture, je revins seul contempler encore cette ravissante création du talent réuni de tous les artistes les plus célèbres de l'Italie; puis, après m'être assuré que personne ne me voyait, je baisai respectueusement la plus gracieuse main..... Je crus voir un léger mouvement de ses lèvres blanches, qui me semblaient prononcer tristement le nom de Henry... Au seuil de la porte je me retournai encore et je lui dis : « Laura ! adieu ! »

Georges n'en sut rien. De son côté, il me recommanda, en route, de lui garder le secret sur tout ce que je savais de Laura, par égard, disait-il, pour la mémoire de son malheureux frère. Cependant on apprit à Florence, j'ignore comment, mon séjour à la *Villa-Bella*. Dès-lors j'ai toujours passé, dans la société de Lady Caroline B., pour un très-mauvais sujet. Oh! vous conviendrez que c'était de la belle et bonne calomnie !

ARTHUR.



BULLETIN LITTÉRAIRE.

1) *Fragmens philosophiques, par Victor Cousin. Deuxième édition. Paris* 1833. — La première édition des Fragmens philosophiques de M. Cousin a paru en 1826. C'est par cet ouvrage que le public français fut initié à un mouvement philosophique,

qui s'était jusqu'alors renfermé dans l'École Normale, mais qui, deux ans plus tard, retentit dans toute la France et exerça sur la direction des esprits une influence puissante. La nouvelle préface, placée par M. Cousin à la tête de ses Fragmens, a pour but de répondre à quelques objections qui ont été énoncées contre ses doctrines, surtout depuis la révolution de juillet. On a principalement adressé à M. Cousin le reproche d'avoir importé en France quelques principes de la philosophie allemande, et cette objection enfantine a frappé quelques chauds patriotes, qui répètent encore aujourd'hui qu'il faut, à une nation telle que la France, une philosophie nationale. Ceux qui ont pris sur eux la responsabilité d'une pareille argumentation, ne savaient pas qu'en croyant dire une injure à M. Cousin, ils énonçaient, au contraire, ce qui fera son plus grand titre de gloire auprès de la postérité. Les historiens futurs de la philosophie associeront le nom de M. Cousin à ceux de Schelling et de Hegel, et lui accorderont leur admiration comme au disciple et au successeur des deux plus illustres représentans de la philosophie dans notre siècle. M. Cousin se rattache à Schelling et à Hegel comme Hegel lui-même se rattache à Schelling, Schelling à Fichte et Fichte à Kant. Une doctrine philosophique a toujours quelques points de contact avec celles qui l'ont précédée, et l'on peut prononcer avec certitude qu'un système manque de racines et n'aura aucune influence durable, lorsqu'il existe isolé et tout-à-fait en dehors des doctrines contemporaines.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que M. Cousin ne soit que le copiste des deux philosophes allemands; de graves et profondes différences séparent les trois systèmes; nous en signalerons ici quelques-unes.

La première est indiquée par M. Cousin lui-même. « Mon point de départ,» dit M. Cousin, « est la psychologie; celui de Schelling et de Hegel est l'ontologie. » Plus loin il ajoute: « Hegel débute par des abstractions qui sont pour lui le fondement et le type de toute réalité; mais nulle part il n'indique ni ne décrit le procédé qui lui donne ces abstractions. » Ce reproche me paraît

injuste. Le principe fondamental de la philosophie hegelienne est celui-ci : Rien n'est réel que la conception ; il y a identité absolue entre la raison et la réalité, entre la pensée et l'existence; leur unité se trouve dans la raison générale, qui est à la fois subjective et objective. Ce principe admis, on reconnaît immédiatement les conséquences qui doivent en résulter. Il est évident que cette doctrine anéantit à la fois l'ancienne logique purement formelle et subjective, et l'ancienne ontologie purement extérieure. Hegel ramène tout à la logique; il distingue la logique subjective et la logique objective; celle-ci ne traite pas seulement des formes subjectives de l'esprit, mais aussi de l'essence même des choses. La logique de Hegel renferme donc l'unité des deux méthodes que M. Cousin paraît regarder comme contradictoires, et on ne peut, sans injustice, lui reprocher de s'être abandonné à une ontologie purement extérieure et arbitraire. Il n'en est pas de même relativement à Schelling ; la méthode de chelling est purement synthétique; il croit pouvoir tout déduire de l'unité absolue, et c'est ce qui a produit tant de lacunes dans sa philosophie, surtout pour la science de la morale qui peut difficilement être trouvée sur cette voie. La logique de Hegel n'est point exclusivement synthétique; sa méthode n'est pas l'hypothèse, ni une construction arbitraire; ce n'est pas non plus le raisonnement proprement dit; il procède par catégories, par idées, en déduisant chaque conception de celle qui la précède.

Il nous semble qu'il aurait été à désirer que M. Cousin exprimât avec plus de développement sa pensée sur la méthode qui convient à la philosophie. Nous savons que l'insuffisance de la philosophie écossaise est reconnue par les deux philosophes distingués que possède maintenant la France, M. Cousin et M. Jouffroy; mais nous regrettons que l'un et l'autre, préoccupés par d'anciens souvenirs et d'anciennes traditions, n'aient pas encore exprimé, sans détour, toute leur pensée sur ce sujet.

La seconde différence que je signalerai entre la philosophie de M. Cousin et celle de ses deux prédécesseurs, est relative à la ma-

nière de comprendre l'intuition intellectuelle de l'absolu. Suivant M. Cousin, l'intuition intellectuelle est un fait de conscience, seulement plus difficile à saisir que les autres. C'est, à ce qu'il nous semble, imprimer à l'intuition intellectuelle un caractère subjectif qu'elle ne peut pas avoir. Schelling, qui regardait aussi l'intuition intellectuelle comme une connaissance immédiate, résolut la difficulté en supposant une faculté spéciale en dehors de la conscience, un don divin en quelque sorte, apanage des vrais philosophes, et tout-à-fait incompréhensible et insaisissable pour le reste des hommes. C'est à cause de ce principe que sa philosophie a été accusée d'une tendance au mysticisme. Hegel observa, à ce sujet, que Schelling, qui prétendait être arrivé à la science de l'absolu par une intuition immédiate, était cependant parti de la doctrine de Fichte, en était demeuré long-temps partisan, et de là s'était élevé par degrés à son propre système. C'est par cette observation qu'il se convainquit que l'intuition intellectuelle doit être regardée comme étant à la fois immédiate et dérivée. En général, une des grandes pensées de la philosophie de Hegel est ce qu'il appelle la méthode *encyclique*, d'après laquelle tout savoir philosophique doit être à la fois immédiat et dérivé, parce que dans toute déduction systématique il doit y avoir identité absolue entre le commencement et la fin, entre l'*alpha* et l'*oméga*. Cette méthode contient en elle l'unité des méthodes synthétique et analytique, *a priori* et *a posteriori*, que l'on a si long-temps regardées comme inconciliables. Le principe encyclique s'applique, avant tout, à l'intuition intellectuelle. On la trouve au commencement de la philosophie comme son point de départ, et on la retrouve à la fin comme la conquête de la science dans son résultat dernier.

Nous signalerons une troisième différence, plus importante encore, dans la manière dont les trois philosophes entendent le rapport entre l'existence et la pensée. M. Cousin nous semble, à cet égard, trop préoccupé des idées et de la terminologie de la philosophie kantienne. Il emploie les mots de subjectif et d'objectif dans le sens de Kant, et non dans le sens plus général que

leur donne la nouvelle école allemande. Kant était surtout préoccupé du dualisme de l'esprit et de la matière ; c'est vers la solution de cette question que toutes ses recherches furent dirigées. Cependant, ce n'était là que le diminutif d'un autre dualisme, tout-à-fait fondamental dans la philosophie, celui de la pensée et de l'existence. L'identité de l'existence et de la pensée ne se trouvait formulée dans aucun des systèmes antérieurs ; cependant, elle était impliquée dans le *Cogito ergo sum*, et c'était évidemment le principe sur lequel se fondaient, sans en avoir nettement conscience, Descartes, Spinosa et Leibnitz. Schelling et Hegel l'ont explicitement formulé comme la base de leur système. En général, le dualisme doit être regardé comme l'ennemi originel de la philosophie ; toute la tâche du philosophe est de le combattre ; il est impossible de comprendre dans aucun autre sens le progrès de la science. Je sais quelle est l'objection ordinaire ; tout système qui cherche l'unité est accusé de panthéisme et de fatalisme ; c'est un reproche qui est adressé de toutes parts à la philosophie moderne. M. Cousin répond, dans sa préface, à cette objection pour ce qui le concerne. Quant à ce qui regarde Hegel, je dirai que ceux qui lui adressent le reproche de panthéisme, méconnaissent entièrement l'esprit et le but de sa philosophie. Si l'on voulait trouver une dénomination pour caractériser le système de Hegel, on pourrait l'appeler un *panlogisme* ou un *panidéalisme*. Il dit lui-même que son système est un idéalisme absolu, renfermant en lui l'idéalisme subjectif de Kant et de Fichte, et l'idéalisme objectif de Schelling. Le principe d'unité pour Hegel n'est pas la substance universelle de Spinosa ; c'est la conception, l'idée, idée que Hegel regarde comme vivante et personnelle, et qui est à la fois substance et cause.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur l'ouvrage de M. Cousin. La nouvelle préface est la seule addition qu'il ait faite à ses Fragmens. Le reste de l'ouvrage est connu depuis long-temps de tous les amis de la philosophie et n'a pas besoin de nos éloges. (*Annonce communiquée.*)

Am. Pr.

2) *Mythologie élémentaire*, par JEAN HUMBERT, *instituteur, professeur d'arabe à l'Académie de Genève, membre de plusieurs académies étrangères*. 2 vol. in-12. — Aussi long-temps que les classiques de la Grèce et de Rome ne seront pas bannis de l'éducation lettrée, la mythologie, qui est une des clefs du sanctuaire de l'antiquité, fera partie des études et des lectures de la jeunesse. Mais la mythologie, c'est le monde ancien tout entier, avec ses idées, son histoire, sa physique, sa théologie : une science hypothétique et conjecturale y retrouve, pour ainsi dire, par couches, les traces des siècles primitifs, comme la géologie découvre les révolutions successives de la terre dans les débris qu'elles ont amassés à sa surface. Long-temps après l'âge nébuleux des créations mythologiques, lorsque le sens symbolique des fables était déjà presque oublié, les poètes, en les adaptant à l'épopée ou au théâtre, leur firent subir mille modifications diverses dont la haute critique est appelée à rechercher le fil. Vaste et ténébreuse science où un esprit mûri par de solides études aime à suivre le flambeau souterrain et vacillant des Herrmann et des Creuzer ! Branche féconde et importante de l'encyclopédie de l'antiquité ! Pour le jeune âge cette étude serait trop profonde : la fable n'est pour lui qu'un monde brillant et enchanté, où son imagination prend le premier essor. Cependant, je voudrais que, dans un traité élémentaire, tout en conservant l'intérêt des fictions et la fraîcheur de leur coloris, on introduisît déjà quelques vues de critique générale, un aperçu de la différence des siècles et des altérations que la fable a subies depuis Homère jusqu'à Ovide. On y ferait entrer la connaissance des monumens; car la mythologie doit parler aux yeux et développer le goût. A ces grotesques et informes images dont on décore de misérables compositions, la lithographie substituerait, sans trop de frais, des dessins élégans et fidèles. La composition de ce manuel du littérateur, de l'étudiant et de l'artiste, demanderait une connaissance étendue des premières sources qui nous sont ouvertes dans les poètes et les mythologues, celle des ouvrages de l'art des anciens, et des ouvrages

de Voss, Moritz et autres érudits d'outre-Rhin, qui fourniraient beaucoup de vues neuves ou profondes.

En attendant que cette lacune soit remplie, c'est rendre service à la jeunesse que de lui offrir, au lieu d'ouvrages inexacts ou mal écrits, ou de livres mieux faits, mais très-chers, tels que celui de Millin, un abrégé écrit avec une correction, avec une élégance soutenue, et d'où un discernement scrupuleux a su élaguer ce qui ne convient pas à cet âge, en voilant avec beaucoup d'adresse et de goût les détails dangereux pour l'innocence. Tel est le mérite de cette mythologie élémentaire. fruit des loisirs d'un savant orientaliste. On ne peut que louer le talent et le soin qu'il a déployés dans la rédaction de ce petit ouvrage, au milieu de travaux d'un ordre bien plus relevé. L'ordre alphabétique, auquel il a donné la préférence, et contre lequel se présentent, au premier abord, quelques objections, possède, entr'autres avantages, celui de faciliter les recherches pour les élèves des pensionnats et des colléges, auxquels ce dictionnaire mythologique est spécialement destiné, et de leur offrir ainsi, à mesure que le besoin s'en présente, les notions indispensables pour l'intelligence des poètes.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME III DE 1833.

(LE LIV[e] DE LA SÉRIE.)

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Pages.

Seconde lettre à M. le D[r] Villermé, membre de l'Institut, sur les principales erreurs qui prévalent sur le sujet des populations, etc.; par Sir Francis d'Ivernois. (*Premier article*). 1

Idem. (*Second et dernier article*). 139

PHILOLOGIE.

Coup d'œil sur l'état actuel et les travaux récens de la philologie classique. 225

ANTIQUITÉS.

Les monumens de l'Egypte et de la Nubie, dessinés par l'expédition scientifico-littéraire toscane, en Egypte, etc.; par le D[r] Hippolyte Rosellini, directeur de l'expédition, etc. (*Premier article*). 69

Idem. (*Second et dernier article*). 113

VOYAGES.

Calcutta, décrit par un officier écossais. 50

Esquisse de la province d'Emerina, etc.; par MM. Hilsenberg et Bojer (*Premier extrait*). 276

Idem (*Second extrait*). 337

ETHNOGRAPHIE.

Mœurs des Américains. (*Extrait*). 359

CONTES.

Feu M. Tardif. 179

Rosalie, ou l'enfant abandonné. 311
Laura. 419

VARIÉTÉS.

Itinéraire moral, ou Étude des caractères. 84
Les bains de Saint-Gervais. 97
Du Tanghin, etc. 179
Première séance d'un cours de romantisme, par J. Ruegger. 293
L'homme qui s'ennuie. 403

MÉLANGES ET BULLETIN D'ANNONCE.

Sur Miss Henriette Martineau. 105
Quelques documens relatifs aux établissemens mortuaires. 106
Revue mensuelle d'économie politique, publiée à Paris, par Théodore Fix. 109
Arabica chrestomathia, etc. 119
Statistique des tribunaux de la Belgique, pendant les années 1826 à 1830, inclusivement; par MM. A. Quetelet et Ed. Smits. 221

ERRATA.

Errata pour le cahier de juillet. 112

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TOMES I, II ET III DE L'ANNÉE 1833. (T. LII, LIII ET LIV DE LA SÉRIE.)

LÉGISLATION.

	T.	P.
De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale; par Victor Schœlcher.	I	355

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Des épidémies sous le rapport de la statistique médicale et de l'économie politique; par le Dr Villermé. *Id.* 1
De la proportion des sexes dans les naissances légitimes et illégitimes, calculée à la Havanne, par M. Ramon de la Sagra. . . . . *Id.* 16
Illustrations d'économie politique; par Miss Henriette Martineau. . . . . *Id.* 20
Mouvement des populations normandes. . . . . *Id.* 217
John Hopkins, ou Notions sur l'économie politique; par Mad. Marcet. (*Premier article*). . . . . *Id.* 388
Idem (*Second article*). . . . . II 58
Idem (*Troisième article*). . . . . *Id.* 172
Rapport fait au Grand Conseil du canton de Vaud, sur plusieurs pétitions adressées à ce corps, relatives à l'institution d'hospices publics, en faveur de diverses classes d'indigens; par M. le Profr Gindroz. *Id.* 217
Seconde lettre à M. le Dr Villermé, sur les principales erreurs qui prévalent sur le sujet des populations, etc.; par Sir Francis d'Ivernois (*Premier article*). III 1
Idem (*Second et dernier article*). . . . . *Id.* 139

MORALE.

L'observateur au dix-neuvième siècle, ou De l'homme dans ses rapports moraux, et de la société dans ses institutions politiques; par A.-J.-C. Saint-Prosper. II 134

PHILOLOGIE.

Coup d'œil sur l'état actuel et les travaux récens de la philologie classique. . . . . III 225

ÉDUCATION.

Rapport sur l'état de l'instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne, et particulièrement en Prusse; par M. V. Cousin. . . . . II 31

HISTOIRE.

Recherches sur l'histoire et sur l'ancienne constitution de la monarchie de Savoie, etc.; par M. L. Cibrario. I 50

Vie de Frédéric II, roi de Prusse; par Lord Dover (*Second article*) . . . . Id. 69
De l'idée de l'histoire et de ses progrès; discours prononcé à Genève dans une solennité académique, le 17 juin 1833; par M. le Prof[r] Roget. . . . . II 105
Introduction à la science de l'histoire, etc.; par M. Buchez. . . . . Id. 236

ANTIQUITÉS.

Rudimens d'un dictionnaire égyptien. . . . . Id. 631
Les monumens de l'Egypte et de la Nubie, dessinés par l'expédition scientifico-littéraire toscane, en Egypte, etc.; par le D[r] Hippolyte Rosellini, directeur de l'expédition, etc. (*Premier article*). . . . III 69
Idem (*Second et dernier article*). . . . . Id. 113

MYTHOLOGIE.

Des mystères d'Eleusis, d'Orphée et de Samothrace. . I 360

BIOGRAPHIE.

Quelques notes relatives au docteur Coray; par le Prof[r] P. Prevost. II 329

MÉMOIRES.

Fragmens inédits du prince de Ligne, sur l'histoire de sa vie (*Huitième extrait*). . . . . I 165

LITTÉRATURE

Coup d'œil sur les études orientales en Europe. . . . Id. 89
Chansons nouvelles et dernières; par P.-J. De Béranger. Id. 113
Essai sur Michel-Ange, considéré comme poète. . . . Id. 272
Luisa Strozzi, histoire du seizième siècle; par Giovanni Rosini. II 399
De la critique littéraire en France. . . . . Id. 409

VOYAGES.

Revue des principaux voyages exécutés pendant les dernières années, dans les différentes parties du globe. . . . . I 129
Visite faite dans quelques îles de la Polynésie; par George Bennet. . . . . Id. 150

Sur l'éruption du Vésuve, en juillet et août 1832. . . *Id.* 376
Voyage au Brésil, de MM. de Spix et de Martius, etc. II 1
Calcutta, décrit par un officier écossais. . . . . III 50
Esquisse de la province d'Emerina, etc.; par MM. Hilsenberg et Bojer (*Premier extrait*). . . . . . . *Id.* 276
Idem (*Second extrait*). . . . . *Id.*

STATISTIQUE.

Revue des progrès de la statistique. . . . . I 333

ETHNOGRAPHIE.

L'Angleterre et les Anglais; par E. L. Bullwer (*Premier article*). II 271
Idem (*Second article*). . . . . *Id.* 377
Correspondance d'Orient, 1830 à 1831; par MM. Michaud et Poujoulat. . . . . *Id.* 345
Mœurs des Américains (*Extrait*). . . . . III 359

CONTES ET NOUVELLES.

Le château de Brandis (*Première partie*). . . . . . . I 177
Idem (*Seconde partie*). . . . . *Id.* 306
La vengeance; tradition populaire du Val Caverne. . II 72
L'Italien. . . . . *Id.* 288
Feu M. Tardif.. III 179
Rosalie, ou l'enfant abandonné. . . . . *Id.* 311
Laura. . . . . *Id.*

VARIÉTÉS.

La peur (souvenirs d'enfance). . . . . I 419
La lecture. . . . . II 83
Une visite à Abbotsford, en 1830. . . . . *Id.* 188
Sur la prison pénitentiaire de Munich, etc.; par M. Inglis. . . . . *Id.* 200
Notice sur l'île de Van-Diemen, ou Tasmannie. . . *Id.* 317
Itinéraire moral, ou Étude des caractères. . . . . . . III 84
Les bains de St.-Gervais. . . . . *Id.* 97
Du Tanghin, etc. *Id.* 179
Première séance d'un cours de romantisme; par J. Ruegger. . . . . *Id.* 293

L'homme qui s'ennuie. . . . . *Id.* 403

MÉLANGES.

Sur un établissement mortuaire. . . . . I 200
Relation de diverses descentes faites dans une cloche à plonger, à Portsmouth, dans le New-Hamsphire; Par le Rév. J. Alden. . . . . *Id.* 203
Lettre adressée aux rédacteurs, sur les résultats du chemin de fer entre Liverpool et Manchester. . . *Id.* 206
Programme d'un prix à décerner, en 1834, par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. . . . . *Id.* 211
Voyage du lieutenant Washington au mont Atlas, dans l'hiver de 1829-1830. . . . . *Id.* 330
Des sources sulfureuses de Goraedschewodsk, dans le Caucase. . . . . I 440
Observations sur la chaîne de l'Himalaya. . . . . . . *Id.* 441
Extrait d'une lettre adressée aux rédacteurs, sur l'instinct des animaux. . . . . II 95
De la province d'Arracan, dans l'Inde orientale. . . *Id.* 97
Note statistique sur la Nouvelle-Galles. . . . . *Id.* 99
Notice statistique sur Saint-Pétersbourg. . . . . *Id.* 100
Population de la Grande-Bretagne et de l'Islande en 1831. . . . . *Id.* 101
Population des Etats-Unis d'Amérique. . . . . *Id.* 103
Note sur les Charruas. . . . . *Id.* 208
Sur Miss Henriette Martineau. . . . . III 105
Quelques documens relatifs aux établissemens mortuaires. . . . . *Id.* 106

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Documens, sceaux et monnaies, relatifs à l'histoire de la monarchie de Savoie, recueillis en Savoie, en Suisse et en France, d'après l'ordre du roi Charles-Albert; par L. Cibrario et D. C. Promis. . *Id.* 212
Le présent d'étrennes, par Mme T. C. . . . . *Id.* 214
Luisa Strozzi; par le prof. Rosini. . . . . *Id.* 332

Histoire des Suisses à l'époque de la réformation, continuation de Jean de Muller; par J. Hottinger; traduite en français, par J. Vuillemin. . . . . II 211
La Bible, traduction nouvelle avec l'hébreu en regard, etc.; par S. Cahen. . . . . *Id.* 212
Esquisses de philosophie morale; par Dugald Steward. *Id.* 325
Contes de la Reine de Navarre. . . . . *Id.* 326
De l'influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième; par E. Lerminier. . . . . *Id.* 430
Encyclopédie des gens du monde, etc. . . . . *Id.* 432
Recueils de mots français; par B. Pautex. . . . . . *Id.* 434
Revue mensuelle d'économie politique, publiée à Paris par Théodore Fix. . . . . III 109
Arabica Chrestomathia, etc. . . . . *Id.* 119
Statistique des tribunaux de la Belgique, pendant les années 1826 à 1830 inclusivement; par MM. A. Quetelet et Ed. Smits. . . . . *Id.* 221

ERRATA.

Errata pour le cahier de Janvier et Février. . . . . . I 216
Idem. . . . . *Id.* 332
Errata pour le cahier de Juillet. . . . . III 112





